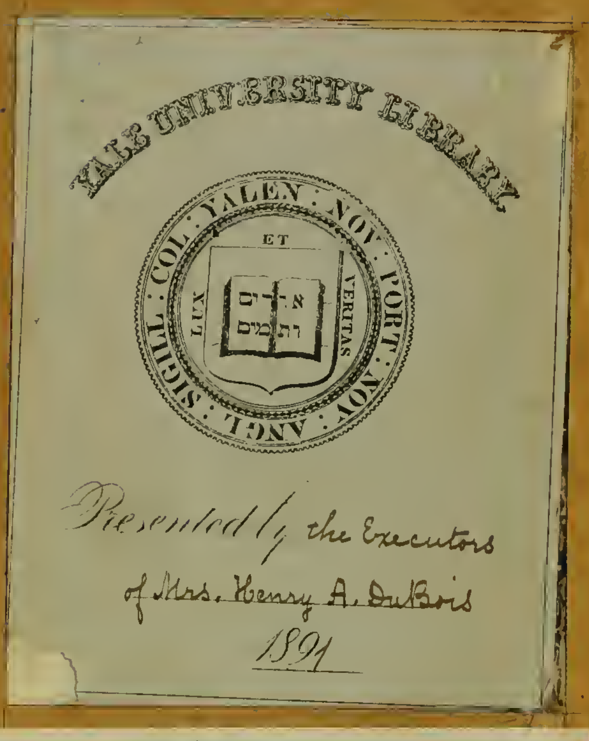



YALE UNIVERSITY LIBRARY
SIGILL : COL : YALEN : NOV : PORT : NOV : ANGL :
ET
LUX
VERITAS
Presented by the Executors
of Mrs. Henry A. DuBois
1891

TRAITÉ

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE

OU

DE L'EMPLOI MÉDICAL

DES

BAINS ET DOUCHES DE VAPEURS.

TOME SECOND.

* *

Tous les exemplaires seront revêtus de la signature de l'Auteur.

DE L'IMPRIMERIE DE DURAND ET PERRIN,
SUCCESS. DE BALLANCHE ET DE CUTTY,
Hôtel de Malte, rue du Plat, N.° 15, A LYON.

TRAITÉ
DE LA
MÉTHODE FUMIGATOIRE
OU
DE L'EMPLOI MÉDICAL
DES
BAINS ET DOUCHES DE VAPEURS.

AVEC PLANCHES.

PAR T. RAPOU, D. M. P.,
ANCIEN CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

.... peragro loca nullius ante
Trita solo. ....
Lucret. I, 923.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ GABON ET C.ie, LIBRAIRES,
Place de l'Ecole de Médecine.

M DCCC XXIV.

DE L'OBJET

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

DES MALADIES DE LA PEAU.

J'AI lu et médité un grand nombre d'écrits sur les maladies de la peau et presque sans autre résultat que le regret d'avoir sacrifié à ce travail un temps que j'aurais pu mieux employer. Que de dissertations vaines, de discussions futiles, de détails vagues et toujours insuffisans, de renseignemens incertains, de suppositions gratuites, d'applications fausses, de distinctions subtiles, pour quelques rapprochemens heureux, pour quelques idées fécondes! Je me suis convaincu que des connaissances réelles, dans cette partie de la pathologie, s'acquièrent bien moins dans les livres que par l'observation clinique; et que le médecin, placé dans une situation à voir un grand nombre de malades, s'il veut se livrer à l'étude spéciale des

affections cutanées, doit renoncer aux classifications arbitraires des auteurs, qui ne pourraient qu'entraver sa marche, et se borner à noter exactement, avec les traits extérieurs qu'offre l'exanthème, le tempérament, l'idiosyncrasie, les dispositions morbides du sujet soumis à son observation, les circonstances dans lesquelles il se trouve et l'état de ses fonctions organiques. L'expérience ne tarderait pas à lui prouver que la grande majorité des maladies de cette classe sont liées à quelque altération de tissu, à quelque lésion vitale des organes profonds, qui, suivant l'expression pleine d'énergie et de vérité d'un médecin ancien, viennent se réfléchir sur la peau comme dans un miroir. Je suis fondé à croire que par cette méthode, et seulement par cette méthode, on parviendrait bientôt à connaître à quel genre d'exanthème dispose telle ou telle constitution, ainsi que l'état morbide que décèle chacun d'eux. Nous savons déjà, il est vrai, que les tempéramens impriment à ces maladies des caractères particuliers; que le sanguin, par exemple, est plus exposé aux exanthèmes aigus, aux dartres pustuleuses; le lymphatique, aux éruptions chroniques, aux dartres croûteuses, à certaines affections phlycténoïdes; le nerveux, aux diverses espèces d'érythèmes, etc. Les médecins physiologistes n'ignorent pas non plus que la rougeole, la scarlatine, souvent l'érythème,

sont liés à une irritation particulière de la muqueuse du larynx, des bronches ou du poumon; que la petite vérole, l'érysipèle, la miliaire, l'urticaire, ont de grandes connexions avec la gastro-entérite : que la couperose est presque constamment subordonnée à une irritation gastrique; la mentagre, à une affection du foie; certaines dartres squammeuses, à la suppression des menstrues, des hémorroïdes, d'un exutoire; quelques ulcères, à l'engorgement du mésentère, ou de quelque autre organe abdominal, comme ceux de la jambe gauche ne sont le plus souvent que symptomatiques d'une phlegmasie chronique de la rate, etc., etc. Malgré cela, on isole généralement la maladie cutanée de celle qui l'occasionne; on dirige spécialement contre elle les moyens de l'art, sans songer que les indications principales sont réclamées par l'affection idiopathique.

L'étude de la peau, de ses fonctions, de ses sympathies physiologiques et pathologiques, de ses relations, de ses rapports intimes avec les organes profonds et notamment avec la muqueuse gastro-pulmonaire, dans un siècle où un grand nombre de médecins recommandables se sont livrés à ce genre de travail, aurait dû, ce me semble, jeter le plus grand jour sur les affections cutanées; et, cependant, de toutes les maladies il n'y en a point dont la nature soit encore plus obscure, les causes moins connues et le traite-

ment plus empirique. Ce n'est pas que les praticiens modernes n'aient fait de cette classe de lésions l'objet de leurs méditations et de leurs recherches, qu'ils n'aient été conduits à des données thérapeutiques dont l'expérience a déjà confirmé la justesse, et qu'ils n'aient répandu quelques lumières sur ce sujet important. Mais aucun médecin physiologiste ne s'est spécialement occupé de ce genre de lésions; depuis treize ans, aucun ouvrage utile n'a été publié, et tout ce qu'on en a écrit de plus intéressant, qui se trouve épars dans un grand nombre de volumes, est encore bien au-dessous de la science. Les hommes dans le cas de nous éclairer sur cette matière seraient-ils retenus par le sentiment de la supériorité de talent et de génie du peintre immortel des maladies de la peau? Craindraient-ils que leurs tableaux fussent effacés par la délicatesse de la touche et la fraîcheur de coloris de ceux de l'auteur de la Nosographie naturelle? Mais il n'y a point ici de parallèle à redouter, car il s'agit moins de faire un ouvrage nouveau, que d'ajouter quelques chapitres à celui du docteur Alibert.

Répéter ce qui a déjà été dit au sujet des maladies de la peau serait au moins inutile, et avancer sur cette matière des opinions hasardées, est un écueil que je dois également éviter. Aussi me dispenserai-je d'entrer dans de longs détails théoriques étrangers à mon travail, dont le but prin-

cipal est de faire connaître le parti qu'on peut retirer des vapeurs, de tous les moyens de l'art le plus rationnel et le plus efficace, sans doute, qu'on puisse opposer aux affections cutanées ou plutôt aux lésions dont la plupart dépendent.

Dans une classification physiologique des maladies, le chapitre consacré à celles dont il s'agit serait un des plus courts, car la plupart, justement considérées comme symptomatiques, devront nécessairement figurer parmi les phlegmasies viscérales ou muqueuses, ou être placées dans les affections lymphatiques; mais les maladies de la peau sont, sans contredit, la classe la plus nombreuse dans le cadre nosologique que je ne puis me dispenser de suivre encore, sans toutefois m'astreindre à d'autres divisions qu'à celle qui m'a paru la plus naturelle.

On peut comprendre, sous la dénomination de *maladie de la peau*, non-seulement toutes les affections exanthématiques qui consistent en de véritables phlegmasies de cet organe, avec une éruption plus ou moins abondante, de forme et de caractère variés, mais encore toutes les altérations organiques du tissu cutané. Je les diviserai, pour me conformer à l'usage, suivant la marche qu'elles affectent, en aiguës et en chroniques.

MALADIES AIGUËS DE LA PEAU.

Elles sont en général de courte durée et constamment précédées et même accompagnées d'un mouvement fébrile. Je rangerai dans cet ordre la rougeole, la scarlatine, la petite vérole, l'érysipèle, l'érythème, la miliaire, l'urticaire, le pemphigus, et en général toutes les espèces renfermées dans le troisième et le quatrième ordre établis par l'anglais Bateman, et désignées sous les noms d'*exanthema* et de *bullæ*. Elles existent presque toutes sous l'influence d'une phlegmasie muqueuse.

Certaines irritations de l'enveloppe intérieure se réfléchissent sympathiquement sur la peau qui rougit, s'enflamme en divers points de sa surface, se couvre d'exanthèmes, de pustules, de vésicules, d'ampoules, de phlyctènes, de petits boutons saillans et rouges, de plaques violettes, roses ou pourprées. A mesure que la phlegmasie cutanée se développe, elle produit une puissante révulsion qui attire les fluides et les mouvemens organiques à la circonférence. Cette irritation sympathique agit donc comme le ferait l'application sur la peau des rubéfians et des vésicans, et avec bien plus d'énergie encore. L'irritation muqueuse diminue ou cesse quelquefois tout-à-fait, et la fièvre symptomatique qu'elle occa-

sionnait est alors entretenue par la surexcitation cutanée. Le plus souvent la maladie parcourt ses périodes avec régularité et promptitude; l'équilibre se rétablit, et les organes ne tardent point à reprendre l'exercice normal de leurs fonctions. Mais dans certaines espèces d'affections exanthématiques aiguës, soit par suite d'une direction vicieuse ou de la trop grande intensité de la phlegmasie cutanée, celle-ci réagit sympathiquement sur l'organe primitivement affecté, et rappelle l'irritation muqueuse qui devient à son tour pour celle de la peau, qui cesse dès-lors, un puissant révulsif. Voilà, je crois, comment on doit expliquer ce qu'on entendait par *répercussion* et qu'on nomme plus physiologiquement aujourd'hui *déplacement d'irritation*. Ce phénomène des plus fâcheux ne s'observe que trop souvent dans la variole et la rougeole : il est ordinairement mortel dans ces cas.

Toutes les maladies exanthématiques désignées sous le nom de *fièvres éruptives*, sont entravées ou arrêtées dans leur développement lorsque l'irritation bronchique, pulmonaire, gastrique ou intestinale est trop vive, ou lorsque quelque cause s'oppose à ce que l'effort excentrique puisse aisément s'effectuer. Alors l'art doit venir au secours de la nature pour favoriser le mouvement du dedans au dehors qui est le but de son travail. Si l'on se rappelle l'action expansive des bains de

vapeurs, on concevra sans doute de quel avantage ils doivent être pour remplir cette importante indication. Ils ne sont pas moins utiles lorsque l'éruption s'est effectuée pour modérer la trop grande intensité de la phlegmasie qui l'accompagne quelquefois, de même que les symptômes fébriles, et prévenir ainsi le déplacement de l'irritation.

Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsqu'on se propose de favoriser ou de produire le mouvement excentrique, on emploie les bains de vapeurs humides, tant soit peu stimulantes, telles que celles dégagées des substances aromatiques ou de la fleur de sureau, et à une température assez élevée pour augmenter légèrement l'irritabilité de la peau et appeler sur elle les fluides. Je préfère alors les bains de vapeurs à l'orientale, ou bien, lorsque le malade ne peut être transporté, les fumigations à domicile, d'après les procédés que j'ai indiqués, accompagnés ou suivis de légères frictions faites avec un tissu de coton ou une brosse très douce. On enveloppe ensuite le malade de linges chauds et on le place dans un autre lit où la transpiration excitée par la vapeur se prolonge quelquefois pendant plusieurs heures. On s'abstiendra de l'usage des boissons sudorifiques qui pourraient exciter trop vivement la muqueuse gastro-intestinale, et l'on préservera, autant que possible, le malade du contact de l'air.

Lorsqu'on a recours aux bains de vapeurs pour modérer la phlegmasie et l'intensité des phénomènes fébriles, ou pour prévenir le déplacement de l'irritation, alors la fumigation, qui ne peut s'administrer qu'à domicile, doit être simplement faite avec la vapeur de l'eau ou de quelque décoction émolliente et à une très douce chaleur. On peut, à la faveur d'un tuyau recourbé et terminé par une pomme d'arrosoir, diriger la vapeur sur les parties irritées ou les plus excitables, telles que la face, la poitrine, le ventre, etc. Il convient, après la fumigation, de recouvrir le malade de linges secs et échauffés, pour éponger l'eau dont le corps est humecté et qui résulte de la condensation de la vapeur à sa surface.

Souvent après les maladies éruptives aiguës, notamment la rougeole et la scarlatine, survient, naturellement ou par suite de quelque écart de régime, de l'impression de l'air, etc., un œdème ou sorte de bouffissure plus ou moins étendue. Cet état pathologique est toujours le résultat de l'atonie de la peau ou du défaut de réaction vitale des organes profonds qui n'ont point assez d'énergie pour pousser le mouvement excentrique jusqu'à la surface; alors les fluides, les matériaux de la transpiration, au lieu d'être portés au dehors, s'accumulent dans le tissu cellulaire sous-cutané, et déterminent quelquefois ces leucophlegmaties ou infiltrations générales ordinai-

rement mortelles. Pour parer ou remédier à ces accidens, dont je rapporterai quelques observations dans un autre chapitre, il n'est encore aucun remède sur l'action duquel on puisse mieux compter que sur les bains de vapeurs; mais, dans ce cas, il faut stimuler vivement la peau, afin de rétablir ses fonctions, et d'activer sympathiquement les organes profonds pour augmenter leur action expansive. Alors on aura recours aux vapeurs toniques excitantes, aux fumigations sèches de soufre, de succin, etc., administrées comme je l'indiquerai dans l'article consacré aux infiltrations séreuses.

Rougeole.

Ma fille, alors âgée de six ans, était depuis plusieurs jours dans un état de malaise inquiétant; elle éprouvait, dans la gorge et le long de la trachée, un picotement douloureux qui provoquait de fréquentes quintes de toux; elle était enchifrenée, éternuait souvent; la muqueuse pulmonaire paraissait être dans un état de surexcitation remarquable. L'estomac était sensible, l'enfant avait de fréquentes envies de vomir et une inappétence absolue. Elle éprouvait, en outre : frissons, froid habituel, faiblesse extrême; les traits de la face étaient singulièrement altérés et la peau sèche et rude au toucher. Le

premier bain de vapeurs humides aromatiques que je lui fis administrer la calma sensiblement; après le second, la peau devint plus chaude, presque moite, et tous les autres symptômes diminuèrent d'intensité; pendant l'action du troisième, la peau se couvrit de taches rouges, et dès le même jour, l'éruption d'une rougeole presque confluente eut lieu sans aucun trouble: elle parcourut ses périodes avec la plus grande régularité. Quelques jours après, pensant que mon fils, âgé de trois ans, pouvait bien aussi porter le germe de cette maladie, quoiqu'il n'éprouvât aucun malaise qui pût le faire présumer, je lui fis prendre quelques bains de vapeurs humides simples; bientôt la rougeole se manifesta et mes deux enfans guérirent avec beaucoup de facilité d'une maladie qui n'est pas toujours sans dangers.

M.lle D. de P***, âgée de douze ans, petite brune et d'une constitution irritable, était au deuxième jour d'une éruption rubéoleuse, qui paraissait marcher très régulièrement, lorsqu'elle eut l'imprudence de sortir de son lit, et, simplement entourée d'un couvre-pied, d'aller dans une chambre assez éloignée de la sienne, surprendre ses parens qui y étaient réunis. Quoique la saison fût assez chaude, elle ne put se garantir pendant ce trajet d'une impression de froid extrê-

mement vive. Elle éprouva bientôt : frisson, malaise général, douleurs de tête, constriction de poitrine, toux presque continuelle, anxiété, sensibilité épigastrique, nausées. Je la vis trois heures après. La malade n'avait pu se réchauffer, bien qu'on eût prit le soin de l'envelopper de linges chauds et d'augmenter le nombre de ses couvertures : elle avait de la difficulté de respirer; la peau était sèche, l'éruption presque entièrement effacée, le pouls petit et très précipité. Je lui fis de suite administrer un bain de vapeurs dégagées de la décoction de sureau, successivement élevé à environ 33 degrés de température, et dont je prolongeai l'action pendant près d'une heure et demie; le soulagement fut prompt, la peau se réchauffa et tous les symptômes diminuèrent. Après le bain, le pouls grand, plein, battait avec moins de vîtesse, et l'éruption était beaucoup plus apparente; l'agitation fébrile se manifesta de nouveau pendant la nuit; les phénomènes que la jeune malade avait éprouvés la veille reparurent, mais avec moins d'intensité. Le matin, je prescrivis un second bain de vapeurs qui procura un état de calme et de bien-être remarquable; après celui du soir, l'éruption était générale et vive. La maladie suivit dès-lors une marche très régulière, et au bout de quatre jours, le neuvième à dater de celui de l'invasion, M.lle D. de P*** était en pleine convalescence.

Scarlatine.

Cette éruption, constamment symptomatique, d'une irritation de la muqueuse qui tapisse les bronches ou le larynx, offre quelquefois cela de particulier, qu'elle ne diminue aucunement la phlegmasie idiopathique, et que chacune d'elles suit isolément sa marche comme deux maladies qui n'auraient ensemble aucune liaison, ce qui constitue la scarlatine angineuse. Je n'ai employé les vapeurs que dans un cas de cette espèce chez une jeune fille de huit ans, au quatrième jour de la maladie. Depuis le moment de l'invasion, cette enfant éprouvait une violente toux avec oppression, dyspnée, tension douloureuse des muscles du cou singulièrement augmentée par la déglutition; l'éruption était vive, la peau brûlante, l'agitation fébrile considérable. Je ne fus conduit à l'usage de ce moyen thérapeutique que par le refus absolu de la malade, de prendre aucune espèce de boisson, ainsi que par le peu de succès que j'obtins de l'application de douze sangsues sur la partie antérieure du cou, et moins dans l'intention de modifier la phlegmasie cutanée que pour calmer celle du larynx et des bronches. Je fis placer la petite malade sous l'arceau (*voyez la planche* III), de manière à ce qu'elle pût librement respirer la vapeur émolliente, à l'action

de laquelle je la laissai d'abord exposée pendant une demi-heure ; je fis répéter, le même jour, trois fumigations de ce genre, successivement plus prolongées. Le lendemain, les symptômes étaient singulièrement amendés. Le même moyen fut continué, et au bout de quelques jours, l'enfant était entièrement guérie. Dès qu'elle put être transportée sans danger, je lui fis administrer quelques bains de vapeurs sèches au succin, suivis de légères frictions sur toute la peau, afin de prévenir l'anasarque qui se manifeste si souvent à la suite de cette maladie.

Variole.

Grâce au bienfait de la vaccine, la petite vérole devient tous les jours plus rare ; on l'observe cependant encore, surtout parmi le peuple indigent, qui semble conduit par une sorte de fatalité à repousser tout ce qui peut lui être utile et améliorer sa condition. Cette maladie, quoique des plus graves, n'offre pas de nos jours, à beaucoup près, autant de dangers qu'à l'époque où, méconnaissant sa nature, on employait, dans l'intention de pousser le *virus* au dehors, des substances très excitantes qui augmentaient la phlegmasie gastro-entérique, exaspéraient les symptômes fébriles, entravaient la marche de l'éruption, et provoquaient si souvent ces *répercus-*

sions mortelles. Aujourd'hui, il ne s'agit que de calmer l'irritation muqueuse, de favoriser doucement l'expansion, de modérer la phlegmasie cutanée, c'est-à-dire de maintenir dans un juste équilibre, la peau du dehors avec celle du dedans, qui sont alternativement le siége et l'aboutissant des mouvemens organiques. La nature, aidée des boissons délayantes et des soins hygiéniques, suffit le plus souvent pour remplir ces diverses indications et conduire la maladie à une terminaison heureuse. Mais il arrive aussi quelquefois que ses efforts sont impuissans; elle réclame alors les secours de l'art, parmi lesquels on ne pourra se dispenser de placer honorablement les vapeurs, de tous les moyens les plus propres sans doute, 1.° à diminuer l'irritation gastrique; 2.° à provoquer l'effort excentrique, et conséquemment à favoriser l'éruption; 3.° à modérer, comme topique émollient, l'inflammation de la peau, l'action irritante et corrosive des pustules, ainsi que le prurit qu'elles excitent, et à prévenir ainsi les excoriations, les déchirures du derme, les marques, les cicatrices indélébiles qu'elles laissent après elles; 4.° enfin, dans le cas où l'on est fondé à craindre un déplacement d'irritation, à la fixer sur la peau par son action stimulante, ou, comme puissant révulsif des organes profonds, à la rappeler au dehors, si déjà la muqueuse gastro-intestinale en était devenue le siége.

Un enfant de sept ans, d'une assez forte constitution, mais dont la peau était brune et habituellement sèche, éprouvait, depuis quatre ou cinq jours : douleurs très vives dans l'estomac, dégoût, inappétence absolue, vomissement de tous les liquides qu'on le forçait à boire, lorsque je fus appelé à lui donner mes soins. Ce petit malade éprouvait, en outre, une lassitude extraordinaire, un malaise général, une anxiété remarquable. Je m'empressai de substituer à une infusion très chargée de sureau qu'on lui faisait prendre, une légère limonade adoucie avec le sirop de gomme, et de prescrire l'application de douze sangsues sur l'estomac : le soir, la douleur était moins vive, mais la boisson avait également été rejetée. Je fis recouvrir l'épigastre d'un cataplasme de riz et de fleurs de mauve, administrer des lavemens émolliens et pratiquer sur les jambes des fomentations synapisées. La nuit fut très agitée; le malade ne put dormir ni supporter le poids des cataplasmes. Le lendemain, sixième jour, fièvre violente, céphalalgie, vive agitation, déjection involontaire de matières jaunes écumeuses; nouvelle application de dix sangsues sur le bas-ventre, moutarde aux jambes, embrocation d'huile d'amandes douces, fomentations calmantes. Le soir, point d'amendement; potion tempérante. Pendant la nuit et le matin du septième jour, mouvemens convulsifs, délire, nou-

velles déjections provoquées par les lavemens. Le soir, après quelques heures d'intermission, même état que le matin; bain de vapeurs administré dans une balle d'osier recouverte et entourée de linges, et sous laquelle je fis placer et renouveler plusieurs fois, un vase rempli de décoction bouillante de sureau. Le malade, essuyé et mis au lit, se trouva beaucoup mieux; le délire et les mouvemens convulsifs cessèrent, la peau devint moite, le pouls était plein et moins accéléré, la boisson ne fut plus rejetée; nuit tranquille. Le matin du huitième jour, bain de vapeurs qui provoqua une transpiration assez abondante; deux autres furent administrés dans la journée; après celui du soir, la peau était animée dans toute sa surface : apparition sur tout le corps de petits boutons rouges. Le neuvième jour, éruption varioleuse confirmée; je fis cesser les bains de vapeurs. La maladie suivit sa marche avec beaucoup de régularité, et, au bout de quinze jours à dater de l'éruption, l'enfant était en pleine convalescence.

J'ai plusieurs fois employé les vapeurs dans les varioles, pour modérer la phlegmasie cutanée, l'irritation et le prurit extrême occasionné par les pustules. Dans ce cas, je dirige les vapeurs dégagées d'une décoction émolliente, au moyen d'un tuyau recourbé, sur une partie, ou succes-

sivement sur plusieurs, lorsque son action locale peut suffire, ou bien je place l'arceau sur le malade, et je fais pénétrer la vapeur de manière à ce que toute la peau puisse en éprouver le contact, mais à une température très modérée. Chez une jeune demoiselle atteinte d'une variole presque confluente, qui fut régulièrement soumise, matin et soir, pendant les deux premières périodes de l'éruption, à l'action de ce moyen, la bouffissure des traits de la face fut à peine sensible; l'occlusion des paupières n'eut pas lieu, non plus que la démangeaison extrême qui entraîne l'impérieux besoin de se gratter, de se déchirer la peau. Elle n'a pas conservé la plus légère trace de cette maladie.

Erysipèle.

Comme toutes les autres éruptions aiguës, l'érysipèle est ordinairement précédé de symptômes fébriles, communs aux surexcitations muqueuses ou viscérales, symptômes qui n'annoncent pas plus l'apparition de cet exanthème que celle de tout autre, et qui se manifestent également dans le cas où la lésion idiopathique ne détermine pas secondairement celle du tissu cutané. Il est conséquemment impossible de prévoir le développement de l'érysipèle, ce qui, au reste, ne modifierait en aucune manière les indications

thérapeutiques ; quelquefois, cependant, à la suite de quelques troubles généraux, de quelques révolutions morales, vives, l'érysipèle se déclare sans être précédé d'aucune agitation fébrile. On ne doit pas moins, dans ces cas, le considérer comme le résultat d'une sympathie pathologique exercée par l'estomac ou l'organe hépatique sur l'appareil tégumentaire.

D'après les principes qui ont été émis, et je crois suffisamment développés, on doit concevoir que les vapeurs peuvent souvent être utiles dans le traitement de l'érysipèle, soit qu'il occupe une étendue plus ou moins considérable, qu'il offre une surface lisse ou recouverte de petites bulles ou phlyctènes, dont le fluide qu'elles contiennent se dissipe après leur rupture, ou forme, en se concrétant par l'action de l'air, des croûtes jaunâtres qui tombent, disparaissent et se renouvellent; soit qu'une cuisson, un prurit plus ou moins incommode l'accompagne ; qu'il détermine ou non l'empâtement, l'infiltration du derme et du tissu cellulaire soujacent ; soit enfin qu'il suive ses périodes dans le point où il s'est d'abord manifesté, ou qu'il parcoure alternativement les différentes régions du corps. De plusieurs observations que j'ai recueillies, je me bornerai à citer la suivante, précédée de quelques mots sur une des variétés les plus communes de l'érysipèle.

Erysipèle pustuleux.

Cette variété n'offre pas des caractères qui puissent justifier la place qu'elle occupe dans la classification de M. Alibert ; il l'a mise au nombre des dartres phlycténoïdes, dont l'espèce entière me paraît elle-même fort étrangère aux affections herpétiques. L'érysipèle pustuleux se manifeste sur toutes les parties du corps, notamment autour du tronc, sous forme de ceinture, mais le plus souvent d'un seul côté, ce qui lui a fait donner le nom de zona ou zostèr, et, à cause de la démangeaison brûlante qui l'accompagne, ceux de feu sacré, de feu Saint-Antoine, feu persique, etc. Quoique toujours symptomatique, il existe souvent sans aucun trouble apparent des fonctions de l'appareil digestif ; il dure un temps illimité, quelquefois pendant plusieurs mois. L'érysipèle pustuleux cède le plus souvent, comme les autres variétés, à l'usage des boissons délayantes ou acidulées, des lotions calmantes et des soins hygiéniques ; mais il exige aussi parfois l'emploi de moyens plus actifs, dont les fumigations émollientes et sédatives doivent être placées parmi les plus rationnels et même les douches hydro-sulfurées qui, comme je l'ai dit ailleurs (voyez l'introduction, page 88), ont une action calmante et résolutive.

M. S***, âgé de cinquante-huit ans, très-irritable, était sujet à de fréquens retours d'érysipèle à la tête, aux membres ou sur le tronc, toutes les fois qu'il faisait quelque excès ou qu'il éprouvait quelques mouvemens de colère, ce qui lui arrivait souvent. Mais cette éruption se dissipait au bout de quelques jours, et ne laissait après elle d'autres traces qu'une légère desquammation de l'épiderme. Lorsque dans le courant de 1821, après un écart de régime, il éprouva, vers les lombes, une démangeaison vive, qui s'étendit bientôt sur tout le côté gauche, depuis la région hypogastrique, jusques au-dessus des fausses côtes; la peau rougit; de petites pustules se développèrent çà et là, et se multiplièrent au point qu'elles couvrirent, en peu de jours, toute la surface enflammée. Les premières bulles, pleines d'une sérosité presque limpide, se rompirent et se convertirent en petites croûtes jaunâtres, minces, qui tombaient, et bientôt étaient remplacées par d'autres vésicules. L'érysipèle se perpétuait ainsi depuis plus de six semaines, lorsque je vis le malade; il éprouvait une démangeaison intolérable et ne pouvait goûter un seul instant de repos; il était dans un état d'agitation perpétuelle, avait perdu l'appétit, le sommeil, et exprimait sa souffrance, en disant qu'il lui semblait qu'on lui déchirait perpétuellement le côté avec des ongles de fer rouge; il avait vainement em-

ployé tous les moyens imaginables : boissons délayantes, potions calmantes, purgation, évacuations sanguines, bains liquides, tout avait été jusqu'alors inutile.

Je disséminai d'abord, sur la surface irritée, vingt sangsues que je laissai saigner pendant plus d'une heure après qu'elles furent tombées, et le lendemain, je fis administrer un bain entier de vapeurs de mauve et de sureau; pendant son action, qui provoqua une transpiration assez abondante, le malade n'éprouva aucune douleur, mais elle se manifesta de nouveau quelques heures après. La nuit fut plus tranquille. Le bain du lendemain excita une sueur copieuse, suivie d'une douce moiteur, qui se prolongea une partie du jour; pendant ce temps, M. S*** éprouva le calme le plus parfait et dormit paisiblement; le prurit reparut encore, mais à un bien moindre degré. N'ayant pas obtenu d'autres résultats de l'emploi de six bains, j'eus recours aux vapeurs hydro-sulfurées, à une très douce température, et dirigées sous forme de douches sur le siége du mal. La surface irritée pâlit, les boutons s'affaissèrent, et au bout de huit jours de l'usage de ces moyens, M. S*** se trouva entièrement guéri.

Miliaire.

Lorsque l'éruption miliaire se développe, parcourt ses périodes et se dissipe avec l'irritation gastro-entérique qui l'a produite, il serait au moins superflu de diriger spécialement contre elle le moindre secours. Quelques lotions ou cataplasmes émolliens, pour calmer la démangeaison, souvent très vive, qui se manifeste, et l'usage intérieur des délayans appropriés à la lésion essentielle, suffisent ordinairement. Mais il arrive aussi, rarement il est vrai, que l'éruption a lieu sur une très grande surface, que la peau est vivement enflammée, que les vésicules sont très rapprochées et occasionnent un prurit brûlant, que le malade ne peut endurer; il arrive aussi parfois que l'irritation gastrique devient une phlegmasie intense, qui arrête ou modifie la marche de l'exanthème, qui occasionne une fièvre symptomatique très vive, irrite sympathiquement le cerveau, etc.; alors on conçoit aisément l'utilité des vapeurs qu'on doit administrer dans ce cas, d'après les mêmes principes et avec les mêmes précautions que dans les phlegmasies aiguës.

La miliaire persiste quelquefois très long-temps après la disparition de la fièvre et le rétablissement des fonctions gastriques, et résiste opiniâtrément à tous les moyens qu'on lui oppose; elle

se convertit alors en une sorte d'éruption papuleuse ou de petits boutons secs et rouges, ressemblant, au moins pour la forme et le prurit insupportable qu'ils provoquent, au prurigo formicans. Cette éruption se dissipe généralement au bout de quelques jours de l'usage des bains de vapeurs humides émollientes ou sédatives. Une affection de ce genre, observée chez un homme de quarante ans, très maigre et d'un tempérament bilieux, n'a cédé qu'à l'emploi continué, pendant quinze jours, des bains et des douches hydro-sulfurées.

Urticaire.

L'éruption ortiée fébrile est assez fréquente, et quoiqu'elle soit souvent accompagnée de céphalalgies, de douleurs épigastriques, de nausées, de vomissemens, de langueurs, d'anxiété, d'assoupissement, quelquefois même de syncope, elle n'est jamais très grave et se termine ordinairement au bout de huit jours. Un caractère propre à cette éruption de gros boutons durs, élevés, et quelquefois sans changement de couleur à la peau, c'est de diminuer, de se dissiper tout-à-fait, pour se manifester de nouveau, et disparaître encore dans un très court espace de temps, souvent plusieurs fois dans un jour. Les phénomènes généraux qui décèlent la lésion

de l'estomac, éprouvent la même vicissitude, mais en sens inverse, c'est-à-dire qu'ils se manifestent avec plus d'intensité lorsque l'éruption cesse et *vice versâ*. Il y a des personnes très sujettes à cette maladie, que l'ingestion de certains alimens détermine subitement sans aucun symptôme précurseur.

La première, ou l'urticaire fébrile, rentre, pour le traitement fumigatoire, dans ce que j'ai dit de la précédente; l'autre espèce, qui présente une foule de variétés, est moins grave encore, mais elle ne laisse pas quelquefois d'être très incommode; si elle résiste aux soins hygiéniques de régime et de propreté, elle cédera aisément à l'usage de quelques bains de vapeurs.

Erythème.

Cette maladie, dont M. Alibert a fait un genre particulier de dartres, me paraît devoir être plus convenablement placée parmi les exanthèmes aigus dont elle offre tous les caractères; seulement elle ne se termine pas toujours aussi promptement, se développe souvent sans être précédée de phénomènes généraux appréciables, et l'irritation gastrique à laquelle elle paraît être liée n'est pas toujours facile à reconnaître. L'érythème attaque plus particulièrement les personnes d'un tempérament sanguin et nerveux, d'une

constitution irritable; il est très sujet à récidive, et les révolutions morales en sont les causes les plus fréquentes. Souvent les plaques qui le constituent sont roses, lisses et luisantes, disséminées ou confluentes sur une partie plus ou moins étendue, et au milieu desquelles se remarquent quelquefois de petites portions de tégumens parfaitement saines; d'autres fois ce sont des taches arrondies, plus ou moins rugeuses et foncées, ressemblant pour la forme et la couleur à ce qu'on appelle *taches de vin*. Tantôt ce sont des élevures parsemées de petites éminences papuleuses, molles, indolentes, ou accompagnées d'un sentiment d'ardeur ou d'un prurit plus ou moins vif; ou bien ce sont des rougeurs éphémères occupant une étendue considérable, ou un espace très circonscrit avec ou sans éruption miliaire, comme celles déterminées par l'action d'un agent extérieur, la malpropreté, les grandes chaleurs de l'été, etc. J'en rapporterai deux observations qui me paraissent offrir quelque intérêt.

Une jeune dame, blonde, d'un tempérament sanguin et d'une grande susceptibilité nerveuse, éprouva, à la suite d'une vive contrariété, une éruption de taches presque rouges, de forme et de grandeur variées, d'abord sur le cou et la poitrine, puis sur les bras et autour du tronc. Ces plaques, qui offraient dans leur milieu une

élevure dure et blanchâtre, ressemblant à des piqûres de cousins, se réunissaient en larges taches de couleur marbrée, d'un aspect assez singulier. Elles faisaient éprouver à la malade une sensation moins douloureuse qu'incommode. Cette éruption existait déjà depuis plusieurs semaines lorsque je fus consulté, et faisait tous les jours de sensibles progrès; les petites tumeurs s'élevaient davantage, et le fond rouge prenait une couleur plus foncée. La peau, dans ces points, était luisante, tendue et comme engorgée, terne dans ses parties saines, et sèche dans toute sa surface. La malade avait peu d'appétit et la langue légèrement muqueuse; elle éprouvait une lassitude extraordinaire, dormait très peu, d'un sommeil léger et fréquemment interrompu. Je lui conseillai l'usage de quelques bains de vapeurs émollientes qui provoquèrent une abondante transpiration; au troisième, la peau, habituellement moite, douce au toucher, ridée et flétrie dans les parties qui avaient été le siége de l'irritation, commençait à reprendre sa teinte naturelle; les petites tumeurs diminuèrent progressivement de volume, et au bout de huit jours cette éruption était totalement dissipée.

M. F***, âgé d'environ quarante-six ans, très vif, et habituellement livré à de fortes contentions d'esprit, après quelques jours d'un tra-

vail forcé, vit se développer assez promptement sur le dos de la main gauche et l'avant-bras du même côté, d'assez larges plaques rouges qui se réunirent et prirent bientôt une teinte violette. Comme il était sujet à cette éruption qui ne se manifestait pas toujours dans le même point, il se mit à l'usage des boissons délayantes, prit du petit-lait, des bains de pieds, quelques bains liquides généraux, fit des lotions calmantes, suivit un régime adoucissant et suspendit ses travaux; traitement très rationnel et qu'il employait ordinairement dans ces cas. Mais après trois semaines, la maladie, qui se dissipait constamment au bout de douze à quinze jours, avait acquis beaucoup d'intensité. Je fus consulté à cette époque. L'éruption s'étendait depuis les premières phalanges jusque près du coude; elle était légèrement élevée, d'une couleur presque lie de vin, et accompagnée d'une grande démangeaison que le malade avait beaucoup de peine à ne pas satisfaire; la surface était rugeuse, molle, et offrait plusieurs îles de tégumens sains. Je fis appliquer tout au tour quelques sangsues, et, dans le milieu, sur les places où la peau était encore intacte. Ce dégorgement sanguin n'apporta qu'un très léger amendement. Les lotions calmantes, astringentes et opiacées avaient été inutilement faites. Je conseillai au malade d'abord comme préparatoires, deux bains entiers de va-

peurs, puis les douches hydro-sulfurées dirigées sur le siége du mal; elles changèrent promptement l'aspect de l'éruption, au point que dès la seconde l'exanthème était moins élevé, moins rugueux, et beaucoup plus pâle, et qu'après dix jours de traitement il avait entièrement disparu.

Pemphigus.

Le pemphigus qui est beaucoup plus fréquent qu'on ne croit, au moins à Lyon, et qu'aucun auteur n'a classé d'une manière satisfaisante, consiste en une éruption de bulles ou ampoules grosses comme des pois, des fèves, et même quelquefois comme des petites noix, formées par le soulèvement de l'épiderme, et renfermant une sérosité presque transparente. Ces espèces de poches se rompent, le fluide se concrète sous forme de croûtes épaisses qui tombent bientôt remplacées par d'autres cloches de même nature, ou bien cette matière s'écoule et laisse apercevoir à nu le derme qui est irrité, rouge, et se convertit en un ulcère très superficiel, qui se cicatrise pour devenir encore le siége d'autres vésicules. Après la rupture de ces bulles, l'épiderme se colle sur la petite excoriation, se dessèche et tombe en desquammation, mais le plus souvent il en reste séparé, se durcit, se dessèche, devient semblable à du parchemin, et forme des

espèces de nids d'hirondelles qui donnent au malade, surtout lorsque l'éruption est générale, l'aspect le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer.

Le pemphigus peut indistinctement affecter toutes les parties du corps; il se fixe sur une plus ou moins grande étendue de la peau, envahit à la fois ou en parcourt alternativement toute la surface. Cette éruption n'attaque pas seulement l'appareil tégumentaire, elle se développe aussi quelquefois sur la muqueuse gastro-pulmonaire. La différence la plus essentielle du pemphigus est celle relative à sa marche qui peut être aiguë ou chronique, c'est-à-dire que les organes intérieurs, siége de l'état morbide dont cette éruption dépend, en même temps qu'ils dirigent leurs efforts à la périphérie, excitent sympathiquement l'irritabilité de l'appareil circulatoire, et provoque la fièvre symptomatique qui rend la terminaison de la maladie et plus facile et plus prompte, et constitue dans tous les cas l'état aigu, ou bien ils établissent directement leurs rapports sur la peau sans la médiation du cœur; alors les mouvemens sont plus lents, la maladie est chronique.

Dans le pemphigus aigu, dont Bateman révoque l'existence en doute, outre l'agitation fébrile, la base des ampoules est entourée d'un petit cercle rouge, et même quelquefois toute la peau sur laquelle elles se développent, offre une

teinte rose assez marquée. J'en ai observé deux exemples, dans l'un desquels j'ai employé les vapeurs avec un avantage incontestable. Mais le traitement fumigatoire ne sera absolument nécessaire et ne pourra être dirigé avec méthode que dans le pemphigus chronique dont je parlerai bientôt.

Il est encore un certain nombre d'exanthèmes aigus, tels que le pourpre, la rougeole, la variole, etc., et une foule d'autres espèces indéterminées dont je n'ai pas cru devoir m'occuper ici spécialement, et auxquelles j'ai souvent opposé les vapeurs avec succès.

J'ai dit que la fièvre symptomatique rend constamment la marche de l'irritation qui la détermine et plus facile et plus prompte, et qu'elle constitue essentiellement l'état aigu qui ne diffère de l'état chronique que parce que dans ce dernier, l'organe doit, par l'effort conservateur, correspondre directement avec celui sur lequel cet effort doit aboutir, et que dans le premier, le mouvement, quoique plus actif, ne se fait que par réflexion, ou par la médiation de l'appareil circulatoire. Cette surexcitation sympathique du cœur active singulièrement l'action organique, mais lorsqu'elle est trop intense, elle opère une sorte de révulsion, l'appareil circula-

toire devient l'aboutissement des mouvemens de l'organe malade, le point de départ de nouvelles sympathies, de nouveaux rapports, et le trouble de toutes les fonctions se manifeste. Mais ces phénomènes deviennent d'autant plus rares que la médecine physiologique se propage davantage.

Puisque je me suis laissé entraîner à un sujet qui aurait dû être traité avec quelques détails dans les considérations générales, ou dans le chapitre consacré aux fièvres, et sur lequel son importance m'obligera de revenir un jour, je ne finirai point cette digression sans appeler l'attention sur la différence qui existe entre la fièvre symptomatique occasionnée par une lésion vitale ou de tissu, primitive ou idiopathique, et celle qui est occasionnée par une altération organique, ou une affection secondaire. On pourrait nommer la première conservatrice, au moins quant au but pour lequel la nature la provoque, et la deuxième morbide, parce que ses résultats sont toujours plus ou moins funestes. C'est dans cette dernière classe que devraient être placées les fièvres dites de résorption, les fièvres hectiques, lentes nerveuses, etc.

MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU.

Les exanthèmes chroniques, constituent cette classe nombreuse d'affections variées, presque toujours si opiniâtre et qu'on désigne plus particuliè-

rement sous le nom de maladies de la peau. Il me suffira, pour donner une idée des formes extérieures sous lesquelles elles se présentent, de rapporter ici quelques traits du tableau plein d'énergie et de vérité qu'en a tracé M. Alibert. « La plus inconcevable variété, dit-il, se montre dans les dégradations de tout genre dont nos tégumens sont susceptibles : tantôt c'est l'épiderme seul qui s'altère, se résout en une substance farineuse, ou se détache en petites exfoliations furfuracées, semblables aux lichens ou aux mousses parasites qui souillent l'écorce des vieux chênes; tantôt ce sont des lames écailleuses plus ou moins étendues, plus ou moins épaisses, plus ou moins dures, plus ou moins régulières; tantôt cette membrane est parsemée d'éruptions pustuleuses, miliaires ou perlées, vésiculeuses ou phlycténoïdes; quelquefois c'est simplement le système dermoïde qui se décolore sans s'élever au-dessus de son niveau, et qui nous montre tour-à-tour des taches rouges, brunes, noires, jaunes, livides, ou d'une nuance verdâtre comme la chair des cadavres en putréfaction; d'autres fois aussi la peau se déprime dans certains endroits de sa surface et présente des excavations profondes; mais plus souvent les maladies cutanées laissent transsuder une matière ichoreuse ou purulente qui se concrète en une masse croûteuse, pour tomber, renaître et pour tomber encore. Ces croûtes, dont la figure variée

à l'infini, représentent des cercles, des losanges, des prysmes, des cilindres, des tubercules ou des mamelons proéminens qui simulent les sucs lapidifiques cristallisés; on en voit qui s'étendent et s'arrondissent en cônes relevés par des bords affreux, ou qui rampent comme les serpens en lignes sinueuses et longitudinales, etc., etc. »

« Si l'on examine maintenant, sous d'autres points de vue, la série innombrable des affections dont le système dermoïde est la proie, quelle diversité dans le génie particulier de leur marche, dans le caractère propre de leurs phénomènes, dans le type de leurs paroxismes, dans la durée de leurs phases, dans le mode de leur invasion et dans celui de leur issue ! » (Précis théorique et pratique des maladies de la peau, avant-propos.)

Du temps d'Hippocrate, les maladies de la peau devaient être bien moins fréquentes qu'elles le sont devenues depuis, car le père de la médecine, qui a signalé avec la plus scrupuleuse attention toutes les lésions qu'il observait, n'a décrit qu'un très petit nombre d'affections cutanées dont plusieurs même n'existent plus de nos jours, au moins dans nos climats, et encore regardait-il celles qui n'étaient pas manifestement symptomatiques comme des phénomènes rares. La prodigieuse multitude de dégénérations, d'altérations organiques, de lésions vitales, de l'en-

veloppe extérieure, qui étonne et fatigue aujourd'hui les regards, serait-elle due à la corruption des hommes, à leurs déréglemens, à leurs habitudes sociales ? on est tenté de le croire quand on parcourt les auteurs qui ont traité des maladies de la peau, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle; car du milieu du quinzième siècle, époque de l'introduction de la siphilis en Europe, les affections cutanées se sont prodigieusement multipliées.

Les maladies chroniques de la peau comme celles qui sont accompagnées de phénomènes fébriles peuvent être liées à une affection profonde dont elles dépendent. Quelquefois elles persistent après la disparition de la cause ou de l'irritation primitive qui leur a donné naissance, mais il en est aussi dont on n'a pu jusqu'à ce jour prouver la coexistence ou la liaison avec d'autres lésions que celle du tissu cutané, celles-là sont réputées primitives ou idiopathiques.

Les exanthèmes chroniques déterminent quelquefois sur la peau une vive irritation qui se réfléchit sympathiquement sur le système circulatoire et provoque une réaction fébrile toujours avantageuse. L'affection cutanée marche alors avec beaucoup plus d'activité et guérit souvent avec une promptitude extraordinaire. Mais lorsqu'un autre tissu élémentaire, un appareil d'organe ou un viscère quelconque, devient, au lieu

du cœur, l'aboutissant de cette sympathie ou le siége de cette irritation secondaire, alors une série de lésions, de symptômes graves se développent, tels que : la surexcitation du système lymphatique, l'engorgement des glandes, la tuméfaction du foie, de la rate, les douleurs abdominales, les phlegmasies de la muqueuse gastro-pulmonaire, les tubercules du mésentère ou du poumon, les infiltrations, les indurations viscérales, etc.; la fièvre survient, mais ici elle n'est que le résultat sympathique d'une irritation réfléchie, contre laquelle la nature épuise en vain ses derniers efforts, n'ayant plus assez d'énergie pour diriger ses mouvemens au dehors contre la cause du mal. On peut admettre en principe ou comme résultat constant de l'expérience, que les irritations qui se propagent du dehors au dedans sont le plus souvent funestes.

Je ne parlerai pas des causes des maladies de la peau, au nombre desquelles on peut placer au premier rang l'action des agens extérieurs sur cet organe, les suppressions subites de la transpiration, les impressions froides, etc. Soit que ces causes agissent directement sur l'enveloppe extérieure qui en reçoit une impression immédiate, ou que leur action primitive ait lieu sur quelque organe profond, et que la peau ne soit que secondairement affectée, ces lésions diverses offrent aussi une multitude de différences dont il est inu-

tile de m'occuper. Il me suffira de dire qu'on a fait de chacune des modifications dont la peau est susceptible, autant de genres particuliers de maladies; de-là, la teigne, la lèpre, les éphélides, les dartres, etc., qu'on a subdivisées en espèces et en variétés. Toutes, et surtout les dernières, en offrent un grand nombre qu'il serait impossible de signaler, aussi pour cela a-t-on été obligé de grouper ensemble celles qui offrent quelque ressemblance entre elles.

Joseph Frank, dans le voyage médical qu'il fit en France et en Angleterre en 1807, visita les principaux établissemens de Paris, et notamment l'hôpital St-Louis. Le médecin en chef de cet hospice, lui montra les superbes gravures qui représentent, avec autant de naturel que de précision, toutes ces dégoûtantes infirmités et l'ordre admirable dans lequel il les a classées. « Cela est beau, dit le célèbre voyageur, mais les guérissez-vous mieux? » — Non, répond ingénument le professeur Alibert.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, celles de la peau sont les plus rebelles; elles résistent souvent aux remèdes les plus énergiques, aux traitemens les mieux combinés, aux méthodes les plus rationnelles, et même quelquefois à celle par les vapeurs, qui est sans contredit la plus efficace qu'on puisse leur opposer.

Dès la plus haute antiquité, on employait,

dans le traitement des maladies de la peau, les parfums simples, qui n'étaient autre chose que la vapeur résultant de la combustion de différentes substances odorantes et particulièrement des gommes résines. A ces parfums on ajoutait quelquefois le cinabre, et alors on les désignait sous le nom de composés; ceux-ci étaient particulièrement réservés pour les affections les plus graves, telles que certaines espèces de dartres, l'éléphantiasis, et la lèpre qu'on n'observe presque plus de nos jours.

Le soufre, dont on connaissait depuis longtemps l'action spécifique sur les affections cutanées, n'était employé qu'à l'intérieur et conséquemment avec peu de succès, ou bien en frictions, mais uni à des corps gras qui en altéraient toujours les effets et en rendaient l'application plus ou moins difficile. J.-P. Frank est le premier qui ait eu l'heureuse idée de l'employer en vapeurs, mais les inconvéniens attachés alors à l'administration de ce précieux remède sous cette forme, ne lui ont pas permis d'en retirer tous les résultats qu'il devait en attendre. Ce n'est qu'en 1815, époque à laquelle on est parvenu à construire des appareils plus réguliers et conséquemment d'un usage plus commode et moins dangereux que ceux de Glauber et de Lallouette, que date l'emploi méthodique des fumigations sulfureuses, dont, au moyen de mes appareils

perfectionnés, on obtient aujourd'hui les plus grands avantages.

Personne ne conteste leur efficacité dans le traitement des maladies de la peau, et je puis, sans crainte de me compromettre, répondre affirmativement à celui qui, visitant mon établissement, m'adresserait la même question que Joseph Frank au docteur Alibert, qu'on guérit mieux les maladies de la peau depuis qu'on leur oppose le traitement fumigatoire.

Les dartres, par exemple, deviennent tous les jours infiniment plus rares à Paris, depuis qu'on y fait généralement usage de ce moyen thérapeutique, qui, ne fût-il applicable qu'à ce genre de maladies, n'en serait pas moins une des plus intéressantes découvertes de nos temps modernes. Plusieurs espèces qui ont opiniâtrément résisté aux traitemens les plus rationnels, cèdent avec plus ou moins de facilité à l'emploi des bains de vapeurs. Mais on obtiendrait plus de succès encore si l'on apportait plus d'attention à approprier le genre de vapeur, sa composition, sa température, la durée de son action, à l'espèce d'affection qu'on a à combattre et aux circonstances individuelles dans lesquelles le malade se trouve.

Les vapeurs soufrées ou hydro-sulfurées sont particulièrement appropriées aux affections herpétiques ou dartreuses. Quelquefois, et avec ap-

parence de succès, j'ai dirigé contre les plus rebelles les vapeurs arsenicales; j'emploie alors l'oxide d'arsenic à la dose de cinq grains par fumigation et vaporisé en plusieurs fois. Mais je n'ai point encore recueilli sur l'action de ce genre de vapeur un assez grand nombre d'observations pour pouvoir en apprécier au juste l'action ou soumettre son administration à des règles précises.

Nous faisons presque constamment administrer les premières fumigations humides, et à une certaine température, afin de déterminer le mouvement expansif ou du dedans au dehors, et, dans certaines espèces de dartres, pour ramollir les croûtes, en favoriser la chute, assouplir, détendre, calmer la peau. Quelquefois on les continue pendant tout le traitement que nous faisons terminer le plus souvent par l'usage des vapeurs sèches, qui ont une action plus vive, plus énergique, et que l'on doit toujours préférer lorsqu'on a l'intention de stimuler la peau ou de provoquer une sueur abondante. Souvent on les emploie alternativement ou simultanément avec les douches de vapeurs aromatiques, sédatives ou hydro-sulfurées, qui agissent plus directement sur la partie affectée, surtout sur la fin du traitement, lorsque la maladie s'est en quelque sorte localisée, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est plus dépendante d'une affection générale ou liée à l'état particulier de quelque organe profond.

L'emploi des moyens auxiliaires dans le traitement des dartres, ajoute quelquefois beaucoup à l'action des vapeurs. C'est ainsi qu'on retire de bons effets, suivant les cas, des applications émollientes ou opiacées, des lotions calmantes, toniques, résolutives, des émissions sanguines locales ou générales, et même de quelques remèdes internes, etc.

Il est impossible de déterminer, même approximativement, le nombre de fumigations à employer dans chaque cas; on sent que cela doit être subordonné à des circonstances qu'on ne peut prévoir; quelquefois un très petit nombre suffit. On peut établir en règle générale que ce moyen sera sans effet, et qu'on peut l'abandonner, si, après vingt à trente jours de son usage régulier, on n'en obtient aucun amendement.

DARTRES.

Je crois devoir restreindre le nom de dartres aux seules inflammations cutanées chroniques, avec éruption de petites pustules, vésicules, ou boutons laissant échapper un fluide qui s'écoule sur la peau, l'irrite, l'enflamme, la corrode, ou se concrète à sa surface sous forme de squammes plus ou moins larges, de croûtes plus ou moins épaisses et dures, toujours précédées et accompagnées d'une démangeaison, d'un prurit

plus ou moins vif, et suivies de la desquammation de l'épiderme.

Ces affections ne se bornent point à la peau; des observations qu'on ne peut révoquer en doute en ont constaté l'existence sur tous les points des membranes muqueuses, et particulièrement sur celles des yeux, du nez, du vagin, de l'urètre et de la vessie.

La méthode fumigatoire est applicable à tous les temps et à toutes les espèces de dartres. Par les guérisons fortuites qu'elle opère quelquefois de dartres anciennes et rebelles, en déterminant une réaction fébrile ou un exhantème aigu, il semble que la nature ait eu le dessein de nous indiquer que le meilleur moyen à mettre en usage, c'est de favoriser ou de provoquer le mouvement expansif, et pour cela quel moyen plus avantageux que les bains de vapeurs! Je me rappelle, entre une foule d'exemples de ce genre, celui d'une femme âgée, affectée de dartres croûteuses sèches, contre lesquelles avaient échoué les moyens réputés les plus efficaces, ainsi que les eaux de Barèges prises à diverses époques, et qui guérit complétement après avoir fait usage de six bains de vapeurs sulfureuses; et celui de M. B***, qui fait le sujet de la dix-septième observation consignée dans mon Essai sur l'atmidiatrique, chez lequel la seconde fumigation humide soufrée détermina une irritation sur toute

la peau et des sueurs excessives. A la troisième, il se manifesta de larges plaques rouges sur les membres inférieurs, un léger engorgement de jambes, et quelques phénomènes fébriles, ce qui effraya tellement le malade que, malgré tout ce que je pus lui dire, il en cessa l'usage. Bientôt ces symptômes se dissipèrent et les dartres squammeuses centrifuges, fixées depuis nombre d'années sur différentes parties du corps et notamment sur les cuisses et le cuir chevelu, se dissipèrent sans retour. Les vapeurs, dans les cas de ce genre, n'agissent qu'en appelant à la circonférence les forces de la nature qui semble n'attendre que ce secours pour diriger sur la peau les mouvemens organiques.

Les dartres, dont on peut rapporter le nombre prodigieux de variétés à sept espèces différentes, exigent toutes l'emploi des vapeurs, mais elles ne cèdent pas avec la même facilité à leur usage. Les pustuleuses, qui se manifestent sous la forme de petits boutons rouges plus ou moins gros qui se dépriment, s'ulcèrent bientôt et desquels découle un fluide très âcre, résistent rarement à l'action suffisamment prolongée des fumigations alternées ou concurremment employées avec les vapeurs sédatives ou émollientes. La couperose ou feu au visage, qui est une variété de cette espèce de dartres et qui est une des maladies les plus difficiles à guérir par les moyens ordinaires,

cède le plus souvent à l'uage des bains de vapeurs hydro-sulfurées. Quoique les dartres farineuses ou furfuracées ne soient pas toujours les plus simples, dix ou douze fumigations sulfureuses humides suffisent en général pour les guérir. Les squammeuses, qui consistent en des croûtes plates sous formes d'écailles feuilletées, sont plus tenaces; la démangeaison insupportable qu'elles déterminent souvent est efficaeement combattue par la vapeur de sureau, unie aux fumigations soufrées, dont il faut prolonger plus long-temps l'usage que pour les premières. Les dartres croûteuses ou crustacées sèches, qui offrent des eroûtes plus ou moins épaisses d'un jaune verdâtre, résultant d'une exsudation quelquefois très abondante qui se concrète et se dessèehe par l'aetion de l'air, tombent et se renouvellent sans cesse, sont les plus rebelles de toutes et résistent souvent à l'usage même très prolongé des vapeurs qu'on oppose avec beaucoup plus de succès aux dartres croûteuses humides. Les rongeantes paraissent eontre-indiquer l'emploi des fumigations soufrées. Il faut se borner, dans ees cas, à stimuler légèrement la peau, à aetiver ses fonetions par l'usage des bains de vapeurs à l'orientale ou par eneaissement; puis, au moyen de la douche, on détermine sur le siége du mal une vive exeitation qui en change le mode de vitalité ou la désorganise tout-à-fait si on le juge néeessaire. Les

quatre premières espèces réclament aussi fréquemment l'usage des douches de vapeurs, surtout si l'éruption est circonscrite, mais à une douce température.

Une circonstance qu'il est utile de noter, c'est que certaines dartres s'augmentent ou se multiplient après les premières fumigations et même quelquefois pendant une quinzaine de jours, pour diminuer ensuite et disparaître entièrement. Souvent il est prudent, pour en prévenir le retour, de continuer encore quelque temps le traitement, quoiqu'il ne reste pas le moindre vestige de la maladie pour laquelle on en a fait usage. Cette observation est applicable à presque tous les exanthèmes chroniques.

L'âge, le tempérament, la constitution du malade, ses habitudes, ainsi que les complications variées soit avec la siphilis, le scrofule, etc., dont les dartres sont susceptibles, nécessitent, dans l'emploi des vapeurs, une foule de modifications que le médecin instruit saura apprécier et dont il tiendra compte sans qu'il soit utile de les lui rappeler ici.

Dartres pustuleuses.

L'éruption pustuleuse, qui constitue la cinquième espèce de dartres de M. Alibert, renferme plusieurs variétés qui diffèrent essentiellement

des affections herpétiques, et figureraient peut-être mieux parmi les exanthèmes aigus, comme par exemple certaines couperoses qui consistent en une sorte d'érythème permanent de la face, en des stries rougeâtres de la peau du visage, surtout des pommettes et des ailes du nez; en des taches ou macules roses plus ou moins multipliées, sans élevures sensibles, ou offrant dans leur centre des boutons isolés, quelquefois réunis en groupes, dont le sommet dur est plus foncé que la base sur laquelle ils reposent; en de petites rougeurs disséminées sur le front, les joues et le menton, avec chaleur, douleur, etc., et qui souvent passent avec autant de promptitude que le trouble organique qui les a occasionnées. Néanmoins, comme elles reconnaissent en général les mêmes causes et qu'elles dégénèrent souvent en de véritables dartres, on est, jusqu'à un certain point, fondé à ne pas les séparer de ce genre d'affection.

Personne n'a mieux observé et plus exactement décrit la dartre pustuleuse que le médecin en chef de l'hospice St-Louis; aucun auteur n'en a aussi bien étudié la nature, reconnu les causes, distingué les espèces et dirigé le traitement. Son ouvrage, sous ce rapport, ne laisserait rien à désirer si l'on n'y trouvait trop souvent les mots de *virus*, *d'humeurs dartreuses*, *de vices herpétiques*, *etc.*; mais ces expressions désignent plutôt l'époque à laquelle il a écrit que la doctrine

de l'auteur, et font seulement désirer une nouvelle édition du Précis théorique et pratique des maladies de la peau.

La dartre pustuleuse se manifeste surtout chez les personnes d'un tempérament sanguin nerveux, d'une constitution irritable, et notamment chez celles qui ont une disposition aux irritations gastro-entériques; l'époque de la puberté, particulièrement chez les filles, la cessation des menstrues, des hémorrhoïdes, d'un écoulement habituel, etc., influent singulièrement sur son développement toujours lié à quelque état pathologique des organes profonds. Elle se développe sur toutes les parties du corps, mais c'est sur la peau qu'elle fixe le plus souvent son siége.

Le traitement fumigatoire qu'il convient d'opposer à la dartre pustuleuse, et les nombreux caractères qui lui sont communs avec les affections aiguës de la peau, auraient peut-être suffisamment justifié l'intention que j'avais de les placer dans l'ordre précédent. En effet, il convient dans presque tous les cas de faire précéder l'emploi des vapeurs émollientes, sédatives ou résolutives dont elles réclament l'usage, de l'application des sangsues sur le siége du mal, et même quelquefois de saignées générales, et de prescrire l'usage des boissons délayantes, des calmans, etc.

M. F***, commis-voyageur, d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, avait vu se former sur ses jambes et sans causes apparentes, des plaques rouges offrant dans leur centre de petites pustules plus foncées, dont le sommet devenait jaunâtre, transparent, se rompait et se convertissait en une petite croûte mince, dont la chute était suivie de la desquammation de l'épiderme, et la peau reprenait bientôt sa teinte et son aspect naturels. Ces pustules isolées étaient disséminées en plus ou moins grand nombre sur chaque jambe, plus rapprochées dans certains endroits, surtout près des malléoles, et se succédaient ainsi sans interruption depuis près de quatre ans. Lorsque je vis le malade, dans le printemps de 1822, ses deux jambes, et notamment la gauche, étaient sensiblement engorgées ; la peau était rouge, dans un état érysipélateux et recouverte d'une éruption de boutons pustuleux très rapprochés dans certains endroits, dont les uns commençaient à se développer, d'autres étaient rouges et saillans, certains déjà surmontés d'une vésicule jaunâtre, plusieurs recouverts d'une squamme légère; mais il découlait du plus grand nombre un fluide abondant qui imprégnait deux ou trois fois par jour plusieurs doubles de linges. La démangeaison était intolérable et le privait presque totalement du sommeil. Cette maladie avait constamment ré-

sisté à tous les traitemens qu'on avait dirigés contre elle et semblait même s'exaspérer sous l'influenee de celui qu'il employait alors. Il consistait dans l'emploi de prétendus dépuratifs, de la déeoction de bardane, de patienee, de salsepareille, des purgatifs, etc.

Comme il me paraissait essentiel que M. F*** suivît un régime convenable à son état, et que je ne pouvais guère compter sur son exaetitude à observer soigneusement les règles de l'hygiène, je l'engageai à se fixer à demeure dans mon établissement où il fut d'abord soumis à l'usage du petit-lait, des boissons délayantes et mueilagineuses. Le lendemain, je lui fis pratiquer une petite saignée du bras, puis je fis mordre douze sangsues sur chaque jambe. On lui administra, le soir du troisième jour, un bain à l'orientale de vapeurs émollientes et sédatives, après lequel il dormit paisiblement pendant plusieurs heures. Le même moyen fut répété deux fois le jour suivant, puis je passai à l'usage des bains par encaissement de vapeurs calmantes de têtes de pavots et de tilleul. Au bout de huit jours, la rougeur était beaucoup moins vive et la démangeaison avait presque entièrement cessé, mais l'écoulement était eneore très abondant. J'employai alors les vapeurs hydro-sulfurées dirigées sur les jambes, sous forme de douches alternées avee les bains de vapeurs résolutives de sureau

et de roses pâles. La rougeur et l'écoulement diminuèrent progressivement; ce dernier n'était point encore tout-à-fait tari que l'engorgement qui persistait encore me détermina à employer quelques bains de vapeurs sèches de succin qui eurent le résultat le plus avantageux, et après trois semaines de traitement pendant lequel j'ai souvent fait administrer deux fumigations par jour, M. F*** est sorti de mon établissement dans l'état de santé le plus parfait.

Couperose.

Une jeune dame brune, maigre, très irritable et sujette à de fréquentes indigestions, avait habituellement les joues et les ailes du nez recouvertes de plaques rouges, élevées et surmontées, dans leur centre, de petits boutons qui s'abcédaient très rarement, mais étaient accompagnés d'un sentiment d'ardeur, de cuisson, très violent. Cette affection contre laquelle elle avait vainement employé toutes les ressources ordinaires de la médecine et tous les cosmétiques imaginables, a cédé à l'emploi de quelques bains de vapeurs et surtout des douches hydro-sulfurées dirigées sur la face. La couperose qui se développe de temps en temps sous l'influence des irritations gastriques dont cette dame est fréquemment atteinte, ou lorsqu'elle éprouve de grandes contra-

riétés ou quelques révolutions morales, ne résiste pas à l'usage de quelques douches auquel la malade ne tarde point à se soumettre, et constamment avec le même succès.

M.me E***, d'une très jolie figure, âgée de vingt-deux ans, maigre et d'une constitution délicate, éprouva, à la suite de grands chagrins et d'un allaitement pénible, une vive irritation avec chaleur âcre et rougeur de la peau du visage, qui résista à l'emploi des délayans, des bains tièdes, des pédiluves et même à l'application réitérée des sangsues. Bientôt il se développa çà et là sur la face et notamment sur les pommettes, les ailes du nez et le menton, des groupes de boutons rouges à leur base, proéminens et qui donnèrent issue à un fluide purulent que l'action de l'air convertit en petites croûtes. Ces boutons disparaissaient et étaient remplacés par d'autres qui suivaient la même marche. Depuis environ six ans M.me E*** était dans cet état, lorsqu'enfin, fatiguée de l'inutilité des remèdes de toute espèce qu'elle avait constamment employés et dont elle faisait encore usage, elle vint réclamer le secours des vapeurs. Elle prit d'abord quatre bains à l'orientale, puis elle fut soumise à l'action des bains par encaissement de vapeurs sulfureuses humides; je conseillai concurremment l'usage des lotions hydro-sulfurées

matin et soir. Au bout de dix-huit jours, il n'existait aucun bouton sur le visage, pas la moindre rougeur. Depuis deux ans M.me E*** jouit de la meilleure santé, d'un certain embonpoint et de la plus éclatante fraîcheur.

M.me B***, âgée d'environ trente ans, grasse, fraîche et d'un tempérament sanguin, portait sur la joue gauche, depuis environ un an, une dartre pustuleuse qui changeait souvent de forme, et qui, à l'époque où je la vis, avait la figure d'un croissant dont la convexité s'avançait jusque vers le nez; et, des deux extrémités, l'une allait se perdre dans les cheveux au-dessus de l'oreille, et l'autre venait aboutir à l'angle de la mâchoire. Je prescrivis d'abord les lotions sédatives, et l'application de six sangsues disséminées sur la dartre qui était irritée, rouge, occasionnait de vives douleurs et une démangeaison extraordinaire. Deux bains généraux de vapeurs furent administrés comme préparatoires, puis des douches hydro-sulfurées sur le siége du mal, et des lotions de même nature matin et soir, auxquelles, un quart-d'heure après, j'en faisais succéder de légèrement calmantes et détersives, telles que celles de sureau, de mauve, d'écorce d'orme pyramidal, etc. Je revins encore à l'application de quatre sangsues; au bout de vingt jours la dartre a disparu sans retour. Il

y a près de trois ans que M.me E*** est parfaitement guérie.

Mentagre.

Cette variété de dartres pustuleuses, la plus commune après la couperose, est aussi une des plus rebelles aux moyens ordinaires de l'art. Elle est souvent liée à un état pathologique du foie; aussi se remarque-t-elle le plus souvent chez les sujets maigres, irrascibles, d'un tempérament bilieux. Elle cède cependant quelquefois avec beaucoup de facilité au traitement fumigatoire. J'en ai vu souvent, au bout de dix à quinze jours de l'usage des vapeurs, se dissiper sans retour; quelques-unes revenir plusieurs fois et disparaître constamment sous l'emploi du même moyen.

M. G***, d'un tempérament éminemment nerveux, d'une constitution très délicate, extrêmement faible et sujet à de fréquens malaises, éprouva sur le menton une éruption de petits boutons rouges très rapprochés, dont les pointes élevées s'abcédaient et se convertissaient en croûtes plates squammeuses, qui tombaient et se renouvelaient sans cesse. Ces pustules se propagèrent bientôt sur tout le côté gauche de la face jusqu'à l'oreille, malgré les soins de propreté et le traitement mé-

thodique auquel il fut soumis. En septembre 1821, il y avait environ six mois que M. G*** était affecté de cette dégoûtante maladie lorsqu'il vint me consulter. L'éruption formait une large dartre de l'aspect le plus hideux, parsemée de tubercules, fluente dans tous ses points, excepté sur ses bords qui étaient relevés et recouverts de croûtes sèches, retenues par les poils renfermés dans leur épaisseur. Elle faisait éprouver au malade de vives douleurs et surtout un prurit intolérable, auquel souvent il ne pouvait résister, surtout pendant la nuit où il se déchirait quelquefois le visage avec les ongles, et n'obtenait d'autres résultats qu'une irritation plus vive et un accroissement de souffrance.

Le malade fut soumis à l'usage du petit-lait, des boissons délayantes et des bains de vapeurs humides, d'abord aromatiques, puis soufrées, qui provoquèrent d'abondantes transpirations; la peau qui était sèche et rude, devint bientôt douce et habituellement moite. Je fis diriger des douches de vapeurs hydro-sulfureuses sur la dartre, qui fut promptement détergée et présenta une éruption très serrée de pustules brunes et saillantes sur un fond rouge foncé. Comme la peau était encore très irritée, je crus devoir prescrire quelques sangsues, mais on essaya vainement de les faire mordre : je fus obligé de renoncer à ce moyen et de me borner à l'usage des douches de

vapeurs hydro-sulfurées, et de celles dégagées du mélange de sureau et de roses de provins, alternées avec quelques bains par encaissement de vapeurs sèches de succin. Les forces du malade augmentaient chaque jour, sa santé s'améliorait sensiblement et la teinte de l'éruption s'éclaireissait à vue d'œil; les boutons ainsi que les bords de la dartre s'affaissèrent, les croûtes tombèrent et ne se renouvelèrent plus; le prurit diminua progressivement et disparut tout-à-fait, et après ce traitement régulièrement suivi pendant un mois entier, M. G*** était parfaitement guéri.

Quelques mois après, à la suite d'un travail soutenu et qui l'avait vivement irrité, M. G*** fut de nouveau atteint, sur le menton et le long du bord de la mâchoire du même côté, d'une éruption de plaques rouges couvertes de quelques boutons saillans réunis par groupes. Il se trouvait pour le moment à la campagne et dans l'impossibilité de recourir à l'usage des vapeurs, aussi le mal s'accrut et s'étendit bientôt sur presque toute la joue; il ne put venir à Lyon que trois semaines après le développement de cette seconde éruption. Les groupes pustuleux qui la formaient s'étaient multipliés, mais ils ne se touchaient point encore et laissaient entre eux des espaces assez étendus; une croûte mince en recouvrait un petit nombre, quelques-uns étaient en suppuration; la peau était rouge, irritée, le prurit très vif et

encore augmenté par la présence de la barbe que le malade se bornait à couper avec des ciseaux. Je fis appliquer dix sangsues sur la partie malade; cette fois elles mordirent et produisirent un dégorgement très avantageux. Le traitement fumigatoire n'a été continué qu'environ douze jours : au bout de ce temps l'éruption n'existait plus ; elle ne s'est plus renouvelée depuis cette époque, et M. G*** a continué de jouir de la meilleure santé.

Les saignées locales ne sont pas toujours absolument indispensables pour obtenir la guérison des dartres pustuleuses, qui sont l'espèce qui en nécessite le plus souvent l'usage. Je dois cependant observer que dans le cas même où l'on pourrait s'en abstenir, elles abrègent singulièrement le traitement.

Dartres furfuracées.

Cette éruption herpétique, dont on fait une espèce particulière, ne paraît être réellement qu'une variété de la dartre squammeuse ; en effet, lorsqu'on l'examine à la loupe et même quelquefois à l'œil nu, on voit manifestement qu'elle est formée de petits boutons miliaires recouverts d'écailles fines semblables à du son, d'une couleur grisâtre et quelquefois tout-à-fait blanche.

Lorsque cet exanthème commence à se développer, le malade éprouve une démangeaison vive dans la partie qui doit en être le siége, le plus souvent aux environs des articulations, sur le visage, le cuir chevelu, les paupières, les sourcils, et quelquefois sur la muqueuse génitale, la conjonctive, etc., puis la peau rougit, se couvre de petites pustules souvent très nombreuses et sur chacune desquelles on peut quelquefois apercevoir une gouttelette limpide. Ce fluide le plus ordinairement se concrète en petites squammes ou écailles très minces dont le moindre frottement accélère la chute, et qui forme cette substance farineuse, souvent si abondante qu'on en trouve quelquefois des poignées dans le lit de certains malades. Cette espèce de dartre qu'on regarde en général comme la plus bénigne, est au contraire, selon moi, l'une de celles qui offrent le plus de dangers par ses déplacemens fréquens et la tendance qu'elle a à se porter sur les muqueuses profondes, notamment sur celle qui tapisse le canal de l'urètre, la vessie, les bronches, etc. Lorsqu'elle est récente ou que par suite d'un frottement long-temps prolongé ou de l'action de quelque topique, on est parvenu à enlever la totalité des squammes qui la recouvrent, la dartre alors est vive, rouge, lisse ou légèrement granulée lorsqu'on la regarde avec la loupe, et offre alors les caractères des exan-

thèmes aigus ou de certaines dartres pustuleuses. La dartre furfuracée ancienne, dont les écailles sont épaisses et de couleur cendrée, a beaucoup d'analogie avec la squammeuse; il est quelquefois utile, pour la première, de faire précéder le traitement fumigatoire de l'application des sangsues et d'administrer les premiers bains de vapeurs, humides et émolliens, afin de calmer la peau qui souvent se trouve irritée dans une grande partie de son étendue ou dans plusieurs points de sa surface. Quelquefois elles exigent aussi l'emploi de la douche de vapeur. Dix à quinze fumigations suffisent le plus ordinairement pour guérir la dartre farineuse, mais il en est qui en exigent un plus grand nombre; j'en ai même rencontré qui n'ont cédé qu'à l'emploi long-temps continué de ce moyen énergique.

Marie Perrin, ouvrière en soie, âgée de quarante-cinq ans, encore réglée, était affectée depuis près de sept années d'une dartre farineuse qui occupait tout le cuir chevelu, le front, les tempes, les oreilles; elle s'étendait dans le conduit auditif et derrière le cou jusque sur la nuque. Les souffrances que la malade éprouvait, et surtout le prurit, étaient inexprimables. Marie Perrin avait épuisé ses ressources pécuniaires et les secours de l'art quand elle me fut adressée, au commencement de 1822, par le bureau de

bienfaisance de son arrondissement. Lorsqu'elle s'abstenait de se gratter, les parties malades, saupoudrées d'une farine grisâtre dès qu'elle satisfaisait à cet impérieux besoin, étaient recouvertes de larges écailles feuilletées, transparentes, semblables à du parchemin, et qui donnaient à cette éruption l'aspect d'une dartre squammeuse. Elle avait absolument perdu l'ouïe du côté gauche dont le canal auditif était parfaitement obstrué par suite de fréquens déchiremens qu'elle y avait déterminés en se grattant avec divers instrumens. Sans l'agitation extrême qu'occasionnaient ses longues insomnies, cette femme aurait d'ailleurs joui d'une bonne santé; elle avait beaucoup d'appétit, digérait très bien, et exécutait parfaitement toutes ses fonctions organiques, seulement la peau était habituellement sèche.

Je lui fis d'abord couper les cheveux et administrer, comme préparatoires, quatre bains de vapeurs à l'orientale, puis des bains par encaissement de tout le corps, la face exceptée, de vapeurs sulfureuses alternées avec ceux de vapeurs calmantes et légèrement détersives de têtes de pavots et de sureau. La transpiration était assez abondante pendant l'action de la vapeur, mais dans l'intervalle des bains la peau restait sèche. La douleur et la démangeaison diminuèrent sensiblement, les squammes tombèrent, et laissèrent pendant quelques jours à découvert la peau

qui était rouge, lisse et brillante; mais bientôt elles se renouvelèrent, se dissipèrent encore pour se manifester de nouveau; seulement le temps qui s'écoulait entre leur chute et leur développement successifs se prolongeait toujours davantage. Il y avait trois semaines que ces fumigations étaient régulièrement continuées, et nous n'avions obtenu que ce léger amendement; je fis suspendre ce traitement. Lorsque je le repris, au bout de quinze jours, l'éruption présentait un bien meilleur aspect; le cuir chevelu n'offrait plus que çà et là des traces de l'affection; les écailles du pourtour de la face, des oreilles et du cou, étaient beaucoup moins larges, et leur chute, provoquée par la plus légère friction, laissait la peau dans un état presque naturel. Je prescrivis de nouveau les bains de vapeurs soufrées précédés des douches hydro-sulfurées sur les parties malades. Après ce second traitement qui fut continué pendant vingt jours encore, Marie Perrin était parfaitement guérie, mais l'occlusion complète du canal auditif externe a persisté. La dartre n'a pas reparu depuis cette époque.

M.me B***, âgée de cinquante-deux ans, maigre, brune et d'une constitution irritable, avait été sujette, surtout pendant sa jeunesse, à des dartres farineuses éphémères que la moindre

cause occasionnait et que les plus simples moyens faisaient disparaître. Elle était mère de deux enfans dont l'un, comme elle, était souvent atteint d'éruptions furfuracées au visage. Vers l'âge de trente ans, il lui survint un léger écoulement blanc qui fut attribué à une fausse couche qu'elle fit à cette époque. Cet écoulement, qui augmentait quelques jours avant l'apparition des règles, résista à l'emploi méthodique de tous les moyens de l'art; mais comme après deux ans de soins inutiles, il n'avait en aucune manière altéré la santé de M.me B***, elle se résigna à vivre avec cette incommodité et se borna à de fréquentes lotions adoucissantes. Pendant l'espace de quatorze années, elle n'eut aucune indisposition grave jusqu'à l'époque de la cessation du flux périodique, qui fut longue et orageuse. L'écoulement persistait encore au même degré, lorsqu'à la suite d'un chagrin violent que lui fit éprouver la mort prompte et imprévue de son mari, il se supprima tout-à-coup. Bientôt la muqueuse génitale devint le siége d'une irritation vive qui occasionnait d'insoutenables démangeaisons; elles se propagèrent profondément jusque sur le col utérin qui devint bientôt légèrement engorgé et douloureux, ce qui fit croire à une affection organique de la matrice. Quelques années après, l'irritation s'étendit sur la peau circonvoisine qui se couvrit d'une éruption écailleuse fournissant

une abondante desquammation furfuracée. Les remèdes ordinaires ne s'opposant pas même aux progrès du mal, Mme B*** me fut enfin adressée sept ans après la suppression fortuite de l'écoulement à laquelle avaient promptement succédé le prurit et la douleur; l'éruption avait envahi toute la région hypogastrique, elle s'étendait depuis le pourtour de l'anus jusqu'à l'ombilic, sur les aines et la partie supérieure interne de chaque cuisse.

Je fis administrer à la malade quelques bains par encaissement de vapeurs émollientes et sédatives qui calmèrent bientôt le prurit, excitèrent d'abondantes transpirations et procurèrent le sommeil auquel depuis long-temps elle ne pouvait se livrer. Je la mis à l'usage des boissons délayantes et d'un régime adoucissant; la peau, qui était sèche et rude, devint habituellement moite. Je passai ensuite aux bains de vapeurs humides soufrées, puis à l'usage des douches hydro-sulfureuses et aux lotions de même nature, pratiquées matin et soir. Après vingt jours de traitement, la dartre était entièrement dissipée et Mme B*** jouissait d'une santé parfaite.

Dartres squammeuses.

La modification organique qui la constitue est la même que dans la précédente, elle affecte aussi la même marche; seulement les phéno-

mènes qui accompagnent la dartre squammeuse ont, en général, un plus haut degré d'intensité. L'abondance du fluide âcre et ichoreux qui découle quelquefois de ses nombreuses pustules, ainsi que l'étendue et l'épaisseur plus grande des écailles qui les recouvrent, dépendent moins de la nature différente de l'éruption, que des parties sur lesquelles on la remarque, du tempérament, de l'idiosyncrasie du sujet, etc. Certains auteurs la placent dans le nombre des *lichens*, d'autres en font une variété de la lèpre, avec laquelle elle n'a réellement d'autre analogie que la forme écailleuse de ses croûtes. Cette espèce de dartre est peut-être la plus fréquente et sans doute celle qui offre le plus grand nombre de variétés, la plupart relatives à la forme qu'elle affecte et conséquemment très illusoires.

Dartre squammeuse humide.

Joseph C***, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, avait eu, dans les premières années de sa vie, toutes les éruptions aiguës ordinaires à l'enfance, ainsi qu'une teigne muqueuse qui dura plusieurs années et dont il ne fut tout-à-fait guéri qu'à l'époque de la puberté. Joseph était fort et vigoureux, il exerça de bonne heure la pénible profession de chapelier, et parvint à l'âge de trente

ans, sans autres indispositions que des furoncles considérables qui se développaient indistinctement sur tout le corps, et notamment au dos et aux fesses. A cette époque, il lui survint à la fois, sur plusieurs régions de la peau, des plaques rouges isolées, qui se couvrirent bientôt d'une éruption très serrée de petites vésicules. Une partie du fluide qui en découlait avec abondance et provoquait une démangeaison extrême, se convertissait en larges squammes très adhérentes par un de leurs bords, et dont la chute laissait voir la peau vive dénudée d'épiderme et dans un état d'inflammation remarquable. Cette maladie fut calmée par l'usage des bains tièdes et des boissons adoucissantes, mais elle ne guérit entièrement qu'au bout de deux ans et sous l'influence du climat de Marseille, où des affaires d'intérêt avaient forcé Joseph C*** à faire un séjour de plusieurs mois. Un an après son retour à Lyon, la maladie se manifesta de nouveau et avec plus d'intensité que la première fois; les moyens les plus rationnels et les mieux dirigés échouèrent contre elle. Il y avait quatre ans que Joseph éprouvait cette dégoûtante affection lorsqu'il vint me consulter. Outre une large dartre qu'il portait sur la joue droite, il en avait également plusieurs sur les bras, le dos et le ventre; les cuisses en étaient presque entièrement couvertes; ces dernières surtout fournissaient une si grande quantité de

fluide, que non-seulement les linges dont le malade avait le soin de s'envelopper et ses culottes en étaient transpercés, mais il coulait encore quelquefois le long de ses jambes et laissait sur la peau une trace rougeâtre lorsqu'il y avait séjourné quelque temps. Le prurit était alors moins douloureux qu'incommode, et la douleur se bornait à un sentiment de cuisson supportable que calmaient ordinairement les bains tièdes que Joseph employait constamment et depuis deux ans comme unique remède. Il est à noter que dès la première éruption il ne s'était plus manifesté de furoncles, et que le malade était retourné à Marseille espérant y retrouver la santé. Mais cette fois la peau, qui dans le précédent voyage s'ouvrit à une douce transpiration, resta constamment sèche, quelque moyen qu'on mît en usage pour rétablir cette fonction. Quatre bains de vapeurs humides simples furent d'abord administrés; ils provoquèrent une abondante sueur et la chute d'une grande partie des écailles dures et épaisses qui avaient jusque-là résisté à l'action des bains liquides. La peau, alors très sensible au moindre contact, était dans certains endroits lisse et brillante, dans d'autres, rugeuse et recouverte de petits boutons, de petites pustules enflammées, partout rouge et dans un état d'irritation remarquable. Les fumigations de mauve et de têtes de pavots la calmèrent sensiblement; je les suspendis néanmoins pendant quel-

ques jours, mais bientôt de larges squammes se formèrent de nouveau et me déterminèrent à en reprendre l'usage. La peau n'était plus irritée, et après douze fumigations générales, l'écoulement du fluide, qui jusque-là avait été extrêmement abondant, commença à diminuer; il était entièrement tari au quinzième jour. Je crus alors devoir employer les vapeurs soufrées et faire diriger sur la dartre du visage, la seule qui persistait encore, les douches de gaz hydrogène sulfuré. Après un mois de l'usage régulier de ces moyens, il ne restait pas la moindre trace de cette maladie dont je craignais le retour; mais il y a près de trois ans que Joseph C*** a subi ce traitement, et il a toujours joui depuis cette époque de la meilleure santé.

Eruption squammeuse humide, générale.

François Poncet, jeune homme de dix-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, né de parens sains et vigoureux, avait toujours joui d'une assez bonne santé, lorsqu'à l'âge de douze ans il fut atteint d'une éruption phlycténoïde confluente, consistant en de grosses ampoulles remplies de sérosité qui, en se rompant, donnaient issue à ce fluide et laissaient à nu une excoriation très superficielle; ces petites ulcérations se cicatrisaient bientôt, et la portion desséchée de l'épi-

derme tombait en desquammation. Après cette maladie, qui guérit au bout de six semaines, l'enfant devint sujet à une foule de malaises qu'il n'avait jamais éprouvés auparavant; il perdit presque l'appétit, éprouvait de fréquentes coliques, tantôt la diarrhée ou une constipation plus ou moins opiniâtre; il craignait extrêmement le froid et avait habituellement la peau sèche et rude; il dormait peu et la moindre contrariété l'agitait vivement. Ainsi s'écoulèrent cinq années de la vie de Poncet, pendant lesquelles on ne l'astreignit à aucun travail, on ne lui fit éprouver aucune contrainte. A cette époque il sembla sortir de l'état d'apathie et d'indolence dans lequel il avait vécu jusqu'alors, ses fonctions organiques parurent aussi s'exercer avec plus d'énergie et de vigueur; mais cette révolution physiologique n'eut d'autre résultat que de changer la direction des mouvemens, et la peau, qui jusque-là semblait dépourvue de vie et d'action, devint à son tour l'aboutissant des efforts de la nature. Bientôt ce jeune homme éprouva dans toutes les régions du corps, une éruption de plaques rouges isolées, avec démangeaison vive, et qui se couvrirent sous peu de jours de petites bulles miliaires. Le fluide, qui en découlait en très grande abondance, exhalait une odeur insupportable, se convertit dans certains endroits, notamment sur le cuir chevelu, au visage et à la partie

externe des cuisses, en de larges squammes opaques et d'un gris pâle, qui tombaient et se renouvelaient promptement; souvent on en recueillait le matin, dans le lit du malade, plus que n'en auraient pu contenir les deux mains, et ses draps étaient avec cela tout-à-fait imprégnés de la sérosité ichoreuse qui suintait de toute la surface. Outre un prurit intolérable, le malade ressentait une cuisson, une douleur extrême, surtout dans les parties nouvellement dénudées qui étaient d'un rouge vif et recouvertes de petites gouttelettes transparentes. Poncet avait recouvré l'appétit, il mangeait et digérait très bien, mais il ne pouvait goûter le moindre repos, ne dormait que d'un sommeil très agité et fréquemment interrompu par la souffrance et le besoin de se gratter dont il ne pouvait se défendre. Il se déchirait quelquefois avec les ongles de manière à faire couler le sang de toutes les parties de son corps.

Telle était, depuis deux ans, la situation déplorable de cet infortuné, dont l'aspect, qui n'avait presque plus rien d'humain, faisait reculer de surprise et d'horreur. Aussi ce malheureux jeune homme vivoit-il isolé dans une chambre d'où il ne sortait plus, et refusait-il obstinément de s'exposer aux regards d'autres personnes, que celles dont les soins lui étaient absolument indispensables. Cette dégoûtante maladie résistait opiniâtré-

ment aux traitemens les plus rationnels qu'on n'avait cessé d'employer contre elle, lorsque le médecin qui la dirigeait crut devoir me consulter sur le dessein qu'il avait de lui opposer la méthode fumigatoire. Elle me parut parfaitement indiquée dans ce cas; nous convînmes de l'espèce de vapeur, de la forme sous laquelle elle devait être administrée, et il m'en confia la direction. Le malade prit des bains par encaissement de vapeurs humides de sureau, légèrement aromatisées. La température fut successivement élevée à 33 degrés Réaumur, et l'action prolongée pendant une heure chaque jour. Les premiers accrurent sensiblement l'éruption et le suintement; la peau, dans les courts espaces que les dartres laissaient entre elles, était moite, rouge et animée. Après la quinzième fumigation, la grande majorité des croûtes du front et des membres tombèrent; l'écoulement séreux devint beaucoup moins abondant; les parties dénudées étaient d'un rouge pâle et légèrement humectées. Comme les croûtes écailleuses du visage et du cuir chevelu étaient encore à peu près dans le même état, je fis diriger sur elles des douches de vapeurs émollientes qui ne tardèrent pas à en provoquer la chute. Après un mois de traitement il ne restait plus, dans les endroits que les dartres avaient occupés, que des plaques rouges, plus larges mais semblables à celles que la petite vérole laisse sur la

peau, et qui, comme ces dernières, se dissipèrent au bout d'un certain temps. Le traitement fumigatoire, pendant lequel tous les phénomènes locaux et sympathiques qu'éprouvait le malade se sont successivement dissipés, et qui a duré environ six semaines, fut terminé le 30 octobre 1820, et la maladie guérie sans retour. Depuis cette époque François Poncet a joui de la meilleure santé.

Dartre squammeuse sèche.

Marie Rey, jeune femme de vingt-sept ans, grosse, fraîche, d'une forte constitution et mère de plusieurs enfans sains et vigoureux, portait sur le bras droit plusieurs dartres squammeuses sèches, dont l'une couvrait parfaitement toute la partie de la peau correspondant au muscle deltoïde, une seconde, de forme elliptique, était située sur le biceps, et trois autres, qui occupaient une surface de dix-huit lignes environ dans leur plus grande étendue, se faisaient remarquer à la partie postérieure du bras où elles affectaient une forme semi-lunaire. Toutes étaient formées d'écailles dures, sèches, d'une couleur verdâtre nacrée, de l'étendue d'un ongle, très adhérentes, irrégulièrement superposées, minces et cassantes dans leur bord inférieur qui était libre, épaisses et flexibles dans la partie supérieure. L'emploi,

long-temps continué des sudorifiques, des *dépuratifs*, des purgatifs des eaux de Barrèges, du soufre à l'intérieur et en topique, des bains liquides hydro-sulfureux, etc., etc., n'avait déterminé aucun amendement sensible. Il y avait plus de deux ans que la malade employait vainement tous les secours ordinaires de l'art, lorsqu'elle vint auprès de moi en solliciter de plus efficaces : ses moyens pécuniaires d'ailleurs ne lui permettaient plus de recourir à d'autres. Après quelques bains de vapeurs humides aromatiques comme préparatoires, je fis diriger des douches émollientes sur le siége des dartres afin de provoquer la chute des squammes : j'obtins cet effet au bout de huit jours. La peau rouge, sensible aux moindres impressions, rugeuse et luisante, se couvrit bientôt de squammes transparentes et très minces. Je fis administrer quelques bains de vapeurs par encaissement, afin de favoriser le mouvement expansif et rétablir l'exhalation cutanée qui était, depuis plusieurs années avant l'invasion de la maladie, manifestement diminuée. Les écailles se développaient encore; de nouvelles fumigations les firent tomber de nouveau, et comme la peau qu'elles laissaient à nu était encore très rouge, je disséminai sur elles quelque sangsues que je laissai saigner pendant plusieurs heures. Dès le lendemain je prescrivis les douches de gaz hydrogène sulfuré, alternées avec les bains de vapeurs

humides de soufre et de sureau. La transpiration se rétablit parfaitement, la peau pâlit, l'épiderme, après être tombé en desquammation, se renouvela, et offrit les mêmes caractères de souplesse et de moiteur que dans les autres parties. J'ai fait continuer le traitement pendant trente-sept jours, quoique après un mois de l'usage des vapeurs, Marie Rey parût parfaitement guérie; elle jouit depuis plus d'un an d'une santé parfaite.

Dartres rhogoïdes[1].

Je m'étonne qu'on n'ait point fait encore un genre particulier de dartre, de cette affection herpétique si fréquente, qui consiste en une éruption plus ou moins étendue de petits boutons quelquefois très serrés avec des crevasses, fentes ou gerçures de l'épiderme, occasionnant plutôt un sentiment d'ardeur et de cuisson, qu'une démangeaison véritable. Cette maladie, qui diffère essentiellement d'une affection analogue occasionnée par l'infection siphilitique, se manifeste particulièrement sur le dos des mains, des doigts, sur les avant-bras, dans le voisinage des articulations, et attaque surtout les fariniers, les boulangers, les plâtriers, les épiciers, les blanchisseurs, etc. J'en ai cependant observé plusieurs

[1] Du grec Ρῶγη, fentes, fissures, crevasses, et de Εἶδος, forme.

exemples chez des personnes absolument étrangères aux professions qui peuvent y disposer. Certains médecins l'ont désignée sous le nom de *gale des boulangers;* Bateman en a fait mention, il l'a placée dans l'ordre des *squamæ* et en a fait une variété du *psoriasis* qu'il nomme *diffusa*, avec lequel elle n'a cependant aucune affinité. Mais le moindre reproche qu'on puisse faire à cet auteur est d'avoir donné la classification la plus défectueuse des maladies de la peau, et d'avoir jeté la plus étrange confusion dans la synonymie des affections cutanées. Cette espèce de dartre, dont les rhagades, crevasses ou gerçures qui la constituent sont plus ou moins profondes et comprennent quelquefois même toute l'épaisseur du derme, est des plus rebelles aux moyens de l'art. Les boutons qui se remarquent sur un fond rose plus ou moins foncé, sont tantôt d'un rouge vif ressemblant à ceux des dartres pustuleuses, tantôt recouverts de petites concrétions crustacées ou écailleuses, qui donnent aussi à cette maladie quelque analogie avec la précédente. Celle-ci est la seule affection herpétique qui m'a paru, dans tous les cas, indépendante de toute lésion profonde; je présume qu'elle ne doit être attribuée qu'à l'action de quelque agent extérieur sur la peau, ou à une disposition particulière de l'organe cutané.

M.me G***, garde-malade, âgée de cinquante ans, portait, sur le côté externe de l'articulation du coude, une éruption de boutons saillans rouges, disséminés sur un espace circonscrit d'environ trois pouces de longueur et d'une forme parfaitement elliptique. Il y avait long-temps déjà que cette maladie résistait aux moyens de l'art, lorsque cette femme se mit entre les mains d'un empirique qui recouvrit sa dartre de topiques excitans, et fit prendre à l'intérieur les purgatifs, les *dépuratifs*, les amers, etc. La maladie fit, dès-lors, de grands progrès et ne tarda pas à envahir tout le pourtour de l'articulation du coude; la peau devint sèche et rugeuse, il se forma de profondes gerçures, notamment sur les parties correspondantes à l'olécrâne et aux deux condyles de l'humérus. La malade éprouvait les plus vives douleurs : elle eut recours alors à des conseils éclairés. On ne parvint à modérer, à calmer ses souffrances, et à lui procurer un peu de repos que par l'usage des bains liquides généraux, des bains locaux de lait tiède, de décoction d'écorce d'orme pyramidal, de guimauve; par des cataplasmes émolliens, des applications sédatives, etc.; mais la dartre ne diminuait pas; les pommades soufrées semblaient l'exaspérer et accroissaient constamment les douleurs. Après deux ans de soins inutiles elle me fut enfin adressée. La malade prit quelques bains par encaissement de vapeurs hu-

mides soufrées, puis elle fut soumise à l'action de la douche de vapeur hydro-sulfurée. Au bout de quelques jours la peau étant rouge et animée, je fis mordre douze sangsues sur les parties où l'irritation me parut plus vive. Dès le lendemain, amendement sensible; continuation de la douche, application le soir d'un cataplasme de pastenades pilées, diminution progressive de l'éruption. Les crevasses se sont cicatrisées, les boutons ont disparu ainsi que la cuisson, la peau a repris sa teinte naturelle, et M.me G*** était entièrement guérie après trois semaines de traitement.

Un boulanger âgé de trente-six ans, d'une constitution forte et robuste, fut atteint d'un érysipèle, d'une sorte d'érythème sur le dos de chaque main, mais non pas également rouge dans tous les points, et se prolongeant du côté droit sur la totalité de l'avant-bras. Bientôt la peau devint sèche, rugeuse, et offrit çà et là de petites papules saillantes et dures, dont le malade en se grattant entraînait le sommet qui se couvrait alors d'une squammule dure et opaque. De petites gerçures se formèrent dans toutes les directions et sur tous les points de cette surface enflammée, mais surtout transversalement et auprès des articulations. Cette éruption existait depuis plus de six mois lorsque le malade vint me consulter. J'avais vainement tenté l'usage des lotions

émollientes, des bains liquides généraux et locaux, etc., lorsque je me déterminai à employer les vapeurs. Quatre fumigations générales furent d'abord administrées; la peau devint moite et souple, même dans la partie siége de l'éruption, la vive douleur occasionnée par les rhagades diminua sensiblement. Je prescrivis alors les douches hydro-sulfurées, que je fis précéder de l'application de quinze sangsues du côté droit et de dix du côté gauche; l'irritation n'était plus aussi vive, la peau avait presque repris sa couleur naturelle. La maladie, contre mon attente, a résisté à l'usage des douches; après la dixième, elle offrait le même aspect qu'avant l'emploi de ce moyen. Malgré la défense que je lui en avais faite, le malade avait continué d'exercer son état, mais il me promit d'être plus exact à l'avenir à suivre mes conseils. Après une interruption de quelques jours pendant laquelle la peau qui était le siége de l'éruption devenait sèche, rude, enflammée, je prescrivis de nouveau l'usage des vapeurs, mais avec aussi peu de succès que la première fois, c'est-à-dire qu'elles relâchaient, assoupissaient les tégumens, calmaient l'irritation, le prurit et la douleur, mais elles bornaient là leur action; je ne savais à quelle cause attribuer cet insuccès, lorsque le malade m'avoua qu'il avait effectivement cessé de pétrir, mais qu'il continuait à chauffer le four, à y placer le pain et à toucher la farine.

Dès-lors je lui signifiai qu'il eût à renoncer à mes soins ou aux occupations de son état qu'il reprendrait après sa guérison. Cette fois il se soumit sans restriction et fut parfaitement guéri après avoir pris en tout vingt-cinq douches; je présume que douze ou quinze aurait suffi si cet homme eût été plus docile.

J'ai traité, par la méthode fumigatoire, un certain nombre de personnes affectées de ce genre de dartres : la plupart ont parfaitement guéri; plusieurs ont eu des récidives au bout de quelques mois; deux seulement ont employé ce moyen sans beaucoup de succès, l'une était une blanchisseuse chez laquelle l'action irritante du savon perpétuait la maladie dont les vapeurs diminuaient constamment l'activité, et qui eût indubitablement guéri si elle avait pu changer de profession; et l'autre était une femme de campagne, âgée de soixante ans, qui depuis un certain nombre d'années avait les pieds et les mains couverts de profondes rhagades, qu'on ne pouvait attribuer qu'à son extrême malpropreté. Elle aurait probablement trouvé dans les vapeurs un secours efficace si elle en eût continué l'usage et si elle eût pu s'astreindre à l'emploi des moyens hygiéniques qui lui avaient été prescrits.

Dartres croûteuses.

Cette espèce de dartre s'observe bien plus souvent parmi le peuple indigent ou les ouvriers qui négligent les soins hygiéniques, que dans les autres classes de la société, et surtout chez les personnes qui font usage des bains qui entretiennent la peau dans un état de propreté nécessaire à l'exercice libre et régulier de ses fonctions; aussi cette maladie est-elle souvent idiopathique ou sans aucune liaison avec d'autres lésions organiques ou vitales; elle consiste en des croûtes d'étendue, de forme, de couleur, de consistance très variées, résultant de la concrétion d'un fluide fourni par de petits boutons ou pustules miliaires développés sur un point enflammé de la peau. Ces croûtes sont tellement adhérentes, qu'il est quelquefois très difficile de les enlever; leur chute laisse apercevoir une surface rouge souvent déprimée, de laquelle s'écoule un fluide qui se convertit bientôt en de nouvelles croûtes. Elles se manifestent sur toutes les régions du corps, mais le plus ordinairement sur les genoux, le long de la crête du tibia, à la partie externe des membres, sur la rotule, le coude, le cuir chevelu, etc., alors elle a beaucoup de rapport avec la teigne qui n'est, je crois, qu'une variété de la dartre croûteuse.

La différence la plus essentielle qu'offre cet

exanthème, c'est qu'il est tantôt sec, d'autres fois avec écoulement plus ou moins abondant d'un fluide qui ne présente pas toujours les mêmes caractères. Cette dernière espèce de dartre croûteuse est constamment l'effet d'un état pathologique de quelques viscères, et surtout d'une disposition générale individuelle. Elle ne s'observe le plus souvent, ainsi que la teigne muqueuse avec laquelle elle a la plus grande analogie, que dans l'enfance, et chez les sujets d'une constitution lymphatique et disposés aux affections scrofuleuses.

L'art, qui consiste à diriger la nature ou à seconder ses efforts, doit encore ici aider ou provoquer le mouvement expansif. Il atteindra, par la méthode fumigatoire, bien plus facilement que par toute autre, le but qu'il se propose.

Dartre croûteuse humide.

M. P***, âgé de vingt ans, d'un tempérament sanguin, d'une assez forte constitution, et né d'un père qui avait eu des dartres dans sa jeunesse, fut atteint, à la suite d'une suppression de transpiration, de petits boutons sur une certaine étendue de la peau; ces boutons ne tardèrent pas à disparaître. Dès-lors différens malaises assaillirent le malade : lassitude, douleurs, dégoût, perte d'appétit, amaigrissement sensible,

etc. On fit de vains efforts pour rétablir la transpiration et rappeler l'éruption au dehors. Bientôt il se manifesta sur différens points du corps et particulièrement aux plis des grandes articulations, sur les bras, les cuisses et le dos de chaque main, des dartres croûteuses et humides contre lesquelles on employa inutilement pendant plusieurs années tous les dépuratifs imaginables, le soufre à l'intérieur, les bains liquides d'hydrosulfure de potasse. Il fut successivement aux eaux de Charbonnière, d'Aix et de Néris dont il n'obtint pas le moindre soulagement. La maladie faisait tous les jours de nouveaux progrès et le jeune homme dépérissait à vue d'œil. Le médecin de la famille, par des raisons que je n'ai pas cru devoir approfondir, s'opposait à l'emploi de la méthode fumigatoire. Cependant, après trois ans de souffrances et de soins inutiles, les parens crurent, contre son avis, devoir recourir à un moyen auquel ils savaient que plusieurs personnes, qui avaient été dans le même état que leur malheureux fils, devaient la vie et la santé. Des fumigations humides soufrées furent seules administrées; à la troisième, la transpiration était parfaitement rétablie; quelques jours après les croûtes tombèrent. La peau où les dartres avaient existé était rouge et rugeuse, mais elle reprit au bout de peu de temps sa couleur et son poli naturels, et après vingt-cinq à trente fumigations M. P*** était parfaitement guéri.

Dartre croûteuse sèche.

M. R*** de T***, ancien militaire, âgé d'environ quarante ans, maigre, sec, et d'un tempérament bilieux, après avoir couché pendant un certain temps dans des lieux humides et froids, fut atteint de malaises, de dégoûts, de perte d'appétit, d'insomnie, et d'une agitation remarquable. Il se trouva bien de l'usage de quelques délayans et surtout des bains tièdes. Bientôt apparurent, sur différentes parties du corps, de petites croûtes qui s'épaissirent, s'étendirent considérablement et se bornèrent enfin. Comme elles n'occasionnaient point de douleur et que M. R*** était encore au service, il ne voulut entreprendre aucun traitement. Il supportait cette maladie depuis quatre ans, lorsque, entendant parler avec avantage des bains de vapeurs, il se décida à en essayer l'usage; mais avant que d'entreprendre le voyage de Lyon, il me fit consulter, et ne se détermina à venir qu'après avoir inutilement fait usage des eaux de Néris, dans le voisinage desquelles est son habitation. M. R*** avait les deux jambes recouvertes dans toute leur longueur, depuis le genou jusqu'au coude-pied, de croûtes d'un gris sale et fort épaisses; il en existait également le long des bras, sur le ventre, la poitrine, le dos, les fesses, et notamment sur la

partie postérieure de chaque cuisse. Dans le nombre déjà très considérable de dartres que j'ai été à portée de voir, je n'ai pas encore remarqué un cas aussi singulier, au moins pour la quantité prodigieuse et l'espèce de régularité avec laquelle elles étaient réparties de chaque côté. Ces croûtes, dures, sèches, presque sonores, tombaient souvent, de manière que chaque matin le malade en recueillait dans son lit la quantité d'une poignée, mais elles étaient bientôt remplacées par d'autres qui se formaient sans aucun suintement apparent. M. R*** m'assura être né de parens très sains et n'avoir jamais eu de maladies vénériennes. Je le mis à l'usage du soufre à l'intérieur, de quelques boissons sudorifiques et des bains de vapeurs soufrées, alternativement sèches et humides. Ces dernières provoquèrent d'abord la chute de plus de la moitié des croûtes; la portion de la peau qu'elles recouvraient était rouge mais sans aucune aspérité. Elles furent bientôt remplacées par d'autres, mais elles n'étaient ni aussi dures, ni aussi épaisses; la peau, qui jusque là avait toujours été rude et sèche, devint douce et moite dans l'intervalle des fumigations, pendant la durée desquelles elle exhalait une sueur abondante. Après une dixaine de jours, les nouvelles croûtes tombèrent encore, quelques-unes ne furent point remplacées, et la peau reprit sa couleur naturelle. Nous continuâmes ce traitement sans

interruption pendant sept semaines; au bout de ce temps, les trois quarts au moins des croûtes étaient disparues. M. R*** jouissait d'ailleurs de la meilleure santé, il avait bon appétit et digérait à merveille. Je lui conseillai de suspendre l'usage des vapeurs pour le reprendre après quelques mois de repos. Il revint effectivement et je fus fort surpris de le trouver parfaitement guéri. Il me dit qu'après m'avoir quitté il n'avait pas voulu continuer les boissons que je lui avais prescrites, que les croûtes continuaient à tomber sans se renouveler, que la transpiration avait toujours lieu, que trois semaines après son départ il avait été entièrement débarrassé de ses dartres, et qu'enfin il ne venait que pour me voir et pour prendre, par reconnaissance, encore quelques bains de vapeurs, ce que je jugeai effectivement utile.

Les dartres croûteuses sèches guérissent très difficilement et sont sujettes à reparaître quelque temps après leur entière disparition; aussi en craignais-je le retour chez la personne qui fait le sujet de cette intéressante observation. Je lui fis part de mes craintes et lui conseillai de favoriser toujours la transpiration par tous les moyens possibles. Il se livre pour cela à un exercice modéré, suit un régime convenable, et jouit depuis plus de deux ans d'une santé parfaite.

M. D***, âgé de quarante-cinq ans, portait depuis nombre d'années une dartre croûteuse sèche sur le dos et la partie postérieure de chaque cuisse. Elle avait résisté à tous les remèdes imaginables, et n'avait pas même été modifiée par plusieurs maladies vénériennes et divers traitemens antisiphilitiques. Le malade fut soumis à l'usage des fumigations sulfureuses humides. Les croûtes se ramollirent, tombèrent, et, de la peau qu'elles couvraient, qui était rouge et parsemée de petits boutons, transsudait un liquide jaunâtre et très visqueux, qui bientôt concrété par l'air, formait de nouvelles croûtes semblables aux premières. On alterna les vapeurs sèches soufrées avec les vapeurs humides; on administra le soufre à l'intérieur et tous les remèdes prétendus dépuratifs. M. D***, dont la peau était habituellement sèche, éprouvait une moiteur continuelle sans autre amendement sensible. Impatient de guérir, quoique sa maladie existât depuis plus de douze ans, il consentit à se soumettre à l'emploi des vapeurs arsenicales. Elles lui furent administrées, d'abord unies aux vapeurs humides, puis seules, et chaque fumigation à une très douce température et d'une heure de durée. Les croûtes tombèrent pour la troisième fois, et celles qui succédèrent étaient moins jaunes et moins épaisses. Le traitement a duré environ cinq semaines pendant lesquelles M. D*** a pris trente fumigations; les dix-huit

premières de soufre seul ou uni aux vapeurs humides, les douze dernières d'arsenic également seul ou uni à l'eau réduite en vapeur. Alors il n'était pas tout-à-fait guéri, mais dans un état des plus satisfaisans. Je l'ai vu six mois après, les croûtes étaient tombées et ne s'étaient pas renouvelées, seulement la peau était sèche et rugueuse et déterminait souvent une vive démangeaison. Je ne doute pas que si M. D*** se soumettait à un second traitement, et surtout s'il prenait quelques douches de vapeurs hydro-sulfurées sur les parties affectées, il n'obtînt bientôt une guérison complète.

Mais à quel moyen attribuer ce succès? est-ce à l'action du soufre ou de l'arsenic, ou bien à celle de la chaleur humide ou sèche qui aura modifié la peau et rétabli les fonctions de cet organe, puisque la transpiration est devenue plus abondante depuis ce traitement? J'ai plusieurs fois administré l'arsenic en vapeur, mais, je le repète, point encore assez souvent pour pouvoir apprécier au juste ses effets sur l'organisme, et tracer les règles à suivre dans son emploi.

Dartre tuberculeuse ou mamelonnée.

La maladie que je suis fondé à désigner ainsi, lorsqu'elle se manifeste sur le visage, donne à l'homme les traits et la figure du lion; elle a beau-

coup d'analogie avec celle que les auteurs ont nommée *léontine*. On l'observe aussi quelquefois sur les autres parties du corps et notamment sur les membres, alors la peau offre l'aspect de celle de l'éléphant, et dans ce cas on pourrait aisément la confondre avec cette lésion connue sous la dénomination d'*éléphantiasis*. Elle n'est peut-être, ainsi que l'une et l'autre de ces maladies, qu'une variété de la lèpre, mais les nombreux caractères qui lui sont communs avec les affections herpétiques, m'autorisent, je crois, suffisamment, à en faire un genre particulier de dartres. Je ne l'ai jamais vue se manifester sur de très grandes surfaces; des deux plus étendues que j'ai observées, l'une occupait la totalité des tégumens de la face et une partie de ceux du cou, l'autre enveloppait toute la jambe et une partie du pied droit; elle ne suit pas toujours une marche régulière : voici l'ordre dans lequel j'ai le plus ordinairement vu ses symptômes se succéder :

Le derme et le tissu cellulaire soujacent acquièrent une sorte de boursoufflement, de turgescence vitale, qu'on prendrait de prime abord pour une infiltration séreuse, un véritable œdème; mais ces deux états diffèrent essentiellement en ce que dans le premier la peau est animée, rémittente, douloureuse, et ne conserve point l'impression du doigt. Des boutons durs de la grosseur d'une aveline, assez saillans mais constamment isolés,

se développent en plus ou moins grand nombre, suivant l'étendue que l'éruption doit avoir; quelquefois il ne s'en manifeste qu'un ou deux auxquels les autres succèdent bientôt, ou bien ils paraissent tous à la fois et forment constamment des tubercules, des mamelons plus ou moins élevés. La peau devient rouge, rugueuse, ses rides se prononcent, elle présente le même aspect que cette membrane, dans son état naturel, offre à l'œil armé d'une forte loupe. Dans les points correspondant aux sommets des boutons, elle est lisse, tendue et très mince, tandis qu'ailleurs elle est pleine d'aspérités séparées par de profondes fissures, et paraît avoir beaucoup d'épaisseur. Le prurit et la douleur sont très variables, tantôt ils se réduisent à un sentiment incommode, ou bien ils font éprouver le plus cruel supplice.

La maladie se borne quelquefois aux phénomènes que je viens d'indiquer, mais le plus souvent l'altération organique, toujours en raison directe de l'irritation, fait de plus grands ravages. Les boutons fournissent un fluide épais, ichoreux, dont une partie se concrète en écailles ou en croûtes dures, épaisses, de forme et de couleur variées, et l'autre coule sur la peau, l'enflamme, la corrode, pénètre dans les sillons qui la divisent en lobules plus ou moins saillans, forment des ulcérations qui acquièrent toujours plus d'étendue et de profondeur, et desquels s'élèvent

quelquefois des végétations fongueuses bourgeonnées, semblables à des framboises. C'est alors que le malade éprouve une cuisson extrême, un prurit intolérable, des douleurs qu'il ne peut exprimer. Cette affection est constamment symptomatique d'un état pathologique ou d'une lésion vitale d'un système général, d'un appareil d'organe ou de quelques viscères; et l'on n'en obtiendra la guérison que lorsqu'on sera parvenu à détruire la cause qui l'entretient.

J'ai soigné huit personnes atteintes de cette maladie; le peu de succès que j'ai obtenu chez les six premières, de l'emploi des moyens ordinaires (on ne faisait point encore usage des bains de vapeurs), me détermina pour les deux autres à recourir à la méthode fumigatoire, dont on appréciait déjà les avantages. Une neuvième, celle qui fait le sujet de la troisième observation, ma été adressée par un de mes confrères qui a dirigé concurremment avec moi son traitement.

M.me W***, âgée de trente-quatre ans, d'un tempérament éminemment lymphatique et d'une constitution très irritable, avait eu dans son enfance plusieurs affections de nature scrofuleuse, telles que teigne muqueuse, ophtalmie chronique, inflammation et abcès des glandes sous-maxillaires, tumeur blanche de l'articulation du

poignet, avec exfoliation de quelques os du carpe, etc., qui se succédèrent jusqu'à la puberté. La menstruation fut assez orageuse et s'établit enfin régulièrement. Mme W*** se maria à vingt-cinq ans, et eut deux enfans pleins de misères et d'infirmités, qui moururent en bas âge; elle garda, à la suite de sa seconde couche, un engorgement considérable du mésentère, qui se dissipa avec une extrême lenteur et auquel succéda un sentiment de lassitude et de pesanteur dans la jambe gauche. Quelque temps après, l'articulation du pied devint le siége d'une assez vive douleur, la peau se boursouffla, rougit; quelques boutons se développèrent, et enfin une dartre tuberculeuse se manifesta et fit de sensibles progrès, malgré l'usage des moyens les plus régulièrement administrés. La maladie datait de plus de huit mois lorsque Mme W*** vint réclamer mes soins. L'altération organique s'étendait depuis la naissance des orteils jusque vers le tiers supérieur de la jambe et l'enveloppait dans tous ses points, la plante du pied seule en était exempte. Ce membre, considérablement engorgé, avait acquis le double du volume de celui du côté opposé; sa surface était parsemée de croûtes recouvrant des bosselures, des tubercules élevés qui laissaient entre eux des intervalles divisés en lobules par des rides profondes. On remarquait çà et là de larges crevasses qui étaient comme autant de

gouttières desquelles découlait un liquide sanieux et très abondant; l'une d'elles formait, au-dessus de la malléole interne, un ulcère irrégulier de dix-huit lignes d'étendue dans son plus grand diamètre, dont les bords rouges et élevés occasionnaient les plus vives douleurs. Les mamelons étaient d'autant moins saillans et nombreux qu'ils s'approchaient davantage du tiers supérieur de la jambe, ainsi que la peau dont la dégénération était graduellement moins sensible et n'offrait plus qu'une teinte rosée qui se perdait au loin.

La malade, vivement affectée de son état, avait le teint pâle, les traits de la face abattus, la langue blanche, point d'appétit; elle se plaignait, sinon de douleurs dans le bas-ventre, du moins d'un sentiment de gêne et de pesanteur dans cette cavité que j'explorai avec soin. Le mésentère, quoique développé et résistant sous la main, était parfaitement indolent, ainsi que tous les autres organes, excepté la rate qui soulevait manifestement l'hypocondre gauche et s'étendait jusqu'au milieu de l'épigastre. Une pression modérée déterminait de la douleur. Je ne doutai plus que l'exanthème de la jambe ne fût occasionné et entretenu par l'engorgement inflammatoire de ce viscère qui fixa dès-lors toute mon attention.

Je fis d'abord administrer quatre bains à l'orientale de vapeurs légèrement aromatisées, et pra-

tiquer de douces frictions sur toute la peau, afin de stimuler cet organe qui était dans un état d'atonie remarquable, afin de rétablir l'équilibre, de favoriser le mouvement d'expansion, et d'opérer une révulsion générale. Je prescrivis les boissons adoucissantes et mucilagineuses, les fumigations de mauve et de sureau dirigées sur la jambe que je faisais envelopper ensuite avec un cataplasme de farine de lin, et je fis mordre vingt sangsues sur la région de la rate qui fut ensuite recouverte d'un cataplasme de riz et de camomille. Après huit jours de repos et de l'emploi régulier de ces moyens, M.me W*** fut soumise à l'usage des bains par encaissement de vapeurs de sureau et de lavande; bientôt, outre la transpiration sollicitée par l'action immédiate de la vapeur, une douce moiteur se manifesta dans l'intervalle des bains, la peau prit une teinte plus animée, et la dartre, un aspect plus favorable; les croûtes tombèrent, l'écoulement semblait avoir augmenté, mais le fluide n'enflammait plus les parties sur lesquelles il séjournait; les crevasses se comblaient, l'ulcère était vermeil et moins irrité, la jambe n'offrait plus qu'une surface inégale mamelonnée, humide, d'une couleur rouge foncée, occasionnant moins de la douleur qu'un prurit assez vif. Une pression même assez forte exercée sur l'hypocondre gauche ne provoquait qu'une sensation incommode; la malade avait recouvré

le sommeil et l'appétit, et se livrait à toute la joie que devait faire éprouver la certitude d'une guérison prochaine et inespérée.

Je crus alors avoir d'autres indications à remplir; pour cela, je fis administrer des douches de vapeurs hydro-sulfurées à une chaleur élevée sur la rate qui était encore très développée; les mêmes vapeurs, mais à une très douce température et unies à celles dégagées des têtes de pavots, furent également dirigées sur la dartre que je faisais fomenter deux fois par jour avec la décoction de sureau et recouvrir dans l'intervalle de cérat soufré. Les bains par encaissement furent continués, mais rendus plus actifs par l'addition de la vapeur du soufre. La malade fut mise à l'usage de l'eau de Vichi naturelle, coupée avec le bouillon de poulet, et prise ainsi le matin à la dose de trois verrées. Au bout de cinq semaines de traitement, l'éruption était dissipée, les crevasses ainsi que l'ulcère entièrement cicatrisés, mais la peau était encore rouge et animée; l'engorgement de la rate, parfaitement indolent, diminué de plus des trois quarts, et M.me W*** parfaitement guérie. Je l'ai vue l'année suivante, elle jouissait de la meilleure santé; la rate avait encore diminué de volume, la jambe avait repris sa couleur naturelle; les petites cicatrices assez nombreuses, ainsi que celle de l'ulcère, étaient blanches et solides.

La seconde personne affectée de dartre tuberculeuse, traitée par la méthode fumigatoire, est une jeune fille de dix-sept ans qui n'était point encore réglée; elle portait à la partie moyenne et interne de la cuisse droite, une éruption mamelonnée, croûteuse, circonscrite, de l'étendue de la main, d'une couleur rouge, livide dans certains endroits, et déterminant une ardeur, une cuisson insoutenables. Dans les espaces déprimés qui séparaient les boutons, la peau était boursoufflée, ridée, mais les sillons qui la divisaient en compartimens irréguliers ne paraissaient pas s'étendre au-delà de l'épiderme. Je dirigeai le traitement dans la double intention de combattre la dartre et de provoquer la menstruation; je prescrivis en conséquence des bains à mi-corps de vapeurs d'armoise et d'absinthe; je fis appliquer cinq sangsues au haut de chaque cuisse, quelques-unes autour de la dartre qui était très irritée; elle fut fomentée avec des décoctions sédatives et recouverte de cataplasmes émolliens. La malade prit exactement des boissons délayantes et tous les soirs un bain de pied synapisé. A la dixième fumigation, les règles parurent et coulèrent pendant deux jours assez abondamment; la dartre, qui n'avait encore éprouvé qu'un léger amendement, diminua bientôt et finit par disparaître tout-à-fait sous l'influence des bains de vapeurs soufrées et des douches de gaz hydrogène

sulfuré que je fis diriger sur elle pendant environ quinze jours encore.

M. M***, âgé de quarante-six ans, cheveux bruns, tempérament sanguin nerveux, né de parens sains et bien constitués, avait eu, à l'âge de vingt-trois ans, une maladie vénérienne qui fut très méthodiquement traitée et dont il n'éprouva jamais le moindre ressentiment; six ans après, il fut infecté de la gale qu'il négligea pendant quelque temps et dont le docteur Giannini de Milan le délivra assez promptement au moyen de lotions faites avec l'eau de Mettemberg. Il ne résulta aucun accident, au moins apparent, de ce traitement empirique, et M. M*** continua à jouir de la meilleure santé. La personne qui fait le sujet de cette intéressante observation étant un homme de beaucoup de jugement et de savoir, qui m'a donné une relation très exacte de sa singulière maladie, je ne puis mieux faire que de la rapporter textuellement, en élaguant toutefois les détails superflus et les nombreuses réflexions dont il n'a pu se garantir.

« J'habitais Livourne depuis l'automne de 1816, lorsqu'au printemps de 1818 je fus attaqué tout-à-coup, sans pouvoir en présumer la cause et sans aucune transition, d'une maladie bien extraordinaire; je perdis brusquement mes forces; je me trouvais dans un tel état de faiblesse que je chan-

celais à chaque pas et ne pouvais absolument me soutenir. Le sommeil et l'appétit disparurent entièrement, les jambes s'infiltrèrent; j'éprouvais un tiraillement continuel dans les nerfs, une sorte de crampe qui me tenait dans une agitation constante et me privait tout-à-fait du repos. Ma peau était toujours brûlante, mais sèche et aride, et pendant tout l'hiver, qui, il est vrai, n'est pas rude dans cette partie de l'Italie, je ne pouvais supporter qu'un drap de toile fine et quelquefois un léger schall de madras pour toute couverture. Une circonstance bien étrange, c'est que tous les jours jusqu'à midi j'étais dans un état de nullité morale absolue, j'étais pour ainsi dire privé des facultés de l'intelligence. Chargé de la gestion d'une forte maison de commerce, j'avais le matin des rapports d'affaires avec beaucoup de monde; on me lisait la correspondance, je n'entendais rien, je ne concevais rien, j'étais dans la plus étonnante apathie. Mais aussitôt après midi mes sens se réveillaient, la présence d'un objet me rappelait ce qui avait été dit à son sujet, la vue d'une lettre en retraçait à mon esprit le contenu dont le matin je n'avais eu aucune idée; je me mettais au travail, et dans peu d'heures j'avais terminé, et à ma satisfaction, ce qu'en d'autres temps j'eusse été incapable de faire. Il semblait que mon cerveau voulait me dédommager du long repos dans lequel il m'avait tenu. On m'ordonna les bains de

mer qui m'irritèrent beaucoup, de même que ceux d'eau douce dont je fus obligé de cesser l'usage. Cet état dura jusqu'au printemps suivant 1819. Les bains tièdes d'eau douce me furent de nouveau prescrits par le célèbre professeur Vacca que j'allais consulter à Pise. Cette fois ils détendirent mes nerfs, et je ne tardai pas à recouvrer le repos, les forces et l'appétit dont j'étais si cruellement privé depuis un an. Mais bientôt mes jambes enflèrent de nouveau; elles devinrent dans peu de jours, ainsi que mes cuisses, d'une prodigieuse grosseur; néanmoins, je pus me livrer, pendant trois mois que dura cette nouvelle incommodité, à un travail assidu, m'occuper d'affaires épineuses, faire deux traversées sur mer, et marcher vîte et long-temps. L'enflure diminua et disparut dans les quinze premiers jours de septembre; je me trouvai alors dans un état de parfaite santé.

« Je partis de Livourne par mer, et débarquai à Marseille dans les premiers jours de décembre, toujours 1819. Au bout de quelques jours, il se développa au-dessus du pénis un gros bouton; il s'étendit, se couvrit d'une croûte qui s'élevait, tombait ensuite pour être remplacée par une autre, et s'agrandissait à vue d'œil; il se forma bientôt une ulcération, une véritable plaie. Une quinzaine de jours après mon débarquement à Marseille, je partis pour Lyon, et la première

nuit que je passai dans cette ville, je sentis au-dessous du genou gauche une douleur poignante, comme celle produite par la piqûre d'un poinçon : une tumeur s'éleva bientôt à cette place. La plaie quitta le pubis, détermina la chute des poils et s'étendit circulairement sur le bas-ventre, en se cicatrisant au milieu. Au printemps 1820, j'eus recours aux conseils d'un médecin qui me fit panser avec du cérat simple, du cérat soufré et une pommade dans laquelle entrait le mercure doux; cette dernière me causa des douleurs insupportables : j'en cessai l'usage. Enfin, au mois de juin, la plaie fut guérie; mais, à peu près vers ce temps, un gros bouton apparut sur l'aile droite du nez. Dès le mois de novembre, de nouveaux boutons se développèrent sur cet organe, ainsi que de chaque côté sur les parties circonvoisines, se multiplièrent, souillèrent bientôt toute la face et le menton; ils se couvrirent de croûtes épaisses, dures, de consistance cornée, qui s'élevaient en pointes de huit à dix lignes de hauteur. A leur base, il se forma de petites ulcérations desquelles s'écoulait un fluide qui irritait, corrodait les parties qui en éprouvaient le contact. Les croûtes tombaient et laissaient à découvert des plaies sur lesquelles s'élevaient bientôt d'autres croûtes. En janvier 1822, j'étais dans un état tel, que je fus obligé de me séquestrer tout-à-fait, et de me bannir de la société

des hommes, dont j'aurais nécessairement été rejeté, tant j'inspirais de répugnance et d'éloignement. Mon mal empira jusqu'au printemps; c'est à cette époque que j'eus le bonheur de recevoir de votre digne ami, M. le docteur Bouchet, des soins et des consolations de tout genre; il m'ordonna le sublimé; j'en pris dix grains dans l'espace de quarante jours : mais une diarrhée qui existait déjà auparavant devint plus forte, et obligea de cesser l'usage de ce moyen. La bouffissure qui s'était manifestée aux jambes dès le commencement de cette année, augmenta rapidement à la fin de mai, et devint presque générale en juillet. Il s'était, avec cela, formé dans le ventre une collection considérable d'eau. Toute l'attention de M. B*** se porta sur cette nouvelle maladie, qui ne disparut que plus d'un mois après.

«Observez, Monsieur le docteur, qu'à dater de l'invasion de ma longue et douloureuse maladie, pendant tout l'été que j'ai passé à Livourne, non plus que par les fortes chaleurs qui ont eu lieu depuis mon retour en France, je n'ai pu transpirer une seule fois; ma peau est constamment restée sèche et aride jusqu'au moment où je fis usage des bains de vapeurs; mais n'anticipons point sur les temps, et permettez-moi de reprendre ma dégoûtante histoire. Dès que je fus délivré de mon enflure, en septembre 1821,

mon visage, qui était presque nettoyé pendant l'été, fut de nouveau souillé par cette hideuse éruption; l'ascite se renouvela, les jambes s'infiltrèrent encore. Votre ami, retenu par cette circonstance et surtout par la prodigieuse diminution de mes forces, se borna, pour le visage, à l'usage des palliatifs, et me débarrassa encore deux fois, en février et en mars 1822, de l'hydropisie et de l'infiltration des membres inférieurs, au moyen des purgatifs et des vésicatoires; j'eus avec cela plusieurs accès de fièvre insidieuse, heureusement arrêtés avec le quinquina; je repris quelques grains de sublimé, mais uni au soufre, et beaucoup d'autres remèdes. Ils déterminèrent la fonte et la disparition complète de la tumeur du genou qui était devenue grosse comme un poing, et qui avait rendu, par l'ouverture que le docteur y avait faite, une grande quantité d'un fluide épais et visqueux. L'été, aidé de quelques remèdes, fit, pour la seconde, disparaître, du moins en grande partie, l'affection dartreuse. Mais, dès les premiers jours de septembre, elle sévit de nouveau avec plus de fureur que jamais; elle a constamment augmenté de violence et d'étendue jusqu'au 4 mai 1823, époque à laquelle vous eûtes la bonté de m'accueillir, à la recommandation de M. B***.

« Je termine là mon récit, car vous savez mieux

que moi ce qui me reste à dire; vous pouvez sans doute, Monsieur le docteur, connaître la nature de cette affreuse maladie, comprendre sa marche, expliquer ses ravages; mais, à coup sûr, vous n'appréciez pas mieux que moi l'effet des moyens que vous avez, avec tant de succès, dirigés contre elle. J'ajouterai seulement, que du printemps 1821 jusqu'en mai dernier, indépendamment des divers retours d'hydropisie et des douleurs locales que me faisait éprouver cette horrible éruption, j'ai toujours été dans un état de souffrance indicible, tant au physique qu'au moral; que si je n'avais pas été convaincu qu'un des premiers devoirs de l'homme est de se placer au-dessus des maux qui l'assiégent et de résister au malheur, le désespoir m'aurait plus d'une fois porté à terminer ma déplorable existence; que depuis cette époque, dès que j'eus pris les premiers bains de vapeurs, j'ai toujours joui d'un bon et tranquille sommeil, d'un vif appétit, d'une aisance, d'une légèreté dans l'exercice de mes fonctions, d'un bien-être qui depuis longtemps m'était inconnu; et enfin, que depuis plus de cinq mois mon visage est parfaitement dépouillé; que je me livre, sans la moindre incommodité, à des occupations très laborieuses, et que j'ai recouvré une santé parfaite. »

Lorsqu'en mai 1823, je vis M. M***, excepté la tempe gauche et la moitié de la joue du même

côté, il avait toute la face recouverte d'une des plus hideuses éruptions que j'aie jamais vues. Elle consistait en de gros boutons d'un rouge livide, la plupart surmontés de croûtes épaisses, et offrant à leur base des fissures profondes. Tous les traits étaient singulièrement gonflés, les tégumens boursoufflés et ressemblant, dans les courts espaces qui se remarquaient entre les boutons, au cuir de l'éléphant; quelques croûtes noires, pyramidales, s'élevaient en pointes, et donnaient à cette figure recouverte d'élevures, de rougeurs de toutes les formes, de poils agglomérés, de crevasses humides, d'ulcérations profondes, le plus horrible aspect; ajoutez à cela le fond rouge, qui allait insensiblement se perdre dans la portion saine de la peau, dont ce masque herpétique était entouré, et l'on se formera une idée de cet exanthème, tellement repoussant, que je fus obligé de prier le malade de venir à des heures particulières et de passer par une porte dérobée, afin de le soustraire aux regards.

Nous lui fîmes d'abord administrer deux bains par encaissement de vapeurs humides émollientes : la transpiration s'établit, les croûtes séchèrent et tombèrent bientôt. Nous passâmes ensuite à l'usage des fumigations sèches de cinabre, pendant l'action desquelles le malade transpirait considérablement. Il allait au mieux; la face était déjà presque entièrement dépouillée, lors-

qu'après la dixième fumigation, en s'en retournant chez lui par un temps froid et humide, il fut brusquement saisi d'une irritation pulmonaire, qui engagea le docteur B*** à suspendre le traitement fumigatoire. Mais l'impulsion avait été donnée, et le mouvement établi malgré le catarre; la transpiration se soutint, la dartre diminua progressivement, ainsi que la bouffissure des traits du visage : la phlegmasie muqueuse guérit. M. M*** reprit quelques bains de vapeurs, et bientôt l'exanthème disparut entièrement; mais il a déterminé la chute d'une partie des poils de la barbe qui ne se sont point renouvelés, et a laissé, sur la figure, des cicatrices longues et profondes, traces indélébiles des ravages qu'il y a exercés.

Il y a, au moment où j'écris, plus de cinq mois que cette éruption est entièrement guérie; mais la place qu'elle a occupée offre encore des plaques roses, qui prennent une teinte plus foncée, lorsque M. M***, d'un caractère vif et irritable, est animé par quelque sentiment qu'il éprouve avec force, ou quelque idée qu'il exprime avec énergie. Nous sommes convenus, le docteur B*** et moi, pour hâter la disparition de ces taches que le temps opérerait sans autre secours, de diriger sur la face des douches calmantes et résolutives de fleurs de sureau, de roses ou d'hydro-sulfure de potasse; mais les fréquentes transitions de la

température de cette année, et l'humidité presque continuelle de l'atmosphère, nous ont forcés d'ajourner l'usage de ce moyen chez un sujet d'ailleurs singulièrement disposé aux irritations lymphatiques et muqueuses.

La maladie que je viens de décrire sous le nom de dartre tuberculeuse ou mamelonnée est-elle une variété de la lèpre? je le crois; mais la nature de l'ouvrage dont je m'occupe ne me permet pas d'émettre ici les raisonnemens sur lesquels mon opinion est fondée.

Dartre rongeante.

Le caractère rongeant n'appartient-il qu'à une espèce particulière de dartres? Je ne le pense pas; car j'ai vu plus d'une fois des dartres dites pustuleuses, squammeuses, crustacées, et surtout celles que je nomme tuberculeuses, exister d'abord dans toute leur simplicité, c'est-à-dire suivre la marche qui leur est propre; puis à la suite d'une révolution physiologique ou morale, de travaux forcés, de l'action de quelque agent extérieur, de la malpropreté, et souvent sans cause apparente, devenir rongeantes, sans pour cela changer d'aspect, au moins pour la forme des pustules, des boutons, des croûtes et la disposition de l'exanthème. Cette conversion, ou

plutôt ce caractère rongeant que la plupart des dartres sont susceptibles de prendre, se remarque particulièrement chez les personnes d'un tempérament nerveux, d'une constitution irritable, scrofuleuse, etc. Quelquefois, il est vrai, une éruption de petits boutons pustuleux, précédée d'une démangeaison vive et d'une irritation manifeste de la peau, se développe, donne issue à un fluide ichoreux qui enflamme, ronge la peau, et fournit des ulcères superficiels ou profonds, dont les bords sont ordinairement élevés, et qui s'étendent avec plus ou moins de promptitude : c'est ce que l'on entend par dartre rongeante ou phagédénique. Il serait utile de déterminer la cause de cette destruction des tissus, de cette altération organique, ou du moins de savoir si cette propriété rongeante est inhérente à un mode particulier d'irritation cutanée, si elle réside dans les capillaires enflammés, ou dans les fluides qui suintent des surfaces ulcérées. Des recherches à ce sujet pourraient avoir des résultats pratiques du plus haut intérêt.

J'ai peut-être été entraîné, sans m'en apercevoir, par l'habitude ou d'anciens préjugés, en n'opposant au petit nombre de dartres rongeantes que j'ai eu l'occasion de traiter par la méthode fumigatoire, que les douches à une très haute température, dans l'intention de cautériser, de désorganiser la partie malade. Il serait peut-être

plus physiologique, et conséquemment plus rationnel, de les soumettre à l'action de la vapeur émolliente ou sédative, à une très douce chaleur, afin de modérer, de dissiper la surexcitation de la peau, qui constitue et entretient la maladie, lorsque toutefois elle n'est pas dépendante d'un état pathologique général ou particulier de quelques viscères. Quoi qu'il en soit, je suis parvenu par ce moyen à guérir complétement, et dans très peu de jours, quatre dartres rongeantes; trois sur différentes parties de la face, et une sur l'avant-bras. Il est vrai qu'elles ont laissé après elles de profondes cicatrices qu'on aurait peut-être pu éviter par l'autre procédé; mais toujours est-il que, par celui dont il s'agit, la guérison est sure, pourvu toutefois que la dartre soit idiopathique ou sans liaison avec une affection interne, et située de manière à ce qu'on puisse aisément garantir les parties circonvoisines de l'action de la vapeur.

Dans ce cas, je fais appliquer sur la dartre, et maintenir d'une manière fixe et invariable, une conque en cuir, enduite de cahoutchouc, dont le sommet offre une ouverture qui circonscrit parfaitement la partie que je me propose de cautériser, et la base large, évasée, reçoit le jet de vapeur. On obtient le même résultat d'un carton mouillé, percé d'une ouverture plus ou moins grande, et exactement appliqué sur la peau;

après quoi, on dirige le tuyau de manière à ce que le foyer de la douche frappe la partie malade, pendant une ou deux minutes. (Voyez l'introduction, page 63.) Une seule application de ce caustique, bien plus énergique et moins dangereux que tous ceux dont on s'est servi jusqu'à ce jour dans ces cas, suffit pour produire une escarre assez profonde, qui tombe au bout de peu de jours, et l'ulcère qui en résulte se cicatrise bientôt. Ce moyen agit avec une étonnante promptitude, la peau est dans l'instant désorganisée, avant même que la moindre irritation ait pu s'établir; cette dernière n'est déterminée qu'au bout de quelques jours par le corps étranger que forme l'escarre, et alors, avec ce qu'elle se réduit à bien peu de chose, elle n'est plus à redouter; mais il faut avoir la précaution de bien comprendre dans l'escarre toute la dartre ou la partie qui a le caractère rongeant, et de la cautériser en une seule fois; autrement on augmenterait l'irritation et l'on s'exposerait à activer les progrès du mal, résultat presque constant de l'usage des caustiques potentiels.

Lésions diverses occasionnées par le déplacement d'une irritation herpétique.

Les affections herpétiques ou dartreuses, soit spontanées ou héréditaires, sont susceptibles,

par leur rétrocession ou déplacement, d'exercer une influence très fâcheuse sur les organes profonds, et de donner lieu à des phénomènes redoutables qui se manifestent plus ou moins promptement, quelquefois même plusieurs années après leur disparition. C'est particulièrement sur la membrane muqueuse gastro-intestinale que se fixe, lorsqu'il se déplace, le genre d'irritation qui sur la peau donnait lieu à des dartres; alors il occasionne tous les accidens qui résultent de la surexcitation de ces organes, depuis le plus léger jusqu'au dernier degré de phlegmasie dont la marche est le plus souvent chronique, ce qui la rend bien plus insidieuse. De là : ces pertes d'appétit, ces dégoûts, ces troubles des digestions, ces douleurs habituelles de l'estomac, du ventre, etc., qu'on désigne sous la dénomination vague de *maladies nerveuses* qui jettent les malades dans la mélancolie, l'hypocondrie, le marasme, la fièvre lente, et les conduisent enfin à la mort. On peut ajouter à ces accidens occasionnés par l'affection des organes digestifs, ceux qui dépendent de leur influence sympathique sur toute l'économie. Que de palpitations, de catarres chroniques, de phthisies et autres maladies graves dont on ne connaît pas la cause et qui doivent être attribués à une *métastase* dartreuse survenue fortuitement ou à la suite de l'emploi inconsidéré des répercussifs!...

Quoique j'aie eu le soin, aux artieles *phlegmasie*, *rhumatisme* et *goutte*, de citer plusieurs exemples de ees affections déterminées par une métastase dartreuse, et que je me propose d'ajouter quelques faits que me fourniront les maladies lymphatiques et nerveuses, je regrette vivement que les bornes que je me suis prescrites dans ee travail ne me permettent pas de rapporter ici une foule d'observations de personnes guéries, par l'emploi des vapeurs, de la plupart des lésions dont je viens de parler et qui étaient ineontestablement le résultat du déplaeement d'un principe herpétique. Je ne puis eependant me dispenser de faire connaître la suivante.

Mme de G***, jeune femme des plus aimables, eut, dans sa première enfance, une petite éruption furfuraeée au visage, qui disparut bientôt après l'usage des lotions astringentes. La menstruation s'établit dès l'âge de quatorze ans sans aueun trouble, et a toujours été très régulière. Depuis quinze ans jusqu'à vingt-quatre, époque à laquelle je lui ai donné des soins, elle a sueeessivement éprouvé presque tous les aecidens que je viens de signaler; les seuls qui ont eonstamment persisté pendant toute la durée de ce long intervalle de neuf ans, mais à un degré varié d'intensité, sont : irritabilité extrême de l'estomae, douleurs épigastriques oeeasionnées par la pression,

digestion très prompte, quelquefois laborieuse, nécessité de se nourrir d'alimens extrêmement doux et très rafraîchissans, constipation habituelle. La malade était, outre cela, très vive, d'une susceptibilité morale excessive, d'une grande maigreur, quoique d'un tempérament sanguin ; à cet état habituel, qu'on attribuait à sa constitution *éminemment nerveuse*, se joignaient souvent des symptômes bien plus alarmans, suivant que le principe de l'irritation, qui ne restait jamais plus de six mois caché ou latent, se fixait sur tel ou tel organe ou appareil de fonction : tantôt c'était une véritable gastro-entérite ou inflammation de l'estomac et des intestins, qui cédait aux moyens ordinaires de l'art ; tantôt une toux sèche et fréquente, qui faisait craindre la phthisie, et qu'on parvenait à calmer par l'usage du lait d'ânesse ; tantôt, des douleurs pleurétiques, avec respiration chaude, crachats rouillés, etc., que les adoucissans, quelque émission sanguine et les révulsifs, faisaient disparaître : d'autres fois, c'étaient des douleurs dans le bassin, dans la vessie, des difficultés d'uriner, que les lavemens et les bains de siége dissipaient bientôt ; des palpitations du cœur, des oppressions spasmodiques, qui nécessitaient une diète sévère et un repos absolu, ou enfin des migraines fréquentes et excessivement douloureuses de deux et quelquefois trois jours de durée.

Telle était depuis neuf ans la pénible situation de Mme de G***, lorsque, par un motif très frivole, elle voulut faire usage des bains de vapeurs. Un de ses amis lui en avait vanté les effets comme cosmétique, et elle venait seulement chercher la fraîcheur du teint, la douceur, la blancheur de la peau, qu'elle avait âpre et sèche, là où elle devait trouver le seul remède qui pût lui rendre la santé et lui donner une existence nouvelle. Je fis à Mme de G*** beaucoup de questions dictées par le triple intérêt de l'art, de l'humanité et celui que sa personne inspire. Non-seulement elle y répondit, mais elle ajouta une foule de détails qui me firent de suite soupçonner la véritable cause de son malaise constant et de ses fréquentes maladies. Je lui fis entrevoir qu'elle pourrait obtenir des bains de vapeurs un bien plus important service que celui qu'elle en attendait, et elle partagea mon espérance qui ne tarda pas à se réaliser.

Je prescrivis d'abord quatre bains de vapeurs à l'orientale, après chacun desquels je faisais pratiquer un léger massage et de douces frictions sur tout le corps, dans l'intention d'ouvrir les pores, d'activer les fonctions de la peau qui avaient toujours été languissantes, et afin de disposer cet organe à devenir le siége du principe irritant. Nous passâmes ensuite aux fumigations humides soufrées à une douce température; à

la huitième, il survint une éruption générale, mais peu abondante, de petits boutons en forme de chair de poule, que j'attribuai à l'action excitante du soufre qui avait été vaporisé à la dose de quatre gros par fumigation ; quelques jours après, il se manifesta derrière l'oreille gauche et sur la partie correspondante du cou, une dartre miliaire très apparente, accompagnée d'une vive démangeaison. Alors, plus de doute; j'annonçai à mon intéressante malade qu'elle guérirait bientôt, et l'événement justifia ma prédiction : je continuai pendant encore vingt jours l'usage des bains de vapeurs. La dartre diminua peu-à-peu, et finit par disparaître tout-à-fait. La peau est devenue souple et douce au toucher, la transpiration facile, et M.me de G*** n'a pas tardé à recouvrer avec une santé parfaite, dont elle jouit depuis plus de deux ans, un certain embonpoint et tous les charmes de la beauté, que ses longues souffrances avaient singulièrement altérés.

Dartres compliquées.

Souvent après l'accouchement, ou même pendant l'allaitement, quelques femmes, surtout parmi celles d'un tempérament lymphatique, d'une constitution scrofuleuse, sont atteintes d'une éruption miliaire, de laquelle suinte un fluide plus ou moins abondant, ou qui se couvre

de croûtes larges, de squammes jaunâtres. Je parlerai de cet exanthème dans le chapitre consacré aux maladies dites laiteuses.

Les dartres coexistent fréquemment avec la siphilis; cette complication exige des soins particuliers, dont je m'occuperai spécialement dans l'examen de la méthode fumigatoire, appliquée au traitement des maladies vénériennes.

Entre les deux extrémités de l'échelle herpétique, dont l'une offre certaines dartres pustuleuses et miliaires, qui ont beaucoup d'analogie avec les exanthèmes aigus, et l'autre, quelques dartres croûteuses sèches, que leur indolence parfaite, leur résistance opiniâtre, je dirai même leur innocuité, doivent faire considérer comme les affections les plus chroniques, dans l'acception qu'on attache à cette expression, il existe une foule innombrable de variétés, qui toutes peuvent se rapporter aux espèces que j'ai établies.

En les multipliant davantage, on s'expose à jeter de la confusion dans les idées, et à rendre l'étude de ce genre d'affections plus difficile encore. La nature n'a fait que des individus; aussi les divisions en classes, ordres, genres, espèces et variétés, toujours arbitraires, mais indispensables, ne doivent être que comme autant de jalons placés dans le vaste champ de la science, pour en faciliter la culture; mais il ne faut les

poser qu'avec beaucoup de discernement et une sage économie ; autrement, il est impossible de distinguer la route qu'on doit suivre, et l'on ne peut que s'égarer.

La peau est encore sujette à une foule de lésions vitales et d'altérations organiques qui diffèrent plus ou moins des affections cutanées fébriles et des maladies herpétiques. Ce que je viens de dire de ces dernières est également applicable à tous les exanthèmes chroniques dont on ferait des divisions et des subdivisions à l'infini, si l'on se fondait pour les établir sur les nuances diverses qu'offrent leurs caractères physiques, nuances qui dépendent le plus fréquemment du tempérament du malade, de son âge, de mille causes qu'on ne peut apprécier, et qui souvent d'ailleurs ne modifient en aucune manière les indications curatives ; aussi ne rapporterai-je qu'à un petit nombre d'espèces ceux auxquels j'ai cru devoir opposer la méthode fumigatoire.

Teigne.

Cet exanthème, comme je l'ai dit ailleurs, a la plus grande analogie avec les dartres; comme elles, il est constamment précédé et accompagné d'un prurit plus ou moins vif, et consiste en une éruption de petites vésicules, de petits boutons; le fluide qu'ils laissent échapper se convertit

bientôt en squammes ou en croûtes très variables pour l'épaisseur, la couleur, l'étendue, la forme, etc. Cette maladie se développe dans le premier âge, quelquefois jusqu'à la puberté, mais rarement au-delà ; j'en ai cependant recueilli un exemple chez une fille de trente ans.

Elle attaque particulièrement le cuir chevelu qu'elle couvre en partie ou dans toute sa surface, mais le front, la face, les oreilles et les autres régions du corps n'en sont pas toujours exempts. Tantôt les croûtes sont sèches, dures et très adhérentes ; tantôt de consistances molles, humides ; et les ulcérations plus ou moins profondes qu'elles recouvrent, laissent échapper une quantité, quelquefois très considérable, d'un fluide épais, visqueux, qui irrite, enflamme les parties qui en éprouvent le contact, et déterminent une démangeaison à laquelle les malades ne peuvent résister. Cette dernière espèce se manifeste ordinairement chez les enfans d'un tempérament lymphatique, et surtout chez ceux qui paraissent disposés aux affections scrofuleuses.

L'affluence des humeurs sur la peau ne serait-elle point le résultat d'une sorte d'exubérance vitale, et ne doit-on pas considérer l'exanthème, si non comme le produit d'une dépuration naturelle, au moins comme celui d'un travail de la nature dont le but est de rejeter au dehors certains fluides qui, troublant par leur surabondance

l'harmonie des fonctions des organes intérieurs, compromettraient plus ou moins l'existence? N'est-ce pas par la même loi conservatrice que, d'une foule de végétaux, s'opère la sortie des sucs divers qui se concrètent à leur surface, ou en découlent en conservant leur fluidité ? écoulement d'autant plus abondant, que les sujets qui les fournissent sont plus vigoureux et qu'on est même quelquefois obligé d'activer encore. N'en serait-il pas de même d'une foule d'autres affections éruptives ? Les dérangemens dans la santé, les malaises divers, les maladies souvent très graves qui résultent de la diminution, de l'interruption fortuite de cet écoulement, viennent à l'appui de cette opinion; accidens qu'on ne peut redouter de l'usage raisonné des vapeurs que la nature réclame encore manifestement dans ce cas. Par les moyens ordinaires, il faut intervertir sa marche, changer la direction de ses efforts, les appeler sur d'autres organes, ce qui ne peut se faire sans trouble et sans dangers. Par la méthode fumigatoire, on aide, on favorise, on active ses mouvemens, et l'on parvient plus tôt, sans compromettre la vie ou la santé, au but qu'on se propose. Pour le médecin physiologiste, ce raisonnement n'a pas besoin de commentaire.

Lorsque la teigne est fixée à la tête, ce qui est presque constant, je fais diriger sur le siége du mal et au moyen de la douche, des vapeurs,

d'abord émollientes, à une douce chaleur, puis on les rend plus actives en élevant leur température et en les composant avec d'autres substances. Alors je me sers d'une espèce de casque qui s'adapte parfaitement autour de la tête, au-dessous de la naissance des cheveux, et dont le sommet tout-à-fait ouvert reçoit le jet de vapeur; cet appareil est à peu près semblable à une forme de chapeau élevée et sans fond. La méthode fumigatoire, aidée de quelques moyens auxiliaires, tels que les frictions avec la pommade soufrée, les lotions hydro-sulfurées, etc., m'a réussi dans trois cas de teigne, les seuls où il m'a été possible d'en faire usage.

Teigne humide, dite muqueuse.

Un garçon de six ans, blond, gras, et d'une grande fraîcheur, eut bientôt après sa naissance le front et les tempes couverts de croûtes dites laiteuses qui tombèrent et se renouvelèrent constamment pendant dix-huit mois; à cette époque, elles devinrent beaucoup plus épaisses, d'une couleur moins foncée, envahirent une grande partie du cuir chevelu duquel s'écoulait en outre un fluide assez abondant. Il ne fut complétement débarrassé de cet exanthème qu'à l'âge de quatre ans. Au bout de quelques mois, une éruption semblable se manifesta de nouveau; on la favorisa

d'abord au moyen de coiffes de taffetas ciré; bientôt une croûte épaisse, laissant échapper par de nombreuses crevasses un fluide épais et visqueux, couvrit la totalité du crâne. L'enfant continuait à jouir d'une bonne santé, lorsqu'on eut l'imprudence de lui couper les cheveux, de cesser l'usage de la coiffe de taffetas et d'arroser la tête d'huile d'olive : les croûtes séchèrent, l'enfant perdit promptement l'appétit; il devint triste, inquiet, dormait très peu et d'un sommeil agité; il éprouva successivement une irritation vive de toutes les muqueuses. Lorsque je fus appelé à lui donner mes soins, environ quinze mois après la suppression presque complète de l'écoulement, l'enfant toussait fréquemment; il avait la figure bouffie, gonflée, les conjonctives enflammées, les lèvres épaisses, les glandes parotides et sous-maxillaires engorgées, le ventre dur et tendu, tout le système lymphatique dans un état de surexcitation remarquable, la peau sèche; il était avec cela d'une grande faiblesse et se refusait au moindre exercice. On avait vainement employé divers moyens, dans l'intention de rappeler l'écoulement auquel on voulut suppléer par l'application de plusieurs vésicatoires qui irritèrent singulièrement l'enfant, et dont un, derrière chaque oreille, était encore entretenu au moyen de l'écorce de garou. Le petit malade avait été mis à l'usage du bochet, et fréquemment purgé, ce qui n'était

certainement pas la partie la plus rationnelle du traitement.

L'indication ici était des plus simples, il s'agissait de rétablir le mouvement expansif et de diriger de nouveau sur le cuir chevelu les efforts de la nature; dans la crainte bien fondée de ne pouvoir y parvenir, je ne cherchai point à atteindre ce but par les voies ordinaires, et j'eus de suite recours au seul moyen sur l'action duquel il m'était permis de compter. L'enfant prit deux bains généraux de vapeurs pendant lesquels on pratiqua sur tout le corps de légères frictions, puis je fis administrer sur la tête, avec les précautions indiquées, les douches de vapeurs de mauve et de sureau. Les croûtes se ramollirent, et laissèrent la peau rouge et dépourvue d'épiderme dans presque tous ses points; dans plusieurs endroits étaient de véritables ulcères assez superficiels, qui fournirent dès-lors une quantité prodigieuse de fluide, au point de mouiller trois fois par jour plusieurs doubles de linges, et de couler encore sur le cou et la face dans l'intervalle des pansemens. Je faisais recouvrir la tête d'une toile fine enduite de cérat, et fomenter matin et soir avec une décoction de mauve et de têtes de pavots. De petites croûtes se formèrent encore et tombèrent bientôt. L'irritation étant de beaucoup diminuée, la douleur entièrement dissipée et la démangeaison moins vive, je prescrivis quelques

douches aromatiques, puis celles de gaz hydrogène sulfuré ; au bout de quinze jours de traitement, les ulcérations étaient tout-à-fait cicatrisées et la tête parfaitement nette. L'enfant jouit depuis près de trois ans de la meilleure santé. Les cheveux sont revenus, excepté dans trois endroits larges chacun comme une pièce d'un franc, où les ulcères avaient quelque profondeur.

Teigne faveuse.

Le sujet de cette observation est un jeune garçon de onze à douze ans, pâle, maigre, faible, élevé dans la plus extrême indigence ; il fut soumis deux fois au traitement dit par la *calotte*, moyen empirique, infidèle, barbare, encore employé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, mais confié, au refus des médecins, à des infirmières, qui, par leur peu de soins et leur extrême ignorance, en rendent les succès plus rares encore. Ce jeune homme portait sur la bosse pariétale gauche une croûte dure, épaisse, oblongue devant en arrière, de l'étendue de la main, de couleur fauve et offrant une multitude de dépressions profondes en forme d'entonnoirs ; les autres parties de la tête, qui avaient été successivement le siége de cette maladie, étaient presque complétement privés de cheveux. Je parvins à lui

faire procurer une nourriture saine, une habitation salubre, et me chargeai de son traitement. J'alternai matin et soir les bains de vapeurs par encaissement, dans lesquels la tête était comprise, et les douches locales. Pour aider l'action de ces dernières, je fis dans l'intervalle recouvrir l'exanthème de cataplasme de riz et de farine de lin. La croûte se ramollit, tomba au bout de huit jours, et laissa à nu un vaste ulcère peu douloureux, à peine humecté d'un fluide sanieux très épais, et que je fis recouvrir de cérat soufré. Comme il ne changeait pas d'aspect, et que si j'eusse cessé l'usage des vapeurs la croûte se serait indubitablement reproduite, je l'animai au moyen de douches aromatiques à une assez haute température et des lotions hydro-sulfurées. Bientôt il se détergea, les bords s'affaissèrent; il prit une couleur rose, vermeille; des bourgeons s'élevèrent de quelques points de sa surface; la peau se régénéra, s'étendit, et au bout d'un mois de traitement, la guérison était complète.

Teigne faveuse disséminée.

Une fille d'environ trente ans, d'un tempérament éminemment lymphatique et d'une constitution scrofuleuse, portait depuis son enfance, sur différentes parties du corps, des croûtes sèches, saillantes, d'une étendue variée, et qui

offraient tous les caractères physiques de la teigne faveuse. Les traitemens multipliés auxquels elle fut successivement soumise, avaient constamment aidé la chute des croûtes; mais elles se renouvelaient bientôt sur l'excoriation et sur l'ulcère superficiel qu'elles avaient laissé à découvert, ou se développaient ailleurs. Lorsque je vis la malade, elle en avait plusieurs sur le visage, le cuir chevelu et en général sur toutes les régions du corps; deux se faisaient surtout remarquer par leur espèce de symétrie, leur épaisseur, leur étendue, les dépressions, en forme de godets, qu'offrait leur surface; elles étaient situées sur chaque hanche, dont elles occupaient la partie la plus élevée, dans un espace de quatre pouces environ d'arrière en avant, sur deux au moins de hauteur. Après trois semaines de l'usage régulier et continué deux fois par jour des vapeurs de différente nature, et alternativement administrées sous forme de bains généraux ou par encaissement, de douches locales et par aspersion, toutes les croûtes étaient tombées; celles des hanches seules avaient laissé de petits ulcères qui étaient en voie de cicatrisation. Au bout de trente jours, la peau n'offrait plus que des taches rouges, qui indiquaient la place qu'avaient occupée les croûtes. Mais bientôt après la cessation du traitement, elles reparurent de nouveau, et à six mois de là, je revis la ma-

lade qui était, à peu de chose près, dans le même état qu'auparavant. Je suis revenu, à plusieurs reprises, à l'usage des vapeurs. Il y a plus d'un an que cette fille a subi le dernier traitement, et les croûtes ne se sont pas renouvelées.

Je n'ai pas eu l'occasion d'opposer les vapeurs aux autres variétés de la teigne, sur lesquelles il est indubitable que ce moyen eût agi comme sur celles dont je viens de parler. Je regrette vivement de n'avoir pu traiter ainsi toutes les teignes et autres exanthèmes chroniques que ma pratique m'a offerts : je n'aurais pas eu aussi souvent à déplorer l'insuffisance des moyens ordinaires de l'art, et les funestes résultats de l'aveugle prévention que la malveillance et la cupidité cherchent de concert à répandre.

Plique.

Cette singulière maladie, si fréquente en Pologne, où j'ai très souvent eu l'occasion de l'observer pendant un séjour de plusieurs années que j'ai fait dans cette contrée, notamment chez des juifs, dont les petites villes sont presque entièrement peuplées, est heureusement très rare en France.

Parmi les moyens externes employés pour le traitement de cette affection, ne pourrait-on pas placer au rang des plus rationnels les bains géné-

raux de vapeurs, et surtout les douches de vapeurs émollientes, sédatives ou hydro-sulfurées, dirigées sur le cuir chevelu ?

Eruption phlycténoïde.

Ces exanthèmes ont une grande analogie avec les dartres croûteuses humides, dont ils diffèrent cependant sous plus d'un rapport; voici leur marche : il survient ordinairement dans une multitude de points à la fois, et quelquefois par tout le corps, une petite démangeaison à la peau; bientôt l'épiderme se soulève, il se forme une phlyctène ou vésicule plus ou moins grosse qui se rompt et donne issue à une sérosité limpide, rousse ou verdâtre. Ce fluide se concrète, forme des croûtes plus ou moins épaisses, de différentes couleurs, qui tombent et sont bientôt remplacées par d'autres. J'ai vu un malade mouiller, imprégner deux fois par jour son linge de cette sérosité, et recueillir, outre cela, chaque matin, pendant plusieurs mois de suite, trois à quatre onces de ces croûtes dans son lit. La portion de l'épiderme soulevée ne se détache pas aussitôt après la chute de la croûte, et, lorsque la vésicule est volumineuse (quelquefois elle est de la grosseur d'un haricot et même d'une petite noix), le fluide s'écoule et ne peut se concréter : alors il reste une espèce de poche qui se dessèche et prend la

consistance du parchemin. Aucune maladie n'est plus dégoûtante que celle-ci, lorsqu'elle attaque la face ou qu'elle est générale; la petite vérole confluente, dans le moment de la suppuration, offre un aspect moins hideux.

On peut rapporter à cette espèce d'affection le pemphigus chronique, le pompholix et l'echtyma de Bateman, quelques éruptions vésiculeuses indéterminées, etc. Ma pratique m'en a offert un assez grand nombre d'exemples. Je me suis convaincu, par opposition avec celles que je n'ai pu traiter par cette méthode, que les vapeurs, qui sont certainement le moyen le plus rationnel, sont aussi le plus efficace qu'on puisse diriger contre ces maladies qu'on doit considérer comme symptomatiques d'une lésion interne, ou plutôt comme le résultat des efforts conservateurs de la nature. Je les fais administrer dans ces cas à domicile, soit dans le lit, soit sur un siége, en enveloppant le malade de couverture, et cela avec d'autant plus de raison que les vapeurs humides avec le sureau ou quelques substances aromatiques sont les seules convenables, et que dans l'état où sont les malades, il y aurait quelques inconvéniens à les transporter ailleurs. Je m'abstiens de rapporter des observations particulières; celles que j'ai recueillies n'offrant point assez d'intérêt, prolongeraient inutilement mon travail.

Ephélide, tache hépatique.

Les éphélides sont des espèces de taches auxquelles la peau est sujette, et qui varient extrêmement pour leurs couleurs, leur étendue et leur nombre; tantôt elles sont d'un jaune plus ou moins foncé, grises, brunes, violettes et quelquefois noirâtres; tantôt très petites, comme celles qui se développent notamment sur le visage et les bras de certaines personnes dont les cheveux sont plus ou moins blonds, la transpiration forte. On les désigne vulgairement alors sous le nom de lentilles ou rousseurs, ou bien elles recouvrent une plus ou moins grande surface. Elles occupent quelquefois une seule région du corps, d'autres fois elles sont disséminées sur toute la peau, ou tellement rapprochées qu'à peine distingue-t-on un léger intervalle entre elles. Elles peuvent n'être que symptomatiques comme les taches hépatiques, les macules vénériennes, scorbutiques, laiteuses, etc., ou reconnaître pour cause une altération organique ou vitale de la peau, du moins des vaisseaux exhalans, car il est à remarquer que la transpiration ne s'exerce pas sur les différentes parties de cet organe qui en sont le siége. Aussi les moyens les plus propres à les guérir sont-ils ceux à l'aide desquels on parvient le plus aisément à entretenir, favoriser ou

provoquer cette fonction, conséquemment les bains de vapeurs. La plupart des éphélides idiopathiques cèdent avec beaucoup de difficulté; quelques-unes résistent opiniâtrément à tous les moyens de l'art. Mais il n'en est pas de même des éphélides symptomatiques, notamment des taches hépatiques qui se manifestent particulièrement autour de la poitrine et du cou, à la suite de quelque trouble de l'organe sécréteur de la bile; maladie que j'ai observée un très grand nombre de fois et que je n'ai encore jamais vu résister à l'action de dix à douze bains de vapeurs soufrées, sèches ou humides, même dans deux cas où le foie semblait être légèrement douloureux, et sur la région duquel je fis préalablement mordre quelques sangsues.

Ichtyosis.

L'Ichtyosis, qui emprunte son nom de la ressemblance qu'a alors la peau avec celle des poissons, ne paraît être qu'une altération du tissu cutané, du moins on n'a point encore reconnu sa liaison avec l'état pathologique d'aucun viscère. Elle a pour caractères extérieurs de petites écailles superposées qui se développent sur une plus ou moins grande étendue et même quelquefois sur toute la surface du corps. Cette singulière maladie n'est point aussi rare qu'on pourrait le croire;

mais eomme elle ne compromet jamais l'existenee, que le plus souvent elle n'altère pas même la santé et surtout qu'elle résiste opiniâtrément à tous les seeours ordinaires de la médeeine, les personnes qui en sont affectées la regardent comme une infirmité avec laquelle elles doivent vivre, et s'abandonnent à là nature. Quand elle existe sur certaines parties de la peau qui ne sont point habituellement recouvertes par les vêtemens, comme sur le visage auquel elle donne un aspeet singulier, sur le cou, la poitrine et les bras, chez les femmes, ee qui est heureusement très rare, on sent qu'il est difficile alors de se résigner et combien il serait utile d'apporter à cette maladie un remède efficaee.

J'ai été à portée de traiter, par la méthode fumigatoire, dix personnes atteintes d'iehtyosis, trois hommes et sept femmes. Les premiers éprouvèrent de l'usage des vapeurs soufrées un soulagement marqué; l'éruption fut bientôt presque entièrement dissipée, mais quelques mois après elle reparut dans le même état qu'auparavant. L'un d'eux voulut essayer un second traitement que nous prolongeâmes pendant un mois; les écailles disparurent d'abord totalement, puis elles se reproduisirent de nouveau, mais elles n'avaient plus le même caractère; la peau n'était plus aussi sèche ni aussi rude au toucher, le malade donnait quelque espoir de guérison.

Au nombre des sept femmes, qui toutes ont retiré des avantages plus ou moins soutenus d'un ou deux traitemens fumigatoires diversement modifiés, étaient deux jeunes personnes des plus intéressantes, recouvertes, depuis leur plus tendre enfance, d'un ichtyosis général, qui, s'il a légèrement altéré les traits de leur beauté, n'a pas diminué les charmes de leur esprit ni l'amabilité de leur caractère. L'une est M.lle L. de F***, d'une grande famille plus respectable encore par les services qu'elle a rendus de tous temps à l'état et à la société, que par les postes éminens qu'elle occupe. Outre l'ichtyosis, M.lle L. de F*** est encore sujette à une éruption de grosses ampoules qui se convertissent en croûtes épaisses, se dessèchent et tombent sans se renouveler. Cette éruption dure plusieurs semaines, se manifeste une ou deux fois par an, quelquefois plus souvent, sans causes apparentes et à des époques très irrégulières. Nous avons employé les bains de vapeurs soufrées à deux reprises différentes, et chaque fois avec de grands avantages, mais ils ne se sont pas soutenus au-delà de quelques mois. Il est vrai de dire que ces deux traitemens ont consisté, l'un en six fumigations soufrées que M.lle prit en passant par Lyon où elle était venue pour des affaires étrangères à sa santé, et l'autre, qui eut lieu un an après, au commencement de 1822, fut très sou-

vent interrompu par les plaisirs du carnaval, et une indisposition fortuite qui força M.lle à garder la chambre pendant plusieurs semaines. Je suis convaincu que si les secours qui lui ont été administrés à cette époque eussent été plus régulièrement employés, elle en aurait retiré d'aussi heureux résultats que la jeune demoiselle qui fait le sujet de la seconde observation.

M.lle A. C***, âgée de dix-neuf ans, était, comme je viens de le dire, recouverte de la tête aux pieds d'une éruption écailleuse à peine visible de quelques pas, et qui à la loupe donnait à la peau l'apparence de l'enveloppe d'un poisson. Depuis l'âge de sept ans, époque à laquelle cette affection se manifesta, la jeune personne n'avait jamais éprouvé la moindre transpiration et ne se rapelait pas si cette fonction s'exerçait auparavant. Sa peau n'était pas très rude au toucher, mais terne, sèche, et tombait en desquammation blanchâtre par le plus léger frottement. Elle était d'une bonne constitution, d'un embonpoint médiocre, et jouissait d'ailleurs d'une parfaite santé. Elle a fait usage des vapeurs à trois reprises différentes; tantôt je lui faisais administrer le bain à l'orientale pendant lequel on frictionnait tout le corps; tantôt c'était le bain par encaissement de vapeurs sulfureuses, ou bien la douche générale ou par aspersion. Après le premier

traitement, la peau était souple et l'éruption bien moins apparente. Cette dernière avait complétement disparu et ne se manifesta de nouveau que cinq mois après le second; encore peut-on en attribuer la cause à une transition subite du chaud au froid dont la malade ne put se garantir, et qui supprima la transpiration insensible qui commençait à s'effectuer. Il y a près d'un an qu'elle a subi le troisième. La transpiration a lieu lorsque M.[lle] se livre à un grand exercice, la peau est souple, douce au toucher et a pris un certain éclat. Tout porte à croire que si l'on parvient à préserver la peau de toute cause débilitante, nous aurons obtenu une guérison complète et durable.

D'après ce qui précède, nous pouvons établir que l'ichtyosis, que peut être certains états pathologiques et quelques grandes révolutions vitales peuvent détruire, n'est pas susceptible de guérir par les moyens ordinaires de l'art; qu'il peut céder à l'action de divers secours qu'offre la méthode fumigatoire, mais il faut qu'elle soit employée long-temps, très régulièrement et à plusieurs reprises; il faut faire concourir avec elle tous les moyens propres à accroître l'énergie de la peau, à la soutenir dans l'exercice libre et régulier de ses fonctions, et à rétablir l'harmonie qui doit exister entre elles et les autres organes.

Prurigo.

Une affection de la peau des plus incommodes, mais heureusement assez rare, est le prurigo; son principal caractère est de faire éprouver à ceux qui en sont atteints des démangeaisons excessives, intermittentes ou continues, sur une partie ou par tout le corps; elles ne laissent quelquefois point de relâche, et alors les malades, en proie à ce prurit insupportable, joint à un sentiment d'ardeur, d'ustion sur toute la peau, se frottent, se grattent, se déchirent avec les ongles, augmentent ainsi leurs douleurs et ne peuvent goûter un instant de repos. Quelquefois la peau est seulement sèche et rugueuse, mais le plus souvent dans un état semblable à celui qu'on désigne sous le nom de *chair de poule*, offrant en outre de petites croûtes plus ou moins nombreuses, résultant des déchirures opérées par les ongles.

J'ai traité par les vapeurs quatre personnes affectées de cette cruelle maladie. Deux vieillards n'en ont éprouvé de soulagement que pendant le traitement qu'ils ne continuèrent pas au-delà de douze à quinze jours. Des deux autres malades, l'un est un homme sec, bilieux, mélancolique, d'environ cinquante ans, affecté depuis nombre d'années d'un prurigo qui se borne au scrotum et

à la partie interne de chaque cuisse. Il avait en vain employé tous les remèdes imaginables; il était successivement allé aux eaux de Néris, de Barrèges, d'Aix, de Leuch, etc., sans éprouver le moindre soulagement. Je lui fis d'abord administrer quelques fumigations humides soufrées, pendant l'action desquelles il était dans un état de calme, de bien-être indicible, qui se prolongeait même quelques heures au-delà. Mais les démangeaisons, les douleurs, les insomnies, se faisaient sentir de nouveau, et ramenaient dans son ame le trouble et le désespoir, auquel il m'avoua qu'il avait plusieurs fois été sur le point de se livrer. Je jugeai convenable de prescrire alors les bains à l'orientale de vapeurs de mauve et de sureau, ainsi que les douches hydro-sulfurées. Nous obtînmes un soulagement plus marqué, et, comme le malade était à demeure dans mon établissement, je le faisais plonger plusieurs fois par jour dans la vapeur, d'où, disait-il, il n'aurait jamais voulu sortir; au bout d'un mois, M. M*** en a cessé l'usage. Je ne puis pas dire qu'il fut guéri, mais il était dans un état très supportable, qui s'est soutenu pendant près d'un an. Un second traitement lui a été administré avec un résultat plus avantageux encore.

La quatrième personne est une jeune fille de onze ans, atteinte dès le berceau d'une démangeaison générale, dont la face seule était exempte,

accompagnée d'une chaleur brûlante, particulièrement derrière les épaules et sur les bras, et que l'usage prolongé des bains de vapeurs à l'orientale a entièrement dissipée.

Psydracia.

Le psydracia ou psorasis est une éruption de petits boutons quelquefois enflammés et renfermant un fluide ; d'autres fois secs, mais déterminant toujours une vive démangeaison, et disséminés assez régulièrement sur toutes les parties du corps. Cette affection, à laquelle on oppose avec beaucoup plus de succès les vapeurs que tout autre remède, est souvent confondue avec la gale, dont elle diffère essentiellement, en ce qu'elle n'est point contagieuse comme cette dernière, et qu'elle est infiniment plus difficile à guérir.

Gale.

Cette maladie, l'une des plus fréquentes, et de toutes les éruptions cutanées celle peut-être qui inspire le plus de répuganee et de dégoût, n'est pas toujours facile à reconnaître. Elle offre des caractères variés qui lui donnent plus ou moins d'analogie avec d'autres exanthèmes, et notamment avec le prurigo et le psydracia. Tantôt

elle consiste en de petites papules pointues, dures, presque sèches ou surmontées d'une petite vésicule remplie d'un fluide transparent, sans changement de couleur à la peau, ou bien avec irritation, rougeur sensible de cet organe se propageant au loin autour de la base du bouton; d'autres fois ce sont de véritables pustules de la largeur d'une lentille ou davantage, qui s'enflamment, s'abcèdent, et laisseut eouler une matière purulente. Dans tous les cas, l'éruption peut se manifester sur toutes les régions du eorps, excepté au visage, mais particulièrement sur le dos des mains, entre les doigts, au poignet, dans le voisinage des articulations et sur la poitrine. Elle est toujours aecompagnée d'une démangeaison extrême, d'un sentiment d'ardeur, de cuisson quelquefois intolérable. Lorsque la maladie est aneienne, qu'elle recouvre le eorps dans presque tous les points, souvent la peau réagit sympathiquement sur les organes profonds et notamment sur les muqueuses gastro-pulmonaires; de là les surexcitation, les phlegmasies du poumon, de l'estomac ou de quelques autres viscères, qui déterminent une véritable révulsion et font cesser l'affeetion primitive; les engorgemens lymphatiques, la maigreur, le dépérissement successif, la fièvre lente, hectique, et enfin la mort. Ces mêmes phénomènes qu'on attribuait à une *rétropulsion*, à une *métastase* psorique, peuvent

également être le résultat d'un déplacement d'irritation occasionné par l'usage des répercussifs, des astringens, ou même par l'action prolongée du froid.

La gale est de toutes les maladies celle à laquelle on a opposé le plus grand nombre de remèdes. Parmi ces moyens, les plus rationnels et les plus efficaces ont été, jusqu'à l'époque où l'on est revenu aux fumigations sulfureuses employés par Glauber, les pommades de Louis Valentin, d'Helmerich, de Pyhorel; les lotions de MM. Alibert et Dupuytren; les linimens et les bains du docteur Jadelot; les frictions du professeur Chaussier, etc. Il est peu de médecins, surtout parmi ceux qui se sont spécialement occupés de cette maladie, qui n'aient proposé pour la guérir une méthode nouvelle dont l'expérience a toujours plus ou moins justifié l'efficacité. Mais aucun ne réunit, à beaucoup près, les avantages qu'offre, encore dans ce cas, la méthode fumigatoire qui est applicable à toutes les espèces de gale, à toutes les périodes, à toutes les complications de cette maladie, à tous les âges, et dans quelque circonstance que puisse se trouver le malade.

M. Fournier, dans l'article *gale* du Dictionnaire des sciences médicales, entre à ce sujet dans de longs détails qu'il serait inutile de reproduire ici, et place cette méthode au premier

rang, malgré les petits inconvéniens inhérens au mode d'administration, c'est-à-dire à la confection des appareils fumigatoires dont on se sert encore à Paris. M. le docteur Biett, l'un des médecins de l'hospice St-Louis, et spécialement chargé de la direction du système fumigatoire et des bains liquides de ce vaste établissement, a également constaté la grande supériorité de ce mode de traitement, et s'il en signale quelques inconvéniens et s'il indique les cas, rares il est vrai, où il est préférable de recourir à d'autres moyens, c'est que les appareils dont il se sert diffèrent beaucoup des miens, et que nous ne dirigeons peut-être pas les malades de la même manière.

Je fais constamment administrer, comme préparatoires, au moins deux bains généraux ou par encaissement jusqu'au cou, de vapeurs humides émollientes, calmantes ou sédatives; puis, suivant l'état du malade, je passe à l'usage des fumigations soufrées, sèches ou humides, à une température plus ou moins élevée. Ces dernières sont le plus souvent employées, car non-seulement elles agissent avec autant d'énergie sur la cause du mal, mais elles sont moins expansibles, beaucoup moins irritantes, et le malade peut être exposé plus souvent et pendant plus long-temps à leur action immédiate. Je reviens pendant le cours du traitement, lorsque je le juge conve-

nable, aux vapeurs dégagées des fleurs de sureau, de rose, de mauve, etc. Dans les gales rebelles, soit que j'emploie les vapeurs sèches ou humides, je me suis constamment bien trouvé des frictions de savon vert dit de Flandre, pratiquées avant les fumigations. Chez les personnes délicates dont la peau est irritée par le soufre, surtout dans la gale pustuleuse, je fais administrer avec beaucoup de succès les vapeurs chargées de gaz hydrogène sulfuré, soit sous forme de bains par encaissement ou de douches par aspersion.

Ce traitement, que l'on peut modifier de mille manières, n'a jamais été prolongé au-delà d'une semaine chez les personnes qui ont pris deux fumigations par jour. Quinze jours, est le plus long terme pour celles qui ne peuvent se soumettre qu'une fois toutes les vingt-quatre heures à l'action de ce moyen. Six ou huit fumigations suffisent ordinairement. J'ai recueilli une foule d'observations de gales très anciennes, chez des personnes de tout âge, de tout tempérament, de constitutions délicates, chez des femmes enceintes, nourrices, etc., auxquelles on avait vainement opposé les remèdes ordinaires; toutes ont cédé en peu de jours à la méthode fumigatoire. Après la seconde ou la troisième fumigation soufrée, qui suffisent constamment pour arrêter les progrès de l'exanthème, la gale cesse d'être contagieuse; c'est alors que le malade doit changer de vêtement,

de lit, etc., remplacer ou nettoyer les objets qui lui ont servi depuis l'invasion des boutons; et pendant qu'il continue son traitement, il fait lessiver tous les tissus de toile de lin ou de coton, et expose plusieurs fois à la vapeur du soufre, ceux de soie, de laine, et autres effets. A la fin du traitement, que je termine le plus souvent par un ou deux bains de vapeurs humides, la personne change de nouveau pour prévenir la maladie dont il arrive très fréquemment que l'usage d'un objet infecté provoque le retour.

Quelques autres maladies de la peau.

Il existe encore une foule de maladies de la peau, qui ont reçu différens noms et que je crois devoir me dispenser d'indiquer, soit pour abréger mon travail, soit parce qu'elles se rattachent à celles dont j'ai été obligé de parler, tant par leurs formes extérieures que pour le traitement qui leur convient. Mais il en est une dont personne que je sache n'a encore fait mention, quoiqu'elle soit assez fréquente, au moins dans nos climats, et qu'elle ait des caractères qui lui sont tout-à-fait particuliers. Voici ses traits principaux : la peau est sèche, très rude, de couleur cendrée, terreuse, présente de petites éminences très dures, très aiguës, régulièrement comparties, et donne au tact la sensation

d'une râpe. Lorsqu'on la frictionne un peu fortement, elle se couvre d'une poussière blanche, résultant de la desquammation de l'épiderme; si l'on continue long-temps la friction, on aperçoit un fond rosacé qui se couvre bientôt de granulations grisâtres. Cette affection, qui se manifeste toujours sur de grandes surfaces, et souvent sur toute l'étendue de la peau, paraît héréditaire. Je connais plusieurs familles dont la plupart des membres, d'ailleurs bien portans, en sont atteints; elle a quelque analogie avec l'ichtyosis, sous le triple rapport de sa ténacité, des moyens qu'il convient de lui opposer, et des résultats que j'ai obtenus, dans son traitement, de tous les genres de secours qu'offre la médecine par les vapeurs. J'aurais pu citer deux guérisons à peu près complètes, outre celle consignée dans mon Essai sur l'atmidiatrique.

J'ai encore recueilli quelques observations d'une singulière maladie de la peau, dont la partie de cet organe qui en est affectée perd son élasticité, sa couleur, sa souplesse, pour devenir sèche, luisante et absolument semblable à du parchemin. M.me D***, fille d'un médecin recommandable de Lyon, grasse, ordinairement très fraîche et d'une charmante figure, fut atteinte, à la suite d'une vive frayeur, d'une sorte de fluxion, d'éruption au visage, qui se dissipa et

laissa la peau des deux joues dans l'état que je viens d'indiquer. Cette affection, après avoir résisté pendant très long-temps aux moyens que le père de M.me D*** dirigea contre elle, a complétement cédé à quelques fumigations soufrées humides.

Ulcère cutané.

Les ulcères de la peau réclament l'usage des vapeurs, le plus souvent sous forme de douches, lorsqu'on juge à propos de modifier, c'est-à-dire de diminuer ou d'accroître l'irritabilité des parties qui en sont le siége. Les ulcères symptomatiques nécessitent concurremment l'usage des remèdes et des vapeurs, appropriés aux lésions qui les occasionnent ou les entretiennent; j'aurai le soin de l'indiquer, en parlant du scrofule, des maladies vénériennes, etc. On conçoit aisément tout le parti qu'on doit retirer de la méthode fumigatoire dans les ulcères idiopathiques.

Les douches de vapeurs sont aussi le moyen le plus avantageux qu'on puisse opposer aux cicatrices anciennes ou récentes des grandes plaies ou de certains ulcères, soit pour calmer les vives douleurs dont elles sont le siége, soit pour ramollir, relâcher, adoucir la peau ou quelques brides qu'il serait dangereux de couper ou de rompre, et qui gênent les mouvemens, ou s'y opposent quelquefois tout-à-fait.

DES MALADIES LYMPHATIQUES.

Le tissu lymphatique, l'un des principaux systèmes générateurs de l'économie, participe à toutes les maladies qui affligent l'humanité, car lorsqu'il n'en est pas le siége immédiat, ce qui arrive le plus souvent, il est toujours secondairement affecté dans une certaine partie de son étendue, au moins dans celle qui entre dans la composition de l'organe malade.

Les affections lymphatiques essentielles sont extrêmement nombreuses; elles consistent en certaines lésions vitales occasionnées par l'irritation plus ou moins vive des vaisseaux blancs, ou dans la dégénérescence de l'inflammation subséquente, en diverses altérations organiques dont je me bornerai à indiquer les principales.

On a rangé dans cette classe de maladies, d'après des analogies peu concluantes, la goutte, le rhumatisme fibreux et articulaire, certains exanthèmes dont j'ai déjà parlé, ainsi que le scrofule, l'engorgement des glandes, les tumeurs anomales, le squirre, le cancer, le gonflement des articulations, les tumeurs blanches, les caries,

la nécrose, le ramollissement, la courbure des os, la déviation de l'épine, certaines phthisies, quelques ulcérations cutanées, les maladies dites laiteuses, les hydropisies, la siphilis, etc., qui, bien qu'en apparence très différentes entre elles, ont paru néanmoins de la même nature, c'est-à-dire des modifications diverses du même état morbide.

Scrofule.

Si l'on bannissait du langage médical les expressions barbares qui en rendent l'intelligence difficile et qui souvent donnent d'un objet une idée opposée à celle qu'on devrait en avoir, on renoncerait sans doute au mot scrofule consacré autrefois pour désigner un prétendu vice ou virus particulier, dont les effets qu'on lui attribuait dans l'économie avaient reçu différens noms suivant la partie qui en était attaquée. Faute d'une expression plus convenable ou mieux adoptée à la nature de la maladie, j'emploierai celle-ci, en observant toutefois que son acception n'est plus la même, au moins pour les médecins qui se trouvent au niveau de la science, car on entend aujourd'hui par scrofule, non un virus, né d'antiques préjugés ou du défaut de connaissances anatomiques et physiologiques, mais bien un mode d'irritation des systèmes lymphatique et nerveux, irritation qui affecte plus spécialement

que les autres les personnes, celles d'une constitution particulière, dont le caractère est la prédominance de développement et d'action de ces deux tissus élémentaires.

Les sujets doués de cette constitution ont le plus ordinairement un certain embonpoint, une belle carnation, la tête forte, les yeux grands et humides, les lèvres épaisses, l'haleine fade, les dents blanches, les contours arrondis, les formes gracieuses. Ils sont en général d'une agréable figure, d'une fraîcheur de teint, d'une blancheur remarquable, d'un esprit vif et enjoué, d'un caractère aimable, portés aux affections douces de l'ame, aux sentimens tendres qu'ils savent aussi bien inspirer que sentir.

Il n'y a point encore là scrofule ou irritation pathologique transmise par les nerfs au tissu lymphatique, mais bien disposition à cette maladie qui ne se développera point si l'on a le soin de soustraire la personne qui en est menacée à l'influence des nombreuses causes qui peuvent la produire. Cette disposition, le plus souvent naturelle ou innée, se remarque ordinairement chez les sujets d'un tempérament lymphatique, chez les enfans et les femmes dont l'organisation s'en rapproche plus ou moins; mais quelquefois elle se manifeste après la naissance. Certaines révolutions physiologiques y disposent singulièrement, telles que les deux dentitions, un accroissement

rapide et les couches; comme certaines révolutions physiologiques, telles que la puberté et la grossesse, la font souvent disparaître. On peut également parvenir à cet heureux résultat par l'emploi sagement combiné des moyens de l'hygiène et des secours de la thérapeutique; parmi ces derniers, les révulsifs, les excitans cutanés, les bains de vapeurs, enfin, doivent tenir le premier rang. Aucun moyen n'opérant une dérivation, une révulsion plus sure, plus générale, ne peut plus efficacement combattre cette disposition aux affections lymphatiques.

Mais les personnes d'une constitution scrofuleuse, c'est-à-dire disposées au scrofule, jouissant de la meilleure santé et ne se doutant pas des dangers auxquels elles sont exposées, sont bien éloignées de recourir aux conseils de l'art. Aussi, soit par l'effet des causes qui la déterminent, soit par l'omission des moyens qui pouvaient la prévenir, cette maladie est une de celles qui s'observent le plus fréquemment.

Les lésions vitales et les altérations organiques très multipliées que détermine le scrofule, varient à l'infini, suivant la part relative que prennent chacun des systèmes lymphatique et nerveux à l'affection commune, suivant la région qu'il occupe, l'étendue qu'il embrasse, l'organe qu'il affecte. Il se développe sur les parties qui abondent en vaisseaux blancs, et notamment sur

celles qui ont le plus d'énergie vitale. Il se manifeste le plus ordinairement sur les parties supérieures, la tête, le cou et la poitrine, où il fixe son siége sur les membres, autour des articulations; souvent même il envahit à la fois tous les tissus de l'économie, à laquelle il imprime un caractère particulier. Les traits de la face s'altèrent, les yeux sont rouges et larmoyans, la muqueuse nasale est irritée; le fluide qui en découle enflamme, excorie quelquefois les ailes du nez et la lèvre supérieure qui sont dans un état habituel d'infiltration, de bouffissure remarquable; l'haleine est plus ou moins fétide, les dents se carient, la peau devient terne, le tissu cellulaire est flasque et sans soutien. Si le sujet est très jeune encore, la face et le ventre acquièrent un certain volume, tandis que la poitrine reste étroite; les membres maigrissent et les articulations se gonflent, s'engorgent. Les fonctions de la vie s'exercent néanmoins avec assez de régularité, excepté la progression qui devient de plus en plus pénible en raison de la faiblesse toujours croissante du système musculaire. Mais si l'on parvient à borner les progrès du scrofule, le malade peut avec l'âge, aidé d'un bon régime et de l'usage de quelques remèdes appropriés, recouvrer encore une santé parfaite.

Entre une foule de moyens qu'on a proposés pour le traitement du scrofule, on distingue par-

ticulièrement le bain froid qu'on met au rang des plus efficaces. Il pourrait être avantageusement employé dans la simple disposition scrofuleuse, puisqu'on remarque le plus ordinairement un surcroît de vie, une surexcitation générale chez les sujets doués de cette constitution. Mais lorsque la maladie existe, et surtout lorsqu'elle a déjà fait quelques progrès, il arrive souvent que l'effet immédiat du froid sur la peau augmente l'irritation du système lymphatique et la faiblesse relative des autres organes; alors la réaction vitale est toujours très pénible, et il est bien rare qu'on en obtienne les résultats qu'on s'en était proposé. D'ailleurs, l'expérience prouve que les progrès du mal sont ordinairement plus rapides sous l'influence des bains froids.

Mais il est des moyens plus surs dans leurs effets subséquens, à l'aide desquels on peut parvenir à détruire l'irritation des capillaires blancs et conséquemment à guérir le scrofule : ce sont les bains de vapeurs. Voici comment s'expriment, au sujet de ce puissant secours, les auteurs de l'article *scrofule* du Dictionnaire des sciences médicales : « On obtient des effets vraiment merveilleux de l'immersion dans la vapeur humide, non-seulement chez les scrofuleux, mais dans un grand nombre d'affections, telles que le rhumatisme, la goutte, les dartres, les diverses maladies de la peau, les phlegmasies chroniques des

viscères, etc. Les médecins leur doivent déjà d'éclatans succès. Lorsqu'on y soumet les scrofuleux, on gradue la chaleur de manière à ce qu'elle arrive en peu de minutes à 30 degrés; alors la peau se couvre de sueur, l'acte de la respiration s'opère avec la plus grande facilité; le malade est dans un état délicieux, semblable à celui qu'éprouvent les femmes de l'Orient qui prennent souvent et par volupté de pareils bains. Nous nous bornons, ajoutent-ils, à en indiquer l'usage dont nous pouvons garantir l'excellence. »

J'ai souvent employé dans les affections scrofuleuses les bains de vapeurs à l'orientale avec un très grand succès. J'ai dû les attribuer autant à l'excellence du moyen qu'à la supériorité de mes appareils, qui permettent de les administrer avec beaucoup plus de méthode et de régularité que par les procédés qu'on suit ailleurs; mais je ne les emploie que comme auxiliaires, à moins qu'on n'administre concurremment la douche de vapeur par aspersion sur tout le corps, ou qu'on ne pratique des frictions ou le massage qui en prolongent et en augmentent l'action; tandis que les bains par encaissement de vapeurs sèches, plus ou moins stimulans, à une température élevée et de courte durée, sont de tous les moyens curatifs le plus énergique qu'on puisse opposer au scrofule, ce que l'on concevra aisément pour peu que l'on réfléchisse aux effets immédiats et consécutifs de ces deux genres de fumigations.

P. V***, âgé de seize ans, était né avec une constitution scrofuleuse. Un régime convenable, l'éloignement des causes qui favorisent ou déterminent le scrofule, des soins éclairés et l'habitation à la campagne avaient non-seulement retardé son développement, mais encore maintenu l'enfant dans l'état le plus parfait de santé jusqu'à l'âge de douze ans. A cette époque, on le plaça à la ville pour lui faire apprendre la fabrication des étoffes de soie. Bientôt le changement de nourriture et d'habitudes, l'étroitesse et la malpropreté de sa nouvelle demeure, le défaut d'air et d'exercice, déterminèrent plusieurs indispositions et une maladie grave (une gastro-entérite), dont la convalescence fut long-temps retardée par de fréquens écarts de régime. Le jeune homme reprit enfin ses occupations, mais il ne put recouvrer la santé dont il jouissait auparavant. La transpiration se supprima, la peau devint sèche et décolorée, les glandes du cou s'engorgèrent. Comme le mal ne faisait que d'insensibles progrès, P. V*** le supporta pendant près de trois ans; et ce n'est qu'après avoir vainement employé les soi-disant anti-scrofuleux, les excitans, les vésicatoires, les cautères, etc., qu'il fut confié à mes soins. Alors il était tourmenté d'une double ophtalmie chronique qui durait depuis près d'un an; le nez, les lèvres et tout le tissu cellulaire de la face étaient dans un état de bouffissure extraordinaire, mais sans infil-

tration; la peau était blaffarde, tendue et luisante. Le cou, presque aussi gros que la tête, présentait dans tout son pourtour une prodigieuse quantité de glandes engorgées et sensibles à la pression; les deux parotides paraissaient aussi grosses que des œufs de poule. Les glandes maxillaires et inguinales étaient très développées et douloureuses, ainsi que les articulations des mains et des pieds, et la jambe gauche était infiltrée jusqu'au genou, ce que j'attribuai au repos absolu dans lequel ce membre est plongé pendant le genre de travail auquel se livrait le malade, tandis que les trois autres membres sont continuellement exercés. Le corps conservait quelque embonpoint; le malade toussait fréquemment, la respiration était gênée, la faiblesse extrême, l'appétit se soutenait encore, mais les digestions étaient lentes et laborieuses. Je fis administrer au jeune malade des bains de vapeurs à l'orientale comme préparatoires, puis je le soumis à l'action des fumigations sèches aromatiques. Il se sentit bientôt plus dispos, plus léger. La transpiration se rétablit, ce qui produisit un amendement très sensible dans l'état du malade. L'infiltration de la jambe, la bouffissure des parties supérieures, les douleurs des articulations se dissipèrent par degrés, mais ce ne fut qu'au bout de six semaines de l'usage régulier de ce moyen que la peau reprit sa couleur et sa souplesse naturelles: que l'engorgement

des articulations et des glandes, ainsi que les ophtalmies, diminuèrent et finirent enfin par disparaître tout-à-fait. Je n'ai employé pour tous moyens auxiliaires que la limonade vineuse, les infusions amères et un régime analeptique. Bien avant la fin du traitement, les forces s'étaient accrues et la respiration était devenue libre et facile. Depuis ce temps, il y a environ deux ans, P. V*** n'a pas éprouvé la moindre indisposition.

Le scrofule modifie singulièrement les irritations des autres organes et quelquefois même les provoque. J'ai lieu de croire que l'inflammation des conjonctives, chez le sujet de cette observation, était déterminée par son genre d'occupation, mais elle était manifestement entretenue par l'état pathologique du système lymphatique, puisqu'elle avait opiniatrément résisté à tous les moyens qu'on avait dirigés contre elle avant le traitement fumigatoire, et qu'elle n'a point reparu depuis, bien que P. V*** ait repris son travail ordinaire. La toux fréquente et la gêne de la respiration, qui ne pouvait être occasionnée par la compression du larynx, malgré l'engorgement considérable du cou, dépendait-elle de l'irritation primitive ou secondaire de la muqueuse, ou du gonflement scrofuleux des ganglions lymphatiques des poumons?

Le scrofule s'arrête rarement, sa marche est lente

mais continuelle, et lorsque le malade est privé de soins ou qu'il n'en reçoit que d'inefficaces, le mal augmente sans cesse. C'est quelquefois sur les organes profonds qu'il exerce ses ravages; l'irritation se communique aux ganglions du mésentère, des intestins, des bronches ou du poumon, qui deviennent tuberculeux, formant tout autant de petits foyers de suppuration, ou passent à l'état chronique ou d'induration. De là le carreau, la phthisie scrofuleuse, etc. D'autres fois, et le plus souvent, c'est à l'extérieur qu'il se manifeste; les glandes, et notamment celles du cou, s'engorgent, s'enflamment, s'abcèdent; de petits dépôts se développent autour des articulations dont la peau rougit, s'ulcère et se décolle; les surfaces articulaires se carient; les os longs et la colonne épinière se ramollissent, ce qui occasionne les difformités, les courbures variées des membres, les gibbosités, les fréquentes déviations de l'épine. Les fonctions vitales et même celles de l'intelligence s'affaiblissent par degrés; et les malades qui, par la beauté de leur corps, les charmes de leur esprit et les grâces de leurs manières, faisaient naguère les délices de leurs parens et inspiraient à tout le monde un intérêt si tendre, ne sont plus qu'un objet de pitié, de dégoût, et finissent, le plus souvent dans l'isolement et l'abandon, leur misérable et pénible existence.

Il y a environ deux ans que je fus consulté pour une jeune fille, d'une ville voisine, âgée de dix à onze ans, qui portait un engorgement scrofuleux très considérable de la main et du pied droits, avec plusieurs fistules qui pénétraient dans le poignet et entre les os du métatarse. Des petits dépôts s'étaient établis autour de ces organes, avaient détruit, aminci, déchiré la peau et fourni un pus tantôt séreux et chargé de flocons albumineux, tantôt sanieux et sanguinolent. Les ulcères qui en étaient résultés s'élargissaient, se couvraient de bourgeons presque transparens, mous, fongueux, ne pouvaient se cicatriser et donnaient quelquefois lieu à des hémorragies inquiétantes. Dans presque tout le pourtour de la tumeur du poignet, la peau sous laquelle on pouvait facilement passer un stylet, était entièrement décollée; elle était alors blanchâtre sur les bords des ulcérations qui offraient çà et là de petites escarres résultant de l'irritation vive occasionnée par des pansemens trop actifs. L'enfant éprouvait d'assez fortes douleurs; elle avait les glandes du cou et de l'aisselle tuméfiées et en outre un engorgement du coude gauche qui, bien que peu considérable, avait déterminé la flexion à angle droit, et une ankilose presque complète; elle était assez bien portante d'ailleurs, grasse, fraîche et très vive. Il y avait déjà plus d'un an qu'on avait proposé l'amputation du

bras comme unique ressource; mais le dernier médecin consulté à Lyon, qui partageait aussi cette opinion, conseilla cependant d'essayer auparavant l'usage des eaux d'Aix. Je ne fus point de cet avis et pensai qu'on trouverait dans la méthode fumigatoire un secours moins douteux et bien plus efficace que celui qu'on se proposait d'aller chercher au loin. L'enfant fut confiée à mes soins et resta à demeure dans mon établissement. Après avoir fait nettoyer les parties malades avec beaucoup d'attention, après avoir fait mordre quelques sangsues autour du poignet et du pied, et substitué à l'usage des pommades et des onguens irritans des pansemens plus méthodiques, je fis administrer, tantôt les douches aromatiques ou hydro-sulfurées sur les articulations, ainsi que sur les engorgemens du coude et des glandes; tantôt les bains de vapeurs à l'orientale de même nature, mais surtout les bains par encaissement de vapeurs sèches soufrées. J'établis sur le cuir chevelu un point permanent d'irritation au moyen des frictions avec la pommade d'Autenrieth, et je prescrivis pour toute boisson et unique remède interne, de légères infusions amères. A l'aide de ces moyens et d'un bon régime, de la distraction, de l'exercice et de tous les soins hygiéniques, l'état de l'enfant s'améliora tous les jours à vue d'œil. Bientôt les engorgemens des articulations, des glandes et du coude diminuèrent, les ul-

cères prirent un meilleur aspect, et quelques-uns ne tardèrent pas à se cicatriser. De petits dépôts se manifestèrent encore, j'eus la précaution de les ouvrir avant que la peau fût trop amincie, ils n'occasionnèrent ni décollement, ni fistule, et fournirent une suppuration de bonne nature qui fut promptement tarie. Enfin, après deux mois et demi de séjour dans mon établissement, il ne restait plus qu'un léger gonflement des articulations malades, recouvertes chacune de deux petits ulcères qui étaient en bon chemin de cicatrisation. Je conseillai aux parens de retirer leur enfant qui n'a pas tardé à recouvrer chez eux une santé parfaite.

Dans l'espace de soixante et dix jours, cette jeune fille a pris plus de cent cinquante fumigations ; je lui en faisais administrer le plus souvent trois par jour, et à la fin de son traitement, sa vigueur, ses forces musculaires étaient de beaucoup accrues. Je ne fais cette observation que parce qu'une foule de gens, et même certains médecins croient, je ne sais par quelle raison, que l'usage des vapeurs est très pénible, de telle sorte que les uns appréhendent de s'y soumettre, et que les autres ne le prescrivent que de deux ou trois jours l'un, dans la crainte mal fondée d'affaiblir ou de fatiguer leurs malades, et n'en obtiennent de cette manière que très peu ou point d'effets.

Les membranes muqueuses partagent plus ou moins la susceptibilité du système lymphatique dont l'irritation se propage bientôt sur elles, ou influe manifestement sur leur mode de vitalité. Aussi les personnes disposées au scrofule ont-elles les yeux tendres, humides, larmoyans, et sont-elles très exposées aux irritations muqueuses; aussi les scrofuleux sont-ils fréquemment atteints d'ophtalmies, de corizas, de toux, de rhumes, d'inflammations de l'estomac et des intestins. Je me demande quelquefois : comment se fait-il que cette remarque, qui n'a sans doute pas échappé à tous les médecins, n'ait pas rendu plus circonspect sur l'usage des toniques irritans à l'intérieur, et des purgatifs chez les sujets menacés ou atteints du scrofule? Leur danger dans ces cas est non-seulement fondé sur les inductions physiologiques que l'on ne peut traiter de vaines spéculations, de raisonnement captieux, mais encore sur une multitude de faits que la pratique journalière ne cesse d'offrir à l'observation. Il est cependant à noter que l'action immédiate des médicamens actifs sur la muqueuse gastro-intestinale, est singulièrement modifiée par celle des vapeurs sur la peau; je citerai, entre plusieurs exemples, celui d'un jeune homme qui, pour un engorgement chronique des glandes du cou, avait vainement employé pendant très long-temps les remèdes ordinaires, et sur-

tout les purgatifs, desquels de vives irritations de l'estomac et de fréquentes diarrhées l'avaient plusieurs fois obligé de cesser l'usage. Je lui conseillai les vapeurs sèches par encaissement. Au bout de quelques jours, il voulut, malgré moi, essayer encore une boisson purgative amère, dont il prétendait avoir toujours retiré d'heureux effets, aux irritations abdominales près; cette fois le malade n'en éprouva pas le moindre accident, et ces deux moyens opposés furent alternativement employés de deux jours l'un, pendant plus d'un mois et avec beaucoup de régularité et de succès. L'engorgement des glandes se dissipa entièrement.

On ne peut, dans ce cas, se dispenser d'attribuer l'innocuité des purgations si souvent répétées à l'action contre-stimulante ou révulsive des vapeurs; quoi qu'il en soit, je suis loin de préconiser une semblable méthode, dont l'usage ne pourrait être justifié que par l'impossibilité absolue de guérir autrement, et encore ne devrait-on y recourir que chez des sujets d'une bonne et forte constitution.

Le scrofule peut coexister avec toutes les maladies; mais sa complication la plus fréquente, comme la plus difficile à distinguer, est celle avec la siphilis; cela ne pouvait être autrement, puisque ce sont deux espèces d'irritations du même tissu élémentaire, qui ont entre elles des

affinités, des rapports et des différences que nous ne pouvons parfaitement apprécier, puisque leur nature nous est encore inconnue, mais plusieurs de leurs effets doivent être analogues ou plus ou moins identiques, puisqu'elles agissent toutes deux primitivement sur le système lymphatique; c'est aussi ce que prouve l'observation de leurs symptômes. Ces deux maladies diffèrent peut-être moins par la nature de l'irritant que par le mode d'irritation qu'il détermine; seulement, celui qui occasionne le scrofule n'est pas contagieux, et suppose toujours une vive sensibilité et l'irritation préalable du système nerveux, tandis que ces conditions ne sont pas nécessaires au développement de la siphilis.

Dans ses complications avec la maladie vénérienne, aucune médication ne lui est mieux appropriée que celle par les vapeurs. Une dérivation à la circonférence, l'excitation cutanée et l'accroissement de la transpiration, ou le rétablissement de cette fonction, sont également utiles dans l'un ou l'autre cas. De plus, le mercure qui produit quelquefois d'heureux résultats dans le traitement du scrofule, et qui est le spécifique de la vérole, ne saurait être plus commodément, ni plus avantageusement administré qu'en fumigations. Dans le cas où les symptômes de ces maladies sont tellement obscurs qu'on ne peut acquérir la certitude qu'ils appartiennent à l'une

ou à l'autre, ou bien à toutes les deux à la fois, les bains de vapeurs sont incontestablement le seul moyen qu'on puisse employer avec sécurité, et celui qui offre le plus de chances de succès. Je pourrais citer, si mon travail le comportait, un certain nombre d'observations de malades atteints à la fois du scrofule et de la siphilis, et qui avaient, pendant de longues années, vainement employé les plus puissans secours de l'art, guéris par l'usage des différentes espèces de vapeurs, ou par leur combinaison méthodique avec les autres moyens thérapeutiques.

Induration, endurcissement du tissu cellulaire.

Cette singulière maladie, qui n'est pas très rare chez les enfans nouveau-nés, s'observe aussi quelquefois chez les adultes. Elle n'est peut être qu'une phlegmasie chronique, résultat d'un accroissement de vitalité, d'une sorte de surexcitation du tissu cellulaire, avec afflux des fluides blancs et stagnation de l'albumine ou de la partie concrescible de la lymphe dans les vaisseaux. Il y a conséquemment gonflement, augmentation quelquefois très considérable de volume; la peau qui recouvre le tissu cellulaire lésé partage son état pathologique; elle est dure, épaisse, tendue, terne, rugueuse, et offre l'aspect de l'élé-

phantiasis, dont cette dégénération n'est peut-être qu'un premier degré; le toucher donne la sensation d'un corps rénitent, d'un tissu couenneux, élastique, et qui ne conserve point l'impression du doigt; la pression détermine toujours un sentiment pénible, une légère douleur. Une incision pratiquée dans la partie affectée offrirait probablement une substance blanchâtre lardacée, compacte, sans désorganisation de tissu ni écoulement abondant de fluides.

Ma pratique m'a présenté plusieurs cas de ce genre que je n'ai pu traiter par la méthode fumigatoire, quoiqu'elle me parût la plus rationnelle. Mais parmi les nombreux malades de l'Hôtel-Dieu que les médecins de cet hôpital envoient dans mon établissement, en attendant que le système fumigatoire adopté par l'administration (à qui j'en ai remis les plans) soit exécuté, il s'est offert un exemple remarquable d'induration du tissu cellulaire. Je rapporte ici l'extrait de cette intéressante observation communiqué par M. le docteur Pointe, aux soins duquel le sujet était confié.

« Anne Dubost, née de parens sains, et douée d'un tempérament sanguin, ainsi que d'une forte constitution, habitait un pays salubre et ne s'occupait que des soins de son ménage.

« Elle eut sept enfans, et à la suite de ces diverses grossesses, les plus légères impressions

d'humidité froide déterminaient des fluxions aux seins. La guérison en fut d'abord facile et prompte; mais, en 1807, et après avoir donné le jour à son quatrième enfant, cette inflammation s'étendit au membre thorachique du côté droit, et résista au traitement qui lui fut opposé. Quelques symptômes de gastrite compliquèrent cette maladie; de petits dépôts se développèrent sur les organes affectés et guérirent rapidement.

« La menstruation, régulière et abondante jusqu'en 1808, diminua dès-lors de quantité à chaque époque menstruelle. En 1812, le tissu cellulaire qui environne la glande mammaire gauche s'engorgea. En 1817, les seins et les bras étaient non-seulement devenus très volumineux, mais avaient de plus acquis une dureté remarquable. Les mouvemens du membre droit devinrent impossibles et ceux du gauche très gênés. En 1822, les règles, qui depuis long-temps ne faisaient que paraître, se supprimèrent complétement et pour toujours; alors les signes de gastrite qui s'étaient amendés devinrent plus intenses et se compliquèrent de catarre pulmonaire.

« Telle était encore la position d'A. D***, lorsque le 11 avril 1823, elle se rendit à l'Hôtel-Dieu de Lyon, salle St-Paul, n.° 44. Elle avait alors complétement perdu l'usage des membres supérieurs; celui du côté droit avait à la partie moyenne de l'avant-bras seize pouces de circon-

férence; sa dureté était extrême, et la peau sèche, rugueuse, épaisse, fortement tendue, formait un plis profond au niveau du poignet. Ayant dissipé les signes d'irritation gastrique et pulmonaire, nous dirigeâmes plus particulièrement nos moyens contre l'affection chronique du tissu cellulaire; je fis appliquer des sangsues sur les parties les plus dures des bras, qui furent ensuite entourés de cataplasmes. Le lendemain, la malade prit le petit-lait purgatif de Weiss; ces moyens furent répétés alternativement tous les trois jours et les boissons mucilagineuses continuées pendant tout le traitement. Le 23 juin, les seins avaient considérablement diminué de grosseur et de rénitense, les bras étaient moins volumineux et surtout moins durs, mais la maladie, arrivée à ce dégré d'amendement, resta stationnaire. En conséquence, nous crûmes devoir changer de méthode, et durant les premiers jours de juillet, A. D*** fut envoyée à l'établissement des bains de vapeurs de M. le docteur Rapou, où elle prit, comme moyen préparatoire, trois bains de vapeurs émollientes par encaissement; ensuite on dirigea sur les parties engorgées des douches de vapeurs sulfureuses qui produisirent d'abord une abondante transpiration, l'accélération du pouls et une céphalalgie assez vive; quarante-huit heures de repos dissipèrent ce malaise. Du 5 au 15 juillet, chaque jour un bain de vapeurs sèches

immédiatement après la douche. Les parties malades, sous l'influence de ces moyens, se tuméfièrent de nouveau, mais n'offrirent plus la même consistance ni le même aspect; la peau devint plus douce, plus souple et légèrement moite, mais turgescente et un peu douloureuse. A cet état d'éréthisme succédait un ramollissement très marqué, un mieux-être sensible; mais l'action stimulante des vapeurs sulfureuses venait bientôt ranimer la fluxion. L'on ajouta à l'usage des douches celui des frictions et de la flagellation.

« Le 20, tout traitement fut suspendu, et dès ce moment on vit la tuméfaction se dissiper, les seins se dégorger complétement, le membre supérieur gauche rendu à son état naturel, et le droit, conservant encore quelques indurations, mais réduit de volume à un tel degré, que là où nous lui avions trouvé seize pouces de circonférence il n'en conservait plus que neuf et demi. Tous les mouvemens étaient redevenus faciles, et cette malade sortit de l'hôpital le 3 août 1823. Un mois après, Anne Dubost était parfaitement guérie. »

Engorgement glanduleux.

On désigne par l'expression impropre d'*écrouelles*, l'engorgement scrofuleux ou strumeux des ganglions lymphatiques du cou. Cette

maladie, très fréquente dans nos climats, étant une des formes variées sous lesquelles se présente le scrofule, je n'ajouterai rien à ce que j'ai déjà dit de ce dernier; je ferai seulement observer que lorsque les écrouelles sont liées à un état pathologique de tout le système, ce qui se remarque le plus souvent, on tenterait vainement de les détruire. Tous les topiques, tous les remèdes internes employés dans ce cas, échoueront ou exaspéreront la maladie locale. C'est contre la disposition constitutionnelle ou l'affection générale qu'il faut diriger les moyens de traitement. Mais lorsqu'après la guérison du scrofule, ces engorgemens glanduleux persistent, alors on les combattra avec beaucoup de succès par les douches de vapeurs que j'ai souvent cru devoir faire précéder de l'application de quelques sangsues sur le siége du mal. Lorsqu'on emploie les vapeurs fortement aromatisées, il est utile de garantir les organes voisins de leur action irritante, au moyen d'une conque de gomme élastique qui circonscrit la tumeur, contre et à une certaine distance de laquelle on dirige la douche. Il n'est pas de résolutif plus puissant que ce moyen, dont il faut cesser ou modifier l'emploi, lorsque l'irritation est plus vive, ou que la douleur se manifeste : on est encore obligé, dans ces cas, de recourir à de nouvelles applications de sangsues, ou à l'usage

des douches de vapeurs sédatives ou calmantes, telles que celles de mauve, de sureau ou de têtes de pavots, qu'on administre alors à une très douce température.

Les ganglions lymphatiques de toutes les parties du corps peuvent devenir le siége d'engorgemens plus ou moins considérables, occasionnés par quelque maladie interne ou par une cause mécanique quelconque; dans ce dernier cas, ou lorsque l'affection générale est détruite, on doit leur opposer l'usage des mêmes moyens, et avec les mêmes précautions que pour les précédentes.

Tumeur anomale.

Il en est ainsi pour les tumeurs anomales, qui ne sont telles que parce que nous ne savons point encore distinguer à quel genre d'altération elles appartiennent, ce que les progrès toujours croissans de l'anatomie pathologique ne nous laisseront peut-être pas long-temps ignorer.

Un homme de peine d'environ trente-six ans, d'une constitution forte et robuste, et qui n'avait jamais eu de maladies vénériennes, éprouva, sans cause apparente, une douleur assez vive dans le flanc droit; bientôt il s'y développa une tumeur dont on ne put arrêter les progrès, et

qui aequit, dans l'espace de quinze mois, le volume de la tête d'un enfant. Cette maladie dont on ignorait absolument la nature, résista aux traitemens les plus rationnels dirigés par des médecins habiles. Un d'eux voulut tenter l'usage des vapeurs, qui furent administrées sous forme de douches, et saturées de gaz hydrogène sulfuré; elles calmèrent promptement la douleur; bientôt la tumeur diminua de volume, et au bout de dix-huit jours, elle n'existait plus. Six mois après, elle se manifesta de nouveau, mais avant qu'elle eût acquis son premier volume, nous recourûmes aux douches qui, cette fois, furent continuées pendant trente jours, quoiqu'à la douzième, la tumeur eût entièrement disparu. Il y a environ deux ans que cet homme jouit de la meilleure santé.

Une femme de vingt-cinq ans, mère de plusieurs enfans dont elle était heureusement accouchée, portait depuis trois ans une tumeur indolente dans la fosse iliaque droite, que je sonpçonnais être formée par l'ovaire; elle avait infructueusement employé beaucoup de remèdes; elle était même allée deux fois aux eaux d'Aix, sans en éprouver aucun effet. Après les premières douches, elle ressentit une légère douleur, ce qui me détermina à faire mordre douze sangsues. La tumeur ne tarda pas à diminuer et à

disparaître tout-à-fait, quelques jours après que la malade eut repris l'usage des douches, qui fut néanmoins continué pendant un mois. Cette jeune femme, qui n'a point éprouvé de récidive, est guérie depuis plus de deux ans.

Squirre et Cancer des mamelles.

Les mamelles sont de tous les organes les plus exposés aux irritations lymphatiques; elles y sont disposées par leur texture glanduleuse, leur extrême sensibilité, les fonctions qu'elles remplissent, et par leurs relations sympathiques intimes avec les organes de la reproduction; leur situation les rend encore plus accessibles qu'aucune autre à l'action des agens physiques, susceptibles de les irriter. Quelle que soit la cause qui détermine cet état pathologique, la mamelle devient fluxionnaire, elle augmente de volume, sa sensibilité est vivement accrue, le sang y aborde de toute part; une inflammation plus ou moins vive se manifeste, ainsi qu'un mouvement fébrile qui n'est que le résultat de la réaction vitale de l'organe enflammé. Les phénomènes de l'excitation générale cessent, l'inflammation devient chronique, c'est-à-dire qu'elle se borne aux vaisseaux lymphatiques dont l'irritation persiste, parce qu'on n'a pas employé ou continué assez long-temps les moyens qui pouvaient la

dissiper ; ils s'épaississent, l'albumine s'y accumule , les obstrue ; la circulation n'a plus lieu, la douleur devient plus vive, l'irritation se propage aux ganglions lymphatiques voisins ; la glande passe à l'état d'induration ou de squirre, puis se désorganise, et dégénère bientôt en cancer si l'on ne se hâte de prévenir cette fâcheuse terminaison , ce qui n'est pas toujours possible. J'ai eu plusieurs fois la satisfaction, non-seulement de parvenir à cet heureux résultat, mais encore de résoudre, au moyen des douches de vapeurs, des engorgemens squirreux des mamelles, pour lesquels on avait déjà jugé l'opération nécessaire.

M.me V*** attribuait à une percussion violente une petite glande qu'elle portait au centre du sein droit depuis l'âge de dix-huit ans, et qui, à l'époque de son mariage, c'est-à-dire dans l'espace de trois ans, n'était parvenue qu'à la grosseur d'une petite noix. Elle était habituellement indolente , mais elle devenait sensible et plus volumineuse quelques jours avant l'apparition des règles. Pendant la grossesse, elle resta stationnaire; mais, immédiatement après l'accouchement , elle grossit prodigieusement, devint très douloureuse , et nécessita subséquemment l'emploi de la saignée, l'application fréquente des sangsues, des émolliens et de tout l'appareil

antiphlogistique. L'inflammation se calma ; mais la tumeur, qui augmentait toujours insensiblement, avait acquis, un an après l'accouchement, le volume d'un œuf de poule. M.me V*** ne s'abusait point sur la nature de sa maladie, et quoiqu'elle ne lui fît pas éprouver de vives douleurs, elle employa néanmoins avec beaucoup de constance, mais sans succès, tous les moyens de l'art. Le praticien instruit qui la dirigeait rejeta sagement les prétendus fondans proposés par des médecins appelés en consultation, et dont l'usage aurait indubitablement provoqué la dégénérescence cancéreuse. Il prescrivit les douches de vapeurs émollientes à une douce température, puis aromatiques, et enfin hydro-sulfurées; elles déterminèrent d'abord un peu d'irritation, une augmentation sensible dans le volume du sein et de la tumeur, et une légère douleur qui ne nécessita l'emploi d'aucun moyen, pas même la suspension de douches; puis la glande diminua progressivement, au point de se réduire à la grosseur d'une petite prune; mais elle n'a pu disparaître entièrement, malgré l'usage prolongé des douches.

M.me D***, âgée d'environ trente ans, grasse, fraîche, d'un tempérament lymphatique et sanguin, nourrissait depuis quelques mois lorsqu'une fluxion inflammatoire du sein l'obligea

de cesser l'allaitement. Des moyens rationnels la dissipèrent promptement ; il ne restait qu'une petite glande indolente : les règles reparurent, et M.me D*** se croyant parfaitement guérie, ne voulut plus entendre parler d'aucun remède. Mais bientôt la tumeur grossit, devint douloureuse, et, sous l'influence des emplâtres de ciguë, des fondans, etc., elle fit de rapides progrès. La peau qui recouvrait la mamelle était rouge, enflammée, les glandes lymphatiques du sein, de l'aisselle s'engorgèrent, et le médecin qui depuis plus de six mois dirigeait la malade, ne pouvant obtenir de l'emploi des dépuratifs et des applications irritantes la résolution de la tumeur, en proposa l'extirpation. M.me D***, épouvantée de ce moyen, autant que fatiguée de ceux dont elle avait si mal-à-propos et pendant si long-temps fait usage, vint de nouveau réclamer mes soins. Je me hâtai de faire pratiquer une forte saignée générale et de prescrire les boissons délayantes ; je fis faire des fomentations émollientes sur le sein, autant pour calmer l'irritation de la peau, que pour la nettoyer des emplastiques dont elle était enduite ; puis je fis recouvrir la tumeur d'une vingtaine de sangsues. A l'aide de ces moyens, des cataplasmes émolliens, des synapismes, etc., je parvins bientôt à calmer les douleurs et à dissiper l'inflammation. Au bout de quelques jours, la tumeur était indolente, moins

dure et très mobile; mais elle gênait tellement par son poids, que la malade était obligée de la soutenir. Je fis administrer les douches de vapeurs émollientes : dès la troisième, la turgescence inflammatoire avec douleur et rougeur, m'obligèrent de les suspendre et de recourir à l'application de nouvelles sangsues. Je revins bientôt à l'usage des douches de vapeurs de sureau, à une température peu élevée, afin de prévenir de nouveaux accidens et de faciliter la résolution; j'ai fait mordre six sangsues sur la mamelle, tous les trois ou quatre jours, pendant la première quinzaine. Le tissu cellulaire, les ganglions lymphatiques du sein et les glandes axillaires se dégorgèrent parfaitement; la tumeur devint d'une mollesse extrême, diminua considérablement de volume, et finit enfin par disparaître tout-à-fait après deux mois de traitement.

Dans le cas précédent, j'ai employé à plusieurs reprises les douches de vapeurs émollientes, et ajouté à celle de sureau une légère dose d'acide acétique, ce qui les rend plus résolutives, et ajoute ordinairement à leur effet sédatif; mais chaque fois que j'ai répété ces essais, le sein était vivement irrité et la douleur plus vive : ce qui prouve qu'il est impossible de déterminer d'une manière absolue l'emploi de telle ou telle

espèce de vapeur, et que leur action, comme celle des autres moyens de l'art, est singulièrement modifiée par l'idiosyncrasie des sujets.

Lorsqu'on n'a pu parvenir à arrêter les progrès de la désorganisation, que tous les tissus de la glande sont confondus, qu'elle s'est convertie en une substance inorganique, lardacée, dans laquelle se développent des points de suppuration, lorsqu'elle est enfin dégénérée en cancer, on tenterait inutilement l'usage des vapeurs, et l'opération seule peut sauver la malade ou prolonger son existence. Mais si le cancer est lié à une disposition maladive, à une affection générale du système lymphatique, ou que le tissu cellulaire des glandes du sein et de l'aisselle partage l'irritation de la mamelle, cette dernière ressource serait vaine, elle hâterait indubitablement la mort. Il est indispensable de faire préalablement cesser ces contre-indications, que l'on combattra bien plus efficacement par la méthode fumigatoire que par les autres moyens de l'art.

Squirre des testicules.

J'ai recueilli plusieurs observations d'engorgemens squirreux des testicules, guéris par les douches de vapeurs. Comptant faire de cette affection le sujet d'un mémoire spécial, je me

bornerai à dire ici que lorsque le malade est jeune, vigoureux, d'un tempérament sanguin, il faut commencer le traitement par une saignée générale et l'application de quelques sangsues sur la tumeur, surtout si elle est douloureuse et enflammée : quelquefois, cependant, j'ai pu m'abstenir de ces moyens; puis l'on passe à l'usage des douches de vapeurs de mauve, de sureau ou autres substances émollientes, calmantes ou sédatives; et lorsque la tumeur est tout-à-fait indolente, il convient de recourir aux douches résolutives, telles que celles de vapeurs acétiques ou hydro-sulfurées, à une haute température, avec la précaution toutefois de ne point irriter trop vivement le scrotum.

La marche des irritations lymphatiques dans les testicules est la même que dans les autres organes, avec cette différence, cependant, qu'étant très abondans en vaisseaux blancs, et entourés d'une membrane séreuse, qui ont une singulière tendance à ces affections, elles y sont beaucoup plus fréquentes. Il est très rare, en effet, que les irritations capillaires ou les phlegmasies aiguës des testicules, ne se terminent par des engorgemens lymphatiques qui passent avec d'autant plus de facilité à l'état d'induration, que la tunique albuginée, qui est très dense et peu ductile, les isole pour ainsi dire, et s'oppose jusqu'à un certain point à l'action immédiate des

moyens qui pourraient la prévenir. Cette disposition organique explique encore la vivacité des douleurs que font éprouver ces engorgemens, la lenteur de leurs résolutions, quand on peut les obtenir, et la fréquence des sarcocèles ou cancer des testicules.

Engorgemens lymphatiques ou tumeurs blanches des articulations.

Elles se développent le plus souvent sous l'influence d'une disposition scrofuleuse ou rhumatismale, quelquefois spontanément, mais le plus souvent à la suite d'un coup, d'une chute ou de telle autre cause qui aura pu appeler sur l'articulation une irritation plus ou moins vive : tantôt elles se fixent sur les tendons, les gaînes synoviales, les ligamens, les capsules articulaires, et se bornent à l'extérieur; tantôt c'est au dedans de l'articulation qu'elles se manifestent. Elles sont molles, fluctueuses, indolentes, ne gênent point l'action du membre, ou bien dures, rénitentes, douloureuses, et interdisent tout mouvement : elles peuvent attaquer toutes les articulations; mais celles du genou, du pied et de la hanche en sont plus souvent affectées.

Le système fibreux a une singulière tendance à partager l'irritation dont les vaisseaux lymphatiques qui le parcourent sont souvent affectés;

mais le peu d'énergie de son irritabilité ne permet de reconnaître ses phlegmasies que lorsqu'elles sont bien développées. A l'abord des fluides blancs, succèdent la tuméfaction, la douleur, qui, lorsqu'elle est trop vive, est suivie de l'irritation des vaisseaux capillaires sanguins, d'une fluxion inflammatoire sur l'articulation : alors le mal acquiert un surcroît d'activité, se propage au loin, envahit tous les tissus de la partie affectée, les désorganise et devient incurable. Les cartilages s'altèrent, les os se ramollissent, se gonflent, se carient; des dépôts se forment dans leur intérieur, ou s'ouvrent au dehors; des fistules profondes s'établissent, les douleurs deviennent atroces, et le marasme ou la fièvre hectique viennent enfin terminer les souffrances du malade. Mais si l'on a eu le soin de prévenir ou modérer l'inflammation dès son début, en calmant la douleur, en évitant les mouvemens qui peuvent également la provoquer, la maladie marche avec beaucoup de lenteur, et peut même rester plusieurs années stationnaire. Il ne faut toutefois pas s'abuser sur son issue ; sa terminaison funeste surviendra plus tard, il est vrai, mais elle surviendra infailliblement, si l'on ne s'empresse de combattre de bonne heure la maladie, et de l'attaquer avec énergie, avant que la désorganisation ait eu lieu.

Parmi les moyens thérapeutiques à employer

dans ces cas, on ne pourra, je présume, contester le premier rang aux bains et douches de vapeurs, employés d'après les règles et avec les modifications indiquées pour le traitement des autres affections lymphatiques : ces moyens, toutefois, n'excluent pas l'usage des évacuations sanguines et des applications sédatives, calmantes, etc., qui le plus souvent en rendent l'action plus efficace.

M.lle N***, âgée de trente ans, fraîche et de beaucoup d'embonpoint, fit une chute sur le genou, qui provoqua, dans l'articulation, une vive douleur que quelques jours de repos dissipèrent. M.lle ne prit aucune précaution, n'employa aucun moyen, quoiqu'elle éprouvât constamment, à la suite de longues promenades et d'exercices un peu violens, une sorte de gêne, de lassitude, qui lui faisait désirer le repos. Elle ne s'aperçut qu'au bout de six mois que son genou avait acquis un volume plus considérable; alors elle réclama les conseils de l'art. Après avoir employé beaucoup de moyens qui retardèrent peut-être les progrès de la maladie, les douches de vapeurs aromatiques furent prescrites. Le genou avait dix-huit pouces de circonférence (celui du côté sain n'en avait que treize); il était uniformément développé, seulement dans l'extension de la jambe sur la cuisse; il se manifestait de chaque côté de la rotule une tumeur ou saillie assez con-

sidérable, très molle, ne conservant point l'impression du doigt, revenant subitement sur elle-même, et qu'on aurait pu croire formée par de la synovie. Après la deuxième douche, la sensibilité de la partie fut vivement accrue, la peau devint rouge et les mouvemens douloureux; mais après quelques jours, l'irritation ayant cessé, M.lle reprit l'usage des douches de vapeurs de sureau, alternées avec celles de vapeurs hydrosulfurées, administrées de manière à ne déterminer qu'une excitation légère et momentanée. A la dixième douche, le genou avait diminué de plus de deux pouces, et au bout de trois semaines, il était en tout semblable à l'autre.

Dans le printemps de 1820, M.lle S. de F***, des environs de Châlons, fut confiée à mes soins; cette jeune personne, âgée de dix ans, portait depuis plusieurs années une tumeur très considérable sur la partie antérieure du genou droit, qui nécessitait la flexion de la jambe sur la cuisse, de manière que dans la station M.lle ne pouvait toucher le sol que de la pointe du pied; elle marchait conséquemment à l'aide d'une béquille. La tumeur était ferme, rénitente, sensible à la pression; la peau qui la recouvrait était tendue, luisante et conservait sa couleur et sa température naturelles; le moindre mouvement occasionnait de la douleur : la cuisse ni

la jambe n'étaient point amaigries. M.lle, d'un tempérament sanguin et d'une bonne constitution, jouissait d'ailleurs de la meilleure santé; je ne pus lui reconnaître aucune disposition scrofuleuse : elle n'avait jamais eu de maladie qu'on pût attribuer à cette cause. Je lui fis administrer trois bains de vapeurs à l'orientale et pratiquer des frictions sur tout le corps, notamment sur le membre malade; puis elle fut alternativement soumise à l'action des douches émollientes, sédatives, toniques et résolutives. Des sangsues furent appliquées à plusieurs reprises autour du genou, mais en très petit nombre; bientôt la tumeur diminua de volume, les mouvemens devinrent plus étendus, moins douloureux, et la rétraction des tendons fléchisseurs de la cuisse y apportèrent plus long-temps obstacle que l'engorgement articulaire. Ce n'est qu'après deux mois de traitement que la jambe put se tendre facilement, que le genou reprit sa forme et son volume naturels, et que M.lle S. de F*** fut parfaitement guérie. Elle a pris environ cent douches; elle est maintenant réglée, et n'a pas éprouvé la moindre incommodité depuis son séjour dans mon établissement.

J'ai observé un grand nombre de tumeurs blanches, et je suis fondé à croire que toutes celles qui ne dépendent point d'une affection gé-

nérale actuellement existante, et dont les parties, les tissus qu'elles affectent n'ont point encore changé de nature, ne peuvent résister à l'emploi méthodique des douches de vapeurs combinées avec les autres moyens de l'art et continuées pendant assez long-temps. Mais il est impossible de reconnaître si la tumeur articulaire n'est encore qu'une inflammation des tissus et des vaisseaux blancs, un simple engorgement lymphatique, ou si elle est déjà passée à cet état de désorganisation qui en rend la guérison impossible; car, ni la douleur plus ou moins vive, ni le volume, ni l'étendue, ni l'ancienneté de la maladie, ni la gêne des mouvemens, ne peuvent éclairer dans ce cas. Souvent une tumeur petite, récente, indolente, sera déjà plus ou moins désorganisée et conséquemment au-dessus des ressources de l'art, tandis qu'une autre, volumineuse, douloureuse et ancienne, cédera avec plus ou moins de facilité. Au reste, quoique j'aie déjà acquis une certaine expérience, et malgré la précaution de n'admettre au traitement par les vapeurs que celles que je crois susceptibles de guérir, je n'ai pas obtenu dans tous les cas cet heureux résultat.

Coxalgie.

Je crois que cette dénomination donne une plus juste idée de la maladie qu'on désigne mal-à-pro-

pos par les expressions de luxation spontanée ou consécutive, parce qu'elle est toujours accompagnée d'une douleur plus ou moins vive et quelquefois insupportable, tandis que le déplacement de l'os n'en est point une conséquence nécessaire, ni un résultat constant : toutefois, je n'ignore pas que la douleur n'est ici qu'un symptôme de la maladie, et non la maladie elle-même.

La coxalgie est une affection de l'articulation de la hanche, qui consiste quelquefois en une très forte douleur sans tuméfaction sensible, ni aucune altération organique de cette partie. Souvent il existe un léger engorgement; la douleur qui se manifeste ordinairement par accès est vivement augmentée par les moindres mouvemens qui, parfois, deviennent momentanément impossibles : la cuisse est toujours sensiblement plus longue que celle du côté opposé. D'autres fois l'articulation s'engorge, acquiert un volume plus ou moins considérable, les mouvemens deviennent de plus en plus difficiles; la cuisse du malade s'allonge d'abord par degrés et se raccourcit subitement; ou bien, sans gonflement bien apparent, mais accompagnée des plus vives douleurs, des dépôts par congestion se forment, et la luxation s'opère, sans avoir été précédée de l'élongation du membre. Les coups, les chutes, les sauts, les exercices forcés, notamment ceux de la danse, de la course, de la chasse, l'humidité,

le passage subit du chaud au froid, sont les principales causes auxquelles on doit attribuer le développement des différentes espèces de coxalgies.

La première n'est qu'une simple névralgie, c'est la coxalgie proprement dite. On doit soigneusement éviter dans le traitement de cette maladie, qui se manifeste le plus souvent dans le moyen âge et dans les tempéramens nerveux, les constitutions délicates, l'usage des irritans. Les douches de vapeurs sédatives à une très douce température, et surtout les bains à l'orientale ou par encaissement, sont les moyens que j'ai toujours employés avec le plus de succès.

La seconde espèce est une variété du rhumatisme fibreux. L'irritation alors s'empare des tendons, des ligamens, des capsules articulaires; le gonflement n'est jamais très considérable, mais la douleur toujours très vive est quelquefois continue et le plus souvent intermittente. L'allongement de la cuisse, qui a constamment lieu, me paraît dépendre de l'engorgement du ligament rond, qui ne peut jamais être assez considérable pour opérer le déplacement de l'os : aussi ne voit-on pas survenir de luxation à la suite des coxalgies rhumatismales, qui ne se manifestent guère que chez les adultes, les personnes maigres, d'un tempérament bilieux ou d'une constitution athlétique. Cette espèce est très opiniâtre, mais guérit le plus ordinairement, à

moins qu'on ne l'exaspère par l'usage des frictions irritantes, des vésicatoires, du moxa, et qu'on ne la fasse ainsi dégénérer en une véritable tumeur blanche. On la confond mal-à-propos avec la sciatique, avec laquelle elle peut exister, mais dont elle diffère essentiellement par l'allongement du membre et une gêne constante dans les mouvemens.

M. S***, ancien militaire, âgé de cinquante ans, maigre, sec, quoique fort et robuste, éprouvait depuis plusieurs années des douleurs très vives dans l'articulation de la cuisse avec la hanche. Les mouvemens devinrent de plus en plus douloureux et difficiles, au point que dans les derniers temps, il était obligé de rester constamment étendu sur un canapé. Les douches sulfureuses d'Aix avaient été employées deux fois avec trop peu de succès, pour que le malade se décidât à y retourner une troisième. Il y avait déjà plusieurs mois qu'il avait cessé l'usage de tout remède, lorsque, fatigué de la vie sédentaire qu'il menait et à laquelle il ne pouvait s'habituer, il voulut faire quelque exercice, et se procura conséquemment des béquilles. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'étant debout, il se trouva la jambe du côté malade sensiblement plus longue que l'autre! il ne savait à quoi attribuer ce phénomène. Il me fit appeler; je le

lui expliquai et lui proposai de le combattre par les douches de vapeurs. Il y consentit, et se fit dès le lendemain transporter dans mon établissement, où, à l'aide de ce moyen continué pendant cinq semaines, M. S*** a recouvré l'usage libre et facile de son membre condamné depuis long-temps à un repos absolu.

Une fille d'environ vingt ans, attachée à l'hôpital de la Charité de Lyon, grasse, fraîche, d'un tempérament éminemment sanguin et très fortement constituée, souffrait depuis deux ans, à la hanche droite, de vives douleurs qui avaient résisté aux moyens les plus énergiques et les plus sagement combinés ; l'articulation était légèrement engorgée, sensible à une forte pression, et la cuisse s'était allongée d'environ six lignes. Il y avait déjà long-temps qu'elle gardait presque constamment le lit, lorsque M. Cliet, chirurgien en chef de cet hospice, jugeant convenable de la soumettre à l'action des vapeurs, la fit transporter dans mon établissement : elle y est restée cinquante-trois jours, pendant lesquels nous lui avons fait administrer quelques bains à l'orientale, dans l'intention de détourner les mouvemens de la nature ; puis matin et soir une douche de vapeurs sédatives sur la hanche. Plusieurs saignées générales et locales ont également été pratiquées. Lorsque cette fille est sortie, elle mar-

chait facilement à l'aide d'un bâton, et bientôt sans soutien ; la cuisse avait parfaitement repris sa longueur naturelle, et l'engorgement de l'articulation était dissipé. Quelques jours après, elle ressentit à l'épaule une douleur très-vive, qui céda promptement à une saignée du bras : elle a joui depuis d'une bonne santé.

De toutes les observations de ce genre de maladie que jai recueillies, les deux cas que je viens de citer sont ceux qui ont exigé le plus longtemps l'emploi des douches de vapeurs. Il est rare qu'on soit obligé de continuer le traitement au-delà de vingt-cinq à trente jours.

Les coxalgies de la troisième espèce sont de véritables tumeurs blanches, dans lesquelles, néanmoins, les désorganisations sont beaucoup plus rares et dont les progrès sont beaucoup plus lents que dans celles du genou et des autres grandes articulations. La luxation, lorsqu'elle a lieu, doit être attribuée au cartilage qui devient le siége principal de la cause morbide ; il se gonfle, remplit la cavité cotyloïde d'où il chasse la tête du fémur. Souvent la maladie se borne là ; il se forme une articulation artificielle, et le malade en est quitte pour une claudication plus ou moins défectueuse. Mais aussi quelquefois les parties qui constituent l'articulation se désorganisent, des douleurs atroces se manifestent, des dépôts,

des fistules surviennent, puis la fièvre de résorption, le marasme et la mort.

Cette espèce s'observe le plus souvent chez les femmes, les enfans, les personnes d'un tempérament lymphatique, et particulièrement chez celles qui sont disposées au scrofule, et surtout lorsque cette maladie est déjà développée. La coxalgie symptomatique ou scrofuleuse, pourvu toutefois qu'elle ne soit plus liée à l'affection générale de tout le système, est moins opiniâtre que la rhumatismale. Bien qu'elle affecte ordinairement une marche très lente, il arrive quelquefois qu'elle se développe avec une étonnante rapidité. J'ai vu deux cas de tumeurs blanches de l'articulation coxo-fémorale, dans lesquels la luxation s'était déjà opérée avant même qu'on eût acquis la certitude de leur existence : c'était sur deux enfans à la mamelle qui périrent des suites de cette maladie; aussi doit-on lui opposer le plus promptement possible, et avant que le déplacement de l'os ait eu lieu, les moyens propres à la combattre, autrement ils seraient sans succès, ou, dans le cas le plus heureux, le malade resterait infirme.

M.lle D***, d'un tempérament sanguin lymphatique, d'une constitution scrofuleuse, et qui avait été constamment affectée d'engorgemens strumeux, d'ophtalmies chroniques, d'éruptions

croûteuses humides qu'on désigne vulgairement sous le nom d'humeurs de râche, fit, à l'âge de treize ans, une chute sur la hanche droite. Elle éprouva sur-le-champ un engorgement momentané de tout le membre, et dans l'articulation une vive douleur qui se dissipa au bout de quelques jours, mais à laquelle succéda une gêne, une sorte de pesanteur dans cette partie qui lui faisait éviter les longues courses et autres exercices de son âge. La difficulté des mouvemens devenait tous les jours de plus en plus grande et la douleur se développa de nouveau; il ne fut plus possible à M.lle D*** de cacher encore son état, ce qu'elle avait fait jusqu'alors avec beaucoup de précaution. Je fus appelé à lui donner mes soins. La hanche était très engorgée et sensible au toucher. Je prescrivis un repos absolu, douze sangsues sur le siége du mal que je fis recouvrir ensuite de cataplasmes émolliens. Deux jours après, l'engorgement était presque dissipé; je sentis aisément le trochanter, mais en le pressant je provoquai de la douleur. Je continuai l'usage des cataplasmes; je tâchai de convaincre la malade de l'utilité d'éviter autant que possible le moindre mouvement, et je parvins à la faire rester pendant quinze jours au lit; après ce temps, je lui permis de se lever. Elle n'éprouvait pas de douleur dans la station, mais la marche était gênée et la moindre promenade la fatiguait beaucoup. Je prescrivis

eneore le repos, mais il ne fut plus observé, et au bout d'un mois M.lle D*** s'aperçut que sa jambe droite était plus longue que l'autre. Je conseillai l'usage des vapeurs qui fut eommencé dès le lendemain. Après trois bains généraux, je fis préeéder l'emploi des douches de l'application de quelques sangsues sur la hanehe, et une légère fluxion inflammatoire qui se manifesta huit jours après m'obligea d'y revenir. La jambe n'a pas tardé à reprendre sa longueur naturelle; à la quinzième douehe il n'existait plus de douleur, la progression s'exerçait aussi faeilement qu'avant la chute. Environ un an après, la hanche grossit sensiblement, elle devint douloureuse et la marehe difficile. Plus d'un mois s'éeoula avant que je visse la malade. Lorsque je fus appelé, l'engorgement était déjà considérable et douloureux au toueher ou par le moindre mouvement; la jambe était de plusieurs lignes plus longue que l'autre, et la jeune personne gardait le lit. Comme je ne pouvais attribuer le retour de eette maladie qu'à la disposition de M.lle D*** aux irritations lymphatiques, ce que j'étais d'autant mieux fondé à eroire qu'avec des traits réguliers et une physionomie agréable, elle avait eneore quelques glandes du cou engorgées, le tissu cellulaire de la peau bouffi, et la lèvre supérieure épaisse et rouge. Je erus devoir combattre cet état pathologique général eoneurremment avee l'affection locale; je preserivis en con-

séquence l'usage des moyens propres à provoquer l'action de l'utérus, à stimuler la peau et les muscles, et à répartir également sur toute l'économie les forces de la vie dont l'excès sur le système lymphatique me paraissait troubler l'harmonie de ses fonctions. Les amers, les sangsues et les ventouses au haut des cuisses, les éménagogues, les bains par encaissement de vapeurs sèches, les douches de vapeurs sédatives ou résolutives, furent alternativement et simultanément employées. Je remplaçai un cautère que la malade portait au bras depuis son enfance, par un autre que j'établis à la cuisse gauche.

Ce traitement fut régulièrement suivi pendant cinq semaines, quoique depuis plus de quinze jours la maladie de la hanche fût entièrement guérie, ainsi que l'ophtalmie et l'engorgement des glandes. M.lle D*** conservait encore cette pâleur de teint, cette bouffissure de visage, ce facies qu'on ne peut rendre et que présentent certaines jeunes personnes qui semblent n'attendre que le développement d'une fonction pour offrir l'ensemble des grâces de cet âge et sentir le prix de l'existence. Quelques mois après, la menstruation s'opéra sans le moindre trouble; M.lle D*** acquit bientôt avec de l'embonpoint beaucoup de fraîcheur, de vivacité, et une santé parfaite.

Un garçon de sept ans portait depuis plus de six mois un engorgement douloureux et assez considérable de l'articulation coxo-fémorale droite, avec allongement très sensible du membre qu'il ne pouvait mouvoir sans éprouver d'excessives douleurs tout le long de la cuisse depuis la hanche jusqu'au genou. Pendant l'action d'un bain à l'orientale, je fis mordre quelques sangsues sur le siége du mal, et dès le lendemain je passai à l'usage des douches de vapeurs, tantôt de mauve ou de têtes de pavots, tantôt de sureau, de vinaigre ou de sulfure de potasse. Au bout de vingt jours de l'usage de ces moyens aidés d'un repos absolu, l'enfant fut parfaitement guéri.

J'ai observé dix malades atteints de cette espèce de coxalgie, tous au-dessous de dix-huit ans, et la plupart d'une constitution scrofuleuse; huit ont été traités avec un entier succès par les vapeurs; deux, seulement soulagés. L'un de ces derniers portait, outre la maladie de la hanche, une tumeur blanche du genou avec ankilose de l'articulation, et l'autre un engorgement énorme des glandes du cou. La crainte de compromettre la méthode fumigatoire m'en fit bientôt cesser l'usage.

Je me dispenserai de parler de la quatrième espèce de coxalgie déterminée par la carie de la

cavité cotyloïde, ou même de la tête du fémur. Comme la mort du malade en est le résultat presque inévitable, je n'ai jamais été tenté de lui opposer le traitement par les vapeurs; d'ailleurs, il ne pourrait tout au plus que contribuer à prévenir cette maladie, qu'on ne peut combattre avant de la soupçonner, et qui, dès qu'elle manifeste son existence, est déjà incurable.

Dans la carie et la nécrose, la méthode fumigatoire ne pourrait convenir que pour combattre l'état pathologique général auquel la maladie pourrait être liée; pour favoriser la séparation d'une nécrose dont l'exfoliation abandonnée à la nature s'opérant trop lentement, compromettrait les jours du malade; ou enfin pour diminuer l'exaltation vitale des parties molles qui entretient la carie.

Courbure des os et rachitisme.

Ces deux états du système osseux ne sont pas une seule maladie, mais deux maladies très différentes; l'une est un vice de conformation, résultat tantôt d'une position vicieuse du corps ou des membres long-temps prolongée, de la marche ou de la locomotion trop précoce chez les enfans replets, dont les os n'ont point encore acquis assez de solidité pour supporter le poids de leur

corps; l'autre est une affection du parenchyme osseux, une irritation liée d'ordinaire avec une affection générale du système lymphatique ou subordonnée au scrofule. Dans la premiere lésion, le tissu de l'os n'est point altéré, l'organe seulement a perdu plus ou moins sa direction ou sa forme; dans la seconde, outre la courbure, il y a ramollissement, gonflement plus ou moins considérable des extrémités articulaires. Le malade offre encore, réunis en plus ou moins grand nombre, les phénomènes qui caractérisent la maladie principale. Le rachitisme ne s'observe guère que dans l'extrême jeunesse; il arrive cependant quelquefois que cette disposition pathologique se développe à un certain âge, et surtout sous l'influence de l'état puerpéral ou de la *diathèse* lymphatique, suite ordinaire des couches; mais ces cas sont très rares.

On peut encore se rendre raison de la courbure des os par l'augmentation d'action ou la contraction spasmodique prolongée d'un ou de plusieurs muscles qui, ne trouvant point dans leurs antagonistes assez de résistance, tendent à en rapprocher les extrémités. On peut aussi expliquer, par la traction qu'exercent perpétuellement les muscles sur ces extrémités encore molles et spongieuses, le développement de ces dernières et les saillies qu'elles présentent chez les sujets scrofuleux.

Le rachitisme réclame l'usage des moyens qu'on oppose le plus efficacement au scrofule dont il n'est qu'une forme, qu'une modification particulière très fréquente, surtout dans nos climats. Aussi, les bains de vapeurs, soit comme auxiliaires ou principal moyen de traitement, doivent être administrés, comme je l'ai observé plus haut, dans l'intention de relever l'énergie vitale de la peau, et d'opposer ainsi une puissante diversion à la maladie qui consiste dans l'accrétion d'activité du système lymphatique. Outre cette indication générale, qu'on remplira bien plus surement par l'emploi des fumigations sèches toniques que par celui de tout autre moyen, la courbure de l'os exige encore l'emploi local des excitans dont la douche de vapeurs est sans contredit le plus énergique.

Tous les enfans rachitiques que j'ai pu soumettre à l'usage des vapeurs en ont éprouvé les plus grands avantages. Parmi ceux qui doivent leur guérison à cette médication salutaire, deux, âgés d'environ cinq ans, avaient les jambes fortement arquées et les grandes articulations d'un tiers au moins plus grosses que dans l'état ordinaire. Non-seulement les progrès de la maladie ont été assez promptement arrêtés, mais quelques mois après le traitement, qui a duré vingt jours, ce vice de conformation n'était presque plus sensible.

Mais l'emploi des vapeurs éprouve, de la part de ces petits malades, les plus grandes difficultés, au point qu'on est le plus souvent obligé d'y renoncer et de recourir aux méthodes ordinaires, dont on n'obtient pas, à beaucoup près, les mêmes succès.

La courbure déterminée par la contraction spasmodique permanente d'un ou de plusieurs muscles d'un côté, et celle qu'occasionnerait le défaut d'équilibre dans les forces musculaires d'un même membre, sont efficacement combattues par les fumigations de vapeurs émollientes ou sédatives, à une très douce chaleur, dirigées sur les muscles contractés, et les douches de vapeurs excitantes à une température élevée appliquées sur les muscles qui, affaiblis ou paralysés, ne peuvent opposer assez de résistance à leurs antagonistes.

Gibbosité ou déviation de l'épine.

Cette difformité qu'on désigne vulgairement sous le nom de bosse, consiste dans une courbure contre nature de la colonne vertébrale; tantôt c'est directement en arrière que la saillie s'observe, mais le plus souvent c'est sur l'un des côtés et notamment du côté droit. Quoique la première puisse exister dans les différentes parties de la colonne, c'est ordinairement dans la ré-

gion dorsale qu'elle s'observe. L'angle que forme alors l'épine, saillant en dehors et rentrant en dedans, tend à plier le corps en avant. Aussi, pour reprendre sa situation verticale, l'individu ainsi conformé est obligé de porter le bassin et la tête en arrière, de telle manière qu'il occasionne deux courbures dans les régions cervicale et lombaire en sens inverse de celle du dos. Dans la seconde, c'est la partie de la colonne correspondante à l'épaule qui s'élève, se porte en dehors et d'un côté, la courbure alors est latérale et le malade perdrait l'équilibre s'il ne ramenait un peu l'épaule dans le centre de gravité en portant la tête du côté de la courbure dorsale et le bassin du côté opposé, où il fait une saillie proportionnée à la courbure; l'épine prend alors la forme d'un *s* italique.

La première espèce à laquelle on donne plus particulièrement le nom de gibbosité, est le plus souvent l'effet du rachitisme; elle ne se manifeste guère alors que pendant la première jeunesse. Elle reconnaît aussi fréquemment pour cause le ramollissement partiel d'une ou de plusieurs vertèbres et surtout la carie de ces os; elle peut dans ces derniers cas se développer à un âge plus avancé.

La seconde espèce, ou la déviation proprement dite, peut aussi n'être que le résultat d'une affection lymphatique générale ou partielle,

mais elle est le plus souvent déterminée par les obstacles que des corsets étroits et baleinés opposent au développement de la poitrine et au libre exercice de ses mouvemens, ce qui explique l'extrême fréquence de cette difformité chez les jeunes filles, tandis que les garçons en sont très rarement affectés. Il est inconcevable que malgré les réclamations des philantropes, des médecins les plus recommandables et surtout l'exemple des nombreuses victimes de ces dangereux moyens, on n'ait point encore renoncé à leur usage. Après cette cause, les plus fréquentes sont les positions vicieuses habituelles, l'exercice long-temps continué d'un bras, tandis que l'autre reste dans l'inaction; aussi la peinture, l'écriture, la broderie, la couture, l'action de jouer de la harpe, de la guitare, du volant, etc., à un âge trop tendre et avec trop d'assiduité, détermine fréquemment la gibbosité. Elle a presque constamment lieu du côté droit, je pourrais dire toujours, car sur un très grand nombre de jeunes personnes atteintes de déviations survenues après l'âge de sept ans, je n'en ai pas vu une seule dont la convexité de la courbure fût à gauche. Cette circonstance tend à prouver que la gibbosité est le résultat de la traction qu'exercent les muscles de l'épaule sur les os qui n'ont point encore acquis assez de consistance. La colonne suit le mouvement pour prêter à l'omoplate soulevée un point

d'appui plus solide. Cet effet est encore favorisé par la flexion du tronc du côté opposé à celui du bras qui agit, mouvement sans lequel le corps ne pourrait conserver son équilibre. On peut encore considérer la nutrition, nécessairement plus active du côté le plus exercé, comme une cause de l'augmentation du volume de l'épaule.

D'après ces raisons, qu'on ne peut, je crois, se dispenser d'admettre, il est évident que la gibbosité existe du côté le plus fort et qu'elle n'est point, comme on le prétendait, l'effet de la contraction permanente des muscles situés le long de la colonne, soit qu'on supposât l'augmentation de leur énergie vitale, ou la diminution de celles des muscles opposés, et que, ne trouvant point une résistance suffisante dans leurs antagonistes, ils agissaient sur l'épine comme la corde de l'arc et la courbaient de leur côté. Cette théorie insoutenable, n'ayant pas besoin d'être réfutée, je me bornerai à faire observer encore à ses nombreux partisans, que les gibbosités ont le plus ordinairement lieu à droite, que le bras du côté de la courbure est toujours le plus exercé, le plus fort et le plus volumineux, tandis que celui du côté opposé est plus mince, plus faible, le plus souvent dans l'inaction; il est même difficile de déterminer les malades à s'en servir à cause du peu d'habitude qu'ils en ont et de la prompte fatigue qu'ils éprouvent. C'est absolument le contraire qui de-

vrait s'observer si la courbure existait du côté le plus faible.

Si l'augmentation de l'énergie musculaire ou la contraction spasmodique long-temps continuée des muscles d'un des côtés du rachis, était comme on le prétend la cause la plus ordinaire de sa courbure, il n'y aurait pas de raison pour que la déviation fût plus souvent d'un côté que de l'autre, et elle ne coïnciderait pas toujours avec la force, l'agilité, l'augmentation de volume du bras, notamment de l'épaule et de l'omoplate et le plus souvent la déformation de cet os.

Ce n'est le plus souvent qu'avec lenteur que se forme la gibbosité. Celle-ci se borne quelquefois à une simple élévation de l'épaule sans déviation, ou avec une légère courbure de l'épine; d'autres fois la difformité est bien plus considérable, la colonne se contourne en différens sens, déforme la poitrine, change les rapports des organes renfermés dans cette cavité, gêne l'action du cœur, la respiration, et nuit plus ou moins à l'exercice des autres fonctions de la vie. La nature seule, ou aidée des moyens de l'art, peut encore quelquefois arrêter les progrès du mal. La personne en est quitte alors pour une conformation vicieuse à laquelle les organes s'habituent; mais le plus ordinairement elle occasionne des maladies organiques promptement mortelles.

Il arrive quelquefois, vers l'âge de la puberté,

que le surcroît de vie destiné à l'organe utérin, se porte sur le rachis, celui-ci se ramollit : de là, perte d'équilibre entre les principes élémentaires qui le constituent. Alors le poids de la tête et des parties supérieures du corps, que la colonne n'a plus assez de solidité pour supporter, détermine des courbures variées ; le ramollissement des os qui composent le rachis, résultat d'un accroissement pathologique de vitalité, d'une sorte d'inflammation latente, peut seul rendre raison de la promptitude avec laquelle ces déformations s'opèrent. J'ai vu, entre plusieurs autres exemples, deux jeunes personnes de treize à quinze ans, grandes et bien prises, devenir, dans le court espace de deux mois, horriblement contrefaites et perdre au moins quatre à cinq pouces de leur taille. L'une d'elles est bientôt morte phthisique.

Cette espèce de lésion dont la marche est si rapide et que je nommerai déviation aiguë, survient surtout chez les jeunes filles d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate et prédisposée au rachitisme. L'absence de la menstruation, ou du moins la déviation de l'irritation physiologique qui devait présider à cette fonction, doit être considérée comme la cause immédiate ou déterminante de cette maladie.

Rien de plus fréquent que les déviations de l'épine, surtout dans les principales classes de

la société : cela dépend en partie du système actuel d'éducation, qui consiste à donner aux jeunes personnes des talens précoces. Ne serait-il pas plus raisonnable de seconder, ou tout au moins de ne pas entraver la marche de la nature, qui ne s'occupe à cette époque qu'à développer les organes et à asseoir les bases d'une bonne constitution, et de renvoyer à un âge moins tendre l'étude des arts d'agrément, qui sont pour le bonheur de la vie d'un bien moins grand intérêt que la santé? Ce vice de conformation est non-seulement le défaut physique le plus repoussant, mais il prédispose encore singulièrement aux affections du cœur et du poumon, et doit surtout, sous ce rapport, exciter la sollicitude des mères de famille et des hommes de l'art.

Les moyens ordinaires de la thérapeutique ne sont à peu près d'aucun secours contre les déviations essentielles de l'épine; les médecins instruits se bornent à leur opposer les ressources de l'hygiène, qui sont beaucoup plus efficaces, et à proscrire irrévocablement l'usage des divers corsets mécaniques qu'emploie encore aujourd'hui l'aveugle empirisme; sous l'influence de ces pernicieuses machines, la gibbosité ne cesse le plus souvent de faire de rapides progrès, soit à cause de la gêne qu'elles occasionnent, soit parce que, comptant sur leur action, on néglige l'usage de moyens plus rationnels.

Lorsque la déviation n'est dépendante d'aucune lésion, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune maladie concomitante qui ait pu la déterminer ou l'entretenir, alors elle est évidemment le résultat de la prédominance d'action du membre correspondant; elle présente alors deux indications à remplir : 1.° diminuer la force motrice de l'épaule de ce côté; 2.° augmenter l'énergie vitale de l'autre.

On remplit la première, en éloignant tout ce qui pourrait gêner le développement régulier de la poitrine et s'opposer au libre exercice de ses mouvemens. On fera, en conséquence, cesser l'usage des corps de baleine; on suspendra tous les exercices ou occupations ordinaires qui nécessitent une position tendant à favoriser la courbure de la colonne ou la déformation d'une épaule; on condamnera à un repos absolu le bras du côté de la gibbosité, et l'on fera mouvoir, autant que possible, celui du côté opposé. Le malade se couchera sur le dos; son lit sera dur et sa tête peu élevée.

On satisfait à la seconde indication par l'usage des bains, et notamment des douches de vapeurs dirigées directement sur les parties qu'on se propose de stimuler. Les premiers, en déterminant un mouvement excentrique général, tendant à régulariser, à rétablir l'état naturel d'irritabilité des organes, et par la stimulation qu'ils déterminent sur la peau, agissent dans ce cas comme

un puissant révulsif. Si l'on en continue pendant quelque temps l'usage à une certaine température, ils relèvent les forces de toute l'économie, et notamment du système musculaire; mais la faiblesse relative du côté opposé à la courbure reste quelquefois la même, et quoiqu'on ait déjà rempli une partie de l'indication, on ne peut le plus souvent atteindre le but qu'en agissant localement. Quel moyen plus utile dans ce cas que la douche de vapeurs, dont on peut modifier l'action à l'infini? On y ajoute encore, en employant concurremment les frictions, le massage, etc. Seraient-ce les bains de mer, les eaux minérales tant naturelles que factices, les divers excitans cutanés, etc., qui pourraient ici remplacer la méthode fumigatoire? je le demande aux médecins de bonne foi.

Je fais commencer le traitement par quelques fumigations générales, puis je passe à l'usage des douches excitantes, dirigées sur l'épaule et le bras, et de haut en bas du côté de l'épine opposé à la courbure; je recommande de recouvrir cette dernière, ainsi que l'épaule et le dos de ce côté, afin de les garantir de l'action de la vapeur; je prescris en outre, de deux ou trois jours l'un, un bain de vapeurs par encaissement, et l'usage continuel des moyens hygiéniques indiqués.

Dans mon article *vapeurs* (*bains de*) du Dic-

tionnaire des sciences médicales, page 556, je donne le conseil de diriger la vapeur émolliente à une faible température, sur la convexité de la courbure, dans l'intention de relâcher les parties molles, et de lancer avec force la vapeur aromatique ou hydro-sulfureuse du côté opposé, pour activer, ranimer l'activité musculaire. Mais, avec ce que cette pratique est difficile, puisqu'il faut changer la nature des substances que contient le récipient de la douche, elle n'est pas d'un grand effet, et exige de la part du servant qui l'administre des précautions qu'il n'a pas toujours le loisir de prendre. Il faut en outre, pour en obtenir quelque avantage, que la vapeur qui frappe la gibbosité soit à une très douce chaleur; autrement, on produirait un effet irritant, et l'on manquerait conséquemment le but qu'on se propose.

Je dois faire observer en passant que l'éditeur du Dictionnaire des sciences a laissé passer, dans l'article dont il s'agit, quelques fautes typographiques, qui donnent lieu à des contre-sens remarquables : c'est ce qui m'a déterminé à en donner l'errata à la fin de cet ouvrage. Dans le passage relatif aux gibbosités, par exemple, on a substitué au mot *convexité* celui de *concavité;* cette erreur établit, pour ce genre d'affection, une théorie tout-à-fait opposée à celle que je professe.

Le raisonnement propose contre ce vice de conformation le traitement par les vapeurs, comme le seul qui soit réellement utile, et l'expérience le justifie. Peu, très peu de déviations récentes résistent à l'emploi de la méthode fumigatoire continuée pendant un certain temps. Si quelques difformités de l'épine et surtout les déviations anciennes ne lui cèdent pas, du moins, par son influence, elles cessent de faire des progrès, ce qu'on ne peut encore raisonnablement se promettre de l'usage d'aucun autre moyen.

Cette affection guérit plus facilement chez les jeunes personnes d'une bonne constitution, qui n'ont aucune prédisposition maladive, et avant l'époque menstruelle, que chez celles qui se trouvent dans les circonstances contraires.

M.lle D***, âgée de treize ans, d'un tempérament sanguin et bien constituée, portait depuis six mois, dans la région dorsale de l'épine, une courbure assez considérable, qui soulevait l'épaule droite. Cette maladie faisait toujours de sensibles progrès, et n'aurait pas tardé à devenir incurable sous l'influence des bains froids, des corsets mécaniques, des applications et des frictions irritantes, du quinquina et des autres excitans à l'intérieur dont on faisait usage. Je fis cesser tous ces moyens, et je conseillai les soins hygiéniques et le traitement fumigatoire indiqué.

A la vingt-quatrième douche, la courbure paraissait à peine, mais l'épaule était encore plus grosse et plus élevée que l'autre; les douches et quelques fumigations générales continuées pendant quinze jours encore, ont complétement fait disparaître ce vice de conformation.

Depuis plus d'un an, on combattait en vain une triple déviation de l'épine, avec saillie et augmentation très sensible de l'épaule droite et de la hanche gauche, que portait depuis environ dix-huit mois M.lle P***, âgée de douze ans. La jeune personne avait de l'embonpoint et paraissait d'ailleurs bien constituée. Ne pouvant attribuer cette difformité à d'autres causes qu'à la trop grande activité musculaire de l'épaule droite, je dirigeai le traitement en conséquence, et après un mois de son usage, ces inflexions vicieuses de la colonne étaient entièrement effacées; mais l'épaule et la hanche n'avaient pas encore repris leur volume ordinaire. Je fis néanmoins cesser les vapeurs, et quelques mois après, M.lle P*** était on ne peut pas plus régulièrement conformée.

Une demoiselle de dix-huit ans, d'une forte complexion et réglée depuis plusieurs années, avait l'épaule droite plus grosse et plus élevée que l'autre, et une déviation de l'épine telle,

qu'elle ne pouvait être cachée par les coussins dont elle garnissait ses vêtemens. Cette difformité n'existait que depuis deux ans; elle était survenue après la menstruation. Je conseillai l'inaction du bras droit et les douches de vapeurs aromatiques du côté opposé; elles furent administrées matin et soir, et régulièrement continuées pendant un mois. Au bout de ce temps, cette jeune personne avait recouvré la taille la plus gracieuse et toute la régularité de forme dont elle jouissait auparavant.

La gibbosité est produite d'autant plus facilement par l'action musculaire, que les os sont moins solides; elle est conséquemment plus fréquente dans la première jeunesse et chez les sujets scrofuleux, surtout lorsque l'irritation lymphatique porte sur le rachis ses funestes atteintes.

Dans ce dernier cas, bien que ce soit spécialement contre l'affection générale qu'il faille diriger le traitement, la déviation qui fait alors ordinairement de rapides progrès, mérite également toute l'attention du médecin; ainsi, on opposera à la fois, à l'une et à l'autre, les moyens les plus propres à les combattre. La seule modification que l'emploi des vapeurs exige, c'est d'insister davantage sur les fumigations excitantes de tout le corps, afin d'accroître les forces et de

relever l'énergie de tout le système ; on les alternera ensuite avec les douches de même nature : on ne négligera pas l'usage interne des toniques et d'un régime approprié.

M.lle B*** était passionnée pour la broderie, à laquelle elle se livrait avec beaucoup d'assiduité ; on la laissa continuer cette occupation, à laquelle on ne crut pas devoir attribuer un dérangement sensible dans la taille qui commença à se manifester dès l'âge de douze ans. Il avait déjà fait des progrès considérables, lorsque le médecin consulté alors défendit toute espèce de travail, et condamna même le bras droit (côté de la gibbosité) à un repos absolu. Mais, malgré les soins éclairés que reçut la malade pendant plus de deux ans, on n'obtint aucun amendement sensible, la difformité semblait même accroître tous les jours davantage. Après avoir, long-temps encore, vainement employé les moyens les plus rationnels, on se détermina enfin à recourir à la méthode fumigatoire dont on me confia la direction.

M.lle B***, alors âgée de quinze ans, était d'un tempérament sanguin et lymphatique, très maigre et d'une constitution délicate qu'on m'assura n'être devenue telle que depuis son infirmité ; elle avait la poitrine déformée, applatie en devant et à gauche, saillante en arrière et à droite,

où répondait la principale courbure de l'épine; la tête était penchée sur l'épaule de ce côté qui était très élevée, et dont l'omoplate paraissait recourbée dans le sens de la gibbosité; la région lombaire était singulièrement cambrée et la hanche gauche très saillante. Bien que je fusse convaincu que la cause déterminante de ce vice de conformation fût la position vicieuse et l'action perpétuelle des muscles qu'exigeait le travail favori de M.lle B***, je crus reconnaître, à l'habitude extérieure de son corps et surtout à sa peau décolorée, à ses grands yeux noirs entr'ouverts, à ses dents très blanches et à d'autres circonstances commémoratives, les caractères du scrofule.

Après l'usage de deux bains à l'orientale, suivis de légères frictions sur tout le corps, je fis administrer les fumigations sèches aromatiques, pendant dix jours; puis je les fis alterner avec les douches dirigées sur le côté gauche. Je passai ensuite aux bains de vapeurs soufrés. Ces moyens continués pendant deux mois, et aidés d'un régime analeptique, de l'exercice et de quelques toniques à l'intérieur, eurent le plus heureux résultat. Lorsque M.lle B*** en cessa l'usage, elle avait acquis beaucoup de force et de vigueur, et sa constitution s'était singulièrement améliorée; la colonne avait, à peu de chose près, repris sa rectitude naturelle; mais, bien que la

difformité de l'épaule et de la poitrine fût moins apparente, elle était encore très sensible, et ne me parut pas susceptible de diminuer davantage. Un an après, la menstruation s'est régulièrement établie, et n'avait apporté aucun changement à l'état de la jeune personne, qui était devenue grasse et fraîche, et jouissait de la meilleure santé.

Lorsque la déviation de l'épine est le résultat de la contraction spasmodique de quelques muscles, d'une douleur rhumatismale qui oblige de garder pendant long-temps la même position, d'une altération organique quelconque, alors l'administration des vapeurs sera modifiée suivant la cause qui l'aura déterminée, et comme il a été indiqué en parlant de chacune de ces maladies.

Déviation aiguë de l'épine.

Si on leur opposait, tout-à-fait dans le principe, la méthode fumigatoire, on pourrait espérer de guérir les déviations aiguës de l'épine; mais on ne songe à ce moyen que lorsque tous les autres ont échoué, et la maladie, qui suit une marche très rapide, est alors presque toujours incurable. L'on ne peut raisonnablement, dans ces cas, espérer d'en arrêter les progrès par les moyens ordinaires, tandis que l'on parviendra le plus souvent à ce but, en déterminant par l'usage des

bains de vapeurs sèches seulement, une excitation générale, qui appelle à la peau les forces dont l'excès sur la colonne y entretient la congestion lymphatique. Mais on ne doit tenter l'usage de ce moyen que dans le cas où la déformation de la poitrine n'est point assez avancée pour opposer un trop grand obstacle aux fonctions des organes qu'elle renferme, autrement on pourrait s'exposer à le compromettre ou à l'employer sans succès.

Dans plusieurs cas de déviations aiguës très avancées, je suis heureusement parvenu à détruire, sinon les courbures pathologiques de l'épine, du moins la cause du ramollissement dont elles étaient le résultat, et à sauver ainsi les malades d'une mort certaine.

Le ramollissement partiel d'une ou de plusieurs vertèbres, occasionnant les mêmes accidens et offrant les mêmes indications que la carie vertébrale, j'indiquerai son traitement fumigatoire, en parlant de celui qu'il convient d'opposer à cette dernière.

Le travail dont je m'occupe, ne comportant pas de trop longs détails, je me dispenserai de multiplier ici le nombre des observations relatives aux déviations de l'épine; elles feront la base d'un mémoire que je me propose de publier bientôt sur ce sujet important.

Carie vertébrale.

Cette carie, comme celle des autres os, est une véritable phlegmasie qui se termine par la suppuration ou la destruction de la vertèbre qui en est affectée. Quelle que soit la cause qui la détermine, les capillaires sanguins et lymphatiques sont constamment le siége de l'irritation primitive, qui fait des progrès plus ou moins rapides, suivant qu'elle se fixe plus particulièrement sur ceux-ci, ou que ceux-là y participent davantage: dans le premier cas, tous les symptômes d'une inflammation franche se manifestent, et la carie se développe bientôt si l'on n'a pas assez promptement mis en usage les anti-phlogistiques, à l'aide desquels il était facile de la prévenir; dans le second, qui est infiniment plus fréquent (ce qui m'autorise à ranger la carie dans la classe des affections lymphatiques), les signes de phlogose sont moins tranchés et souvent même si obscurs, qu'on ne reconnaît quelquefois l'altération organique qui en est alors le résultat inévitable, que par les dépôts froids ou la gibbosité qu'elle détermine.

Lorsque la lésion primitive du parenchyme osseux, c'est-à-dire l'irritation, a été méconnue dans son principe, ou que les moyens de l'art ont été infructueux, il se développe dans la vertèbre

un véritable mouvement de décomposition, en vertu duquel elle s'use, se détruit par degrés et finit enfin par disparaître. La suppuration ou le résidu de cette décomposition maladive s'accumule autour, ou filtre dans le tissu cellulaire, et va se déposer dans des régions éloignées. Il arrive cependant quelquefois qu'il est de suite résorbé et rejeté au dehors par les émonctoires naturels; car on voit des caries vertébrales, en petit nombre il est vrai, ne point occasionner de dépôts par congestion, ni de collection purulente dans le voisinage. Au fur et à mesure que la vertèbre se détruit, la supérieure qui n'a plus de point d'appui qu'en arrière, bascule sur celle qui est au-dessous. De ce changement de rapport résulte un mouvement en vertu duquel la colonne forme un angle rentrant au devant et saillant en arrière, et poussant dans ce sens l'apophyse épineuse de la vertèbre cariée, constitue la gibbosité qui est plus ou moins considérable, suivant que plusieurs vertèbres participent à cette maladie, ou qu'une seule en est atteinte. La carie est plus fréquente dans les vertèbres dorsales que dans celles des deux autres régions de l'épine.

La flexion de la colonne donne fréquemment lieu à quelques lésions du nerf spinal, qui se manifestent par une simple aberration de l'excitabilité de quelques points ou de toutes les parties dans lesquelles il va se distribuer, mais le

plus souvent par la diminution ou la perte totale de l'influence nerveuse. La première peut être attribuée à l'irritation de la moëlle épinière, et la seconde à sa compression, soit par l'engorgement des membranes qui l'enveloppent ou du tissu cellulaire voisin, par quelques collections séreuses ou purulentes, mais surtout par le raccourcissement du canal, ou le défaut de rapport exact entre les vertèbres qui se trouvent actuellement en contact.

Le malade éprouve, dans le principe, une pesanteur remarquable dans les membres abdominaux, ou bien il marche les genoux plus ou moins fléchis, ce qui l'oblige de porter le bassin en arrière et la tête en avant. Dans la progression qui est toujours pénible, les épaules suivent constamment le mouvement des jambes, c'est-à-dire que le corps se meut en totalité de droite et de gauche à chaque pas; dans la station, il a quelque peine à poser les deux talons sur le sol; il écarte plus ou moins les jambes, ou une seule porte le poids du corps, tandis que l'autre est élevée sur la pointe du pied; il s'assied sur le bord de son siége et un peu de côté, le tronc penché en avant, et pour se lever, il prend un point d'appui sur le premier objet qu'il rencontre ou sur ses genoux. Le sentiment et le mouvement diminuent à mesure que le mal fait des progrès; souvent il détermine: engourdissement,

crampes, contractions spasmodiques, et enfin une paraplégie complète, quelquefois accompagnée de la paralysie de quelques viscères du bas-ventre. Les choses se passent alors comme il sera dit dans la paraplégie.

Dans la paraplégie causée par la carie vertébrale, la sensibilité, dans le principe, est quelquefois tellement exaltée, qu'elle occasionne au malade de vives douleurs, et lors même que cette faculté est tout-à-fait éteinte, surviennent souvent des convulsions ou des mouvemens brusques, qui lui font fortement fléchir ou croiser les jambes et les cuisses, de telle sorte qu'il est dans l'impossibilité de les reporter à leur situation ordinaire, sans les secours et les efforts d'autrui. La paraplégie qui est déterminée par la spinitis ou l'inflammation des membranes spinales, par l'irritation symptomatique de la moële, ou qui est sympathique d'une phlegmasie gastro-intestinale, présente à peu près les mêmes caractères que celle qui est le résultat de la carie vertébrale.

Lorsque le malade guérit, la faculté de mouvoir et de sentir se développe par degrés; les mouvemens convulsifs, les crampes, les fourmillemens, les pesanteurs, se manifestent de nouveau, mais dans un ordre inverse, c'est-à-dire qu'ils reparaissent avec une certaine force, diminuent et se dissipent tout-à-fait, mais toujours avec beaucoup de lenteur. Pendant long-temps

la marche présente un caractère particulier, l'action des membres inférieurs ne paraît être qu'un mélange de contractions spasmodiques et de mouvemens volontaires. Le malade, soutenu par deux personnes, lève bien la jambe par le seul acte de sa volonté, mais beaucoup plus haut qu'il n'avait l'intention de le faire, et ne place presque jamais le pied là où il le voulait, ou le croise sur la jambe opposée. Ce phénomène persiste fort long-temps, quelquefois même encore lorsqu'on peut considérer le malade comme guéri, ou qu'il marche sans soutien.

L'irritation rachitique peut se fixer sur une ou plusieurs vertèbres et en déterminer le ramollissement, qui, aux symptômes inflammatoires près, a les mêmes résultats que la carie; les mêmes moyens curatifs lui sont également applicables.

La carie vertébrale, contre laquelle sont venus successivement échouer tous les moyens de l'art, trouve dans les bains de vapeurs des secours ordinairement efficaces.

Quelquefois la gibbosité est déjà formée, qu'on ne s'est point encore douté de l'existence de la carie; souvent aussi la fluxion phlegmasique qui la précède avertit assez à temps pour qu'on puisse, sinon la prévenir, du moins en arrêter les progrès; car alors un sentiment de douleur, une chaleur plus ou moins vive, se manifestent souvent sur le siége du mal où les li-

quides affluent et occasionnent l'empâtement, l'engorgement du tissu cellulaire sous-cutané. Dans ce cas, l'appareil anti-phlogistique doit être déployé dans toute sa vigueur; saignées générales et locales plus ou moins abondantes et répétées, délayans, révulsifs, etc., seront employés avec succès; tout autre moyen deviendrait inutile peut-être même dangereux. Mais lorsque la période inflammatoire est passée, que l'irritation s'est retranchée dans les vaisseaux blancs, ou que les capillaires sanguins n'y ont jamais participé, ou enfin lorsque la lésion se borne à une ou deux vertèbres sans se propager sur les parties molles qui les entourent, alors l'indication n'est plus la même. Il convient ici de provoquer une révulsion générale sur toute la peau et d'établir, sur la partie de cet organe la plus raprochée de la lésion locale, une irritation vive et soutenue. C'est encore à l'aide de la méthode fumigatoire qu'on peut aisément parvenir à ce double but. Les fumigations sèches soufrées, en activant l'énergie vitale de l'enveloppe extérieure, conduiront au premier, et les douches de vapeurs aromatiques, à une haute température, dirigées de chaque côté de la vertèbre malade et sur un point très circonscrit de la peau, atteindront le second.

Qu'on rapproche les moyens dont on se sert ordinairement, pour remplir ces deux indications, de ceux que je propose, et l'on ne balancera pas sur

le choix. Il n'en est aucun qui puisse déterminer le premier effet; ainsi, point de parallèle à établir pour les fumigations; elles sont donc indispensables, surtout s'il existe paraplégie et que la carie ne fasse plus de progrès; alors elles seront le moyen principal. Quant au second effet, on pourra le produire au moyen du cautère et du moxa. Le cautère potentiel n'occasionne qu'une irritation momentanée qui cesse, ou du moins diminue, dès que la sensibilité est éteinte dans la partie qui en a subi le contact, puis il se borne à changer le mode de vitalité ou d'irritation du tissu sous-jaçent; car ce n'est point par la suppuration subséquente que le cautère agit, au moins dans ce cas. Le moxa provoque une fluxion très forte dont on ne peut borner l'action ni calculer les effets; souvent elle se porte profondément jusque sur le siége du mal, augmente l'irritation ou la change en une véritable phlegmasie, accélère le mouvement de décomposition, et, loin de borner la carie, en hâte souvent les progrès. On peut au contraire toujours maîtriser à volonté l'action excitante de la douche de vapeur; on l'augmentera ou on la diminuera au besoin, suivant l'action qu'on voudra produire et cela avec la plus grande facilité et sans le moindre risque pour le malade. L'irritation se soutient pendant plusieurs heures, et l'on peut la rendre permanente si cela est jugé nécessaire, en revenant autant de fois qu'on le

désire à l'usage du moyen qui la provoque, avantage que sont bien loin d'offrir le cautère et le moxa, surtout ce dernier qui est en outre d'une application très douloureuse et très souvent d'un dangereux effet.

Après que le malade a pris deux ou trois fumigations préparatoires, je lui fais administrer la douche ainsi qu'il suit : on recouvre la peau d'un morceau de carton mouillé et percé de deux trous d'un pouce ou quinze lignes de diamètre, qui correspondent de chaque côté de la vertèbre cariée, et l'on dirige le tuyau de la douche de manière à ce que la vapeur qui en sort avec force frappe alternativement la peau que ces ouvertures laissent à découvert. Il faut avoir la précaution que, dans toute la circonférence du trou, le carton soit parfaitement collé à la peau, autrement la vapeur passerait au-dessous et agirait plus fortement encore que sur les parties qui sont à découvert. On donne à la douche plus ou moins d'activité en éloignant ou en rapprochant le tuyau, en accélérant ou en ralentissant le cours de la vapeur, ou en réunissant celle-ci au moyen de la conque dont il a été question en parlant de l'effet immédiat de ce procédé fumigatoire. On doit toujours se borner à son action rubéfiante; la simple excitation ne suffirait pas, la vésication s'opposerait à ce qu'on pût revenir assez souvent à son usage, et la cautérisation, outre cet inconvénient, dé-

terminerait une fluxion trop vive. Le plus souvent on ne se sert pas de cartons; des servans exercés bornent toujours à volonté les effets de la vapeur. Je fais quelquefois administrer deux et même trois douches par jour, et de deux jours l'un, ou plus souvent, un bain de vapeurs sèches.

Quoique je considère ici la douche comme principal moyen thérapeutique, et que je n'emploie les bains gazeux excitans que comme auxiliaires, je suis convaincu qu'ils sont dignes aussi de figurer au premier rang, dans le traitement de la carie du rachis, et surtout dans celui de ses effets subséquens. Entre plusieurs exemples sur lesquels je me fonde, je ne citerai que celui d'un homme de vingt-deux à vingt-quatre ans, qui prenait depuis quelque temps des bains de vapeurs humides simples, et qui, n'en éprouvant aucun soulagement, voulut avoir mon avis à ce sujet. On les lui avait prescrits dans l'intention, me dit-il, de combattre une faiblesse qu'il éprouvait dans les membres inférieurs, et qui cependant augmentait tous les jours davantage. Elle était le résultat d'une gibbosité récente, pour laquelle on avait employé le moxa et autres moyens. Je vis le médecin qui le dirigeait, et sur son refus de changer la nature de la fumigation, je crus devoir, dans le seul intérêt du malade, substituer au moins aux vapeurs humides les vapeurs sèches soufrées; bientôt cet homme se sentit beau-

coup mieux, les forces s'étaient accrues, la progression était plus facile. Il eût indubitablement guéri, si son médecin, apprenant à quel moyen il devait cet heureux changement, ne lui en eût fait cesser l'usage.

Sans y comprendre ce dernier, j'ai suivi le traitement, par la méthode fumigatoire, de quinze malades attaqués de carie vertébrale; j'en ai dirigé onze, ou seul ou concurremment avec le médecin ordinaire : sept ont été guéris, un est actuellement en traitement et se trouve déjà beaucoup mieux. Les quatre autres ont obtenu quelques succès, mais le défaut d'habitude dans l'emploi de cette méthode, lui en a fait substituer de moins efficaces, et les malades n'ont pu obtenir des vapeurs tous les avantages qu'ils devaient en attendre.

Quoique je n'aie pas recueilli d'observations plus importantes que celle que j'ai consignée dans mon article *vapeur*, page 557, et à laquelle je renvoie, j'en rapporterai néanmoins deux qui me paraissent offrir quelque intérêt.

F. M***, âgé de dix ans, d'un village à quelques lieues de Lyon, tomba à la renverse sur l'angle d'une pierre; cette chute détermina au niveau des première et deuxième vertèbres lombaires une forte contusion qu'on frictionna, suivant la coutume populaire, avec des spiritueux;

l'enfant continua ses exercices, et l'échimose disparut. Quelque temps après, il éprouva dans ce point une vive douleur; une véritable fluxion inflammatoire se manifesta; des cataplasmes émolliens furent employés pour tous remèdes. L'irritation phlegmasique se dissipa, la douleur diminua d'intensité, devint sourde, continuelle, et se fixa dans les vertèbres sur lesquelles avait porté l'action du corps contondant. Cet état de malaise fut bientôt accompagné d'un sentiment de pesanteur dans les membres abdominaux et de gêne dans les mouvemens; les parens réclamèrent alors les secours de l'art. Le médecin appelé établit deux cautères sur les lombes; il fit coucher l'enfant sur des substances aromatiques, et pratiqua des frictions toniques sur les jambes et les cuisses, afin d'exciter l'énergie vitale de la peau; plusieurs vésicatoires furent appliqués dans le même but, ou comme dérivatifs de l'affection principale. Tous ces moyens, quoique rationnels et régulièrement employés, devinrent inutiles; la maladie faisant toujours de sensibles progrès, les douches de vapeurs furent enfin conseillées, et le malade, envoyé dans mon établissement, fut confié à mes soins. A cette époque, il ne pouvait faire aucun mouvement des membres inférieurs qui étaient singulièrement amaigris; seulement il éprouvait souvent dans les jambes un sentiment de pression semblable à celui que dé-

terminent des guêtres trop étroites, et parfois de légères contractions convulsives de très courte durée; la région lombaire n'était point cambrée comme dans l'état naturel; le tissu cellulaire était dans une sorte d'infiltration et d'empâtement telle que la peau qui n'avait point changé de couleur, conservait long-temps l'impression du doigt, et qu'on distinguait à peine à l'œil une tumeur, toutefois assez saillante au toucher, formée par l'apophyse épineuse de la deuxième vertèbre des lombes. Les deux cautères étaient en activité et fournissaient une suppuration de bonne nature; le malade se couchait sur le côté, le dos courbé, les jambes et les cuisses fléchies; il n'éprouvait qu'une douleur sourde qu'il rapportait au siége du mal; il dormait bien et mangeait passablement. Il y avait cinquante jours qu'il gardait le lit, et environ dix mois que la chute avait eu lieu.

Je lui fis d'abord administrer quelques bains de vapeurs à l'orientale, toujours accompagnés de frictions sur toute la peau, et comme l'enfant s'en trouvait très bien, j'insistai sur ce moyen plus long-temps que je n'ai coutume de le faire dans ces cas. J'employai concurremment la douche que je faisais diriger, sans changer la position du malade, tout au tour de la tumeur, ayant seulement le soin de faire couvrir les deux cautères avec une rondelle de diapalme, afin de les soustraire à l'action trop vive de la vapeur; la sup-

puration en devint excessive, l'engorgement cellulaire qui diminuait rapidement, me rendit raison de ce phénomène. Lorsqu'il fut dissipé, la gibbosité devint beaucoup plus apparente, et l'écoulement se serait tari, s'il n'avait été entretenu, mais à un bien moindre degré, par l'état fluxionnaire, effet immédiat de la douche. L'enfant prit de temps en temps un bain de vapeurs sèches; comme il avait quelque difficulté à se tenir assis, et qu'il me paraissait très important d'éviter les inconvéniens de la pression des parties supérieures sur la vertèbre cariée, je le fis plonger dans l'appareil jusqu'au-dessous de la poitrine, de manière à ce que les bras qui étaient au dehors pussent facilement, et sans l'incommoder, supporter le poids de son corps. Depuis quelques jours, les mouvemens spasmodiques et la constriction des jambes avaient disparu; la peau devint sensible au toucher et surtout aux impressions froides; les pieds, les jambes et les cuisses commencèrent à exécuter de légers mouvemens volontaires de flexion et d'extension; le malade se tenait sans peine sur son séant; tous les jours il acquérait plus de force et de vigueur. J'essayai de le faire marcher, soutenu par deux personnes. Il croyait, dans le principe, élever les jambes qu'il avait l'intention de mouvoir; mais le vouloir du sensorium n'était point transmis aux agens musculaires qui ne pouvaient l'exécuter: les pieds

s'engorgèrent, et je fus obligé d'ajourner cette expérience que je repris bientôt avec plus de succès. Le malade d'abord élevait la jambe, mais le plus souvent elle retombait diagonalement sur la jambe opposée. Je fis néanmoins continuer cet exercice, et le sentiment, ainsi que le mouvement régulier reparurent par degrés, au point qu'après deux mois de séjour dans mon établissement, F. M*** avait entièrement recouvré l'usage de ses facultés motrices; il avait pris de l'embonpoint, ou du moins les jambes n'étaient point dans l'état d'émaciation qu'elles présentaient à son arrivée; à la roideur du dos et à la gibbosité près, il était parfaitement guéri; seulement il marchait encore avec une béquille, mais il n'a pas tardé à se passer de ce soutien. Pendant son traitement, l'enfant a pris quatre vingt-dix douches et environ quarante bains, y compris ceux à l'orientale.

Il est probable qu'on aurait prévenu l'irritation lymphatique subséquente, et conséquemment la carie, par l'emploi méthodique des anti-phlogistiques, et surtout l'application des sangsues en nombre suffisant, dès le début de la maladie ou immédiatement après la chute.

Le sujet de la deuxième observation était une petite fille de sept ans, d'une bonne constitution, qui, sans cause apparente, éprouva successivement : lassitude dans les jambes, faiblesse, pe-

santeur, difficulté de marcher, et enfin perte absolue du mouvement et du sentiment, avec une partie des caractères qui distinguent une paraplégie symptomatique d'une altération organique de l'épine. Je ne fus appelé qu'alors auprès de cette enfant qui gardait le lit depuis quelques jours, et qu'on avait laissée jusque là sans le moindre secours. Après quelques questions, j'explorai l'épine et reconnus bientôt la nature du mal. L'apophyse épineuse de la septième où huitième vertèbre dorsale était plus saillante que les autres; outre que ce vice de conformation n'était point naturel, à ce qu'on m'assura, en pressant sur la gibbosité on provoquait de la douleur, et je remarquai à quatre ou cinq pouces au-dessous une tumeur molle, fluctuente, sans douleur et que je jugeai être un dépôt froid sous-cutané. Je fis asseoir l'enfant, elle portait la poitrine et la tête en avant; elle n'éprouvait, disait-elle, qu'un sentiment de pesanteur et de lassitude dans le dos et ne pouvait néanmoins se dresser. Lorsqu'on voulait la faire renverser, tout le mouvement se passait dans les lombes et le dos restait courbé. A ces symptômes, je ne pus méconnaître une carie vertébrale.

Les parens se trouvant dans l'indigence, je me chargeai volontiers du traitement que je fis commencer dès le lendemain. Les douches déterminèrent bientôt une fluxion assez vive que je crus devoir modérer; j'en interrompis l'usage et les fu-

migations sèches furent administrées seules pendant une semaine. Je revins ensuite aux douches qui furent régulièrement continuées, au nombre de deux par jour, pendant un mois, et après celle du soir, je faisais plonger la petite malade, pendant vingt minutes ou demi-heure, dans un bain sec soufré. Au bout de quinze jours, elle commença à se soutenir sur ses jambes; il y en avait près de huit qu'elle se tenait assise. Le sentiment et le mouvement revinrent par degrés. La tumeur fluctuente sur laquelle j'avais eu le soin de faire diriger la vapeur afin d'en favoriser la résolution, diminua sensiblement et disparut tout-à-fait. Après le traitement, l'enfant marchait avec autant de facilité qu'avant sa maladie, mais le dos roide et la tête renversée. Elle conservait l'habitude extérieure et les traits d'un bossu, quoique la gibbosité fût peu considérable et que la carie ne parût pas avoir attaqué plus d'une vertèbre.

La tumeur des lombes n'était-elle pas réellement un dépôt par congestion? et dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux, lors toutefois que sa situation le permet et que la peau qui le couvre offre assez d'épaisseur, tâcher d'en favoriser l'absorption en excitant les propriétés vitales du kiste, soit par la douche ou tout autre moyen analogue, que d'exposer le malade aux accidens qui résultent souvent de l'ouverture spontanée ou même

provoquée par l'art. Ces accidens sont occasionnés par la résorption d'un pus vicié par le contact de l'air, et qui auparavant pouvait être absorbé sans dangers. L'empâtement cellulaire du pourtour de la tumeur dans l'avant-dernière observation, n'était-il pas une infiltration purulente?

Il n'est pas toujours aisé de distinguer la carie latente, ou qui n'est pas précédée de l'inflammation des capillaires sanguins, du ramollissement partiel des vertèbres, surtout lorsque le gonflement de l'os l'accompagne. Ordinairement ce dernier occasionne la compression du nerf spinal et les accidens qui en sont nécessairement le résultat. Le ramollissement se manifeste en général chez des personnes d'un tempérament lymphatique, d'une constitution scrofuleuse. Il ne détermine jamais de dépôts par congestion, parce que là il n'y a pas décomposition, altération organique, mais seulement lésion vitale. Il est rare qu'on n'observe point alors quelque affection lymphatique concomitante, telles qu'engorgement des glandes ou de quelque viscère abdominal, tumeur articulaire ou anomale, bouffissure du tissu cellulaire du visage; ophtalmie, coryza chroniques, etc. Il arrive cependant quelquefois qu'aucun de ces phénomènes n'a lieu, et alors il est très difficile de savoir à quelle espèce de maladie on a affaire, ce qui importe au reste fort

peu, puisque le même traitement lui est applicable, au moins par la méthode fumigatoire; seulement, dans le doute, on insiste davantage sur les bains par encaissement de vapeurs sèches.

PHTHISIE PULMONAIRE.

Cette maladie consiste dans l'irritation soutenue, et à un certain degré, des vaisseaux et des ganglions lymphatiques du parenchyme pulmonaire qui provoque l'afflux de fluides blancs en plus grande quantité que dans l'état sain. Il y aurait bientôt une véritable congestion lymphatique, si la sérosité et les parties les plus fluides de l'albumine n'étaient promptement résorbées. Mais cette dernière, beaucoup plus rapprochée ou même réduite à ses principes salins et terreux, se dépose dans les entrelacemens vasculeux ou ganglionaires, et y forme ce qu'on appelle des tubercules ou des granulations de forme et de consistance variées. Cet état pathologique constitue la première période de la phthisie. Si la nature ou l'art parviennent à borner l'altération organique, le sujet affecté de tubercules pourra vivre et même parcourir une longue carrière; mais, soit qu'on n'ait rien fait pour la combattre, ou que la cause du mal continue à faire des progrès, soit par la seule présence des tubercules qui sont de véritables corps étrangers, il se manifeste ordinairement,

au bout d'un temps plus ou moins long, une irritation nouvelle qui s'empare de la substance tuberculeuse, l'enflamme, la réduit en pulpe ou putrilage, et alors chaque ganglion tuberculé devient successivement un petit dépôt, un foyer de suppuration : c'est la deuxième période. Alors encore, si ces dépôts sont superficiels, peu nombreux et qu'on puisse prévenir la dégénérescence des autres tubercules, la maladie est quelquefois, mais très rarement, susceptible de guérir. L'inflammation de la muqueuse bronchique, son érosion, sa déchirure occasionnée par l'ouverture dans les bronches ou les vésicules aériennes, de petits foyers de suppuration, des crachats purulens et sanguins, des hémorragies plus ou moins fortes et fréquentes, la désorganisation des autres tissus du parenchyme pulmonaire, et par suite la réunion de ces petits dépôts en de vastes collections purulentes, la toux continuelle, un sentiment d'ardeur dans la poitrine, la fièvre hectique ou de résorption, etc., etc., forment l'ensemble des symptômes essentiels qui constituent le dernier degré de cette terrible maladie, qui est alors au-dessus de toutes les ressources de l'art.

La phthisie succède le plus ordinairement à une phlegmasie chronique de la muqueuse bronchique ou de la plèvre; alors l'irritation se propage aux lymphatiques profonds par les absor-

bans qui s'ouvrent à la surface de ces membranes.

Tout ce qui est susceptible d'accroître, d'exalter l'irritabilité, d'augmenter la vie de la portion du système lymphatique qui entre dans la composition du poumon, tel que l'action du froid, l'inspiration habituelle de vapeurs irritantes, de la poussière, de certain gaz, des coups, des chutes sur la poitrine, des plaies superficielles ou pénétrantes dans cette cavité; les phlegmasies aiguës de la plèvre, du parenchyme ou de la muqueuse pulmonaire; le transport sur le poumon d'une irritation rhumatique, goutteuse, herpétique, vénérienne; un accroissement trop rapide; la suppression de la transpiration, l'absence ou la rétention des menstrues; le mariage précoce, les passions vives et surtout les jouissances solitaires; la disparition ou la répercussion de ces jetées lymphatiques qui ont lieu chez les enfans et qu'on désigne sous le nom de râche, etc., etc., peut être considéré comme cause de phthisie.

Cette maladie se développe à toutes les époques de la vie, mais le plus ordinairement depuis la puberté jusqu'à l'âge de trente à trente-cinq ans. Elle est plus fréquente chez les femmes.

Quoique la phthisie puisse survenir chez toutes les personnes qui auraient été soumises à l'influence des causes qui peuvent la déterminer, elle attaque néanmoins avec plus de rigueur, et quelquefois même spontanément, certains sujets

qui semblent particulièrement destinés à augmenter le nombre des victimes de cette cruelle maladie.

Entre les prédispositions générales à tel ou tel genre d'affection et qui naissent des tempéramens, il en est encore de particulières à certains individus et qui sont également le résultat de la prédominance plus ou moins sensible de tel ou tel système générateur, d'une modification quelconque dans la texture intime des organes, du rapport de leurs tissus élémentaires avec les forces vitales, quelquefois inappréciables mais toujours compatibles avec le libre exercice des fonctions de la vie.

S'il est une foule de dispositions particulières qu'il est impossible de reconnaître, celle dont il s'agit se manifeste par un grand nombre de caractères tranchés. Les personnes disposées à la phthisie pulmonaire sont d'une constitution faible et délicate, en général maigres, d'une haute stature, d'une figure agréable, d'un coloris, d'une fraîcheur de teint extraordinaire, d'une physionomie heureuse. Elles ont la poitrine étroite, saillante, la voie grêle, les épaules avancées, le dos rond, les doigts secs et allongés, la peau blanche; le tissu cellulaire extérieur et le système musculaire peu développés; les nerfs très irritables. Elles sont ordinairement vives, passionnées, spirituelles, adonnées aux plaisirs, aimables, enjouées et d'un commerce facile.

Mais la personne chez laquelle on remarque réunis un plus ou moins grand nombre de ces caractères, n'est pas pour cela phthisique et peut même ne jamais le devenir, car une disposition n'est point une maladie, et l'état pathologique n'a lieu que lorsqu'il existe une lésion vitale ou organique. Ici, la disposition consiste dans la susceptibilité, l'irritabilité extrême des vaisseaux lymphatiques du poumon. Il y a bien, il est vrai, énergie vitale plus développée que dans l'état ordinaire et conséquemment augmentation de l'action de cet organe, ce qui suffit pour rendre raison de ces caractères particuliers dont l'ensemble est improprement appelé constitution *phthisique*. Mais cet état, compatible avec le libre exercice des fonctions de la vie, est encore du domaine de la physiologie, et ne deviendra pathologique que lorsqu'une irritation plus ou moins vive se sera emparée des vaisseaux blancs; irritation sans laquelle la phthisie ne pourra se développer.

Cette disposition à la phthisie peut être acquise ou innée. La première est le résultat de maladies, d'habitudes vicieuses, et de toutes les circonstances qui auront pu influer sur l'organisation dans l'extrême jeunesse; elle n'est pas aussi facile à distinguer que la deuxième. Celle-ci est constitutionnelle et quelquefois transmise, mais on ne peut pas dire pour cela que la phthisie, qui n'en est pas toujours un résultat inévitable,

soit héréditaire, car il faudrait admettre que les hémorragies, les inflammations, les phlegmasies chroniques, les névroses, etc., le fussent aussi, parce qu'on serait né sanguin, lymphatique ou nerveux, et issu de parens pourvus de l'un de ces tempéramens qui consistent, comme on sait, dans la prédominance de l'un des systèmes anatomiques généraux, dont le résultat est une prédisposition aux irritations de ce système.

La phthisie peut dépendre d'un état pathologique particulier de l'organe pulmonaire, ou coexister avec une affection presque générale de tout le système lymphatique; c'est alors ce qu'on entend par phthisie scrofuleuse. Elle parcourt ordinairement ses périodes avec beaucoup de lenteur, mais elle suit quelquefois la marche rapide des maladies aiguës, et devient alors promptement mortelle.

Quoique la disposition à la phthisie ne soit point réellement une maladie, elle mérite néanmoins toute l'attention du médecin, surtout à l'époque de quelques révolutions physiologiques, telles que la puberté, le mariage, l'accouchement, l'allaitement; ou bien pendant le cours de certaines affections, car alors le poumon deviendra constamment, soit directement, soit par sympathie, le siége de l'état pathologique qui constituera la pulmonie chronique, à moins qu'on n'en prévienne l'irritation ou qu'on puisse la fixer sur quelque autre organe.

Les indications qui se présentent à remplir chez les personnes disposées à la phthisie, consistent à diminuer l'énergie, l'irritabilité du poumon, à établir l'équilibre entre les divers organes et surtout à activer les fonctions de la peau en excitant son irritabilité. On trouve dans la méthode fumigatoire le moyen de parvenir à ce triple but, et son usage d'ailleurs, loin d'exclure celui des moyens ordinaires, ne peut qu'en favoriser l'action.

Lorsque la phthisie est développée, on lui opposera encore avec le plus grand succès les vapeurs, employées seules ou concurremment avec les autres secours de l'art. Ici, on les appliquera non-seulement à la surface cutanée, mais on retirera encore les plus heureux effets de leur action directe sur la muqueuse bronchique. Le docteur Méad, qui s'était convaincu de leur utilité, se plaignait que les fumigations étaient trop négligées dans le traitement de cette maladie.

Par le premier mode d'administration, les vapeurs agissent immédiatement en déterminant un mouvement expansif du dedans au dehors, en excitant la peau et en établissant sur elle une dérivation soutenue dont on pourra modifier à volonté la force et la durée. La répartition égale des forces de la vie sur tout le système, la cessation ou le déplacement de l'irritation profonde, en sont ordinairement les effets subséquens. On

doit user de préférence des vapeurs humides aromatiques ou sédatives et à une douce chaleur, afin d'éviter la réaction que pourraient déterminer des vapeurs plus actives et à une température plus élevée, et l'on n'y plongera le malade que jusqu'à la ceinture. De cette manière l'effet révulsif sera plus sûr et plus prompt, et la poitrine n'étant pas engagée dans l'appareil, la circulation générale ne sera point troublée.

Les personnes étrangères à l'art, et même la plupart des médecins, qui ignorent absolument l'action médicale des vapeurs, appréhendent singulièrement leurs effets immédiats sur le poumon. Ils les mettent au nombre des prétendus inconvéniens attribués à la méthode fumigatoire. Cependant la vapeur, dirigée par la voie de la respiration, est un des plus puissans moyens qu'on puisse opposer aux irritations pulmonaires. En effet, si l'ophtalmie aiguë, le coryza, l'angine, etc., trouvent dans les fumigations émollientes le remède le plus efficace, ce que les médecins et même les personnes étrangères à l'art n'ignorent pas, pourquoi ce moyen ne serait-il pas également utile dans la pulmonie? Mais, par une de ces inconséquences fréquentes chez les détracteurs de la méthode fumigatoire, et qui décèle suffisamment le motif qui les fait agir, c'est que ceux mêmes qui se récrient si fort contre l'action des vapeurs adoucissantes ou sédatives adminis-

trées dans l'établissement à ce destiné, ne manquent pas de charger l'atmosphère dans laquelle vivent leurs phthisiques, de gaz plus ou moins approprié, de fumée résultant de la combustion de la cire jaune, de quelque baume ou d'une décoction de plantes en ébullition. Toujours est-il que la vapeur introduite dans le poumon détermine sur cet organe un état sédatif et relâchant, et que rien n'est plus propre à calmer, à diminuer l'irritation dont il est le siége, surtout si l'on agit en même temps sur la surface cutanée. Buchoz, dans son Traité de la phthisie pulmonaire, donne la description d'une machine de fer-blanc au moyen de laquelle on fait respirer alternativement aux malades les vapeurs balsamiques et mucilagineuses.

Dans certains cas, notamment lorsque la phthisie succède à une phlegmasie de la muqueuse pulmonaire, et qu'elle est accompagnée d'une vive irritation, j'ai avantageusement employé les bains d'étuves ou généraux de vapeurs composées de mauve ou autre espèce émolliente, de lait, de tête de mouton, etc. Le malade étendu sur un lit de canne, sous lequel elle est dirigée, reste ainsi pendant une heure au plus enveloppé dans la vapeur qui agit à la fois sur toute la peau et la muqueuse pulmonaire.

Je ne disconviens pas que l'inspiration des vapeurs sèches ou de substances excitantes, ne

puisse provoquer la toux en irritant le poumon; mais avec ce que la disposition de mes appareils par encaissement permet toujours d'éviter cet inconvénient lorsque l'usage de telles fumigations est nécessaire, celles qu'on administre le plus souvent dans ces cas, ne peuvent jamais déterminer cet effet. Il ne faut cependant pas trop appréhender l'action excitante de certains médicamens dirigés sur le poumon, sous forme de vapeurs, dans certains cas de phthisie, surtout dans la phthisie scrofuleuse où une légère stimulation est souvent utile. On emploie depuis long-temps, avec succès, les fumigations sèches des substances balsamiques et résineuses, qui ne peuvent agir qu'en excitant : elles sont d'un usage général. J'en ai retiré de grands avantages, et le docteur Alexandre Chrichton, médecin de l'impératrice douairière de Russie, a constaté sur plusieurs phthisiques l'efficacité de la vapeur sèche du goudron, inspirée pendant trois ou quatre heures par jour.

M. Guersent (article *baume* du Dictionnaire des sciences médicales) pense que dans les phthisies tuberculeuses, commençant chez les sujets d'un tempérament muqueux et peu irritable, les baumes réduits en vapeurs et inspirés par la bouche, peuvent ranimer l'énergie de l'organe pulmonaire affaibli, calmer ou diminuer, par leur effet anti-spasmodique, le symptôme nerveux de l'oppression, éloigner ou retarder les

progrès de la fatale dégénérescence tuberculeuse, et peut-être même, dans quelques cas, faciliter la résolution des tubercules.

Bennet, médecin de Londres, dans son *Vestibulum ad theatrum tabidorum*, a singulièrement préconisé l'usage des fumigations dans le traitement de la phthisie pulmonaire; il les a distinguées en humides et en sèches. Les premières, qu'il nomme *halitus*, sont de trois genres : calmantes, toniques et résolutives; il les composait avec les décoctions des plantes émollientes, aromatiques et astringentes. Les secondes, ou les fumigations sèches, qu'on désignait alors par le mot *suffitus*, s'obtenaient en faisant brûler des trochisques composés de substances variées, la plupart excitantes. Bennet n'indique aucune machine ou appareil fumigatoire (il faisait administrer la fumigation dans la chambre du malade); mais il désigne les cas auxquels telle espèce de vapeurs est le plus appropriée, et trace soigneusement les règles à suivre dans leur emploi.

Thomas Bartholin recommande les fumigations contre la phthisie; il prescrit aux malades de recevoir dans le poumon, avec l'air qu'ils respirent, la vapeur qui s'élève des décoctions de plantes vulnéraires et pectorales. Willis donne plusieurs recettes pour les fumigations sèches et humides; et Baron, dans ses notes sur la pharmacopée de Fuller, en indique une à peu près analogue, sous le titre de *suffitus anti-phthisique*.

L'emploi de telle ou telle espèce de vapeurs, et la manière de la diriger, sera encore relatif à la cause de la maladie. Les phthisies qu'on peut attribuer à une suppression de transpiration, à un déplacement d'irritation cutanée, rhumatismale, à la diminution de l'énergie vitale de la peau, ou au défaut d'équilibre entre cet organe et le poumon, réclament l'usage des vapeurs sèches de soufre, de succin, de quelques substances aromatiques, des frictions générales ou locales, et même quelquefois de la douche; il ne faut pas craindre, dans ces cas, de déterminer une excitation vive. Si la phthisie est scrofuleuse, on provoquera une dérivation moins vive, mais soutenue. On choisira les vapeurs de cinabre, lorsque la pneumonie chronique se sera développée sous l'influence d'une affection siphilitique. Les phthisies sympathiques, lorsque la maladie primitive est disparue, et celles qui sont le résultat de lésion physique de la poitrine, rentrent, au moins pour le traitement par les vapeurs, dans la classe des phthisies constitutionnelles.

M.lle F. de P***, âgée de vingt ans, faible, maigre, d'une très haute taille, offrant, outre tous les principaux caractères qui constituent la disposition à la phthisie, une grande pâleur jointe à une sorte de rudesse et une sécheresse extrême de la peau, était parvenue à la puberté, sans

avoir eu d'autres maladies que celles de l'enfance, et des rhumes ou catarres pulmonaires fréquens, qui cédaient ordinairement à quelques adoucissans et aux soins hygiéniques. Elle eut à l'époque de la menstruation une véritable péripneumonie qui lui fit courir de grands dangers, et dont elle ne se remit qu'avec beaucoup de peine : dès-lors elle conserva une petite toux sèche, presque continuelle et toujours sensiblement augmentée par l'action d'un air froid, ainsi qu'aux approches des règles dont l'éruption était difficile et le plus souvent accompagnée de syncope ou autres accidens spasmodiques plus ou moins nombreux. Il y avait près de trois ans que M.lle F. de P*** prenait presque continuellement le lait d'ânesse, et faisait un usage habituel des autres moyens appropriés à son état, mais sans autre avantage que de ralentir la marche de la maladie, qui faisait, néanmoins toujours de sensibles progrès. La toux était plus forte et survenait par quintes assez fréquentes, et ordinairement suivies de crachats épais. Le professeur Pelletan fils, qui, pendant son séjour à Lyon, donnait des soins à cette malade, conseilla l'usage des bains de vapeurs, fondé sans doute sur le défaut absolu de transpiration, l'état de faiblesse de la peau, l'influence sympathique de l'utérus sur le poumon, et notamment sur l'excès d'énergie ou l'irritation de cet organe et de la muqueuse bronchique.

On administra d'abord des fumigations humides aromatiques à mi-corps. Dès les premiers jours, la malade éprouva un état de bien-être qui lui avait été jusque là inconnu ; la transpiration s'établit pendant l'action de la vapeur, et continuait pendant quelque temps après ; bientôt la peau devint souple et moite dans l'intervalle des fumigations ; la toux diminua de force et de fréquence, les quintes étaient plus rares, moins longues et plus promptement suivies de l'expectoration de crachats moins épais. Les bains furent ensuite administrés jusqu'au cou, puis composés de vapeurs humides soufrées. Pendant le traitement qui a duré environ quarante jours, M.lle a pris trente-cinq bains de vapeurs, et pour tous remèdes auxiliaires quelques calmans et des boissons adoucissantes.

Lorsque M.lle F. de P*** a cessé l'usage des vapeurs, la toux était entièrement disparue et la source des crachats tout-à-fait tarie ; la peau était souple et quelquefois humide ; le dernier flux menstruel avait été plus abondant et sans aucun accident nerveux, ni effet sympathique sur le poumon. Les digestions étaient beaucoup meilleures, le sommeil calme et profond. Elle jouissait enfin d'une bonne santé, qu'aucun malaise n'a troublée depuis ; néanmoins, au bout de six mois, elle crut, par précaution, devoir prendre encore quelques bains de vapeurs.

Une demoiselle de dix-sept ans était, dans son enfance, grasse, fraîche, d'une très bonne constitution, et jouissait de la meilleure santé, lorsque vers l'âge de neuf ans, à la suite de la suppression brusque d'une jetée croûteuse du cuir chevelu et d'un écoulement qui avait lieu derrière chaque oreille, elle perdit son embonpoint, sa fraîcheur et devint pâle et languissante. La jeune personne exécutait néanmoins ses fonctions et se livrait même avec beaucoup d'ardeur à tous les exercices de son âge ; seulement elle avait le système muqueux d'une susceptibilité extraordinaire, à tel point qu'à la moindre impression de l'air, d'une boisson trop froide, de la fumée, etc., elle éprouvait une ophtalmie, un coryza, une angine ou un rhume de quelques jours de durée. La menstruation s'opéra sans obstacle vers l'âge de quatorze ans, et les règles n'ont cessé d'être régulières et assez abondantes. Après cette époque, elle fut atteinte d'un rhume beaucoup plus opiniâtre que de coutume ; la jeune malade conserva une toux sèche très fréquente ; bientôt elle se plaignit d'une chaleur vive sous le sternum, et d'un sentiment éphémère de gêne et de resserrement dans la poitrine, avec difficulté de respirer, qui se renouvelait plusieurs fois par jour et notamment après le repas. Je fus alors appelé à donner mes soins à cette demoiselle, qui se trouvait à un premier degré de phthisie ; son état empirait tous les jours.

Comme on avait employé sans succès les moyens ordinaires, je crus devoir conseiller l'usage des bains de vapeurs, et ce ne fut pas sans quelques résistances, fondées sur la maigreur extrême et la grande faiblesse de la malade, que les parens y consentirent. Mais le soulagement sensible que les premières fumigations déterminèrent, leur donna en ce moyen la plus entière confiance qu'il justifia bientôt; car au bout d'un mois de son usage, concurremment avec le lait d'ânesse, qui avait déjà été pris plusieurs fois sans résultat bien marqué, la toux, le resserrement pectoral, la chaleur sternale, la langueur, l'abattement, étaient entièrement disparus. Je fis continuer pendant deux mois encore, mais seulement de deux ou trois jours l'un, les bains de vapeurs aromatiques par encaissement jusqu'au cou. Cette jeune personne n'a pas tardé à acquérir de la fraîcheur, de l'embonpoint et une santé parfaite dont elle n'a cessé de jouir jusqu'à ce jour.

Il y avait près de trois mois que M.me F***, jeune femme de vingt-trois ans, d'un tempérament lymphatique sanguin et d'une assez forte constitution, ne pouvait se remettre de sa première couche, dans laquelle la transpiration ne fut qu'à peine sensible et pendant les premiers jours seulement. Le retour, qui avait eu lieu à l'époque ordinaire, n'avait pas produit le moindre

changement. La malade gardait encore la chambre, lorsque se manifestèrent, dans l'espace de quelques jours, tous les phénomènes qui caractérisent le premier degré de phthisie. Ils firent de rapides progrès, au point que trois semaines après, la malade éprouvait des quintes de toux très fatigantes, avec crachats purulens et sanguins assez abondans, malaise, agitation, insomnie, dégoût, perte de l'appétit, maigreur, sécheresse de la peau. On prescrivit le lait d'ânesse, que M.me F*** ne put supporter, non plus que les substances mucoso-sucrées, qui, à peine prises, étaient aussitôt rejetées; vésicatoires, frictions de toutes espèces, applications extérieures, furent aussi vainement employés. La marche aiguë que suivait la maladie, ne permit pas au médecin instruit qui la dirigeait, de différer plus long-temps l'usage des vapeurs. La malade témoignant une répugnance extrême à se laisser renfermer dans l'appareil fumigatoire, nous lui fîmes administrer les bains à l'orientale, que je crus d'ailleurs indiqués par l'irritation vive de la muqueuse pulmonaire; nous fîmes, en outre, pratiquer de légères frictions sur toute la peau, afin d'augmenter l'énergie vitale de cet organe. La malade fut promptement soulagée, une douce transpiration s'établit; les boissons calmantes ne furent plus rejetées, non plus que le lait d'ânesse auquel nous crûmes devoir revenir. Les vapeurs n'ont

été employées, toujours sous forme de bains généraux, que pendant vingt jours; lorsque nous en cessâmes l'usage, il n'existait pas la moindre trace de pneumonie, ni d'irritation gastrique; la peau exécutait ses fonctions, et Mme F*** n'avait plus rien à redouter d'une maladie qui, sans ce secours, serait devenue promptement mortelle.

Le lait d'ânesse est sans contredit le meilleur calmant qu'on puisse employer dans toutes les maladies d'irritation; il convient dans les affections de poitrine, non-seulement comme tel, mais encore parce que, arrivé dans le poumon à l'état de chyle, l'hématose s'en opère sans provoquer la moindre excitation, le moindre trouble circulatoire, avantage que n'offre à ce degré aucun autre aliment. Mais il arrive quelquefois lorsque l'irritation est très vive, qu'il convient de lui associer des calmans plus efficaces; d'autres fois, l'estomac sympathiquement irrité ne peut le supporter, ou bien il occasionne des coliques, la diarrhée, etc. Les bains de vapeurs, en changeant la direction des mouvemens vitaux, font le plus souvent cesser ces divers obstacles à l'usage de ce moyen; ainsi, la méthode fumigatoire, à l'aide de laquelle on peut remplir la plupart des indications que présente la phthisie, est encore indispensable dans chacun de ces cas. Mais de quelque avantage que puisse être le lait d'ânesse

que j'emploie le plus souvent comme auxiliaire des bains de vapeurs, mon expérience m'a plusieurs fois convaincu que ce dernier moyen peut opérer seul la guérison de cette maladie, et en ralentir la marche lorsqu'elle est au-dessus des ressources de l'art. Ainsi, les phthisiques de la classe indigente, auxquels je ne refuserai jamais ce secours, à moins qu'ils ne soient dans un état tout-à-fait désespérés, ne seront-ils plus destinés à périr d'une maladie qu'ils n'avaient pas les moyens de combattre.

MALADIES PRÉSUMÉES LAITEUSES.

La mine la plus féconde qu'aient de tous temps exploitée ces hommes, la honte de l'art et le fléau de la société, qui fondent sur l'erreur et l'astuce leurs moyens d'existence, c'est la nombreuse classe des prétendues maladies laiteuses.

La doctrine des humeurs, depuis long-temps abandonnée des médecins, est encore et sera probablement toujours celle des charlatans, si toutefois les charlatans suivent une doctrine médicale, parce qu'elle est la plus commode pour satisfaire aux questions des malades sur la cause des maladies, et qu'elle est en harmonie avec les idées vulgaires et l'amour du peuple pour les purgatifs; esclave d'un préjugé homicide, il ne cessera peut-être jamais d'avoir la plus aveugle confiance dans ces médicamens redoutables.

Je connais peu de femmes mères qui n'attribuent toutes les maladies dont elles sont atteintes et même leurs plus légères indispositions, à un *lait répandu*, comme si la nature, en les rendant fécondes, les avait soustraites à l'action de toutes les causes qui peuvent troubler le libre exercice des fonctions de la vie, et qu'il fallût nécessairement recourir à celle-ci pour se rendre raison du moindre dérangement de leur santé.

Mais, tout en rejetant cette théorie, je ne prétends pas cependant nier que les modifications de la sécrétion laiteuse ne puissent occasionner quelques désordres, et contester dans ces circonstances l'influence qu'elles peuvent exercer sur certaines maladies. Outre plusieurs affections qu'on peut regarder, d'après cette doctrine, comme justifiant l'épithète de *laiteuses*, on peut considérer comme telles la fièvre de lait et la suppression de ce fluide.

Après l'accouchement, il s'établit une véritable diathèse lymphatique, une disposition, un état *sui generis* qu'on pourrait nommer *puerpéral*, qui consiste en une sorte d'éréthisme, une susceptibilité particulière, et auquel participent plus ou moins tous les organes de l'économie. L'utérus acquiert encore un surcroît d'action et appelle sur lui les fluides qui entretiennent l'écoulement qu'on désigne sous le nom de lochies. Mais bientôt, ordinairement au bout de quarante à soixante

heures, à ce mouvement intérieur en succède un opposé ou excentrique, une sorte d'orgasme, un sentiment que les femmes qui l'éprouvent ne peuvent pas même rendre, c'est ce qu'on appelle improprement la *montée du lait*. Les mamelles deviennent le siége d'une excitation lymphatique; les fluides abandonnent la matrice et se portent sur ces organes pour fournir à la sécrétion du lait; les lochies cessent, les seins se gonflent, le pouls est plein, développé, et une sueur plus ou moins abondante se manifeste. Ces phénomènes physiologiques ont toujours lieu à peu près dans le même ordre, lorsque la nature n'est point enrayée dans sa marche; mais lorsque, par une cause quelconque, l'irritation devient trop vive, qu'elle se fixe sur la matrice, le péritoine, ou sur quelque autre organe, alors il survient une métrite, une péritonite, etc.; et les troubles généraux qu'elles occasionnent constituent la fièvre puerpérale. Ces maladies, toujours très graves, exposent la malade aux plus grands dangers. Dans ces cas, soit que le transport des mouvemens organiques et des humeurs sur les seins n'ait pas encore eu lieu, ou qu'il ait été brusquement interrompu, la plus pressante indication est de provoquer ou de rétablir ce mouvement de réaction des organes profonds à la circonférence et spécialement sur les seins. C'est dans cette intention qu'on se hâte de couvrir ces organes de topiques

chauds et humides, de dégorger quelquefois ceux qui sont le siége du mal, de provoquer la transpiration, et pour cela, faute de mieux, d'exciter les nausées ou même le vomissement au moyen de l'ipécacuanha.

Ne serait-il pas bien plus rationnel de recourir alors à l'action des vapeurs administrées dans le lit des malades? l'expérience vient encore ici à l'appui du raisonnement, car aucun médecin n'ignore les avantages extraordinaires qu'en obtient le professeur Chaussier, dans l'hospice de la Maternité, où l'on parvient presque constamment, par ce moyen, à calmer ces accidens, auxquels en province, où cette méthode est encore inusitée, un si grand nombre de femmes succombent.

Il n'est pas rare, chez les femmes nourrices, que, sans causes apparentes ou par suite d'une affection morale vive, d'un écart de régime, ou de l'action du froid, etc., le lait diminue ou se supprime même tout-à-fait. Les fluides ne se dirigent plus, ou du moins en aussi grande quantité, sur les seins; l'orgasme laiteux cesse dans la même proportion. Le plus souvent ces phénomènes ont lieu sans occasionner le moindre dérangement, la plus légère indisposition, et n'exigent l'emploi d'aucun remède, à moins qu'on ne soit dans l'intention de continuer l'allaitement. Si alors on ne parvient point, par l'usage des moyens ordinaires, à augmenter la quantité de ce

fluide, ou même, au besoin, à rétablir sa sécrétion, on peut avec assurance employer les bains de vapeurs auxquels j'ai eu plusieurs fois recours avec un plein succès. J'ai été conduit à leur usage, dans ces cas, par quelques faits que je crois utile de rapporter.

M.me F***, d'Annonay, nourrice de son troisième enfant dont elle était heureusement accouchée, était affectée d'une maladie psorique à laquelle son médecin crut devoir promptement opposer les bains de vapeurs sèches soufrées; mais avant il conseilla à la malade de me consulter sur l'effet qu'ils pourraient déterminer relativement à la lactation. Je ne crus pas que l'action d'un moyen qui appelle à l'extérieur et provoque l'abord des fluides sur la peau et les organes soujacens, pût en aucune manière nuire à la sécrétion du lait. Mon raisonnement était fondé, car dès la seconde fumigation ce fluide était beaucoup plus abondant et d'aussi bonne qualité qu'auparavant; bien qu'au bout de deux semaines M.me F*** fût parfaitement guérie, elle voulut malgré moi prolonger son traitement, au point qu'après un certain temps, craignant que l'abus qu'elle faisait de ce moyen ne devînt enfin nuisible à sa santé, je lui en défendis expressément l'usage. Dès-lors elle venait à mon insçu dans l'établissement, où elle se fit encore administrer un certain

nombre de bains secs composés d'une forte dose de soufre en vapeurs et à une très haute température, afin, disait-elle, d'activer par de copieuses transpirations, la sortie de l'humeur qu'elle présumait être la cause de sa maladie. Pendant tout ce temps M.me F*** a constamment joui de la meilleure santé; l'appétit était prodigieusement augmenté, les seins étaient plus volumineux, et la sécrétion du lait, qui avait à peu près doublé pendant les premiers jours, resta invariablement la même jusqu'à ce que l'enfant fût sevré. J'ai eu occasion de revoir plusieurs fois M.me F***, elle n'a pas éprouvé la moindre incommodité depuis trois ans qu'elle a suivi ce traitement énergique.

M.me R***, de Clermont, enceinte de quelques mois, et atteinte de dartres croûteuses humides sur différentes parties du corps et notamment sur la figure, était venue à Lyon réclamer les soins d'un médecin éclairé qui, je ne sais par quelle raison, ne jugea pas convenable d'employer dans ce cas la méthode fumigatoire. Après l'accouchement et pendant l'allaitement qu'on avait espéré devoir améliorer l'état de la malade, les dartres se multiplièrent bientôt au point de recouvrir presque tout le visage, les épaules et les bras. Elle vint me consulter; je proposai les bains de vapeurs dont le médecin ordinaire qui partagea mon avis, craignait que l'action ne fût préjudi-

ciable à l'allaitement. Je lui fis part de l'observation précédente, et dès le lendemain les fumigations humides soufrées, alternées avec les douches hydro-sulfurées, furent mises en usage. Ce traitement, pendant lequel la sécrétion du lait est devenue manifestement plus abondante, n'a duré que dix-huit à vingt jours. M.me R***, se trouvant tout-à-fait guérie, est repartie pour Clermont quelques jours après.

M.me L***, âgée de vingt-huit ans, d'une forte constitution, éprouvait, depuis plus d'un an avant son mariage, des douleurs rhumatismales qui n'avaient pas de siége fixe, mais qui se faisaient particulièrement sentir, surtout dans les temps humides, sur les bras, les épaules, autour du cou, et qui étaient beaucoup plus vives depuis l'accouchement. M.me L*** venait de perdre son premier enfant qu'elle allaitait depuis trois mois. A peine la sécrétion du lait avait-elle cessé depuis quelques jours, que les douleurs s'exaspérèrent tellement qu'elle se détermina à prendre des bains de vapeurs. Je les lui fis d'abord administrer humides et aromatiques; ils procurèrent d'abondantes transpirations, les seins se gonflèrent bientôt et le lait ne tarda pas à paraître, ce qui contrariait beaucoup la malade. Je continuai néanmoins les vapeurs humides et aromatiques que la ténacité des douleurs me força à alterner avec les vapeurs

sèches soufrées. Dès-lors la sécrétion du lait devint beaucoup plus abondante, au point que M.me L*** fut obligée de désemplir les seins deux fois par jour, au moyen d'une téterelle. Au bout de trois semaines, les douleurs avaient entièrement disparu, mais le lait était aussi abondant, et je fus obligé de recourir à l'usage des bouillons d'herbes, des minoratifs et autres moyens pour en tarir la source.

Les douleurs, chez M.me L***, n'étaient certainement pas d'origne laiteuse, puisqu'elles existaient avant le mariage, et qu'il est question de son premier enfant. Leur accrétion, après l'allaitement, pouvait bien être l'effet de la disposition puerpérale, mais non d'aucune métastase ou résorption laiteuse, ni de la cessation de l'excitation vitale des mamelles; car, dans le premier cas, la transpiration aurait offert quelques caractères particuliers; et, dans le second, les douleurs auraient cessé ou du moins seraient redevenues dans l'état ou elles étaient avant la suppression de la lactation, dès que cette sécrétion a été rétablie. J'ai fait cette remarque, qui me paraît importante en ce qu'elle peut servir à appuyer quelques points de doctrine.

De ces trois observations, jointes à d'autres que je regrette ne pouvoir rapporter, on peut tirer ces conséquences pratiques : 1.° une trans-

piration abondante et même prolongée, mais déterminée par l'action des vapeurs qui augmente l'appétit et provoque la soif, ne peut nuire à la sécrétion du lait; 2.° on doit reeourir à l'usage des vapeurs pour augmenter et notamment pour rétablir cette dernière fonction, au moins lorsque les moyens ordinaires ont échoué; 3.° les vapeurs sèehes, déterminant un mouvement expansif plus énergique, appellent aux seins, sinon plus efficacement, mais plus abondamment et avec plus de promptitude, les fluides qui doivent servir de matériaux au lait; 4.° les vapeurs humides doivent, toutes ehoses égales d'ailleurs, être préférées dans le traitement d'une maladie qui existe pendant l'allaitement, surtout si le lait est assez abondant.

La suppression de la lactation peut être déterminée par une maladie aiguë indépendante de eette fonetion, ou par une altération organique antérieure à l'aeeouchement; alors l'organe malade devient un eentre de fluxion sur lequel se dirigent les fluides qui devaient servir à la formation du lait. Mais il n'y a point là métastase laiteuse, c'est-à-dire transport du lait tout formé des mamelles sur la partie siége de l'irritation pathologique. Cette eireonstanee aggrave toujours singulièrement la maladie, dont le germe, si elle n'était point eneore déelarée avant l'aeeouehement, fait, le plus souvent après cette

époque, de rapides progrès. On sent tout le parti qu'on peut retirer, dans ces cas, de l'usage des bains de vapeurs, soit pour rappeler la sécrétion du lait, soit pour y suppléer par la transpiration, soit pour opposer la plus puissante dérivation à la phlegmasie ou à l'affection organique qu'on a à combattre.

Il arrive cependant quelquefois qu'après la suppression brusque du lait, sans cause maladive ni préexistante à sa formation, se manifestent des infiltrations cellulaires, des sueurs particulières, des taches, des croûtes sur la peau, notamment au visage, quelques inflammations ou autres phénomènes qu'on ne peut attribuer qu'au déplacement de l'irritation, ou à sa conversion de physiologique en pathologique, et non à une métastase, à une rétrocession laiteuse. Le lait avec ses propriétés physiques ou les caractères qu'il a acquis dans les seins, ne peut pas non plus être transporté par la circulation dans un organe quelconque, au point d'y former une collection sensible, et ce serait une grande erreur de supposer cette aberration des lois de l'organisme; l'irritation, et non le lait, se transporte d'un organe à un autre; tout se passe entre les glandes mammaires et les tissus qui sympathisent avec elles. Le lait ne pourrait rester avec le sang sans déterminer quelques phénomènes morbides : on ne l'a jamais rencontré dans ce fluide ni autre part que dans ses vaisseaux spéciaux.

Une jeune femme allaitait depuis deux mois, lorsqu'à la suite d'un violent chagrin les mamelles s'affaissèrent, se flétrirent subitement ; le lait fut tari sans retour, et la transpiration également supprimée. Bientôt cette malade fut atteinte de douleurs vagues, de roideurs dans les membres, symptômes auxquels se joignirent des dégoûts, la perte absolue de l'appétit, une tristesse extrême qu'on pouvait attribuer à la cause morale qui commençait cependant à s'affaiblir. Au bout de trois semaines, il survint une sorte d'œdème général, une véritable infiltration du tissu cellulaire sous-cutané, et tous les autres symptômes disparurent. Je fis administrer à la malade des bains de vapeurs sèches aromatiques qui provoquèrent une sueur abondante, d'une odeur acide laiteuse, absolument semblable à celle qu'exhalent les femmes en couches, les nourrices et les enfans à la mamelle. Dix fumigations suffirent pour la guérir parfaitement.

J'ai vu plusieurs autres cas analogues, mais l'infiltration n'était pas, à beaucoup près, si prononcée ni si générale. Ce n'était, à proprement parler, qu'un empâtement, une bouffissure d'une partie toujours assez étendue de la peau et du tissu soujacent. Ils ont cédé avec plus ou moins de facilité à l'emploi des vapeurs sous forme de douches ou des bains partiels ou généraux.

Les taches dites laiteuses sont assez rares, au moins n'en ai-je vu que deux exemples; dans l'un, elles étaient disséminées par larges plaques d'un gris sale, tout autour de la poitrine et du cou, chez une jeune dame déjà mère de plusieurs enfans qu'elle n'avait pas nourris. Ces taches s'étaient manifestées pour la première fois quinze jours après le quatrième accouchement, et il y avait plus de deux mois que la malade avait eu son retour lorsqu'elle vint se soumettre à l'action des vapeurs.

Dans le deuxième, les taches étaient rousses, beaucoup plus petites; elles s'étaient développées sur le haut de la poitrine seulement, et quelques jours après la cessation de l'allaitement qui avait duré près de quatorze mois. Ce n'est que six mois après que la malade fit usage des fumigations. Dans l'un et l'autre, la guérison fut prompte et complète.

Mais une maladie beaucoup plus fréquente, ce sont les croûtes dites laiteuses; les unes ressemblent à celles que l'on voit aux enfans à la mamelle; les autres, plus ou moins élevées, ont une couleur en général fauve, une étendue, un aspect variés. Elle se développent le plus souvent au visage, autour des oreilles, sur le cou et le tronc. Je n'en ai jamais vu résister au-delà de huit à dix jours à l'usage régulier des bains de vapeurs, à moins qu'elles ne soient liées à une

affection herpétique ou autre maladie plus ou moins rebelle.

On observe souvent d'autres accidens, résultat de la diathèse lymphatique puerpérale, ou manifestement déterminés par les troubles survenus dans la sécrétion laiteuse, tels que des érysipèles, des ophtalmies, des engorgemens des glandes du tissu graisseux des mamelles ou de l'aisselle. Les deux premiers se terminent ordinairement par une éruption croûteuse de courte durée, les autres cèdent facilement aux moyens ordinaires de l'art, mais surtout aux douches de vapeurs.

L'état physiologique dans lequel se trouve la femme après l'accouchement, accroît sa sensibilité, la rend beaucoup plus impressionnable, la dispose singulièrement aux phlegmasies des tissus fibreux et lymphatique, et à une foule d'affections nerveuses. Cette susceptibilité à laquelle se joint souvent une diminution de réaction vitale, se prolonge des mois, des années, et persiste même quelquefois pendant toute la vie. De là : ces rhumatismes, ces douleurs vagues, ces engorgemens glanduleux, ces hystéries ou autres névroses, et par suite, ces altérations organiques qui se développent si souvent à une époque plus ou moins éloignée, et souvent même de longues années après l'accouchement. Ces différentes affections n'ont rien de commun avec le lait, quoi-

que le peuple les désigne sous le nom de *lait répandu*, de maladies des glandes, de *dépôts laiteux*, parce que le peuple croit qu'elles sont occasionnées par ce fluide qu'il suppose pouvoir circuler indéfiniment avec le sang, imprégner à la fois tous les organes, les parcourir successivement, et se déposer enfin sur tel ou tel, à toutes les époques de la vie. Ces préjugés ne sont aussi généralement répandus que parce qu'une foule de charlatans, de débitans de remèdes secrets, d'*anti-laiteux*, de purgatifs drastiques, etc., ont le plus grand intérêt à le propager.

Ces maladies si fréquentes qu'on pourrait, avec plus de fondement mais sans aucune utilité, nommer puerpérales puisqu'elles sont occasionnées ou entretenues par une disposition particulière aux femmes mères, soit qu'elles aient nourri ou qu'elles n'aient pu remplir ce devoir sacré, ne sont autre chose que des rhumatismes, des engorgemens, des névroses ordinaires, avec toutefois une nuance particulière, un caractère qui leur est propre et qu'il n'est pas toujours facile de saisir. Elles réclament l'usage des moyens appropriés à chacune d'elles, et notamment de la méthode fumigatoire dont on obtient les plus grands avantages dans le traitement de la plupart. J'en ai déjà cité quelques observations dans les phlegmasies, le rhumatisme, la goutte, etc., et j'en rapporterai encore un certain nombre en

parlant des divers ordres de maladies auxquels elles appartiennent.

A toutes les maladies du genre de celles qu'on doit considérer comme laiteuses, à celles qu'on nomme improprement ainsi, de même qu'à presque tous les accidens déterminés ou entretenus par la disposition particulière dans laquelle les couches placent la femme, on oppose très efficacement, dans l'hospice de la Maternité de Paris, les bains de vapeurs que le professeur Chaussier y a fait établir.

HYDROPISIES.

Deux ordres de vaisseaux s'ouvrent sur la surface libre des membranes séreuses et des lames du tissu cellulaire; les exhalans destinés à y verser un fluide qui les humecte constamment, et les absorbans au moyen desquels celui-ci rentre dans la circulation générale ou est dirigé sur certains organes pour être rejeté au dehors. L'accumulation de ce fluide dans les poches sans ouvertures, formées par ses membranes ou son infiltration dans le tissu cellulaire, constitue l'hydropisie.

Cette maladie est occasionnée par tout ce qui peut troubler l'harmonie ou rompre l'équilibre qui existe entre les fonctions des exhalans et des absorbans; elle est souvent le résultat d'une irritation fixée sur les capillaires blancs. Il est rare

néanmoins qu'elle puisse être attribuée à la lésion de ces derniers ; c'est presque constamment dans une augmentation de l'exhalation séreuse qu'on trouve la cause prochaine de l'hydropisie. Ce surcroît d'exhalation peut être actif ou passif, c'est-à-dire qu'il dépend de l'exaltation ou de la diminution de l'énergie vitale des vaisseaux qui l'opèrent, ce qui divise naturellement les hydropisies en aiguës et en chroniques.

Les premières sont souvent liées à l'état phlegmasique de quelque organe, ou succèdent à la suppression d'une évacuation sanguine, d'une sueur abondante; à une fièvre éruptive, au déplacement d'une irritation cutanée, musculaire, arthritique, à de grandes fatigues, à quelque obstacle au cours du sang, à sa stagnation dans les veines, à tout ce qui peut provoquer la diathèse sanguine ou accélérer dans un point plus ou moins circonscrit les mouvemens circulatoires, et conséquemment l'exhalation séreuse. Cette espèce d'hydropisie est plus fréquente chez les jeunes gens, les personnes d'un tempérament sanguin lymphatique et d'une bonne constitution; elle est souvent accompagnée d'un mouvement fébrile, et n'offre d'autres caractères généraux ou communs avec l'hydropisie chronique, que la soif et la rareté des urines, au moins en rapport avec la quantité de boissons ingérées. Les autres phénomènes sont locaux ou relatifs au siége de la

collection séreuse, et à ses effets sur les parties contenues dans le lieu où elle s'est établie.

Dans cette espèce, les exhalans sont le siége d'une irritation pathologique qui modifie singulièrement le produit de leurs fonctions. La sérosité n'a plus ses caractères ordinaires; elle contient des flocons d'albumine, des produits membraneux, et même souvent une matière purulente qui la rend plus ou moins crémeuse ou lactescente: ces phénomènes se remarquent particulièrement dans les hydropisies, qui sont le symptôme ou le résultat de quelque phlegmasie.

Les secondes peuvent être déterminées par de fortes hémorragies, des saignées fréquemment répétées; l'usage habituel des boissons aqueuses tièdes prises en grande quantité, d'alimens peu nourrissans ou de mauvaise nature, d'un régime débilitant; par le défaut d'exercice, une vie sédentaire, la paralysie, certaines altérations organiques, les convalescences longues, l'habitation dans un lieu humide et froid; et enfin tout ce qui peut exercer sur l'économie une action sédative prolongée, peut être rangé au nombre des causes de l'hydropisie chronique: aussi est-elle plus fréquente chez les vieillards et les personnes d'une constitution faible et délicate. Outre les phénomènes relatifs à son siége, cette espèce d'hydropisie est le plus souvent accompagnée d'un état particulier de tout le système qui en fait toujours

présumer l'existence. La peau est sèche, pâle et terreuse, les traits de la face sont abattus, les lèvres décolorées, les membres sans soutien, amaigris ou plus ou moins infiltrés, les contractions musculaires lentes et pénibles, la faiblesse est générale. Ici, la collection du liquide est moins le résultat d'une exhalation vitale, que le produit d'une sorte de filtration de transsudation qui a lieu à travers les exhalans frappés d'inertie, ou dont l'irritabilité est singulièrement affaiblie.

L'hydropisie peut se développer dans le crâne, le canal vertébral, la poitrine, le bas-ventre, dans la tunique vaginale; on la désigne conséquemment par les noms d'hydrocéphale, d'hydrorachis, d'hydrothorax, d'ascite et d'hydrocèle; et l'infiltration de la sérosité dans le tissu cellulaire est un œdème ou une anasarque, suivant qu'elle est partielle ou générale. Les membranes synoviales, la profondeur des parties où il n'existe point de cavité naturelle, ainsi que les organes creux tapissés par les membranes muqueuses, peuvent encore être le siége de la collection séreuse, qui est alors une hydropisie articulaire, ou une hydropisie enkistée de tel ou tel organe.

Cette affection peut être primitive, mais elle est le plus souvent secondaire ou dépendante d'un état pathologique antérieur ou concomitant général ou local, et dont l'hydropisie est l'effet immédiat ou subséquent.

Comme une cause quelconque occasionne sur l'économie des effets divers, un même moyen, ou plutôt une même médication est fréquemment indiquée dans le traitement d'affections très différentes; car c'est moins contre la lésion que contre la cause qui la détermine, qu'on dirige les secours de l'art; d'ailleurs, deux maladies qui offrent à celui qui les examine superficiellement, des caractères en apparence opposés sont, souvent, pour le médecin physiologiste, d'une nature identique.

D'après l'étiologie de l'hydropisie, on conçoit aisément de quelle utilité peuvent être les vapeurs dans le traitement de cette maladie. En effet, peut-on proposer un moyen plus efficace pour provoquer la transpiration, pour rappeler sur la peau, sur les articulations ou les muscles, l'irritation dont la suppression ou le déplacement ont occasioné l'hydropisie? Peut-on opposer à cette maladie, déterminée par une phlegmasie, avec ou sans éruption cutanée, un révulsif plus puissant et plus rationnel? Lorsqu'elle peut être attribuée à l'atonie des exhalans et même de tout le système, opérera-t-on par d'autres méthodes une excitation générale plus énergique et plus directe? Dans cette affection, outre les médications particulières relatives aux causes, il en est une qui se présente dans tous les cas, c'est d'activer, d'exciter ou de rétablir l'exhalation cutanée, dont le

défaut d'équilibre, avec l'exhalation cellulaire ou séreuse, constitue la maladie. On ne peut donc, sans une aveugle prévention, se dispenser de placer les vapeurs au premier rang des moyens thérapeutiques dont l'hydropisie réclame l'usage. Mais ce n'est point une seule espèce de vapeurs, et employée sous la même forme, qui peut convenir dans tous les cas. Cette maladie présente de si nombreuses variétés, que tous les secours qu'offre mon système fumigatoire peuvent lui être applicables : tantôt c'est aux bains à l'orientale qu'il faut recourir, tantôt à ceux par encaissement de vapeurs humides ou sèches, plus ou moins excitantes, d'autres fois aux douches locales ou d'aspersion.

Plusieurs praticiens très recommandables ont pour ainsi dire pressenti le parti qu'on pouvait retirer des vapeurs dans le traitement de cette maladie. M. Itard, entre autres, les a employées avec le plus grand succès dans plusieurs espèces d'hydropisies. Voici comment cet habile observateur s'exprime au sujet de ce moyen thérapeutique (Dictionnaire des sciences médicales, volume 22, page 415) :

« Dans l'état d'inertie où est la peau, ses re-
« lations sympathiques avec l'estomac sont rom-
« pues. Ce n'est donc pas par cet organe qu'on
« peut agir sur celui de la transpiration; il
« faut le stimuler directement par des applica-

« tions immédiates. Les moyens qui peuvent
« remplir ce but sont les bains de vapeurs, les
« fumigations acéteuses, l'étuve sèche, etc.....
« C'est une remarque à faire, que le petit nom-
« bre des guérisons opérées par les sueurs et
« consignées dans nos recueils, n'ont été obte-
« nues que par des médications cutanées. Lan-
« gius, Rivière, Boerhaave nous en offrent des
« exemples. Dampierre rapporte avoir été guéri
« d'une hydropisie en Californie, d'après un pro-
« cédé usité dans le pays, et qui consiste à faire
« couvrir le corps de sable chauffé au soleil, et
« à se mettre au lit où l'on sue abondamment.
« On a quelquefois dissipé des hydrocèles com-
« mençantes, et j'y ai moi-même réussi une fois
« par des fumigations acéteuses dirigées vers les
« bourses, et qui provoquèrent dans cette partie
« une sueur abondante. Le docteur Weber assure
« avoir guéri quatre hydropiques sur cinq qu'il
« a traités, en les exposant à la vapeur de l'eau
« bouillante et de quelques poignées de fourmis
« jetées dans ce liquide avec le sable qui les con-
« tient. Le docteur Harcke a fait l'épreuve de
« cette méthode, et en a obtenu à peu près les
« mêmes résultats; ce médecin assure avoir éga-
« lement retiré de bons effets des vaporisations
« aromatiques administrées deux fois par jour
« pendant deux heures. »

Ces diverses médications cutanées ne s'oppo-

sent point à celles qu'on jugera convenable de produire sur la muqueuse digestive; on retirera même le plus souvent d'heureux résultats de la combinaison méthodique des remèdes internes, soit comme révulsifs, évacuans ou diurétiques et des bains de vapeurs. J'ai recueilli un certain nombre d'observations d'hydropisies, qui avaient résisté à ces derniers et aux moyens ordinaires employés isolément, guéries par leur usage alternatif ou simultané; mais souvent aussi j'en ai vu céder, auxquelles je n'avais opposé que la méthode fumigatoire.

Lorsque l'hydropisie est secondaire, les secours de l'art doivent être dirigés contre la maladie principale, qui le plus souvent trouvera dans les vapeurs ceux qui lui seront le plus appropriés.

Œdème.

Lorsque l'infiltration partielle de la sérosité, dans quelque point du tissu cellulaire sous-cutané, est aiguë ou active, et surtout lorsqu'on est parvenu à faire cesser l'irritation dont elle n'est que l'effet subséquent ou sympathique, alors quelques fumigations de mauve, de têtes de pavots, de vinaigre, et surtout de sureau, suffisent pour la dissiper. Dans ce cas, on peut se servir d'un vase quelconque recouvert d'un entonnoir, ou d'un couvercle surmonté d'un tuyau, au moyen

duquel on dirigera la vapeur sur la partie malade. On pourra pratiquer de douces frictions sur l'œdème pour en favoriser la résolution, et quelquefois même le recouvrir de fomentations ou de cataplasmes émolliens ou résolutifs : on doit rapporter à cette espèce les œdèmes, infiltrations ou empâtemens locaux qui se manifestent souvent à la suite des couches.

Dans les infiltrations chroniques essentielles ou secondaires, on aura recours aux vapeurs sèches sulfureuses et aux douches aromatiques, à une haute température, aux fortes frictions et autres moyens auxiliaires. Ce traitement, constamment efficace dans ces cas, et qu'on emploie souvent avec avantage dans les œdèmes céniles, est absolument inutile lorsque l'infiltration est entretenue par une affection organique incurable.

Anasarque.

C'est ainsi qu'on désigne l'infiltration plus ou moins générale du tissu cellulaire, qui est la plus fréquente de toutes les hydropisies, surtout chez les femmes : elle peut être idiopathique ou liée à quelque lésion organique, au trouble de quelques fonctions, particulièrement de celles de la peau et de l'utérus. Toutes les causes précédemment indiquées peuvent l'occasionner. Les femmes en couches sont très disposées aux infiltra-

tions cellulaires; l'anasarque est toujours, dans ce cas, un accident fâcheux, surtout si elle se développe après l'âge critique, ou qu'elle coïncide avec la suppression du flux menstruel. Il est rare, à moins qu'elle ne soit très récente, que cette maladie ne soit point accompagnée d'un épanchement séreux dans la poitrine, le bas-ventre et surtout dans la tunique vaginale. Le plus souvent l'infiltration se borne au tissu cellulaire sous-cutané, mais aussi quelquefois elle envahit les organes profonds; toutes les parties de l'économie sont alors plus ou moins baignées par la sérosité qui remplit les mailles de leurs tissus.

M. M***, des environs de Lyon, jeune homme d'un tempérament sanguin et d'une constitution forte et robuste, était sujet à des accès de rhumatisme assez fréquens, et qui se terminaient constamment par d'abondantes sueurs. Cette évacuation ne se manifesta point après celui qu'il éprouva sur la fin de 1819, et dont la durée se prolongea bien au-delà du terme ordinaire; bientôt la peau et le tissu cellulaire sous-cutané s'engorgèrent, l'infiltration devint générale et les douleurs se dissipèrent tout-à-fait. Après l'usage infructueux des eaux d'Aix et de tous les moyens ordinaires employés près d'un an sans le moindre succès, on conseilla la méthode fumigatoire, et le malade vint en conséquence se fixer dans mon établissement.

Excepté la face, tout le corps était infiltré; les jambes et les cuisses prodigieusement engorgées, ainsi que le pénis et le scrotum sur lesquels je fus obligé, pour prévenir la déchirure et la gangrène de la peau, de pratiquer de nombreuses mouchetures. La tunique vaginale était tendue et remplie de sérosité dont, malgré l'œdème des bourses, on sentait la fluctuation; la peau était tendue, très douce au toucher, blanche, brillante, transparente, surtout sur le dos des mains et les coude-pieds, et gardait l'impression des doigts, notamment dans les endroits où l'infiltration était moins considérable; la transpiration tout-à-fait nulle, les urines rares, troubles, la soif vive. Le malade, quoique d'une impatience et d'une susceptibilité nerveuse extraordinaires, dormait passablement; il mangeait avec appétit, digérait bien, seulement il avait le ventre dur et resserré. Les forces musculaires se soutenaient, mais l'engorgement considérable des membres abdominaux rendait la progression impossible.

Je fis administrer les bains de vapeurs sèches aromatiques; mais l'irritation qu'ils déterminèrent m'obligea de leur substituer ceux de vapeurs humides de sureau, qui calmèrent et tranquillisèrent sensiblement le malade. Bientôt la peau s'ouvrit à une douce transpiration qui devint tous les jours plus abondante, et persistait même pendant l'intervalle des fumigations, à la suite des-

quelles je faisais pratiquer de légères frictions sur tout le corps. L'anasarque, qui diminuait progressivement, était entièrement dissipée au bout de vingt jours; mais l'hydrocèle, quoique beaucoup moins volumineuse, persistait encore, ainsi que l'infiltration du scrotum. Je fis diriger quelques douches hydro-sulfurées sur cette partie. À la fin du traitement que je continuai dix jours encore et pendant toute la durée duquel le malade a pris un bain de vapeurs matin et soir, les bourses avaient repris leur volume naturel, et M. M*** était parfaitement guéri. L'année suivante, il ressentit une assez vive douleur au genou, avec gonflement des articulations, et qui céda bientôt à l'usage de quelques bains et douches de vapeurs.

Il y avait environ un mois que M.me T*** était accouchée, lorsqu'après être sortie par un temps froid, elle fut promptement atteinte de vives douleurs dans les lombes, auxquelles succéda bientôt une infiltration considérable de la partie inférieure du tronc et des deux membres abdominaux. Cet accident a entièrement cédé à l'usage de douze bains à mi-corps de vapeurs sèches soufrées.

M. Faye a consigné dans le Journal de médecine, rédigé par M. Sédillot, une observation d'anasarque guérie par les bains de vapeurs.

Il est question, dans cette observation, d'un homme de trente-huit ans, d'une constitution un peu usée par les fatigues de la guerre et par un long séjour dans les prisons de l'Angleterre, et qui, à la suite d'un travail forcé dans un lieu froid et humide, fut atteint d'une infiltration générale du tissu cellulaire, que l'auteur regarde comme une anasarque essentielle aiguë. Un traitement méthodique ayant complétement échoué, M. Faye fit administrer au malade une fumigation avec l'eau simple, puis huit autres fumigations sulfureuses, qui dissipèrent jusqu'aux moindres traces d'infiltration; pour plus grande précaution, il en fit encore administrer quatre autres. Ce fait, intéressant en lui-même, est loin d'être unique dans les fastes de l'art; la capitale, comme le fait observer M. Sédillot, nous en a déjà offert de nombreux exemples.

Anasarque par d'éplacement d'irritation cutanée.

Un homme fort et vigoureux portait depuis plusieurs années une dartre croûteuse à la partie interne de chaque cuisse, que l'emploi des répercussifs fit promptement disparaître. Quelques semaines après, il se manifesta une bouffissure œdémateuse des pieds et des mains, qui fit de rapides progrès et devint bientôt presque géné-

rale. Les bains de vapeurs sèches de soufre et de succin ont triomphé seuls de cette maladie.

Je pourrais citer plusieurs exemples d'anasarques ou d'infiltrations partielles déterminées par l'action du froid, la suppression de la transpiration, des menstrues, d'une éruption, ou dépendantes de quelques phlegmasies, guéris par la méthode fumigatoire employée seule ou concurremment avec les autres moyens de l'art.

Hydrocéphale.

Je n'ai jamais fait usage des vapeurs dans le traitement de l'hydrocéphale, ou, pour mieux dire, avant de connaître les résultats qu'en a obtenus M. Itard, je n'aurais pas cru cette méthode applicable à cette maladie, surtout chez les enfans, lorsqu'elle est aiguë ou liée à une phlegmasie cérébrale, et depuis que j'ai lu ses intéressantes observations au sujet de ce moyen thérapeutique, je n'ai pas été à portée de l'employer dans ce cas.

« On sait, dit M. Itard (tome cité, page 257), « que lorsqu'on peut provoquer des sueurs dans « les hydropisies, il n'est pas de moyen qui les « dissipe plus promptement. Cette évacuation, « si difficile à obtenir dans les grandes collec- « tions, n'offre pas les mêmes difficultés dans « l'hydrocéphale aiguë; l'on peut du moins sans

« peine l'obtenir par des bains de vapeurs. J'ai du
« regret de n'avoir pas pensé plus tôt à ce moyen
« beaucoup trop négligé par les médecins fran-
« çais, et auquel on revient actuellement avec
« toute la ferveur de la mode. Quand, il y a trois
« ans, j'en fis l'essai dans le traitement de l'hydro-
« céphale aiguë, on n'était point encore familiarisé
« dans la capitale avec ce mode de médication,
« et je n'aurais point moi-même osé y recourir,
« de crainte d'augmenter la congestion cérébrale,
« si je n'avais été encouragé par un cas de gué-
« rison remarquable, consigné dans le *Médical*
« *commentarius*, 1782. L'enfant qui fait le sujet
« de cette observation, arrivé au dernier degré
« de l'épanchement, avait perdu la parole, l'usage
« des membres et des sens internes. Trois bains
« de vapeurs rappelèrent le petit malade à la vie,
« dissipèrent les symptômes les plus urgens de
« l'hydrocéphale, dont la guérison fut consolidée
« par les bains de mer. On doit ajouter d'autant
« plus de confiance à l'auteur de cette observa-
« tion, le docteur Hunter, que, chargé jusqu'à
« cette époque du traitement, ce fut, comme
« il l'avoue lui-même, malgré ses avis que ce
« moyen fut tenté, et contre son espérance qu'il
« réussit. »

Quelques pages plus haut (228), après avoir franchement avoué que pendant douze ans de pratique, et sur dix-sept malades, il n'en a pu

sauver que deux par les méthodes ordinaires les plus accréditées, M. Itard ajoute : « Mais, de-
« puis trois ans que j'ai osé introduire, dans le
« traitement de l'hydrocéphale aiguë, l'adminis-
« tration des bains de vapeurs, j'ai obtenu des
« résultats beaucoup plus satisfaisans. J'ai eu le
« bonheur de sauver deux enfans sur trois que
« j'ai traités de cette cruelle maladie. Je pourrais
« rapporter un plus grand nombre de guérisons,
« si je n'avais eu soin de mettre hors de ligne
« plusieurs cas d'épanchemens symptomatiques,
« que j'ai vu disparaître avec la maladie qui les
« avait produits, et qui appartiennent à la deu-
« xième espèce d'hydrocéphale. »

Qu'opposeront, à de pareils faits, les détracteurs de la méthode fumigatoire? et si l'on en obtient de tels résultats dans des cas où j'avoue que je n'aurais pas osé l'employer le premier, quels avantages ne doit-on pas en espérer dans toutes les autres maladies où l'on ne peut pas, comme dans celle-ci, mettre en avant l'objection spécieuse de l'accélération du mouvement circulatoire et la crainte des congestions sanguines? Mais jamais la vérité ne cessera d'être combattue par l'ignorance, la prévention, l'amour-propre, l'intérêt personnel ou la mauvaise foi.

Hydrorachis.

Dans l'hydrorachis, les bains de vapeurs ne peuvent qu'être du plus grand effet; il conviendra alors d'alterner l'usage de ce moyen avec les douches promenées sur l'épine, ou même d'employer ces dernières avant chaque bain dont elles augmenteront efficacement l'action. Des frictions sur cette partie seront encore un auxiliaire utile.

Hydrothorax.

L'hydrothorax ou l'hydropisie de poitrine et l'hydropéricarde sont toujours consécutives, du moins n'en ai-je jamais rencontré d'essentielles. Lorsque la première est occasionnée par une maladie qui réclame l'usage des vapeurs, telle qu'un catarre ancien, une pleurésie, une péripneumonie chronique, etc., on aura recours à ce moyen en suivant les règles indiquées dans le traitement de chacune de ces maladies; quant à l'hydropéricarde, dépendante presque constamment d'une affection organique du cœur, on s'exposerait à accélérer les mouvemens circulatoires et conséquemment à hâter les progrès du mal par l'emploi de ce moyen.

L'auteur des articles *hydropisies* a encore employé avec succès les bains de vapeurs dans

l'hydrothorax; il cite une personne à la guérison de laquelle ils ont efficacement contribué.

N'est-il pas à présumer que ce médecin distingué aurait obtenu de l'emploi des vapeurs des résultats bien plus satisfaisans encore s'il eût pu comme nous en modifier l'administration, les appliquer sous des formes variées et au moyen d'appareils perfectionnés; car, il faut l'avouer, le procédé qu'il propose est le plus défectueux; il est vrai qu'on n'en connaissait point de plus convenable à l'époque où il a commencé à faire usage de ce puissant secours. Je pense qu'il en aura adopté d'autres; un médecin du savoir de M. Itard, ne peut être, sous aucun rapport, en arrière de la science.

Hydropisie ascite.

L'épanchement de sérosité, dans la cavité abdominale, est rarement essentiel; on peut néanmoins considérer comme tel celui qui, à la suite de l'impression de l'air ou de l'action du froid, se manifeste sur la fin des maladies dites *fièvres éruptives*, ainsi que l'ascite occasionnée par une suppression de transpiration, le déplacement d'une irritation herpétique ou rhumatismale, etc. Cette maladie est le plus souvent le résultat d'une phlegmasie chronique de la muqueuse intestinale, du péritoine, du foie ou de quelque autre

viscère gastrique. Ces dernières sont les plus rebelles, surtout si l'affection idiopathique coexiste avec l'épanchement.

Le traitement par les vapeurs est applicable à tous les cas d'hydropisie ascite; il consiste le plus ordinairement dans l'administration des fumigations sèches excitantes, car ici l'indication est d'accroître l'énergie vitale de la peau, soit pour rétablir les fonctions de cet organe, pour rappeler sur lui l'irritation primitive, pour opposer à l'inflammation une dérivation forte, soit enfin pour agir sympathiquement sur les exhalans du péritoine, augmenter, modifier leur action ou déplacer l'irritation dont ils sont le siége. La vapeur humide aromatique doit cependant être employée de préférence chez les jeunes sujets d'un tempérament sanguin et d'une constitution irritable.

J'ai soumis au traitement par les vapeurs trois enfans de sept à dix ans, atteints d'un épanchement séreux dans le bas-ventre survenus à la suite de la rougeole. Deux guérirent au bout de douze à quinze fumigations qu'ils prirent pour tous remèdes. On administra au troisième, contre mon avis et à plusieurs reprises, des sudorifiques et des purgatifs; il guérit également mais avec beaucoup de peine, et je fus obligé de prolonger l'usage des vapeurs au-delà d'un mois.

Dans les ascites que l'on peut attribuer à une suppression de la transpiration, à une métastase

cutanée ou rhumatismale, etc., j'emploie, concurremment avec les fumigations soufrées, les boissons diaphorétiques, le roob de sureau, la poudre d'Ower et autres sudorifiques. Les boissons nitrées, les eaux acidules et même quelques purgatifs, paraissent aider l'action des bains de vapeurs dans les hydropisies occasionnées ou entretenues par l'inflammation chronique de quelque viscère.

M.me B***, à la suite d'une phlegmasie aiguë du foie qui avait déterminé la jaunisse, conservait un engorgement sensible de cet organe avec douleur sourde dans l'hypocondre droit. Cette affection, quoique méthodiquement traitée, persista pendant plusieurs années, et fut enfin suivie d'un épanchement séreux dans la cavité péritoniale, contre lequel tous les moyens ordinaires de l'art furent vainement employés. Lorsque je fus appelé à donner mes soins à la malade, elle n'éprouvait pas la moindre douleur dans le côté et il y avait près d'un an que l'ascite existait; la collection n'était cependant pas très considérable, mais la fluctuation était manifeste, la peau tendue, le système veineux superficiel injecté, et le ventre de la grosseur de celui d'une femme enceinte de six mois. Les règles coulaient très régulièrement, et toutes les fonctions s'éxerçaient comme dans l'état de la plus parfaite santé; seu-

lement les urines et la transpiration étaient moins abondantes que de coutume. M.me B*** témoignait une répugnance invincible pour tout remède interne, ce qui me détermina à recourir de suite à la méthode fumigatoire. La malade étant d'une constitution nerveuse, je lui fis administrer d'abord des bains à mi-corps de vapeurs humides aromatiques, mais, n'en obtenant aucun effet bien sensible, je leur substituai ceux de vapeurs sèches au succin, qui augmentèrent promptement l'action de la peau et provoquèrent une transpiration abondante. Bientôt le ventre fut beaucoup plus souple. J'explorai le foie que je pus alors sentir et dont l'engorgement me semblait être considérable. A la vingtième fumigation, la collection séreuse était presque entièrement dissipée. Je fis alors diriger sur l'hypocondre droit des douches de vapeurs hydro-sulfurées; je décidai la malade à prendre du petit-lait, ou suc d'herbes, aiguisés avec l'acétate de potasse, et de temps en temps de légers laxatifs. Les douches ont été continuées pendant trente jours; au bout de ce temps, le foie avait repris son volume naturel et l'hydropisie était parfaitement guérie. Il y a plus de deux ans que M.me B*** jouit de la meilleure santé.

Hydrocèle.

De tous les épanchemens séreux, c'est celui de la tunique vaginale qui s'observe le plus souvent. La situation de cette membrane, qui l'expose plus que toute autre à l'action des agens extérieurs et aux irritations siphilitiques, rend raison de la fréquence de l'hydrocèle qui peut encore être le résultat de toutes les causes auxquelles on peut attribuer les autres hydropisies. Le tissu cellulaire lâche, très abondant et dépourvu de graisse, qui se remarque entre la tunique vaginale et la peau, est quelquefois le siége de la collection séreuse qui remplit les mailles de ce tissu, et infiltre alors la totalité du scrotum, tandis que l'hydrocèle par épanchement, qui peut également se développer à la fois dans les deux poches isolées que forme la tunique vaginale, n'existe le plus communément que d'un côté.

Cette maladie est souvent idiopathique ou primitive : alors elle doit être combattue par des remèdes topiques ou locaux à l'action desquels elle cède si rarement, qu'on est fréquemment obligé, pour la guérir, de recourir à des opérations douloureuses, et qui ne sont pas toujours couronnées de succès. Les seules douches de vapeurs, diversement modifiées, offrent incomparablement plus d'avantages dans le traitement de cette affec-

tion que les nombreux moyens qu'on a jusqu'à ce jour dirigés contre elle. J'ai déjà observé un certain nombre de malades attaqués d'hydrocèle par épanchement traités par la méthode fumigatoire, et je puis affirmer que tous ceux qui ont été dirigés par des médecins habitués à l'action des vapeurs, en ont éprouvé les plus heureux effets. Mais dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, j'ai aussi eu le regret d'en voir plusieurs ne pas retirer de ce puissant secours tous les succès sur lesquels ils avaient droit de compter, et qu'ils auraient certainement obtenus si leur confiance eût été mieux placée.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution débile, et qui avait eu déjà plusieurs maladies vénériennes, était affecté, depuis plusieurs mois, d'une hydrocèle occasionnée et entretenue par une inflammation chronique du testicule. Comme il n'y avait pas long-temps que son dernier traitement avait été terminé, le médecin qui le dirigeait crut devoir lui faire administrer les fumigations de cinabre alternées avec les douches aromatiques sur le scrotum. L'usage de ce moyen a été régulièrement continué pendant un mois; alors le jeune homme avait acquis beaucoup de force et de vigueur, et l'hydrocèle était entièrement dissipée.

Un homme de cinquante ans portait une hydrocèle assez volumineuse, que j'attribuai à la pression qu'exerçait sur le cordon spermatique la pelote d'un bandage herniaire. Je me bornai à la faire changer, et à prescrire des fomentations avec le vin aromatique et autres applications toniques appropriées, dont l'usage continué pendant six semaines, n'opéra aucun changement sensible. Je ne pus me dispenser de recourir aux douches de vapeurs excitantes; à la vingtième, la tumeur était diminuée de plus de moitié. Je conseillai alors de simples fumigations de chaux arrosée de vinaigre, dirigées au moyen d'un grand entonnoir. Au bout de quelques semaines, l'hydrocèle était complétement guérie.

F. P***, âgé de quarante-huit ans, ancien gendarme, avait une hydrocèle qu'on se proposait de guérir par injection. Mais la première qu'on pratiqua après la ponction fut si douloureuse et détermina une inflammation si vive, qu'on crut devoir renoncer à cette méthode. La phlegmasie se dissipa; l'hydrocèle se manifesta de nouveau, et acquit au bout de quelques mois un tel volume, que l'on fut obligé de revenir à la ponction; mais le malade se refusa aux injections, et l'hydrocèle revint encore. Il me consulta à cette époque. La tumeur, sans être très considérable, était dure, la peau tendue, et comme je

craignais que la compression exercée sur la membrane par le liquide, s'opposant à l'action des absorbans, ne rendît les douches inutiles, je proposai conséquemment de vider la poche avant de recourir à ce moyen. Immédiatement après cette troisième ponction, que je pratiquai et qui donna une demi-pinte de sérosité très limpide, je fis administrer une douche résolutive avec la vapeur de sureau et celle dégagée de l'hydro-sulfure de potasse. Les douches, dans l'intervalle desquelles je faisais recouvrir la partie malade d'un sachet rempli d'un mélange chaud de plâtre et de cendre, ont été continuées matin et soir pendant quinze jours. Le scrotum qui était flasque, sans soutien, et dont la tunique musculeuse semblait avoir tout-à-fait perdu sa faculté contractile, est graduellement revenu sur lui-même; le testicule ne s'est point enflammé, et l'hydrocèle n'a pas reparu depuis environ deux ans que F. P*** a subi ce traitement.

Hydarthrose ou hydropysie articulaire.

Cette dénomination est très inexacte, car il ne s'agit point ici de collection séreuse, mais bien de l'accumulation dans les membranes synoviales d'un fluide diaphane, gluant, oléagineux, filant, ayant beaucoup d'analogie avec le blanc d'œuf, que l'on nomme synovie, et qui ne res-

semble en rien à de la sérosité. Cette humeur, destinée par la nature à enduire les articulations, à faciliter leurs mouvemens et à prévenir l'irritation qui résulterait nécessairement du frottement perpétuel de leurs surfaces, est continuellement versée par les exhalans sur les membranes qui tapissent l'intérieur des articulations ainsi que les gaînes tendineuses, et reprise dans la même proportion par les absorbans. Le défaut d'harmonie entre les fonctions de ces deux ordres de vaisseaux détermine deux maladies opposées : une sorte de sécheresse, de roideur articulaire ou de gêne dans les mouvemens, se manifeste lorsque l'exhalation de la synovie diminue ou lorsque l'absorption s'en fait avec trop d'énergie; des circonstances contraires, principalement de l'exhalation augmentée, résulte l'affection dont il s'agit.

On peut ranger au nombre de ses causes les marches forcées, les coups, les chutes, le rhumatisme, la goutte, les déplacemens d'irritations, et généralement tout ce qui peut troubler les fonctions des organes synoviaux. L'espèce de phlegmasie dont ils deviennent le siége est quelquefois aiguë, mais le plus souvent chronique, aussi l'hydropisie articulaire se développe-t-elle ordinairement avec lenteur, à moins qu'elle ne soit liée à certaines affections dont elle n'est alors qu'un effet et qui en activent singulièrement la marche.

L'hydarthrose, très difficile à reconnaître lorsqu'elle coïncide avec la goutte ou un gonflement lymphatique, se présente sous l'aspect d'une tumeur froide, indolente, inégale, et changeant de forme suivant qu'on l'examine l'articulation tendue ou fléchie. La fluctuation est manifeste, mais seulement dans les points les plus superficiels.

A moins qu'elle ne puisse être attribuée à quelque métastase ou autre cause qui réclame l'emploi des fumigations générales, les douches de vapeurs remplissent seules toutes les indications que présente cette maladie; seulement, lorsqu'elle est récente, aiguë, douloureuse, et qu'elle offre des signes évidens de phlogose, je fais précéder l'usage de ce moyen d'un nombre suffisant de sangsues, et, suivant les cas, de quelques applications adoucissantes, calmantes ou résolutives. Lorsque les premiers accidens inflammatoires sont dissipés, j'emploie la douche de vapeurs, d'abord émolliente, à une douce température, puis, comme dans les cas qui ne nécessitent point l'emploi des anti-phogistiques, je passe à l'usage des douches plus ou móins excitantes, des fumigations sèches et des frictions.

Dans la douche composée de différentes substances et dont je proportionne la durée et l'activité à l'état de la maladie, je trouve, par les nombreuses modifications dont elle est susceptible,

les cataplasmes, les applications résolutives, les fomentations vineuses, alcoholiques, les frictions éthérées, savonneuses, ammoniacées, les sachets calcaires, aromatiques, les douches liquides simples ou composées, les toniques, les irritans de toute espèce, les vésicatoires, le cautère et même le moxa. Il ne s'ensuit pas de là que les moyens qu'on a proposés jusqu'à ce jour pour déterminer l'effet stimulant et rubéfiant, la vésication ou la cautérisation, soient inutiles; ils sont la plupart d'une application commode et à la portée de tout le monde; mais on ne disconviendra pas que les douches de vapeurs ne soient le plus énergiques et même l'un des plus rationnels, en ce qu'on est toujours sûr de produire à volonté l'un de ces effets immédiats dont il est facile de soutenir l'action par l'usage de quelques moyens auxiliaires, dans l'intervalle de leur administration.

Les auteurs qui ont écrit sur l'hydropisie articulaire, parmi les moyens propres à la combattre, ont honorablement mentionné les fumigations ordinaires, sèches et humides; s'ils eussent connu le mode d'administrer la vapeur sous forme de douches, d'après mes procédés, c'est-à-dire poussée par une puissance dont on peut, à son gré, ralentir ou augmenter la force, ils les auraient placées au premier rang, qu'elles tiendront désormais dans le traitement de cette

maladie comme dans celui de beaucoup d'autres.

Les douches de vapeurs réussissent constamment dans les hydarthroses récentes et essentielles, mais il n'en est pas toujours de même lorsque cette affection est ancienne, qu'elle offre beaucoup de volume, qu'elle existe sous l'influence de certaines maladies, qu'elle est le résultat d'une altération organique de l'articulation, d'une tumeur blanche, etc.

Sur dix observations d'hydropisies articulaires, guéries par les douches de vapeurs, je me bornerai à en citer deux qui me paraissent présenter quelque intérêt. Le sujet de la première est une fille domestique, qui, à la suite d'une chute sur le genou droit, éprouva un gonflement inflammatoire des plus considérables, pour lequel on fut obligé d'employer l'appareil anti-phlogistique dans toute sa vigueur. Elle avait repris ses occupations ordinaires depuis plusieurs mois, lorsqu'elle vint me consulter pour une tumeur qu'elle portait de chaque côté de la rotule, beaucoup plus volumineuse lorsque le genou était tendu, et qui, lorsqu'on pressait alternativement sur chaque saillie, offrait une fluctuation manifeste. Les circonstances commémoratives et l'état sain d'ailleurs de l'articulation ne me laissèrent aucun doute sur le caractère de la maladie, contre laquelle je proposai les douches et

l'usage habituel d'une genouillère médiocrement serrée. Six mois après, cette malade vint me retrouver et m'avoua qu'ayant été fortement détournée de l'usage des vapeurs, par une personne qui lui avait promis de la guérir *radicalement* et à peu de frais, elle lui avait donné sa confiance; mais que, loin de tenir de si brillantes promesses, on avait épuisé ses épargnes et aggravé son mal. Effectivement, l'hydarthrose avait fait beaucoup de progrès, et à cette maladie se joignait un gonflement articulaire, douloureux, avec empâtement du tissu cellulaire, engorgement des tendons, des capsules : véritable tumeur lymphatique. La malade, ne pouvant plus réclamer d'autres conseils, suivit le mien et fut admise à recevoir gratuitement le secours de la douche; mais auparavant je fis mordre vingt sangsues autour du genou; je prescrivis, pendant deux jours, des applications émollientes et un repos absolu; après quoi, les douches de vapeurs furent administrées matin et soir; d'abord, avec le sureau et le vinaigre, puis avec le sulfure de potasse, et pendant l'intervalle, je faisais pratiquer sur le genou un bandage contentif. Au bout de vingt-cinq jours de traitement, cette fille était parfaitement guérie.

La deuxième observation est celle de M. R***, âgé de cinquante-cinq ans, et sujet à un rhu-

matisme goutteux qui se manifestait deux fois par an, sous forme d'accès assez réguliers, de cinq à six semaines de durée, et dont l'hydropisie des principales articulations semblait être la crise.

Aussitôt que les douleurs commençaient à se faire sentir, les collections synoviales diminuaient de volume, disparaissaient entièrement dans le fort des souffrances, reparaissaient de nouveau et l'accès était terminé. Le médecin qui dirigeait ce malade, jugeant les vapeurs également applicables à chacune de ses affections, en conseilla l'usage. M. R*** vint en conséquence à Lyon, dans l'automne de 1820, et se fixa dans mon établissement, quelques jours avant le retour de l'accès dont il éprouvait déjà les phénomènes précurseurs. L'articulation du poignet présentait en arrière et en avant une tumeur fluctuante de la grosseur au moins d'une noix; au coude et à l'épaule, elles étaient peu sensibles; dans l'extension de la jambe, la rotule était poussée en devant et divisait en deux parties inégales la poche synoviale qui s'étendait de chaque côté. Aux pieds, celle-ci existait devant les malléoles et offrait également une fluctuation manifeste, qui était même sensible sur les parties latérales des articulations des doigts, beaucoup plus développée que dans l'état naturel.

Dès le lendemain, je fis commencer l'usage des

bains par encaissement de vapeurs de succin. L'accès, dont le retour parut retardé de quelques jours, fut beaucoup moins douloureux et ne dura que deux semaines; à la fin de la première, toutes les tumeurs synoviales étaient entièrement dissipées. L'usage des fumigations ne fut point interrompu; et dès que les douleurs commencèrent à diminuer, je fis diriger la douche, d'abord sédative, puis aromatique et hydro-sulfureuse, sur toutes les articulations; le malade ne souffrait plus, il marchait sans peine, aucun épanchement articulaire ne se manifestait. Malgré cela, je crus convenable de continuer, pendant vingt jours encore, l'usage des vapeurs, et M. R***, après un séjour de cinq semaines dans mon établissement, en sortit entièrement guéri.

L'accès suivant fut d'environ trois semaines de durée, peu douloureux, mais suivi du retour de l'hydarthrose à un moindre degré il est vrai, et seulement dans les articulations des poignets et des genoux, ce qui obligea néanmoins M. R*** à venir une seconde fois réclamer le secours des vapeurs dont il a obtenu le même succès. Je lui conseillai, après chaque accès, qui sont devenus beaucoup plus rares, moins longs et moins douloureux, de diriger sur les articulations des fumigations aromatiques, au moyen d'un éolipyle surmonté d'un tuyau disposé à cet effet. Ce se-

cours a parfaitement atteint le but que nous nous étions proposé.

Le cas préeédent est le seul pour lequel j'ai été obligé de prolonger l'usage des vapeurs au-delà d'un mois; le traitement, dans les autres, a constamment été terminé du quinzième au vingt-cinquième jour. Le plus souvent les douches de vapeurs ont été employées comme unique moyen thérapeutique; deux fois seulement, j'ai cru devoir en seconder l'effet par des frictions résolutives, et surtout par l'application de saehets remplis de poudres alcalines.

DES NÉVROSES OU MALADIES NERVEUSES.

Le système nerveux, par la nature des fonctions qu'il remplit, est celui qui joue le plus grand rôle dans l'économie. Ce sont les nerfs qui transmettent au cerveau toutes les sensations : le plaisir qui est la source des jouissances de l'homme et la douleur qui l'avertit de ses besoins. C'est par le moyen des nerfs que le cerveau préside à toutes les fonctions de la vie dont l'exercice libre et régulier constitue la santé, et ce sont encorc lcs nerfs qui, dans l'état pathologique, décèlent la nature des obstacles que ces fonctions éprouvent.

Les nerfs visibles par la dissection, qui du cerveau se rendent dans toutes les parties de l'économie et que je nommerai nerfs de relations, transmettent à ce dernier les impressions reçues par les organes, et à ceux-ci l'influence cérébrale, mais ce ne sont pas eux qui reçoivent les impressions. Cet usage est réservé à une sorte de réseau pulpeux ou papillaire, qui résulte de la division à l'infini des dernières ramuscules nerveuses, et qui forme, avec les dernières divi-

sions des vaisseaux blancs et des capillaires à sang rouge, un tissu particulier dans lequel se passent les principaux phénomènes de la vie.

Ne serait-il pas aussi naturel de diviser les nerfs en deux systèmes, qu'il l'a été de considérer séparément la circulation artérielle de la circulation capillaire? Ces deux parties d'un même tissu générateur ne présentent-elles pas des différences assez tranchées sous le rapport anatomique aussi bien que sous celui des forces qui les animent, des fonctions qu'elles remplissent et des maladies qui leur sont propres? La première sert, dans l'état sain et malade, à la correspondance réciproque des organes avec le cerveau et de celui-ci avec les organes; elle est de tous les tissus élémentaires le moins susceptible d'altérations morbides essentielles. La seconde reçoit directement les impressions communiquées par les corps extérieurs ou qu'une cause quelconque développe au dedans, et, médiatement, celles qui sont réfléchies par le cerveau. C'est la portion active du système nerveux, celle où réside essentiellement le principe de la vie, dont l'exaltation, une modification vicieuse ou le défaut d'influence, occasionnent toutes les maladies. Pour qu'il y ait lésion, état pathologique, trouble quelconque, il faut, au moins dans la plupart des cas, c'est-à-dire dans les affections actives ou sthéniques, disposition, susceptibilité préalable des nerfs de la

partie sur laquelle se porte l'irritant; ainsi, l'abord des fluides blancs ou rouges n'est donc qu'un effet subséquent et non le résultat immédiat de la cause morbide.

D'après cette étiologie physiologique, toutes les lésions ou altérations occasionnées par une irritation ou exaltation des propriétés vitales, seraient, à proprement parler, des maladies nerveuses; mais les congestions humorales, l'inflammation qui, quoique secondaires, réclament les plus pressantes indications, justifient assez les dénominations de phlegmasies, d'affections lymphatiques, etc., qu'on a cru devoir leur conserver.

On ne doit entendre par névroses ou maladies nerveuses essentielles que celles dans lesquelles les nerfs seuls sont affectés (dans une partie seulement, car l'existence d'une névrose générale est encore à démontrer), sans lésion, au moins primitive, ou déterminée par la même cause des autres tissus générateurs. L'excitabilité nerveuse peut diminuer et même s'anéantir tout-à-fait, ce qui constitue les diverses espèces de paralysies; mais, dans les névroses proprement dites, l'irritabilité est toujours au-dessus de son degré normal.

Les névroses sont beaucoup moins fréquentes que le pensent un grand nombre de médecins, qui attribuent encore à un état pathologique es-

sentiel des nerfs une foule de phlegmasies chroniques. Excepté les névralgies, quelques spasmes, certaines paralysies, on pourrait révoquer en doute l'existence des maladies nerveuses idiopathiques; elles sont presque toutes le résultat d'une sympathie directe, ou l'effet secondaire de l'influence qu'exerce sur le cerveau un organe malade. Mais comme il importe peu à mon sujet que les maladies soient rangées dans tel ou tel ordre, je rapporterai aux névroses celles qui ont jusqu'à ce jour fait partie de cette classe, en ne m'occupant toutefois que du petit nombre de celles que j'ai cru devoir traiter par la méthode fumigatoire.

Les névroses sont en général d'une longue durée, elles sont actives ou passives, douloureuses ou indolentes, continues ou périodiques, etc. Les femmes, les personnes délicates, les constitutions débiles et nerveuses y sont le plus exposées. Tout ce qui excite la susceptibilité ou exalte l'imagination, les passions vives et soutenues, les plaisirs immodérés, les affections de l'ame, les fortes contensions d'esprit, les travaux du cabinet et même la plupart de nos habitudes sociales, y disposent singulièrement.

Par suite de l'action de ces causes, qui peuvent encore être favorisées par une disposition organique, on arrive quelquefois à un état extrême et permanent de sensibilité qui porte à recher-

cher des sensations toujours nouvelles, qui épuisent, jettent dans une sorte d'excitabilité que la moindre impression exalte, et fait enfin éprouver des souffrances sans cesse renaissantes et mille maux divers. Que d'exemples de ce genre ne trouve-t-on pas dans la société!

La plupart des maladies qu'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de névroses actives, excepté celles des fonctions cérébrales dont je ne m'occuperai pas, celles des sens et les névralgies, sont entrenues par un état permanent d'irritation des organes profonds et surtout de la muqueuse gastro-intesninale. Aussi les personnes qui en sont affectées offrent-elles généralement cet ensemble de symptômes qui caractérisent, sinon une phlegmasie chronique, du moins la susceptibilité, l'exaltation de sensibilité des organes digestifs, joint à une diminution manifeste de l'excitabilité de la peau qui est sèche et rude, et dont les fonctions ne s'exercent pas avec la même activité, ou sont quelquefois entièrement supprimées.

L'indication que présente ces maladies est facile à saisir : diminuer dans le plus grand nombre de cas l'action des viscères gastriques, augmenter celle de la peau, répartir également les forces de la vie sur tout le système. Quel moyen peut plus facilement et plus promptement conduire à ce but que les bains de vapeurs? Les femmes tur-

ques, qui font un grand usage des bains de vapeurs dont elles ne peuvent se passer plusieurs jours sans être incommodées, sont aussi moins sujettes aux palpitations, à l'hystérie, aux convulsions et autres affections spasmodiques, que les européennes et notamment les françaises.

Ce sont les bains généraux ou à l'orientale de vapeurs aromatiques que j'emploie de préférence. Ce moyen, accompagné et suivi de frictions sur toute la peau, du massage continué pendant assez long-temps, détermine toujours, dans ce cas, les plus heureux effets. On peut encore le rendre plus efficace en lui associant les secours tirés de l'hygiène, et surtout l'exercice, la distraction et l'usage interne des adoucissans.

Névralgie.

C'est la plus fréquente de toutes les névroses. Elle consiste dans l'irritation, à exaspération périodique, d'une branche nerveuse, le plus souvent sous-cutanée; la douleur survient ordinairement par accès de durée très variable, et, dans l'intervalle de ses paroxismes, la maladie ne laisse aucune trace. S'ils sont violens, si la douleur est très aiguë, cas fort ordinaire, l'irritation locale se propage de proche en proche, provoque l'abord momentané des fluides, la contraction spasmodique des muscles voisins, et une sorte de fré-

missement, de palpitation du tissu cellulaire et des tégumens qui le recouvrent; la peau dans ce point devient rouge, s'enflamme quelquefois; elle est toujours extrêmement sensible aux impressions atmosphériques. Ces phénomènes appartiennent particulièrement aux tics douloureux ou névralgies faciales, de toutes les irritations de ce genre les plus fréquentes. La névralgie sous-orbitaire est infiniment plus rebelle, la douleur qu'elle détermine est d'une violence qu'on ne peut exprimer si on ne l'a éprouvée. Ces maladies ne sont jamais mortelles, mais elles causent des souffrances atroces et résistent avec opiniâtreté à tous les moyens thérapeutiques.

J'ai souvent opposé aux névralgies la méthode fumigatoire, et je l'ai fait avec des succès variés. Les douches de vapeurs sédatives à une très douce température sont le moyen qui m'a paru le plus efficace, au moins contre les névralgies cubitales, sciatiques, frontales, faciales et maxillaires. Lorsque des nerfs du tronc étaient le siége de douleurs, j'ai été quelquefois obligé d'associer aux douches les bains à l'orientale ou par encaissement, afin d'augmenter l'action de tout le système cutané et détourner ainsi la fluxion locale. On peut pratiquer dans le même but, et concurremment avec les vapeurs, de douces frictions sur la peau; mais il faut toujours insister sur l'usage de ces moyens, autrement ils seraient

inutiles ou ne produiraient qu'un soulagement éphémère.

En sortant d'un bal, au milieu d'une nuit très froide, Mme L*** fut promptement saisie d'une douleur extrême de tout le côté droit de la face et du cou, qui augmenta de force et de violence pendant environ quinze jours et diminua ensuite par degrés. Mais au moment où la malade croyait toucher au terme de ses souffrances, la douleur se développa de nouveau, acquit une extrême intensité, se calma, puis reparut encore. Il y avait près de deux ans que Mme L*** souffrait sans cesse, mais la douleur, que la moindre impression de l'air exaspérait extraordinairement, n'était pas à beaucoup près toujours au même degré; elle sévissait sous forme d'accès rémittens très irréguliers, qui tantôt ne duraient que cinq à six jours, d'autres fois pendant plusieurs semaines et avec des intervalles plus ou moins longs. Toutes les fonctions de la vie s'exerçaient cependant comme dans l'état de la plus parfaite santé.

Opiacés, quinquina et autres remèdes internes les mieux appropriés; applications, frictions calmantes, sangsues, vésicatoires, eaux minérales, douches liquides, tout fut inutile, et Mme L*** avait épuisé les autres moyens de l'art avant de réclamer le secours des fumiga-

tions. Lorsque je la vis, elle était dans le fort d'un accès, la tête était penchée sur l'épaule droite; l'œil de ce côté était injecté, larmoyant et douloureux, la joue rouge et chaude au toucher, l'oreille brûlante. Les muscles ainsi que le peaucier se contractaient spasmodiquement, tiraient la bouche de leur côté, et imprimaient à la peau une sorte de palpitation, de tremblement remarquable. La douleur partait du coin de l'orbite et de l'oreille, s'étendait en divergeant sur la joue et le cou jusque sur le sternum, l'épaule et l'omoplate. Il semblait, disait la malade, qu'on lui enfonçait, continuellement et à coups précipités, plusieurs traits de feu à la fois dans les parties siége du mal. J'attendis la fin de l'accès pour commencer l'usage des vapeurs. Les bains à l'orientale furent d'abord employés, puis les douches de vapeurs de mauve et de têtes de pavots. Pendant l'accès suivant, qui fut beaucoup moins long et moins douloureux, je suspendis le traitement, qui a duré environ quatre mois. Durant ce long intervalle, cinquante bains ou douches de vapeurs ont été administrés, et pour tout moyen auxiliaire, des soins hygiéniques. Les douleurs ont disparu sans retour. Depuis près de deux ans M.me L*** jouit d'un santé parfaite.

M.me G***, âgée d'environ quarante-cinq ans, d'une forte constitution et habituellement bien

portante, éprouvait, depuis six ans, dans toutes les parties où se distribue le nerf sous-orbitaire du côté droit, des douleurs dont rien ne pouvait exprimer la violence; elles se manifestaient par accès de dix à quinze jours de durée et à peu près tous les mois. Cette maladie s'était développée graduellement, sans causes apparentes, et n'était parvenue qu'au bout d'un an à son plus haut degré d'intensité. L'âge critique, la perte de son mari et celle d'un de ses enfans, d'autres chagrins domestiques, non plus que tous les moyens de l'art, n'avaient apporté à l'état de M.me G*** aucun changement notable. On allait pratiquer la section du nerf (opération qui n'est pas toujours sans accidens et qui ne réussit presque jamais), lorsqu'un des médecins convoqués à ce sujet, conseilla de tenter auparavant l'usage des douches de vapeurs; elles furent administrées à une très douce chaleur, et régulièrement pendant trente-cinq jours et avec bien plus de succès que je n'espérais en obtenir. Il y a près de deux ans que M.me G*** n'a plus ressenti sa douleur.

Je n'ai pas été aussi heureux chez trois autres personnes affectées de tics douloureux de la face; deux n'ont éprouvé qu'un soulagement momentané de l'action prolongée des vapeurs; c'était, il est vrai, bien plus encore qu'elles n'avaient obtenu de l'usage des autres moyens, mais ce léger

avantage ne peut compter pour un succès. Chez la troisième, les vapeurs ont été sans effet, de même que l'opération que la malade subit un mois après avoir cessé le traitement fumigatoire.

Les névralgies frontales et maxillaires paraissent moins opiniâtres que les tics douloureux; elles sont aussi plus rares. Sur trois cas qui se sont offerts à ma pratique, deux ont complétement cédé aux douches de vapeurs.

Les douleurs cubitales, ischio-scrotates plantaires, etc., ainsi que les névralgies anomales, résistent rarement à l'emploi méthodique et soutenu des bains et des douches de vapeurs.

Convulsions.

Les convulsions consistent dans des mouvemens désordonnés et involontaires des organes musculaires, avec des alternatives de contraction et de relâchement. Tantot elles sont permanentes et légères: c'est le tremblement ou convulsion passive qui se manifeste le plus ordinairement chez les vieillards; d'autres fois elles sont brusques, fortes, plus ou moins irrégulières, complétement indépendantes de la volonté : c'est ce qu'on entend par convulsion proprement dite. Leurs causes sont très variées; celles-là sont occasionnées par une certaine susceptibilité nerveuse, par l'im-

pression subite du froid, par la suppression de la transpiration, d'un écoulement, d'un ulcère habituel; la répercussion d'un exanthème ou le déplacement d'une irritation cutanée; celles-ci sont l'effet d'une passion ardente, d'une impression vive de joie, de crainte, de colère, etc. Beaucoup sont sympathiques; quelques-unes dépendent de la lésion d'un organe, d'un filet nerveux. Comme toutes les autres névroses actives, les convulsions sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus fréquentes chez les enfans, les femmes, les tempéramens nerveux, sanguins, les constitutions délicates.

Le genre de fumigation et l'espèce de vapeur à employer dans ces cas, sont relatifs au siége du mal et à la cause qui l'a déterminé. Ainsi, on emploiera la douche d'aspersion, le bain à l'orientale par encaissement jusqu'au cou, à mi-corps, ou seulement la douche, suivant que la maladie sera générale ou qu'elle se bornera à quelques parties plus ou moins étendues. On prescrira les vapeurs sèches ou humides, aromatiques, sédatives, suivant que la maladie reconnaîtra pour cause la suppression d'une évacuation ou d'une éruption cutanée, une affection ou une lésion organique. Ce choix sera encore subordonné, de même que l'usage des moyens auxiliaires, à l'âge du sujet, à son tempérament, à l'état du cerveau, et comme pour toute autre

maladie, à une foule de circonstances qu'on ne peut soumettre à des règles fixes, à des préceptes invariables.

M.[lle] E***, âgée de treize ans, d'un tempérament sanguin, mais d'une excitabilité extraordinaire, avait eu, dans sa première enfance, plusieurs attaques d'éclampsie provoquées par les dentitions et la présence des vers intestinaux. La dernière lui avait laissé un engourdissement dans la jambe droite, que les moyens ordinaires de l'art avaient fait disparaître. Elle jouit, à quelques légères indispositions près, d'une assez bonne santé jusqu'à douze ans. A cette époque, elle se livra à l'étude, malgré ses parens et ses maîtres, avec une assiduité et une ardeur au-dessus de son âge. Après huit mois d'un travail soutenu qui l'avait vivement irritée, M.[lle] E*** obtint, dans une distribution solennelle, le prix de sa classe, objet de sa constante application et de sa vive sollicitude. Elle avait résisté aux efforts qu'elle fut obligée de faire pour le mériter, mais elle succomba à la joie qu'elle eut de le recevoir. Au moment où elle s'entendit proclamer, elle fut saisie d'un mouvement convulsif général accompagné d'une émotion, d'une sorte de resserrement de la poitrine, avec palpitation et accélération du mouvement circulatoire. Ces derniers phénomènes se dissipèrent bientôt, mais la convulsion

persista au même degré, malgré l'emploi des calmans, des anti-spasmodiques, des bains tièdes, des sangsues, etc. Il y avait près de cinq mois que M.lle E*** était malade lorsque je fus appelé à lui donner mes soins. Les mouvemens convulsifs étaient sensibles et presque continuels, surtout dans les muscles des parties supérieures; aussi la tête et les bras étaient-ils toujours en mouvement, excepté pendant le sommeil ou lors d'une forte contension d'esprit. Cette maladie, que je ne pouvais me dispenser d'attribuer à une vive impression morale, était actuellement indépendante de tout état pathologique du cerveau. M.lle jouissait de la plénitude de ses facultés intellectuelles et même à un haut degré; ses fonctions vitales s'exerçaient aussi comme dans l'état de santé, excepté celles de la peau. Je prescrivis les bains à l'orientale de vapeurs sédatives, et ne tardai pas à en obtenir d'heureux effets. La peau devint plus souple, la transpiration se rétablit, les mouvemens diminuèrent de violence, alors je fis administrer des bains par encaissement de même nature, dont l'usage fut assez régulièrement continué pendant un mois; au bout de ce temps, les contractions spasmodiques étaient à peine sensibles. Je fis cesser le traitement et conseillai l'habitation à la campagne, l'exercice en plein air et un régime approprié. Je la revis quelques semaines après, la maladie était entièrement dissipée.

Plusieurs affections convulsives ont cédé aux fumigations, mais il en est aussi qui leur ont opiniâtrément résisté. On peut en général regarder comme au-dessus des ressources de l'art les convulsions symptomatiques de certaines affections cérébrales, ainsi que celles qui existent sous l'influence d'une lésion organique incurable.

Chorée ou danse de St. Guy.

Cette maladie a beaucoup de rapport avec la précédente, à cette différence près, que les mouvemens convulsifs sont plus précipités, moins violens, qu'ils affectent ordinairement un seul côté du corps, et que, par les contractions variées des muscles de la face et du cou, ils font faire aux malades des contorsions variées et de singulières grimaces. La danse de St. Guy paraît consister dans une modification particulière de l'excitabilité cérébrale ; elle tient le milieu entre les convulsions cloniques et la paralysie, car le plus souvent le malade traîne la jambe, et le bras, engourdi, tombe sans soutien et croise diagonalement sur la cuisse opposée. Un autre phénomène qui accompagne quelquefois cette maladie, mais qui ne lui est point essentiel comme certains auteurs le prétendent, c'est l'idiotisme, qui ne se remarque que dans les chorées dépendantes d'une affection idiopathique du cerveau. La danse

de St. Guy n'est plus alors la maladie prineipale, ou plutôt n'est plus une maladie, mais seulement un effet, un symptôme. Ce n'est pas de celle-ci que j'entends parler, mais bien de la ehorée primitive, ou de eelle qui, bien que secondaire, devient la maladie principale. J'en ai recueilli trois observations; la plus remarquable est la suivante.

Un homme d'environ trente ans, d'un tempérament sanguin nerveux, de beaucoup d'esprit et de savoir, éprouva à l'âge de vingt ans un rhumatisme aigu, auquel sueeéda une forte douleur à l'épaule gauehe. Cette douleur, qui par suite d'une affeetion vive, des travaux du cabinet plus soutenus, d'un changement brusque de température, d'un écart de régime, acquérait une violencc extraordinaire, résista à tous les moyens imaginables. Bientôt des mouvemens eonvulsifs douloureux se manifestèrent dans tout ee côté du corps; ils devinrent de plus en plus précipités, au point que le malade ne marehait qu'avec beaucoup de difficulté, ne pouvait plus se servir du bras, avait toujours la tête en mouvement, roulait les yeux, tournait la bouehe et faisait des grimaces effroyables. Dans les divers traitemens qu'il subit, les évacuations sanguines furent toujours les moyens qui le soulagèrent le plus efficacement, mais elles furent peut-être trop négligées dans le principe. Le malade fut alternati-

vement soumis à l'usage des calmans, des bains tièdes ordinaires, des bains d'eaux minérales; il prit plusieurs fois celles d'Aix et du Mont-d'Or; on employa les cautères, les vésicatoires, les purgatifs, l'opium à hautes doses, et tout cela sans succès. Seulement les mouvemens des bras étaient moindres et la douleur ne se faisait plus sentir qu'à l'épaule, mais elle prenait par intervalles un tel degré d'acuité, qu'elle privait le malade de tout repos. Il y avait près de sept ans qu'il était dans cet état lorsqu'il vint me consulter; après m'avoir donné tous les détails que sa position exigeait, il manifesta le désir de tenter l'usage des bains de vapeurs. Je l'en détournai, ne pensant pas que dans une maladie de cette nature et surtout si ancienne, les fumigations pussent être de quelque effet; mais il persista et je cédai à ses instances. Le malade avait les yeux vifs et animés, le pouls plein et fort, la tête parfois douloureuse. Je fis pratiquer une saignée ordinaire du côté droit et appliquer dix sangsues sur l'épaule malade; je prescrivis en outre une boisson adoucissante et un régime doux. Trois jours après la saignée, il prit un bain de vapeurs à l'orientale, et continua régulièrement pendant deux semaines l'usage de ce moyen. Dès les premiers jours, il se sentit sensiblement soulagé; les mouvemens étaient moins violens et la douleur n'existait plus. Au bout de ce temps, quelques symptômes d'exci-

tation m'obligèrent de prescrire encore une petite saignée. Le malade maîtrisait jusqu'à une certain point ses mouvemens; il posait le pied où il voulait, et pouvait de la main gauche porter à la bouche un verre plein de liquide sans le répandre, ce qu'il lui eût été impossible de faire auparavant. Après quelques jours de repos, il revint à l'usage des vapeurs; je prescrivis alors les bains par encaissement, et comme je présumai que le traitement serait long, je ne les conseillai que de deux ou trois jours l'un. Au moment où j'écris cette observation, il y a trois mois que cet intéressant malade emploie la méthode fumigatoire; il a pris environ quarante bains de vapeurs. Il n'est pas encore ce qu'on peut rigoureusement appeler guéri, mais il marche sans difficulté, ne traîne plus la jambe, se sert assez librement du bras gauche, et, à quelques contractions près des muscles de la face, il ne fait plus aucune grimace; seulement, il a conservé un léger mouvement de rotation de la tête qui devient tous les jours moins sensible.

Les deux autres observations sont beaucoup moins intéressantes, quoique la guérison ait été complète, dans l'un, au bout de vingt jours, et dans l'autre, après un mois de traitement. Les sujets sont deux jeunes personnes de dix à douze ans; chez l'une, la maladie était occasionnée par

des habitudes précoces; celle de l'autre avait succédé à une maladie éruptive.

Spasmes.

On peut entendre par cette dénomination une exaltation passagère de la sensibilité, un accroissement morbide de l'influence nerveuse avec faiblesse relative du système musculaire, sans lésion au moins primitive, ni altération organique des autres tissus de l'économie, et dont les effets sont extrêmement variés suivant l'organe sur lequel ils s'observent, la cause morale ou l'agent physique qui la détermine. Les muscles dont l'action est indépendante de la volonté, ainsi que ceux de relations, peuvent être le siége de mouvemens spasmodiques, qui, dans ces derniers, diffèrent des convulsions en ce qu'ils sont instantanés, brusques, inégaux et toujours d'une incohérence remarquable. Ils peuvent être généraux ou locaux, isolés, ou coexister avec une lésion des facultés de l'intelligence, mais ils sont, dans tous les cas, le résultat d'un défaut d'équilibre entre l'action nerveuse et la réaction musculaire. Ils déterminent des mouvemens variés dont il est impossible aux malades de maîtriser le développement, d'augmenter ou de restreindre la force et la durée. Tantôt c'est la contraction simultanée ou successive de quelques muscles du visage, du

con, du tronc ou des membres, d'où résultent mille contorsions, mille gestes divers; tantôt c'est le larynx qui se trouve dans cette disposition pathologique. De là : ces intonations singulières, cette voix convulsive ou par saccades, ces inspirations bruyantes, ces sons variés et particuliers aux affections spasmodiques de cet organe. D'autres fois ce sont les muscles de la vie intérieure dont les forces sont augmentées ou perverties, et qui sont conséquemment le siége des spasmes, d'où résultent les symptômes suivans : gêne dans la déglutition ou impossibilité d'avaler, crampe de l'estomac ou des intestins, mouvemens abdominaux, vomissemens, déjections, coliques, hoquets, éructations, palpitations, défaillance, etc. A ces phénomènes variés à l'infini, et dont il n'est possible que de noter les principaux, il faut encore ajouter ceux qui dépendent de l'état particulier du cerveau ou de sa réaction sympathique sur l'économie, tels que : malaises, dégoûts, langueurs, ennuis, tristesse, inquiétudes, anxiétés, frissons auxquels succèdent des bouffées de chaleur plus ou moins incommodes, variations instantanées dans les désirs, les goûts, la santé, etc., qui ne peuvent s'expliquer par aucune cause appréciable. Les personnes sujettes aux maux de nerfs, sont souvent d'un caractère bizarre, quinteux, irrascible, soupçonneux, difficile. Elles ont d'elles des soins

minutieux, s'entretiennent constamment de leur état, et en fatiguent sans cesse ceux qui les entourent. Elles sont inégales, susceptibles à l'excès, ont des idées singulières, très mobiles, passent avec rapidité de la tristesse à la joie, du plaisir à la douleur, qu'elles expriment par des ris bruyans ou des pleurs immodérés. D'autres fois calmes et tranquilles au milieu de ces fréquentes vicissitudes, de ces malaises sans cesse renaissans, elles supportent leurs maux avec la même douceur, la même égalité d'ame qu'elles jouissent d'un moment de bien-être.

Mais cet accroissement morbide de l'énergie vitale, ce défaut d'harmonie entre la résistance des organes et l'influence du cerveau, suppose toujours une grande irritabilité naturelle ou acquise, qui peut être le résultat d'un tempérament éminemment nerveux, d'une constitution faible et débile, des habitudes vicieuses contractées dans l'enfance, d'une éducation mal dirigée, des travaux du cabinet, de certaines professions, des études forcées, de la lecture des romans, et enfin de tout ce qui peut exalter l'imagination, développer des passions vives, des affections tendres, et conséquemment rompre l'équilibre entre les muscles et les nerfs, altérer ou pervertir l'action réciproque des deux systèmes.

L'expérience que j'ai acquise me permet d'affirmer que de tous les moyens thérapeutiques,

ce sont les bains de vapeurs qu'on oppose avec le plus de succès aux affections spasmodiques; ce dont les médecins instruits et de bonne foi se persuaderont facilement, pour peu qu'ils réfléchissent à l'action de ces moyens et à la marche des maladies nerveuses qui résistent le plus souvent aux remèdes ordinaires ou même s'exaspèrent sous leur influence. Mais il ne faut pas craindre d'exercer une action vive sur la peau, car, dans ces cas, pour modifier, répartir également ou changer tout-à-fait la direction des forces vitales, il faut souvent provoquer une forte dérivation, une révulsion générale, en rapport toutefois à l'ancienneté, à la ténacité de la maladie et aux circonstances dans lesquelles se trouve le malade. Aussi est-on souvent obligé d'employer les frictions et surtout le massage, concurremment avec les bains à l'orientale ou par encaissement.

Des névroses qui consistent seulement dans une contraction spasmodique des muscles de relation, les unes dépendent d'une lésion du cerveau, les autres sont essentielles, et le plus grand nombre doivent être considérées comme l'effet sympathique d'une irritation quelconque, principalement de celle des organes de la génération. Les premières sont incurables, du moins n'ai-je jamais obtenu dans leur traitement de succès marqués; les secondes guérissent quelquefois,

mais les dernières résistent rarement à la méthode fumigatoire, pourvu toutefois que l'habitude ne soit pas trop invétérée ou qu'elle n'ait point encore jeté l'économie dans cet état de dépérissement et de marasme qui s'oppose à toute réaction vitale.

Je n'ai recueilli que deux exemples de spasmes de la seconde espèce ; celui d'une jeune demoiselle qui depuis plusieurs années avait contracté la singulière manie de répéter, immédiatement et sans que sa volonté y eût la moindre part, presque tous les mouvemens qu'elle voyait faire ; et celui d'un garçon d'environ onze ans, qui, cinq à six fois par jour et bien plus souvent, lorsqu'il éprouvait quelque contrariété, était saisi d'une crampe très douloureuse et de quelques secondes de durée, dans tous les muscles du bras et de l'épaule du côté droit ; le premier a été guéri par l'usage de vingt bains de vapeurs sédatives auxquels je faisais succéder des frictions générales ; quelques fumigations, et notamment les douches, ont bientôt triomphé du second.

Ceux de la troisième espèce sont le plus souvent des accidens consécutifs de l'onanisme ; ils ne peuvent guérir qu'autant qu'on aura fait cesser la cause qui les a déterminés ; alors ils cèdent quelquefois à un bon régime et aux autres soins hygiéniques ; mais le plus ordinairement ils persistent opiniâtrément, et il faut leur opposer des

moyens plus efficaces; ceux que j'ai toujours vu réussir sont les bains de vapeurs méthodiquement dirigés.

Une jeune personne, jolie, fraîche, vive et très précoce, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsque, vers l'âge de douze ans et sans causes apparentes, elle devint pâle, triste, rêveuse, cherchait les lieux solitaires, et ne se livrait qu'avec dégoût à ses exercices accoutumés. Elle perdit insensiblement l'appétit. Les personnes aux soins desquelles elle était confiée, attribuant cet état au prochain développement d'une nouvelle fonction, lui donnèrent quelques eménagogues qui l'irritèrent vivement. Bientôt elle éprouva des mouvemens spasmodiques dans les bras, consistant en des contractions brusques et de très courte durée qui devenaient tous les jours plus fréquentes. Lorsque je fus appelé à diriger la malade, il y avait près d'un an qu'elle souffrait. Les mouvemens spasmodiques qu'elle éprouvait étaient moins des contractions convulsives que des secousses, des ébranlemens généraux instantanés et indolens de tous les muscles de relations, accompagnés d'une expiration bruyante. C'était des éclairs de convulsions qu'on pouvait comparer à des commotions électriques, et qui se répétaient au moins toutes les minutes, excepté pendant le sommeil, qui d'ailleurs était rare et très agité.

La jeune personne était très faible; elle gardait un silcnce absolu sur toutes les questions qu'on lui faisait touchant sa maladie, ou ne répondait que par des pleurs que provoquait aussi la moindre contrariété. Nous acquîmes enfin la certitude que la maladie était déterminée par une cause que les circonstances commémoratives m'avaient déjà fait soupçonner. Il ne fallut rien moins, pour la faire cesser, que recourir aux moyens moraux qui furent employés avec beaucoup de sagesse et de circonspection, et dont on obtint tous les résultats qu'on devait en attendre. Il y avait dejà plusieurs mois que la cause n'existait plus, et l'affection spasmodique offrait les mêmes caractères, malgré l'emploi des adoucissans, des bains tièdes, de l'exercice et d'un régime approprié; seulement, la malade avait repris une certaine gaîté et recherchait les distractions avec autant d'empressement qu'elle les fuyait auparavant. Je prescrivis les bains par encaissement de vapeurs sédatives, dont l'usage fut continué pendant un mois; les mouvemens convulsifs diminuèrent par degrés et disparurent tout-à-fait avant la fin du traitement. La jeune personne n'a pas tardé à recouvrer ses forces, sa vivacité et sa fraîcheur naturelles; il y a près de quatre ans qu'elle jouit d'une santé parfaite.

Je n'ai point encore eu l'occasion de traiter par les vapeurs des spasmes isolés de la voix ou des muscles du larynx. Dans ce cas, on ne peut se dispenser d'admettre, au moins par analogie, l'utilité des douches de vapeurs dirigées sur cet organe. Mais j'ai plusieurs fois observé des maladies nerveuses dans lesquelles ce genre de spasme tenait le premier rang et m'a paru être la lésion principale.

M.lle R***, de Trévoux, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament sanguin et lymphatique, d'une susceptibilité morale, très vive quoique d'une douceur et d'une égalité de caractère remarquable, éprouvait, depuis plusieurs années, une aphonie complète ou perte totale de la voix; elle se faisait néanmoins entendre, mais elle parlait très bas et non sans quelque difficulté. Bientôt il survint une petite toux sèche, continuelle et plus fréquente que les mouvemens de la respiration, occasionnée par les contractions spasmodiques répétées du diaphragme, et indépendante d'aucune lésion du poumon. A ces phénomènes se joignaient souvent, à la suite d'un léger exercice ou de quelque émotion que provoquait la moindre cause : difficulté de respirer, oppression, maux de cœur, palpitations, agitations plus ou moins vives. Bientôt se développèrent de véritables accès hystériques qui se répétaient souvent

plusieurs fois par jour, avec mouvement convulsifs généraux, douleurs excessives dans le bas-ventre, que la malade croyait modérer en comprimant fortement cette partie, ou en se faisant presser de toute la force d'une personne vigoureuse : resserrement du cou avec menace de suffocation; puis perte totale de connaissance avec suspension des fonctions, au point qu'il était impossible d'apercevoir le battement du pouls ni le mouvement de la respiration. La malade revenait insensiblement à elle et l'accès se terminait par des larmes abondantes.

Le médecin instruit qui la dirigeait, le docteur Thimécourt, médecin de l'hôpital de Trévoux, après avoir vainement employé tous les moyens imaginables, se détermina à tenter l'usage des vapeurs et confia la malade à mes soins. Je lui ai fait administrer, tantôt des bains à l'orientale ou par encaissement, tantôt des douches de vapeurs comme éménagogues. Les accès hystériques n'ont pas tardé à diminuer d'intensité et de fréquence; au bout d'un mois, ils avaient entièrement disparu. La toux n'a cessé que quelques semaines après; la voix est revenue par degrés, et un traitement de soixante à soixante et dix jours a suffi pour guérir une maladie qui datait de plusieurs années, et rendre à M.lle R*** la santé dont elle a constamment joui depuis près de trois ans.

Vapeurs ou maux de nerfs.

La modification de sensibilité ou d'irritation nerveuse essentielle, peut exister isolément sur un organe quelconque, et déterminer un grand nombre d'espèces particulières de névroses; j'indiquerai les principales. D'autres fois l'organe sur lequel la maladie s'est développée, réfléchit promptement ce même genre d'irritation sur celui avec lequel il a le plus de rapports sympathiques, ou plusieurs organes sont primitivement affectés. De là : ces névroses complexes ou multiples, comme celle qui fait le sujet de la dernière observation, et dans lesquelles on peut encore distinguer ou grouper ensemble les symptômes qui appartiennent à chaque lésion et les considérer isolément. Mais bien souvent cet état pathologique frappe à la fois tout le système organique; alors toute analyse devient impossible; le mal se présente sous des formes extrêmement variées, d'une mobilité extraordinaire, et n'offre à l'observation que des symptômes fugaces qu'on a à peine remarqués qu'ils sont déjà remplacés par d'autres auxquels succèdent les premiers, qui se dissipent de nouveau pour reparaître encore. C'est ce que j'entends par vapeurs ou maux de nerfs; disposition physiologique dont la méthode fumigatoire, convenablement dirigée, triomphe

dans la plupart des cas. J'ai aussi recueilli un grand nombre d'observations sur cette maladie; la suivante étant au nombre de celles qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt, je ne puis me dispenser de la rapporter avec quelques détails.

M.me D***, âgée de vingt-cinq ans, mère de deux enfans, d'un tempérament nerveux et d'une constitution très délicate, avait éprouvé dans sa jeunesse beaucoup de contrariétés et de violens chagrins. A l'âge de dix ou douze ans, elle ressentit, à la suite d'une frayeur, quelques mouvemens convulsifs qui ne se sont pas renouvelés depuis. L'époque de la menstruation fut très orageuse, mais l'écoulement a toujours été abondant et régulier. M.me D***, ayant perdu sa mère dans son bas âge, fut confiée aux soins d'une parente qui lui faisait regretter tous les jours davantage la perte qu'elle avait faite. Elle vivait extrêmement isolée et cherchait à trouver dans la lecture et les occupations de son âge, les distractions qui lui étaient opiniâtrément refusées. Sans cesse forcée de se contraindre et de comprimer ses désirs, et quoique naturellement douce et gaie, elle devint d'abord d'une irritabilité extrême que la moindre cause exaspérait vivement, puis triste et soucieuse. Elle tomba dans un état de langueur qui donna des craintes pour sa vie, et auquel on opposa avec beaucoup

de succès l'usage du lait d'ânesse et le séjour à la campagne.

Après son mariage qui eut lieu à l'âge de dix-neuf ans, elle ne tarda pas à devenir enceinte, et jouit pendant sa grossesse de la meilleure santé; mais elle eut un accouchement laborieux et une suite de couche très longue, de la quelle elle n'était pas encore remise qu'elle devint enceinte de nouveau. Ce second accouchement ne fut pas plus heureux; dès-lors la santé de M.me D*** fut toujours en décroissant. Quelques peines morales hâtèrent encore le progrès du mal, au point qu'un an après son second accouchement, elle était dans l'état suivant : dégoût pour les alimens, resserrement épigastrique, difficulté de digérer sans aucun signe d'inflammation de l'estomac; sentiment d'une pression exercée sur la poitrine, gêne dans la respiration, palpitations fréquentes, douleurs passagères avec gonflement dans les hypocondres, borborygmes, flatuosité, mouvemens variés dans le bas-ventre, constipation habituelle, urines abondantes et limpides, peau sèche, frissons ou bouffées de chaleur sans transpiration ni mouvement fébrile; sommeil interrompu ou agité; rêves pénibles et n'offrant à l'esprit que de sinistres objets; imagination vive, idées mobiles, bizarres, extraordinaires; susceptibilité, impatience remarquable. Les muscles étaient tantôt dans un état voisin du spasme,

tantôt dans un relâchement, une faiblesse telle, que la malade pouvait à peine se soutenir. Il était rare qu'elle n'éprouvât pas, dans l'espace de quelques jours, cette série de phénomènes qui se succédaient plus ou moins rapidement, mais qui existaient presque toujours sans interruption et en plus ou moins grand nombre à la fois. La perte qu'elle fit de son premier enfant, qu'elle avait auprès d'elle, aggrava singulièrement l'état de M.me D***; elle ressentit subitement une vive douleur dans l'hypocondre droit. L'application de quelques sangsues et des fomentations émollientes calmèrent cet accident, auquel succéda une jaunisse qui céda plutôt à la nature et à l'usage des bains tièdes, qu'aux anti-spasmodiques de toute espèce qui semblaient au contraire augmenter l'irritation.

Quelque temps après cet événement, je fus consulté par M.me D***; je l'observai pendant quelques jours, et elle m'offrit, avec l'ensemble des symptômes que je viens d'indiquer : refus absolu des alimens ordinaires, mais maigreur extrême, appétit désordonné pour les substances acides ou de haut goût; souvent constriction spasmodique du cou avec impossibilité d'avaler, et respiration difficile; oppression, bâillemens fréquens; ventre tendu, ballonné ou resserré contre la colonne épinière qu'on sentait aisément à travers ses parois; point d'engorgement sensible, pas la

moindre douleur; seulement une forte pression exercée sur l'hypogastre, occasionnait une sorte de malaise qui, s'il eût continué, aurait déterminé la défaillance. Malgré cet état presque habituel de souffrances, elle était en général d'un caractère doux, d'un commerce agréable, et inspirait le plus vif intérêt; mais sensible et irritable à l'excès; la moindre contrariété, le bruit le plus léger, produisait de vives et pénibles impressions ou provoquait quelque indisposition nouvelle. La peau était habituellement sèche et rude, le visage tantôt pâle et abattu, tantôt rouge et animé; les menstrues n'avaient pas éprouvé la moindre altération. Les vicissitudes atmosphériques influaient singulièrement sur la situation de M.me D***; les temps froids et orageux augmentaient prodigieusement ses maux, tandis que dans les saisons chaudes et les jours sereins, elle souffrait beaucoup moins et se surprenait même quelquefois, n'éprouvant aucun malaise.

M.me D*** avait épuisé toutes les ressources de la médecine, excepté les boissons adoucissantes; elle ne voulait plus entendre parler de remèdes. Je lui proposai les eaux de Vichi, elle s'y refusa, étant déjà allée à Aix et au Mont-d'Or sans le moindre succès. Je lui conseillai alors les vapeurs; elle y consentit d'autant plus volontiers, qu'elle avait plusieurs fois manifesté le désir d'en faire usage, mais on l'en avait détourné sous

plusieurs prétextes dont il me fut aisé d'apprécier les motifs.

Je fis d'abord administrer quelques bains à l'orientale de vapeurs émollientes, puis aromatiques, pendant l'action desquels la malade éprouvait un calme, une quiétude, un bien-être indicibles; elle se trouva bientôt sensiblement soulagée. Afin de déterminer un mouvement excentrique plus énergique, et un effet sédatif plus prompt, je prescrivis les bains par encaissement de vapeurs humides camphrées à une température plus élevée; ils ne tardèrent pas à augmenter l'activité vitale de la peau qui devint souple, douce au toucher et légèrement moite dans l'intervalle des fumigations, car, pendant leur action ou immédiatement après, la transpiration avait constamment lieu. Elle préférait les bains à l'orientale; je consentis au bout de quelques jours à ce qu'elle en reprît l'usage. Son état s'améliorait sensiblement, au point qu'après trois mois de traitement pendant la durée duquel M.me D*** a pris environ cinquante fumigations, elle jouissait de l'exercice libre et régulier de toutes ses fonctions, et conséquemment d'une santé qu'elle n'avait jamais connue et d'une existence toute nouvelle. Elle a encore continué, pendant quelques mois et de loin en loin, l'usage des vapeurs.

Les phénomènes qu'on attribue communément aux vapeurs ou maux de nerfs, sont le plus souvent déterminés par une inflammation chronique de quelque viscère abdominal, et surtout de la muqueuse gastro-intestinale. Les trois quarts au moins des affections dites nerveuses que j'ai observées, peuvent être attribuées à cette cause. L'obstination avec laquelle un grand nombre de médecins se refusent à l'admettre, est d'autant plus étonnante, qu'en supposant qu'ils n'aient pas eu le loisir de se placer au niveau des connaissances actuelles, les effets fâcheux qu'ils déterminent le plus souvent par l'emploi des antispasmodiques dans ces cas, et les succès qu'obtiennent tous les jours, sous leurs yeux, ceux de leurs confrères qui administrent alors les adoucissans et autres moyens appropriés, auraient dû les éclairer, s'ils ne fermaient totalement les yeux au flambeau de l'expérience. Je ne disconviens pas, cependant, qu'il est quelques-unes de ces maladies dans lesquelles l'irritation se borne aux nerfs sans se communiquer aux autres tissus élémentaires; mais elles sont beaucoup plus rares qu'on ne pense. C'est pour cela que j'ai cru devoir publier la dernière observation qui peut servir de type à ce genre d'affection, car, excepté la phlegmasie hépatique, il serait difficile d'y trouver le moindre élément inflammatoire.

Névroses partielles.

Lorsque l'irritation nerveuse essentielle n'affeete qu'un seul organe, il en résulte une lésion vitale qu'on désigne par des noms partieuliers relatifs à son siége : de là l'angine de poitrine, la dyspnée, les palpitations, la cardialgie, le vomissement spasmodique, l'hypoeondrie, l'hystérie, ete., suivant que les organes de la respiration, le eœur, l'appareil digestif ou l'utérus, se trouvent le siége de eet état pathologique.

Les bains de vapeurs ne seraient utiles dans l'asthme et l'angine pectorale, qu'autant qu'on les emploierait à domicile et avee beaueoup d'attention.

Toutes les fois qu'on sera fondé à eroire que la dyspnée ou les palpitations seront oeeasionnées par une suppression de transpiration, par quelque trouble des fonctions de la peau, ou bien par le transport d'une irritation pathologique de cet organe sur le poumon ou le cœur, alors les bains de vapeurs sont utiles, mais il ne faut pas les administrer à une haute température, dans la erainte de trop aetiver la eirculation, ce qui augmenterait la gêne de la respiration et les mouvemens du cœur.

La cardialgie ou douleur nerveuse de l'estomae, le vomissement spasmodique et toute né-

vrose essentielle, soit de l'organe principal, soit des autres parties de l'appareil digestif, sont efficacement combattus par la méthode fumigatoire, dont on peut même, dans ce cas, favoriser l'action dérivative par l'usage des frictions et autres moyens appropriés.

Hypocondrie.

Cette maladie que beaucoup de médecins rangent parmi les affections cérébrales, est souvent l'effet sympathique d'une irritation chronique des organes digestifs. Le trouble des facultés intellectuelles qu'on remarque alors, est toujours secondaire ou le résultat de l'influence que l'estomac exerce sur le cerveau. Mais cette lésion des organes digestifs a-t-elle son siége dans les nerfs qui s'y distribuent ou dans les capillaires sanguins? Dans l'état actuel de la science, il est impossible de résoudre cette question, ce qui serait cependant de quelque intérêt. L'hypocondrie serait peut-être mieux placée dans les phlegmasies chroniques que dans les névroses, au moins dans beaucoup de cas.

Quelle que soit sa nature intime, elle peut être déterminée par une foule de causes dont les plus fréquentes ont déjà été indiquées. Cette affection offre deux séries distinctes de phénomènes : les uns sont immédiats et le résultat des troubles des

fonctions digestives, les autres consécutifs et dépendans de l'affection secondaire de la plupart des organes de l'économie. Ils se succèdent avec beaucoup de rapidité et simulent la plupart des maladies, et notamment des névroses. En rapprochant tous les symptômes qui se manifestent dans ces différentes lésions, on aura en partie ceux qui caractérisent celles-ci. Les hypocondriaques sont en outre versatiles, inconstans, exagérés, surtout pour ce qui concerne leurs souffrances; la moindre chose les fatigue, l'objet le plus ordinaire les remplit de crainte et de terreur; ils sont inquiets, soupçonneux, et le plus souvent d'une tristesse profonde; ils fuient la société et surtout celle des femmes; quelquefois ils se refusent à faire le moindre mouvement, en alléguant des empêchemens qui n'existent que dans leur imagination prévenue; ils aiment l'étude, ils sont curieux et cherchent à tout savoir. Toujours occupés de leurs maux, ils appréhendent n'en pouvoir guérir; leur confiance est incertaine et quelquefois sans borne en ceux qui sont le moins dans le cas de la justifier.

Ce qu'on a le plus à redouter dans le traitement de l'hypocondrie, c'est la mobilité des idées et l'inconstance des malades; ils se dégoûtent bientôt des meilleurs moyens et en abandonnent promptement l'usage, ou se préviennent tellement en leur faveur, qu'ils peuvent en faire un abus dangereux.

L'hypocondrie, comme la plupart des affections nerveuses, trouve dans la méthode fumigatoire les secours les plus propres à remplir les indications qu'elle présente. Qu'on ajoute à l'effet médical des vapeurs l'espèce de gymnastique attachée à leur emploi, et l'on se convaincra que cette indication, aidée d'un régime convenable, réunit tous les moyens que la raison propose pour le traitement de cette singulière affection, et dont l'expérience, d'ailleurs, confirme l'efficacité.

Un certain nombre d'hypocondriaques ont été soumis à l'action des bains de vapeurs; tous ceux qui ont persisté dans l'emploi de ce moyen en ont éprouvé d'heureux effets. Les bains à l'orientale, accompagnés ou suivis du massage ou des frictions, m'ont toujours paru préférables à ceux par encaissement, en ce que, outre l'action plus énergique qu'on détermine sur la peau au moyen de ces puissans auxiliaires, le malade est libre et peut exécuter tous les mouvemens; il ne se déciderait d'ailleurs pas aisément à se laisser enfermer dans un appareil.

Hystérie, Chlorose.

La première n'est autre chose qu'une névrose, une affection spasmodique essentielle de l'utérus. Elle est produite par les mêmes causes que les

autres affections nerveuses, et détermine une foule de phénomènes, dont trois seulement : le sentiment d'une boule qui part du ventre monte à l'estomac, puis au cou, avec difficulté de respirer et menace de suffocation; la perte de connaissance, et les mouvemens convulsifs, suffisent pour la caractériser. Elle est le plus ordinairement le résultat d'une aménorrhée ou du défaut de menstruation et des obstacles multipliés qui s'opposent à l'exercice libre et régulier de cette fonction, et consiste dans une irritation chronique, tantôt de l'encéphale, tantôt de l'utérus.

On reconnaît la chlorose à la décoloration de la peau, à la langueur générale, au dépérissement progressif de la malade, dont l'appétit est nul et dépravé, et qui est accablée de tristesse et d'ennui. Souvent elle succède à l'aménorrhée qui n'est quelquefois que symptomatique d'une irritation de l'estomac. Ces deux effets d'une même cause sont très différens. Les phénomènes de l'hystérie indiquent la modification en plus de l'excitabilité cérébrale ou utérine. Dans la chlorose, au contraire, il y a une diminution manifeste de l'irritabilité de ce dernier organe, prostration des forces, affaiblissement de tout le système qui ne cesse que par la mort ou l'apparition de l'écoulement périodique. Dans l'un et l'autre cas, il faut se hâter de remplir cette indication.

On y parvient par l'usage des bains à mi-corps de vapeurs composées avec les substances dites éménagogues et anti-spasmodiques, telles que : l'absinthe, l'armoise, la mirrhe, le succin, le camphre, le castoréum, l'asa-fœtida, etc. Mais on obtient encore des effets plus prompts au moyen des douches de vapeurs de même nature, et dirigées de manière à agir le plus directement possible sur l'organe malade.

De tout temps on a retiré un certain avantage, dans le traitement de l'hystérie, de l'emploi local des fumigations. « En même temps qu'elles excitent localement, elles ont sur le système nerveux une action sédative, telles que les vapeurs éthérées, camphrées; celles que l'on dégage de la combustion de l'asphalte, du succin, des gommes résines, fétides, surtout de l'asa-fœtida; celles de quelques huiles essentielles, des huiles empyreumatiques; enfin le produit gazeux de la combustion du castoréum, des substances animales cornées et autres : toutes peuvent être administrées avec avantage dans les accès hystériques, etc. » (Dictionnaire des sciences médicales, article *fumigation.*)

Quelques jeunes personnes hystériques et un grand nombre de celles affectées de ce que l'on nomme vulgairement *pâles couleurs*, auxquelles on avait vainement administré les autres moyens

de l'art, ont été plus ou moins promptement guéries par la méthode fumigatoire, qu'on emploie aussi très efficacement dans les cas de menstrues laborieuses, dont elles favorisent ou régularisent presque toujours l'écoulement.

M.[lle] Gaillot, fille d'un chapelier demeurant rue Ferrandière, à Lyon, âgée de seize ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, était réglée depuis deux mois lorsque, quelques jours avant la troisième époque menstruelle, elle fut tout-à-coup atteinte d'une gastrite aiguë dont les symptômes acquirent très promptement un certain degré de violence. Cette affection nécessita l'emploi successif, et à plusieurs reprises, des sangsues à la vulve et sur l'estomac, d'une saignée du bras, ainsi que l'usage des délayans et autres moyens appropriés. Aux symptômes de l'irritation gastrique, que ce traitement dissipa bientôt, succédèrent : difficulté permanente de respirer, avec accès d'oppression très irréguliers pour le retour et la durée, constriction épigastrique, resserrement spasmodique du ventre, pesanteurs, douleurs, mouvement extraordinaire dans la région hypogastrique, sentiment d'une boule qui de la matrice remontait dans le ventre, dans la poitrine, et jusqu'au cou, accompagné de strangulation momentanée, de menaces de suffocation, ce qui obligeait la malade à se pla-

cer dans son lit de manière à ce que le tronc fût dans une position presqne verticale. Elle éprouvait en outre, dans les momens de l'accès, ce qu'on entend par *clou hystérique*, une douleur excessive au sommet de la tête. Sans disparaître tout-à-fait, ces phénomènes diminuaient beaucoup d'intensité, mais ils reprenaient toute leur force à chaque époque menstruelle dont le flux était entièrement supprimé.

Cette affection résistait depuis six mois à tous les moyens imaginables, et la malade dépérissait à vue d'œil. Je ne vis de salut pour elle que dans la méthode fumigatoire à laquelle elle fut soumise, sans aucun autre auxiliaire, dans le printemps de 1823. Je prescrivis les bains par encaissement, entiers et à mi-corps, de vapeurs humides d'absinthe et d'armoise. Au bout de quinze jours de l'usage régulier de ces moyens, les règles ont reparu ; je continuai les bains pendant quatre jours encore pour favoriser l'écoulement qui fut assez abondant. Depuis huit mois qu'elle a subi ce traitement, M.lle Gaillot n'a plus éprouvé de retard; elle est devenue grasse, fraîche, et jouit de la meilleure santé.

Une jeune demoiselle de dix-sept ans, maigre, d'une haute stature et qui n'était pas réglée, offrait, lorsqu'elle fut confiée à mes soins, l'ensemble des symptômes suivans : lassitude habi-

tuelle, faiblesse, apathie, paresse extrême, répugnance invincible pour toute espèce d'exercice; peau sèche, rude, de couleur cendrée; pouls petit, respiration lente, prolongée, soupirs fréquens; traits de la face abattus et altérés, yeux cernés, lèvres décolorées, langue blanche, bouche pâteuse; inappétence pour la viande qui excitait des nausées, désir des substances acides et de haut goût; éructation fréquente, éloignement pour la société, tristesse, mélancolie, dégoût de la vie; refus absolu de continuer l'usage des remèdes et des eaux minérales que l'on employait depuis plus d'un an sans le moindre succès. Après de vives résistances, la malade se décida enfin à tenter l'usage des vapeurs; elles lui furent administrées sous forme de bains à l'orientale accompagnés de frictions sur toute la peau, puis par encaissement et composés de substances aromatiques. Ils provoquèrent d'abondantes transpirations; la peau s'anima, elle devint douce, moite, et reprit sa teinte naturelle. Au vingtième jour du traitement, la première éruption menstruelle eut lieu; l'énergie musculaire se rétablit, les forces s'accrurent, et tous les symptômes sus-énoncés ne tardèrent pas à disparaître entièrement. Depuis cette époque, l'écoulement périodique a toujours été très régulier, et la jeune personne n'a pas éprouvé le moindre malaise.

Colique métallique.

C'est presque constamment l'appareil digestif qui est le siége primitif des lésions occasionnées par l'action délétère des métaux sur l'économie, soit que ces substances aient été introduites par l'absorption cutanée, par la respiration, ou bien que la muqueuse gastro-intestinale en ait éprouvé le contact immédiat. Mais quelle est la nature de ces lésions? consistent-elles dans l'augmentation ou la diminution des forces vitales, ou, en d'autres termes, les métaux exercent-ils sur les tissus organisés une action irritante ou stupéfiante? D'après l'examen attentif des phénomènes nombreux que détermine l'état pathologique qui est le résultat de cette action, on ne peut se dispenser d'admettre la première opinion, qui, au moins pour la colique de cuivre, ne peut être contestée. Celle-ci est une véritable inflammation, souvent des plus aiguës et qui se manifeste quelquefois tout-à-coup; mais ce n'est le plus souvent que d'une manière lente, graduée, que le cuivre altère les fonctions des organes, et qu'il manifeste sa présence chez les personnes soumises à ses émanations. Les digestions commencent à devenir lentes et plus ou moins laborieuses, le ventre douloureux, dur ou relâché; tous les signes d'une entérite chronique se dévelop-

pent : la peau est sèche et rude, jaune ou terreuse ; la nutrition est toujours plus ou moins troublée ; souvent l'irritation intestinale se communique à la muqueuse pulmonaire et occasionne une petite toux sèche et fréquente, quelquefois même la phthisie.

Colique produite par les émanations du cuivre.

J'ai eu fréquemment occasion de donner des soins à des fondeurs ou autres ouvriers en cuivre, pour diverses indispositions ou de véritables maladies occasionnées par leur genre de travail. Je me suis toujours bien trouvé, dans ces cas, des fumigations que j'ai cru devoir employer toutes les fois que le mal n'avait pas jeté de trop profondes racines ou déterminé quelque altération organique.

Un de ces malades, âgé de quarante ans, très maigre et d'une haute stature, avait constamment la peau sèche, la bouche amère, la langue blanche, peu d'appétit, les digestions très pénibles, de fréquentes douleurs abdominales, rendues plus sensibles par la pression, et un tremblement des mains qui faisait tous les jours de sensibles progrès. Il fut tout-à-coup saisi d'une violente colique, accident qu'il éprouvait

toutes les fois qu'il s'occupait de la fusion du métal, et surtout à en opérer l'alliage avec le zinc, et qui venait encore d'être reproduit par cette cause. Cette phlegmasie aiguë me força de déployer tout l'appareil anti-phlogistique auquel elle céda bientôt. Lorsqu'elle fut entièrement dissipée, je proposai au malade les bains de vapeurs comme un moyen propre à faire cesser son état habituel de malaise; il suivit mon conseil, et après avoir pris environ trente fumigations soufrées, il éprouva un bien-être, une sorte d'invigoration qu'il ne connaissait point depuis un grand nombre d'années. Il avait recouvré une santé parfaite; la transpiration s'était rétablie; il avait de l'appétit, digérait bien, n'éprouvait aucune douleur, et le tremblement était entièrement dissipé. Ce dernier phénomène se manifesta de nouveau au bout de plusieurs mois; l'usage de quelques bains de vapeurs l'a fait encore disparaître.

Un ouvrier fondeur, à peu près dans la même situation, a été guéri par le même moyen; mais le retour de la maladie l'ayant forcé deux fois à un traitement long et coûteux, je lui ai conseillé de prendre un bain de vapeurs soufrées par semaine. Il doit à cette méthode la santé dont il jouit depuis plus de trois ans.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, bossetier de profession, éprouvait une toux continuelle et violente, des douleurs de poitrine très vives; il se plaignait de troubles, de digestions et d'une foule d'autres accidens manifestement déterminés par les émanations cuivreuses. Un traitement fumigatoire d'environ vingt-quatre jours l'a parfaitement rétabli, et l'usage habituel de quelques bains de vapeurs a prévenu toute récidive jusqu'à ce jour.

Colique de plomb ou saturnine.

Les signes d'inflammation, quoique très évidens, sont beaucoup moins tranchés dans la colique de plomb; ce métal porte plus particulièrement son action sur les nerfs, aussi les accidens spasmodiques sont-ils beaucoup plus fréquens et plus nombreux que dans la première. Quelques-uns des phénomènes consécutifs, tels que le tremblement, la paralysie plus ou moins complète, la prostration des forces, l'état de stupeur, etc., qui indiquent une atteinte profonde portée aux propriétés vitales, semblent, de prime-abord, justifier l'opinion de ceux qui ne voient dans la colique saturnine que l'effet d'une cause stupéfiante et sédative. Mais avec ce que ces phénomènes ne se manifestent pas toujours, ne pourrait-on pas les expliquer par l'accumulation, la concentration des forces dans un seul point?

Quoi qu'il en soit, la colique de plomb peut se présenter sous deux aspects différens : ou elle se développe lentement, ou elle sévit de suite avec beaucoup de violence; dans le premier cas, on peut en arrêter les progrès et en prévenir les effets subséquens, qui offrent quelquefois autant de gravité et sont ordinairement plus tenaces que ceux qui sont le résultat immédiat de la cause délétère. Les bains de vapeurs employés seuls ou concurremment avec les autres moyens de l'art, sont toujours d'un effet avantageux, en ce qu'ils maintiennent ou augmentent l'énergie vitale de la peau, et opposent ainsi à l'irritation pathologique une dérivation puissante.

Un ouvrier peintre ayant déjà éprouvé plusieurs coliques saturnines, fut saisi d'une vive douleur dans le ventre, qu'il calmait par une forte pression, signe presque caractéristique des affections de ce genre; l'abdomen était inégalement dur, resserré, et faisait entendre beaucoup de bruit, résultat du déplacement des gaz; il avait le pouls petit, serré et très tendre, les traits de la face abattus, et offrant l'expression d'une douleur bien plus forte que celle que ressentait le malade. Je ne doutai pas que ces phénomènes ne fussent déterminés par l'action de la céruse qu'employait journellement cet homme, qui m'assura d'ailleurs être dans le même état où il

était au début de ses précédentes coliques, qu'il sentait, disait-il, venir. Je lui prescrivis l'usage des lavemens, des boissons adoucissantes, et lui fis administrer un bain de vapeurs à l'orientale; il fut en même temps massé, frictionné et immédiatement après plongé dans la vapeur sèche soufrée, à l'action de laquelle il resta exposé durant une heure. J'employai pendant trois jours, matin et soir, les mêmes moyens qui firent complétement avorter la maladie.

Mais lorsqu'elle acquiert tout-à-coup un haut degré d'intensité, que l'irritation et la douleur sont excessives, que toutes les fonctions de l'économie partagent sympathiquement le trouble des organes digestifs, que la respiration est gênée, la circulation très accélérée, les facultés morales plus ou moins lésées, l'action cérébrale pervertie, l'influence nerveuse diminuée; alors, quoique la méthode fumigatoire me paraisse encore dans ce cas la plus rationnelle, je lui préférerais cependant les moyens empiriques consacrés par l'expérience. Mais, dans le cas où leur usage n'a pas été suivi d'un plein succès, j'ai recours alors aux fumigations que j'emploie aussi pour combattre les accidens consécutifs qui persistent quelquefois après la guérison de la maladie, lorsqu'on a été assez heureux pour l'obtenir. Les plus fréquens sont le tremblement et la paralysie.

J'ai obtenu des vapeurs les plus grands avantages chez une jeune personne qui fut atteinte d'une colique de plomb pour avoir couché dans une chambre récemment vernie, et qui n'avait pas éprouvé des purgatifs tout l'effet qu'on s'en était promis.

Outre l'observation consignée dans mon article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales, page 536, recueillie par le docteur Morel qui dirigeait la malade, j'ai encore réussi, par la méthode fumigatoire, dans un cas de tremblement et deux de paralysie qui avaient succédé à la colique de plomb; dans le premier, j'employai les vapeurs aromatiques humides. Des deux paralysies, l'une consistait seulement dans la perte du mouvement du bras droit. Douze fumigations soufrées et quelques douches sur cette partie, suffirent pour rappeler l'exercice de cette fonction. L'autre était une paraplégie complète qui céda à l'usage de trente bains par encaissement de vapeurs hydro-sulfurées, et à un même nombre de douches de même nature administrées sur les lombes, le sacrum, et le long du trajet de chaque nerf sciatique.

Manie, *Epilepsie*.

Je me suis abstenu de parler des maladies nerveuses dans lesquelles je n'ai point constaté,

par un nombre suffisant d'observations, l'effet des vapeurs, et à plus forte raison des affections cérébrales auxquelles je n'ai pas cru rationnel d'opposer ce moyen thérapeutique. Plusieurs médecins, plus hardis que moi, l'ont employé dans quelques cas de manie et d'épilepsie. Dans la première, il n'a produit aucun effet notable. Les accès de la seconde ont sensiblement diminué d'intensité et de fréquence. Voici ce que j'ai trouvé de relatif à ce sujet dans les bulletins de la Société médicale d'émulation (juin 1823): « M. Hufeland, de Berlin, a publié douze cas de l'emploi des fumigations narcotiques contre des épilepsies presque toutes récentes, dont une était compliquée de danse de St. Guy, et une autre de manie. Les fumigations ont échoué sur cinq malades; chez un sixième, elles ont diminué considérablement la fréquence et l'intensité des accès; chez un septième, la guérison est restée douteuse. Les cinq autres ont été complétement guéris.

« Les fumigations ont été administrées dans des boîtes fumigatoires ordinaires, avec six onces de jusquiame et autant de bella-donna, auxquelles, dans l'intention d'augmenter l'effet, on a quelquefois ajouté dix à douze grains d'opium. Ces médicamens, légèrement humectés, ont été placés sur une plaque de tôle échauffée par le moyen d'une lampe à esprit de vin, de manière à opérer peu-à-peu la carbonisation, pendant le

temps que le malade, vêtu seulement d'une chemise, restait dans la boîte. Chaque fumigation durait quinze minutes, et l'on prenait toutes les précautions pour garantir la tête de l'action des vapeurs. » Si par un procédé aussi défectueux le docteur Hufeland a obtenu de tels succès, quels avantages n'cst-il pas permis d'espérer, dans ces cas, des vapeurs régulièrement administrées au moyen de mes appareils?

Asphyxie.

La méthode fumigatoire est encore d'un grand avantage dans cette maladie.

« M. le docteur Guilbert a vu, dans un hospice de Francfort-sur-le-Mein, un appareil particulier destiné à ranimer la chaleur animale et l'action de la peau des noyés, et qui peut être comparé à une étuve sèche..... En attendant que les avantages de l'étuve sèche sur l'étuve humide, pour rétablir la chaleur animale dans les asphyxies par submersion, soient bien constatés par l'expérience, nous pouvons assurer qu'on est très souvent arrivé au même but par les bains de vapeurs. M. le professeur Chaussier, qui les a fait employer avec succès dans ce genre d'asphyxie, se sert, dans tous les cas où il les conseille, d'un procédé extrêmement simple, etc. » (Dictionnaire des sciences médicales, article *bain*,

page 561.) Je n'ai point encore tenté l'usage de ce moyen dans ce genre d'affection.

Je n'ai rendu compte que des névroses les plus fréquentes et que j'ai eu conséquemment le plus souvent occasion de traiter par la méthode fumigatoire, pensant d'ailleurs qu'il serait facile de juger, par analogie, de son utilité dans les cas dont je n'ai pu faire mention.

Considérations sur l'emploi des vapeurs dans le traitement des maladies nerveuses.

Je ne crois pas que des médecins judicieux et de bonne foi puissent révoquer en doute l'efficacité des vapeurs dans le traitement des névroses, mais s'il s'en trouvait qui poussassent la prévention jusque-là, je les prierais de s'arrêter quelques instans aux réflexions suivantes, également applicables à d'autres affections :

On n'est point encore d'accord sur la nature de la lésion qui constitue les maladies nerveuses. Les uns les attribuent à une modification particulière de la sensibilité organique ; d'autres à une irritation *sui generis* des nerfs ; il en est qui cherchent à prouver qu'elles dépendent d'un état pathologique du cerveau, et qu'il n'existe aucune lésion dans les tissus des organes qui sont le siége des phénomènes qu'elles déterminent; certains pensent que la plupart des maladies

qu'on désigne encore sous le nom de névroses, sont occasionnées par un excès d'énergie vitale des capillaires sanguins, c'est-à-dire ne sont que symptomatiques d'une phlegmasie chronique. Il est encore d'autres hypothèses en faveur desquelles on a allégué des raisons plus ou moins spécieuses. Mais la maladie n'en est pas moins identique, la nature ne varie pas comme les opinions humaines; cependant la marche à suivre dans son traitement ne sera certainement pas la même pour tous les médecins, car tel qui place dans le cerveau son siége primitif, aura des indications bien différentes à remplir que tel autre qui le supposera dans l'estomac, ou les muscles etc.; et celui qui croit avoir affaire à une inflammation agira bien autrement que s'il n'avait qu'une simple modification de sensibilité à combattre.

Mais quelque supposition que l'on fasse, quelque théorie que l'on admette, on ne doit voir qu'une principale indication à remplir : répartir également sur tous les organes les forces de la vie, dont l'excès sur un seul trouble ses fonctions et constitue la maladie. Comment y parviendra-t-on au moyen des anti-spasmodiques? Si la maladie est une irritation, administrés à l'intérieur, ils doivent l'augmenter, puisqu'ils sont tous plus ou moins excitans, c'est aussi ce qui s'observe le plus souvent. Si c'est une modification de sensibilité, comment agissent-ils? etc.; appliqués à l'exté-

rieur et sous leurs formes ordinaires, leur action est très bornée, mais elle est plus rationnelle. On n'obtient des effets vraiment avantageux dans le traitement des maladies nerveuses, que des moyens qui modifient les propriétés vitales de le peau, soit dans une ou plusieurs parties plus ou moins circonscrites, soit sur toute la surface à la fois, afin de produire au besoin des irritations partielles ou une révulsion générale. Aussi les excitans et les relâchans cutanés sont-ils presque les seuls agens médicaux qu'on emploie utilement dans le traitement des névroses, comme dans celui de beaucoup d'autres maladies. Or, les bains de vapeurs qui sont les modificateurs cutanés les plus puissans, et à l'aide desquels on détermine avec le plus de facilité et de promptitude l'effet émollient, rubéfiant et vésicant; la sédation et l'excitation générale, sont non-seulement les moyens que la raison désigne, mais encore ceux que l'expérience consacre. Que la maladie soit une inflammation, une irritation nerveuse, une modification vitale ou organique, que l'état pathologique qui en est la source soit dans l'organe que renferme la boîte osseuse du crâne, ou se trouve dans un de ceux qu'enveloppent les parois souples et ductiles du bas-ventre, l'usage méthodique de ce moyen thérapeutique sera toujours rationnel, jamais nuisible, et atteindra le plus souvent le but qu'on doit se proposer : la guérison des maladies.

PARALYSIE.

Dans la paralysie, l'excitabilité d'une partie plus ou moins étendue du corps est modifiée en moins, ou elle est considérablement affaiblie au point même de paraître tout-à-fait éteinte; les organes ou tissus affectés ont cessé de transmettre des stimulations au cerveau, et d'obéir à son influence. Lorsqu'une partie du corps a perdu la faculté de sentir ou du moins de transmettre les sensations au cerveau, mais conserve encore celle des contractions musculaires, on appelle la maladie paralysie des organes du sentiment. Si au contraire la sensibilité existe tandis que la fibre musculaire cesse de se mouvoir sous l'empire de la volonté, on nomme la maladie paralysie des organes du mouvement. Ces deux modifications peuvent exister indépendamment l'une de l'autre, c'est-à-dire qu'un organe quelconque peut être privé de sensibilité et conserver encore la faculté de se mouvoir, ce qui est très rare, ou bien avoir perdu la faculté d'exécuter tout mouvement et conserver, quelquefois à un haut degré, celle de sentir; mais ordinairement elles frappent à la fois le même organe.

Les obstacles, au libre exercice de la perception et de l'action cérébrale, peuvent exister dans le cerveau et la moëlle épinière, dans les organes

ou dans les nerfs intermédiaires qui entretiennent leurs rapports réciproques, ou bien ils dépendent d'une maladie, d'un état morbide concomitant; de là : les paralysies symptomatiques, essentielles et sympathiques.

Au moment où s'imprime cette partie de mon travail, je prends connaissance du mémoire de M. Magendie, *sur quelques découvertes récentes relatives aux fonctions du système nerveux.* Si ce médecin, célèbre à tant de titres et dont le nom est déjà inscrit parmi ceux des savans qui honorent le plus l'humanité, n'a pas tout-à-fait déchiré le voile qui nous cache la cause de la plupart des phénomènes de la vie, du moins en nous faisant connaître la source des deux principaux, le sentiment et le mouvent, nous a-t-il montré le chemin qui doit infailliblement nous conduire à arracher encore à la nature de nouveaux secrets.

Nul doute que la distinction des nerfs moteurs d'avec ceux qui communiquent la faculté de sentir, distinction fondée sur des faits certains, des expériences concluantes, ne répande le plus grand jour sur les maladies nerveuses et ne soit féconde en grands résultats. La connaissance du siége de la maladie doit nous aider à découvrir la modification vitale particulière qui constitue chaque espèce de névrose; mais jusque-là, et pour en revenir à mon sujet, la *paralysie*, je demanderai encore en quoi consiste cette lé-

sion? doit-on la considérer comme asthénique? Certains cas de paralysie idiophatique semblent justifier cette opinion; il en est beaucoup d'autres où l'on serait fondé à croire le contraire; on y voit, en effet, surabondance de vie et oppression bien plus souvent que diminution réelle ou extinction des forces; tels sont, par exemple, les phénomènes particuliers aux paralysies dépendantes d'une carie vertébrale, à celles qui succèdent à une colique végétale ou métallique, à celles que déterminent certaines phlegmasies aiguës, ou une pléthore locale. Lorsque la paralysie est constituée, la nutrition cesse de se faire avec activité et régularité dans l'organe malade, ce qui peut être occasionné par la perte du mouvement, mais plus probablement encore par quelque lésion particulière des nerfs, ou l'affaiblissement de l'irritabilité qui préside à cette fonction; aussi les paralysies anciennes, surtout celles des membres, sont-elles constamment accompagnées d'amaigrissement et souvent d'atrophie, quelquefois masquées par un engorgement œdémateux plus ou moins considérable.

L'extinction de la vie est le résultat immédiat d'une paralysie générale ou universelle, à moins qu'elle ne soit que momentanée ou incomplète. Mais cette maladie peut envahir une grande partie du corps à la fois sans déterminer la mort. Tantôt c'est un des côtés, surtout le gauche, qui en est

affecté, c'est ce qu'on entend par hémiphlégie; d'autres fois c'est la moitié inférieure, alors on la nomme paraplégie; ou bien c'est une partie plus ou moins circonscrite. Un membre ou plusieurs peuvent en être isolément ou simultanément le siége, c'est ce qui constitue les paralysies partielles. Cette maladie peut exister à différens degrés, c'est-à-dire que la faculté de sentir et celle de mouvoir peuvent être tout-à-fait éteintes, ou seulement plus ou moins affaiblies. Elle peut également se manifester tout-à-coup ou se développer avec plus ou moins de lenteur.

Tout ce qui peut diminuer, interrompre ou anéantir l'influence du cerveau, l'action des nerfs ou l'excitabilité des différens organes, doit être mis au nombre des causes de la paralysie. Les plus fréquentes sont les coups, les chutes notamment sur la tête; l'apoplexie, toutes congestions cérébrales et organiques, les métastases dartreuses, rhumatismales, vénériennes, ou plutôt le déplacement de ces diverses irritations; presque toutes les phlegmasies, quelques altérations organiques, les passions vives, la crainte, la peur, la colère, l'abus des plaisirs, la vieillesse, etc.

Si, en considérant les différences qu'offre la paralysie suivant les causes qui la déterminent, on est convaincu que la force motrice est entièrement sous la dépendance cérébrale, n'est-on pas tenté de croire que, si la faculté de sentir

n'est pas inhérente aux organes, elle est loin aussi d'être exclusivement soumise à l'influence du cerveau, car les diverses lésions de cet organe n'occasionnent presque jamais que des paralysies du mouvement, tandis que celles du sentiment coexistent rarement avec une affection encéphalique. Mais l'une et l'autre sont à la fois le résultat de toute cause qui s'oppose à l'action conductrice des nerfs.

A moins qu'elle ne soit déterminée par une cause traumatique, il est rare que la paralysie se manifeste de suite par la perte complète du sentiment et du mouvement. La première est ordinairement précédée par un état de pesanteur, un engourdissement remarquable avec gonflement de la partie qui devient quelquefois douloureuse et présente tous les signes d'une véritable excitation. A ces phénomènes succèdent la faiblesse et le défaut absolu de contractilité musculaire. Dans la seconde, les sensations deviennent d'abord plus obtuses, la sensibilité décroît par degrés et finit enfin par disparaître.

L'importante découverte de M. Magendie doit sans doute avoir la plus grande influence sur le traitement de la paralysie, mais, parce que ce ne sont pas les mêmes organes qui sont affectés, il ne s'ensuit pas de là que les mêmes procédés ne soient pas applicables aux paralysies du sentiment et à celles du mouvement; car dans l'hépatite, la gastrite, l'entérite, plusieurs hydropisies, dans

une foule d'affections lymphathiques, les mêmes moyens conviennent, et ce ne sont cependant pas les mêmes organes qui sont le siége de l'état pathologique.

Lorsque la paralysie est consécutive, c'est-à-dire lorsqu'elle existe sous l'influence d'une affection quelconque, elle n'exige point de traitement spécial, jusqu'à ce que la maladie qui l'occasionne ou l'entretient soit guérie, à moins que les mêmes moyens thérapeutiques qu'elle réclame ne conviennent également à l'un et à l'autre. Dans ce cas seulement, et lorsqu'elle est essentielle ou primitive, elle réclame les secours de l'art qui doivent avoir pour but de relever le ton, d'accroître l'énergie de l'excitabilité, ou de la rétablir tout-à-fait. La méthode fumigatoire conduit plus surement à ce but que toute autre.

Depuis la découverte des appareils par encaissement, les praticiens les plus recommandables ont singulièrement préconisé l'usage des bains de vapeurs contre la paralysie; et les médecins qui ont écrit sur cette maladie, après avoir fait justice de tous les moyens, et notamment des eaux minérales et des bains sulfureux liquides qu'on n'employait auparavant que parce qu'on n'en connaissait pas de plus efficace, proposent les fumigations sulfureuses comme le remède par excellence, le seul sur l'action duquel on puisse réellement compter.

Puisqu'à Paris on retire de si grands avantages des vapeurs toujours appliquées de la même manière au moyen de machines qui laissent encore beaucoup à désirer, que ne doit-on pas obtenir de mon système fumigatoire qui permet d'en modifier à volonté l'administration, et surtout de les employer sous forme de douches, qui ont une action plus vive et toujours préférable dans les cas de paralysies partielles, où il est inutile et quelquefois dangereux de provoquer une excitation générale. Aussi n'ai-je encore rencontré que des paralysies symptomatiques ou dépendantes de maladies actuellement existantes, qui aient résisté à mes procédés. Dans l'emploi d'une foule de moyens, on n'est souvent guidé que par un aveugle empirisme, mais c'est toujours le raisonnement qui prescrit et règle l'usage des vapeurs.

Dans la paralysie, comme dans toute autre maladie, le traitement fumigatoire ne consiste pas à plonger le malade, sans méthode et sans choix, dans la vapeur, mais il faut la diriger avec prudence et discernement; approprier le procédé, le genre de fumigation, sa température, la durée de son action et l'emploi des moyens auxiliaires, s'ils sont jugés utiles, à l'espèce de lésion, à son siége et aux circonstances dans lesquelles se trouve le malade. Les appareils doivent en outre être construits de telle

sorte qu'on puisse en diriger à volonté la vapeur sur telle ou telle partie isolée, ou à la fois sur tout le corps. La personne qui fait le sujet de l'observation suivante, n'avait que les parties inférieures et les deux avant-bras soumis en même temps à son action.

M. B***, âgé d'environ trente ans, mais d'une constitution délicate et dans un état de faiblesse remarquable, éprouva, dans l'été de 1819, une maladie aiguë très grave, qui occasionna la paralysie complète des membres abdominaux et des deux avant-bras. Il y avait déjà plusieurs mois qu'il était guéri de l'affection primitive, et qu'il faisait inutilement usage de tous les moyens propres à ranimer l'action des nerfs qui était totalement éteinte, lorsque son médecin se détermina à recourir aux bains de vapeurs; mais il crut devoir prescrire les fumigations humides qui furent employées pendant dix jours sans succès. Enfin, cédant à mon avis, il consentit à ce qu'on administrât les vapeurs sèches soufrées, et de manière à ce que seulement les parties malades fussent renfermées dans l'appareil. Bientôt l'énergie vitale se ranima, la peau devint rouge et chaude, une sorte de fourmillement, semblable à celui qu'on éprouve à la suite de la compression momentanée des nerfs, se manifesta dans les jambes et les avant-bras, le tact

et la force motrice reparurent par degrés. A la douzième fumigation, M. B*** marchait seul, et au bout de dix-sept jours de traitement, sans le secours d'aucun moyen auxiliaire, il avait entièrement recouvré le sentiment et le mouvement.

M. G***, capitaine au 9.me régiment de chasseurs à cheval, m'a offert un cas de paralysie générale incomplète, que j'ai été assez heureux pour guérir par la méthode fumigatoire. Cet officier était insensiblement tombé, sans causes apparentes, dans une sorte d'anéantissement et de faiblesse telle, qu'au bout de six mois, il se trouva incapable de se tenir droit et de marcher sans soutien. Tout le système musculaire de relation était dans un état d'atonie et de prostration extraordinaire. Le tact et les fonctions organiques s'exécutaient avec leur régularité accoutumée, excepté la transpiration. L'usage des fumigations sèches soufrées de tout le corps, continué pendant six semaines, a suffi pour rendre à M. G*** toute la force et la vigueur dont il jouissait auparavant.

Dans le courant de l'automne 1821, je fus appelé auprès de Mme L***, jeune femme de vingt-trois ans, qui, à la suite d'un accouchement laborieux, fut atteinte d'une péritonite puerpérale qui lui fit courir de grands dangers,

et détermina la paralysie de la cuisse et de la jambe droite. Il y avait près de cinq mois qu'elle gardait le lit ou restait étendue sur une chaise longue; elle était dans un état de faiblesse extrême, avec perte d'appétit, répugnance invincible pour les alimens, langue blanche, estomac sensible à la moindre pression, ventre dur et tendu, digestions laborieuses, pâleur et sécheresse extrême de la peau, immobilité absolue du membre abdominal droit qui était infiltré et gardait l'impression du doigt, sur le pied et le bas de la jambe seulement. Les évacuations menstruelles étaient régulières mais moins abondantes qu'avant l'accouchement. La malade était en outre d'une irritation nerveuse et d'une susceptibilité morale très vive; la moindre cause provoquait d'abondantes larmes; elle ne cessait de gémir sur sa position, qui était d'autant plus pénible, que l'état de sa fortune ne lui aurait pas permis de se procurer long-temps encore les secours dont elle avait besoin. Je la calmai de mon mieux et lui citai quelques exemples de guérison qui ranimèrent son espoir; je proscrivis les excitans dont elle faisait usage et sous l'influence desquels l'irritation gastro-entérique faisait de sensibles progrès, et les remplaçai par les calmans, les substances amilacées et féculantes; je crus aussi devoir supprimer un cautère et deux vésicatoires. Dix jours après, M.me L*** mangeait avec plus

d'appétit et digérait mieux; elle avait plus de force et surtout beaucoup plus de courage, et me parut en état d'être transportée dans mon établissement. Je lui fis administrer deux bains à l'orientale de vapeurs aromatiques, et pratiquer de légères frictions sur tout le corps, afin de nettoyer parfaitement la peau, d'en ouvrir les pores et de la rendre plus impressionnable; puis je passai à l'usage des fumigations sèches soufrées à mi-corps, et des douches aromatiques promenées sur tout le membre paralysé, d'abord une fois par jour, puis matin et soir. A la fin de la première semaine, la transpiration s'était rétablie, tous les signes d'embarras gastrique avaient disparu; le membre paralysé exécuta de légers mouvemens, qui devinrent progressivement plus étendus, de manière que la malade en avait entièrement recouvré l'usage avant de sortir de mon établissement, où elle est restée environ cinq semaines. Depuis cette époque, M.me L*** a constamment joui de la meilleure santé.

Paralysie de cause externe.

L'ébranlement violent d'un nerf principal, sa contusion, ou une compression assez forte pour interrompre son action, sont constamment suivis de la perte du sentiment, du mouvement, et par suite, de l'atrophie du membre où il se

distribue. Mais dans le cas où il n'y a ni destruction de tissu, ni altération organique, ou lorsque l'obstacle qui s'oppose à la faculté conductrice du nerf n'est point au-dessus des ressources de l'art, la paralysie qui résulte de ces causes est susceptible de guérison. J'en ai recueilli plusieurs exemples, entre autres celui de M. S***, qui, à la suite d'un coup violent sur la partie externe et supérieure de la cuisse, éprouva un engourdissement de tout le membre, bientôt suivi d'une diminution manifeste de la sensibilité et de la perte absolue du mouvement. Il y avait près de huit mois qu'il employait inutilement tous les moyens imaginables, lorsqu'il réclama mes soins. La jambe et la cuisse étaient sensiblement amaigries, et cette dernière offrait un engorgement lymphatique dur, indolent et assez considérable dans le point où le coup avait porté. vingt fumigations sulfureuses à mi-corps, et un nombre égal de douches hydro-sulfurées administrées sur la tumeur et le long du trajet du nerf sciatique, ont suffi pour dissiper l'engorgement et rétablir entièrement la faculté de sentir et de mouvoir.

Hémiplégie.

La paralysie de la moitié latérale du corps constitue l'hémiplégie. Elle est quelquefois com-

plète, c'est-à-dire qu'elle attaque en même temps le côté de la tête, du tronc et les deux membres qui en font partie; alors la joue est immobile; les muscles opposés n'ayant plus d'antagonistes, la bouche est de travers, la langue repliée et n'articulant pas distinctement les sons, la parole n'est quelquefois même qu'un bégayement inintelligible; la déglutition est plus ou moins difficile, la respiration est gênée ou stertoreuse, l'excrétion des urines et des matières fécales souvent impossible sans le secours de l'art; les deux membres, sans soutien, sont privés de tout mouvement et parfois de leur sensibilité. Mais l'hémiplégie est le plus souvent incomplète, alors elle ne se manifeste que sur ces derniers et gêne plus ou moins la parole. Quoique cette maladie puisse être déterminée par la plupart des causes de la paralysie partielle ou générale, elle est le plus souvent le résultat de l'apoplexie, du moins toutes celles que j'ai observées étaient occasionnées par une congestion ou un épanchement cérébral.

On a proposé, pour le traitement de cette maladie, une foule de remèdes tous pris dans la classe des excitans. L'auteur de l'article *hémiplégie* du Dictionnaire des sciences médicales, après les avoir tous successivement examinés dans le plus grand détail, et notamment les eaux minérales, tant naturelles que factices, qu'on a

long-temps placées au premier rang, revendique cet honneur en faveur des fumigations soufrées. « Le peu de succès, dit-il, qu'on retire en général des bains sulfureux artificiels dans le traitement de la paralysie, a fait penser qu'en employant le soufre en vapeur, on agirait plus puissamment sur la surface de la peau et par suite sur le système nerveux. On s'est servi, dans cette intention, de l'appareil à fumigations de M. Darcet, dont on use maintenant familièrement dans la capitale, pour beaucoup de maladies de la peau, etc.; on en a obtenu des succès marqués... On élève la température de ces bains gazeux suivant la force du sujet; aux bains suivans, on va en augmentant et on la porte successivement au plus haut degré possible. » M. Mérat, qui observe que l'utilité des bains de vapeurs n'est point encore assez généralement sentie, conseille néanmoins avec raison d'en surveiller les effets, afin de ne pas déterminer une agitation trop forte qui pourrait provoquer de nouveau les symptômes apoplectiques. Lorsque ce médecin recommandable a écrit son article hémiplégie, mon système fumigatoire n'existait point encore; aussi, connaissant aujourd'hui tous les procédés qu'il renferme et les modifications variées dont ils sont susceptibles, suis-je persuadé qu'il parlerait avec éloge des douches de vapeurs hydro-sulfureuses, qui souvent méritent la préférence, quoique les

vapeurs sèches soufrées soient constamment employées avec avantage dans ce cas. Il proposerait également de leur associer l'usage des frictions, du massage et de la flagellation, qui, de tous les excitans cutanés, sont, avec les vapeurs méthodiquement administrées, ceux sur l'action desquels on doit le plus compter, et dont on n'a jamais à craindre de résultats fâcheux.

L'hémiplégie se présente dans deux états différens : ou l'apoplexie qui l'a occasionnée est entièrement dissipée, ou quelque symptôme d'engorgement ou d'épanchement dans le cerveau existent encore. Dans l'un et l'autre cas, la méthode fumigatoire est utile, mais la marche à suivre dans son application ne saurait être la même. Dans le premier, on peut sans crainte recourir aux bains de vapeurs sèches soufrées même à une haute température, mais on n'en prolongera pas la durée au-delà d'une demi-heure. Je n'ai vu qu'un cas d'hémiplégie de cette espèce; il y avait déjà plusieurs mois que la congestion cérébrale qui l'avait provoquée était parfaitement dissipée; on pouvait regarder la paralysie comme essentielle, ou du moins la traiter comme telle, sans appréhender le retour de l'apoplexie primitive qu'une affection morale vive avait fortuitement déterminée chez une personne très sensible et d'une constitution nerveuse. Vingt-quatre bains de vapeurs sèches soufrées ont été administrés

avec tous le succès qu'on pouvait en espérer ; au dix-huitième, les membres paralysés avaient recouvré toute la force et la contractilité musculaires dont ils jouissaient avant la maladie ; les six autres n'ont été pris que pour assurer le traitement.

Dans la seconde espèce, les bains de vapeurs humides soufrées ou fortement aromatisés, me paraissent préférables en ce qu'ils n'agissent pas avec autant d'activité sur la circulation générale et conséquemment sur le cerveau ; mais l'emploi de la douche est infiniment plus rationnel encore. On l'administre sur les membres paralysés, concurremment avec les frictions, la flagellation, etc., et l'on provoque par ce moyen une irritation vive, qui non-seulement remplit l'indication que présente la paralysie, mais agit encore comme un puissant dérivatif contre la lésion cérébrale. De cette manière on ne craint point d'aggraver les accidens apoplectiques, on augmente l'énergie vitale des capillaires, on détermine une action plus directe, plus vive, plus durable et plus sure que par tout autre moyen.

Dans cette espèce d'hémiplégie, où l'existence de la congestion ou de l'épanchement est surtout manifestée par la diminution des facultés de l'intelligence, la perte de quelques-unes, ou au moins un trouble plus ou moins remarquable dans les idées, les évacuations sanguines sont le

plus souvent indispensables. Le tempérament du malade, l'effet des vapeurs, et surtout l'état présumé du cerveau, en déterminent l'emploi. Le plus ordinairement je fais appliquer douze à quinze sangsues au fondement, et tous les trois ou quatre jours deux, afin de perpétuer l'effet révulsif. Lorsque les organes digestifs sont dans un état d'engorgement et de faiblesse qui s'observe quelquefois dans cette maladie, qu'ils exécutent difficilement leurs fonctions, que le ventre est dur, resserré, et surtout lorsque, par le défaut de contractilité des muscles abdominaux, les déjections sont difficiles, alors l'emploi des minoratifs et même des purgatifs énergiques, alterné avec celui des vapeurs, ne peut qu'être utile.

J'ai observé dix cas d'hémiplégie provoqués et entretenus par l'apoplexie, quatre ont été complétement guéris par l'usage combiné des bains et des douches de vapeurs hydro-sulfureuses, du massage, des évacuations sanguines, etc. Dans les six autres, ces divers moyens ont été employés avec des avantages marqués, surtout dans le principe; mais, soit que la lésion primitive du cerveau ait été au-dessus des ressources de l'art, soit que les malades n'aient point continué assez long-temps ce traitement, ou par telle autre cause, la paralysie a persisté, à un degré beaucoup moindre il est vrai, mais suffisant

pour que ces observations ne puissent pas être placées au nombre des succès.

Paraplégie.

La paralysie de la moitié inférieure du corps, qu'on nomme paraplégie, est le résultat du défaut d'influence nerveuse de la moëlle épinière; elle est déterminée par toutes les causes précédemment indiquées, lorsqu'elles agissent sur le prolongement cérébral destiné à porter le mouvement et la faculté de sentir aux parties éloignées du cerveau. La nature a pris tant de précautions pour garantir cet organe de l'atteinte des agens physiques, qu'il est rare qu'une cause traumatique, excepté les chutes sur le sacrum qui sont assez fréquentes, occasionne la paraplégie. Elle est le plus ordinairement le symptôme d'une lésion spinale, ou l'effet sympathique d'une autre maladie. L'inflammation des membranes qui enveloppent la moëlle épinière, l'accumulation de la sérosité dans le canal, quelque engorgement lymphatique, le gonflement, la carie des vertèbres, certaines courbures de la colonne, une phlegmasie aiguë de la membrane muqueuse gastro-intestinale, le choléra-morbus, les coliques végétale ou métallique, une névrose ou l'inflammation de quelque viscère abdominal, la métastase ou le déplacement d'une irritation qui

sur la peau détermine une dartre, et sur les muscles un rhumatisme, la suppression brusque de la transpiration, sont autant de causes qui, en modifiant l'excitabilité de la moëlle épinière, peuvent déterminer la paralysie des parties où se distribuent les nerfs auxquels elle donne naissance.

La paraplégie est quelquefois subite, mais le plus souvent elle se développe avec lenteur; dans tous les cas, le premier symptôme est toujours la diminution ou l'anéantissement de la force motrice. Le plus souvent la sensibilité est d'abord exaltée, le malade éprouve, dans les parties privées du mouvement, de fortes douleurs qui diminuent et auxquelles succèdent quelquefois une sorte de crampe, de fourmillement, puis un engourdissement qui, après avoir parcouru tout le membre, se fixe sur les orteils et se termine par l'extinction totale du sentiment. Non-seulement la paralysie complète peut frapper les deux membres en totalité, mais encore elle peut se propager sur les muscles de la partie inférieure du tronc, sur ceux de l'abdomen, et attaquer même quelquefois la vessie, les intestins, etc. Lorsque la maladie guérit, elle suit une marche rétrograde; les viscères reprennent leurs fonctions, ainsi que les muscles du tronc, puis un engourdissement se fait d'abord sentir sur les orteils; le fourmillement se manifeste bientôt ainsi que la crampe, mais rarement les douleurs, et

enfin le sentiment et le mouvement reparaissent par degrés.

Les indications que présente la paraplégie sont relatives à la cause qui l'a déterminée; si elle est le résultat de l'irritation des membranes spinales, d'un engorgement, d'une carie, etc., on sent tout le parti qu'on peut retirer des vapeurs qui ne doivent être dirigées que contre la maladie dont la paralysie n'est qu'un symptôme; aussi les vapeurs émollientes et les évacuations sanguines, les fumigations excitantes, les douches aromatiques ou hydro-sulfureuses, seront avantageusement employées dans ces cas. Si la maladie est occasionnée par l'action sympathique qu'exerce quelque viscère enflammé ou affecté de névrose sur le nerf rachidien, devenu le siége d'une irritation herpétique, rhumatismale, vénérienne, alors on devra administrer les vapeurs comme il a été indiqué au sujet des phlegmasies, des affections nerveuses, ou d'après les préceptes établis pour rappeler sur la peau, sur les muscles ou sur une autre partie, l'irritation dont le déplacement est la cause de la paralysie.

Quelle est la méthode qui, comme celle par les vapeurs, peut remplir, du moins en grande partie, toutes les indications? Il est vrai que mon système fumigatoire seul présente cet avantage, à cause des modifications variées dont il est susceptible. Eh! qui s'oppose à ce qu'on l'éta-

blisse partout? n'en ai-je pas fourni les moyens? qui empêche de le substituer aux appareils imparfaits, quelquefois même dangereux, dont on se sert encore, et à l'aide desquels on ne peut produire qu'un très petit nombre d'effets?

F. S***, âgé de quarante-deux ans, homme fort et robuste, d'un tempérament athlétique, porte-faix de profession, portait depuis plusieurs années une large dartre sur une cuisse, que l'emploi immodéré des répercussifs fit promptement disparaître. Bientôt il éprouva une pesanteur extraordinaire dans les muscles abdominaux; de là : difficulté de marcher, diminution remarquable dans la sensibilité, puis perte absolue du mouvement et du sentiment. Les frictions sèches et spiritueuses, les vésicatoires, la moutarde et autres excitans cutanés, avaient été vainement employés; les toniques, les excitans à l'intérieur furent prodigués sans succès; le moxa fut deux fois appliqué et deux fois le malade n'éprouva que de vives et inutiles douleurs de cette cruelle opération. Il y avait plusieurs mois que F. S*** était dans cet état lorsqu'il vint réclamer le secours de la méthode fumigatoire. Deux bains entiers de vapeurs hydro-sulfurées furent d'abord administrés, puis je prescrivis les fumigations sèches soufrées à mi-corps; je fis en même temps légèrement frictionner la place qu'avait occupée

la dartre avec la pommade d'Autenrieth, afin de rappeler l'irritation à son siége primitif. A la dixième fumigation, le membre était devenu très sensible à l'impression de l'air et au toucher; il commençait à exécuter quelques mouvemens. La pommade avait déterminé l'éruption qui lui est particulière, j'en fis cesser l'usage. A la quinzième, la dartre reparut sous forme de petites vésicules donnant issue à une sérosité roussâtre qui se concrétait par l'action de l'air, formait des croûtes qui tombaient et se renouvelaient bientôt. A la vingt-quatrième fumigation, la paraplégie était tout-à-fait guérie, et la dartre céda sans retour au même traitement continué pendant huit jours encore.

Un homme d'envion quarante-cinq ans, couché au n.° 220 des hommes blessés du grand Hôtel-Dieu, était affecté d'une paralysie presque complète des membres inférieurs, produite par une gibbosité vertébrale assez considérable dont les progrès étaient arrêtés. Ce n'est donc plus sur cette dernière maladie qu'il fallait porter son attention, mais bien du côté des membres paralysés. M. Mortier, désigné chirurgien chef de cet hôpital, alors chargé du service, jugea convenable de soumettre ce malade à l'action des vapeurs d'abord émollientes, puis sèches, stimulantes, ainsi qu'à celle des douches de même

nature dirigées autour de la gibbosité et le long de l'épine jusqu'au sacrum. Ces moyens furent administrés dans mon établissement avec tout le succès qu'on avait lieu d'en attendre. Dans l'espace de sept semaines, quinze à vingt bains ou douches furent administrés; au bout de ce temps, le malade pouvait marcher, ce qui, auparavant, était absolument impossible. Les membres inférieurs avaient déjà beaucoup de force, sans cependant avoir acquis toute celle qui leur est naturelle. A cette époque, cet homme voulut sortir de l'hôpital; il est à présumer que s'il eût continué quelque temps encore ce traitement, il eût bientôt offert un nouvel exemple de guérison complète.

Jeanne B***, agée de cinquante ans, qui était depuis long-temps sujette à des douleurs articulaires avec gonflement assez considérable et rougeur à la peau, après s'être exposée à un froid très vif, fut tout-à-coup perclue des deux membres abdominaux et délivrée de son rhumatisme. Je lui prescrivis les fumigations sèches soufrées, à mi-corps, alternées avec les douches aromatiques dirigées sur les lombes. La paraplégie a complétement cédé à l'usage de ces moyens continués régulièrement pendant vingt-cinq à trente jours, et les douleurs ne se sont manifestées qu'au bout de six mois. Un nouveau traitement fumigatoire les a fait disparaître sans retour.

M. R***, âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, éprouva, sans causes apparentes, un sentiment de pesanteur extraordinaire dans les lombes, auquel succéda bientôt : vives douleurs dans cette partie, grande agitation, fièvre, trouble dans les idées, soif, chaleur brûlante, mouvemens convulsifs involontaires dans les membres abdominaux. Après quinze jours d'un traitement rationnel, pendant lequel le malade fut saigné à plusieurs reprises et mis à l'usage des délayans, les symptômes inflammatoires avaient cessé, seulement la douleur des lombes persistait, ainsi que les contractions spasmodiques. Une sorte de pesanteur et d'engourdissement s'était manifestée dans les jambes et dans les cuisses, et avait été suivie de la perte totale du mouvement volontaire. La douleur des lombes fut calmée par une nouvelle application de douze sangsues sur cette partie. Il y avait près de deux mois que le malade était dans cet état, lorsque son médecin crut devoir le soumettre à l'aetion des vapeurs, et l'envoya, en conséquence, à demeure dans mon établissement.

Lorque je vis M. R***, il avait de l'appétit, digérait bien, et, à son impotence près, jouissait d'une bonne santé. Les membres abdominaux étaient absolument privés de sensibilité et du mouvement volontaire; les contractions spasmo-

diques, rares dans la journée, étaient fréquentes et douloureuses pendant le sommeil, et consistaient particulièrement dans la flexion brusque des jambes sur les cuisses; elles réveillaient le malade qui ne pouvait, sans le secours des personnes aux soins desquelles il était confié et même sans quelques efforts, les maintenir tendues jusqu'à ce que le spasme eût cessé.

Je fis administrer quelques bains de vapeurs à l'orientale et frictionner légèrement toute la peau, puis j'eus recours aux douches sédatives aromatiques et enfin hydro-sulfureuses dirigées sur les lombes et alternées avec quelques fumigations générales. Au bout de douze jours, le malade n'éprouvait plus de contractions involontaires; il ressentait dans les pieds et les jambes, un fourmillement incommode, et commençait à exécuter quelques mouvemens incertains qui devinrent par degrés plus surs et plus étendus. La sensibilité se développa dans la même progression; et après cinq semaines de traitement, le malade, soutenu par deux personnes, faisait quelques pas; bientôt il acquit plus de force et marcha seul au moyen de béquilles, mais ce n'est qu'après cinquante jours de traitement qu'il put se passer de ce secours. M. R*** est resté pendant deux mois dans mon établissement; lorsqu'il en est sorti, il avait encore la marche chancelante, mais il n'a pas tardé à acquérir toute la force et l'agilité dont il jouissait avant sa maladie.

Une petite fille de sept ans, qui depuis plusieurs mois était perclue de la moitié inférieure du corps, par suite d'une chute violente qu'elle avait faite sur le sacrum, doit son entière guérison à l'usage de vingt-quatre douches hydro-sulfurées administrées sur les lombes. Un engorgement lymphatique indolent, ou plutôt une sorte d'empâtement cellulaire, existait dans ce point avant le traitement; il est probable qu'il se prolongeait jusque dans le canal rachidien, et que la paralysie n'était que le résultat de la compression du nerf spinal.

Lorsque la paralysie existe indépendamment de toute autre affection, ou lorsque la maladie qui l'a occasionnée est guérie, on doit la traiter comme une paralysie primitive. Les bains de vapeurs sèches soufrées ont été conseillés dans ce cas comme le moyen thérapeutique auquel on devait avoir le plus de confiance : c'est effectivement celui qu'un médecin judicieux et éclairé prescrira préférablement à tout autre.

Paralysies partielles.

Il est encore quelques paralysies dans lesquelles j'ai employé la méthode fumigatoire avec succès. Plusieurs cas d'anaphrodisie ont cédé à l'usage des vapeurs.

L'incontinence d'urine trouve dans ce moyen

le secours le plus efficace qu'on puisse lui opposer.

Il en est de même des paralysies du rectum et des organes génitaux.

Dans chacun de ces cas, on aura recours aux douches toniques dirigées sur les lombes ou le périnée, ou bien directement sur l'organe affecté, et aux bains par encaissement de la moitié du corps.

J'ai également employé les vapeurs dans les diminutions de l'ouïe et les surdités complètes, et n'ai réussi que dans deux cas de ce genre où ces névroses étaient secondaires, l'une, d'une irritation cutanée, et l'autre pouvait être attribuée à une suppression de transpiration. Je n'ai pas été aussi heureux dans les paracousies essentielles. Les fumigations administrées jusqu'au cou sont indiquées, soit pour combattre la maladie primitive, soit pour déterminer une excitation générale lorsque la surdité est idiopathique. Dans l'un et l'autre cas, les douches dirigées dans l'oreille, au moyen de conques destinées à cet usage, m'ont paru avantageuses.

Les douches de vapeurs dirigées sur la nuque ne seraient-elles point utiles pour combattre la goutte sereine commençante ?

Tremblement.

Il consiste en des mouvemens involontaires plus ou moins répétés ou continuels de tout le corps ou de quelques parties seulement, surtout des mains et de la tête : c'est une paralysie incomplète des muscles de relation. Il est conséquemment le résultat de la diminution de force ou de l'énergie vitale, sa cause immédiate peut exister dans le cerveau, dans les nerfs chargés de transmettre l'action de cet organe, ou même dans les parties qui en sont le siége. Le tremblement, qui est une véritable névrose passive, diffère des contractions spasmodiques, en ce que dans ces derniers il y a excitation ou augmentation de l'influence nerveuse.

Le tremblement se manifeste particulièrement chez les personnes d'une constitution faible et délicate, chez les vieillards, et dans les convalescences de maladies longues. Des causes opposées, dont les unes déterminent un effet sédatif sur le système nerveux, et les autres agissent en irritant ; l'abus des plaisirs, les passions tristes et prolongées, la crainte, la colère, certaines professions, celles surtout dans lesquelles on emploie fréquemment le cuivre, le plomb ou le mercure, l'usage habituel des alimens de mauvaise nature ou peu nourrissans, et une foule de maladies, peuvent le produire.

Lorsque le tremblement est essentiel ou qu'il persiste après la cessation des causes qui l'ont produit, il réclame l'usage des moyens de l'art, au nombre desquels les vapeurs tiennent, sans contredit, un des premiers rangs. J'ai déjà rapporté plusieurs observations de tremblemens métalliques guéris par la méthode fumigatoire; je pourrais encore en citer un grand nombre, de causes diverses, qui ont également cédé à cette salutaire médication. Une des observations les plus importantes est celle d'un homme de soixante ans, qui depuis plus de cinq ans était sujet à un tremblement général augmentant tous les jours d'intensité, et qu'on ne pouvait attribuer qu'à un état de faiblesse dans lequel l'avaient plongé de grands chagrins, une vie trop sédentaire et des travaux assidus du cabinet. Vingt fumigations sèches soufrées suffirent pour faire disparaître tout-à-fait cette incommodité, dont je ne comptais que modérer ou tout au plus arrêter les progrès.

Les douches excitantes aromatiques ou hydrosulfurées sont avantageusement employées contre les tremblemens partiels.

DU MARASME OU AMAIGRISSEMENT.

La nutrition, fonction au moyen de laquelle le corps s'entretient et se renouvelle, présente deux temps ou mouvemens qui s'exercent simultanément depuis le moment de la naissance jusqu'à l'époque de la mort; l'un est celui de composition par lequel, en vertu de propriétés électives particulières à chacun d'eux, les organes s'approprient, ou transforment en leur propre substance, le sang ou les matériaux de ce fluide, déposés dans leur parenchyme par les exhalans nutritifs; et celui de décomposition qui consiste dans la *désorganisation*, la *désassimilation*, ou le rejet de l'organe, d'une quantité de matériaux égale à celle qui a été admise, et qui est repompée par les absorbans, pour être de là portée au dehors. Ces deux mouvemens sont, dans l'état de santé, en harmonie parfaite d'opposition; néanmoins, le premier s'exerce avec plus d'énergie dans les premiers temps de l'existence, ils sont en équilibre dans l'âge mur, et le second offre plus d'activité sur le déclin de la vie; ce qui explique également, toutes choses égales

d'ailleurs, la vigueur et l'embonpoint des jeunes gens, la faiblesse et la maigreur des vieillards. De la prédominance pathologique, générale ou partielle du mouvement de décomposition, et surtout de la diminution également maladive, générale ou locale de celui de composition, résulte le marasme ou l'atrophie. Une disposition inverse constitue l'obésité ou l'hypertrophie.

Toutes les causes susceptibles de diminuer l'exhalation nutritive ou d'accroître l'absorption organique, peuvent déterminer le marasme. Un trouble quelconque dans la digestion, la chylification, l'hématose ou la circulation; les maladies aiguës ou chroniques, les affections organiques de toute espèce, les convalescences longues, les grandes suppurations, les sécrétions trop abondantes, l'exercice immodéré, un régime débilitant, l'usage d'alimens de mauvaise nature, et surtout le défaut d'influence nerveuse, peuvent déterminer le premier effet qui souvent est accompagné ou suivi d'infiltration séreuse, ou d'œdématie. Le second, quelquefois occasionné par divers états pathologiques, est ordinairement le résultat de l'influence qu'exercent certaines irritations cutanées sur les différens tissus de l'économie.

Tantôt le vice de nutrition ne porte que sur le tissu cellulaire, et consiste en un simple amaigrissement qui n'est point incompatible avec le

libre exercice des fonctions de la vie; tantôt il attaque à la fois tous les organes, le corps se flétrit et se dessèche; c'est une véritable consomption qui tous les jours fait de nouveaux progrès, et termine bientôt l'existence du malade. Quelquefois l'affection primitive n'est qu'une légère irritation gastro-intestinale, une phlegmasie chronique ou autre lésion susceptible de céder à l'action des moyens de l'art, ou bien l'amaigrissement est lié à quelque maladie incurable. Le marasme est toujours secondaire; il réclame l'usage des vapeurs toutes les fois que la cause qui le détermine peut être efficacement combattue par la méthode fumigatoire; seulement alors on évitera l'usage des fumigations sèches irritantes. Les vapeurs humides, sédatives ou légèrement aromatiques, à une douce température, m'ont paru le plus souvent préférables, car ici il convient d'établir un mouvement expansif, modéré et durable; d'accroître l'action vitale de la peau, mais non pas d'exciter vivement cet organe, ni de provoquer d'abondantes sueurs, excepté dans les cas où l'on peut attribuer le marasme à la suppression de cette évacuation, ou au déplacement de quelque irritation cutanée.

Dans le traitement du marasme, quelle qu'en fût la cause, les médecins anciens conseillaient l'usage des bains d'eau tiède prolongés pendant douze à quinze heures sur vingt-quatre, dans

l'intention de ramollir, d'assouplir la peau, d'ouvrir les pores de cet organe, et de faciliter l'exercice de ses fonctions. Ne trouvons-nous pas aujourd'hui dans les vapeurs un moyen plus sûr et plus commode pour produire ces effets divers, et bien d'autres encore qu'on ne peut obtenir par les bains liquides et que nécessitent les différentes maladies dont l'émaciation n'est que le résultat?

M.lle D***, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux et d'une constitution très délicate, était, depuis quelques années, dans un état de maigreur extraordinaire, plus remarquable encore à la face, au ventre et aux membres abdominaux. Les yeux étaient enfoncés et entourés d'un cercle noirâtre, le nez très effilé, les pommettes saillantes, les joues creuses, les muscles dessinés sous la peau qui était terne et, ainsi que par tout le corps, sèche et rude au toucher. On sentait à travers les parois de l'abdomen la plupart des viscères renfermés dans cette cavité, et même le battement de l'artère aorte. La tête et la partie inférieure du corps présentaient un singulier contraste avec la poitrine et les bras, dont le tissu cellulaire, médiocrement pourvu de graisse, dessinait agréablement les contours.

Cette affection était manifestement déterminée par un surcroît d'énergie vitale ou une légère irritation des organes digestifs. M.lle D*** avait la

langue rouge, beaucoup d'appétit, digérait bien, et exécutait librement toutes ses fonctions; mais elle ne pouvait user que d'alimens très doux, car une goutte de vin dans un verre d'eau, un ragoût légèrement épicé, une très petite quantité de viande noire ou salée, etc., en irritant l'estomac, occasionnaient une indisposition, tandis que la courge, le melon, le lait d'amandes et autres substances rafraîchissantes, prises même largement, passaient avec beaucoup de facilité. M.lle D*** ne pouvait supporter le moindre remède, une légère infusion de tilleul l'agitait singulièrement et provoquait un sentiment d'ardeur dans l'estomac, qui d'ailleurs n'a jamais été douloureux, non plus qu'aucune partie de l'appareil digestif.

L'indication à remplir consistait à rétablir l'équilibre entre la peau et la muqueuse gastrique, dont l'excès de vie ou d'irritabilité me paraissait être la cause de cette espèce de marasme, et les vapeurs me paraissant le moyen le plus propre à les remplir, j'en prescrivis l'usage. Elles furent administrées sous forme de bains à l'orientale, et d'abord pendant vingt jours consécutifs. La peau devint douce et moite, la transpiration avait lieu pendant la durée du bain et se prolongeait même quelque temps après. M.lle D*** a continué, par intervalle et pendant trois mois, l'emploi des vapeurs qu'on a rendu successivement plus actives;

au bout de ce temps, la maigreur était beaucoup moindre; il y a près d'un an qu'elle en a cessé l'usage. Elle jouit maintenant de beaucoup de fraîcheur, d'un embonpoint médiocre, et d'une santé parfaite.

Je crois inutile de multiplier les citations, car le médecin libre de préjugés concevra aisément que l'amaigrissement, dépendant d'une irritation muqueuse, de quelque névrose ou de certaines maladies de la peau, ne peut être plus efficacement combattu que par la méthode fumigatoire.

Atrophie ou émaciation partielle.

Le vice de nutrition qui, lorsqu'il agit d'une manière plus ou moins générale, constitue le marasme, me semble mieux désigné par la dénomination d'émaciation, quand il affecte une partie isolée plus ou moins étendue de la tête ou du tronc, et par celui d'atrophie si c'est un doigt, un membre, ou plusieurs à la fois qui en sont atteints. Les causes qui déterminent les amaigrissemens partiels sont les mêmes que celles que je viens de signaler, parmi lesquelles on distingue particulièrement tout ce qui peut gêner la circulation et l'action des nerfs.

Lorsque l'atrophie est occasionnée par une tumeur susceptible de résolution, un gonflement

articulaire, la goutte, le rhumatisme ou la paralysie, elle exige l'emploi de la douche, puisque chacune de ces maladies trouve dans ce moyen le remède qui lui est le mieux approprié; seulement on la rendra, suivant le eas, résolutive, émolliente, ealmante, ou plus ou moins exeitante, au moyen des substances dont les vapeurs seront eomposées, de leur température et de la durée de leur action. Mais l'atrophie qui est le résultat d'une suppression brusque de la transpiration ou d'un écoulement habituel, d'une affection siphilitique, d'une métastase dartreuse ou rhumatismale, exige l'emploi des vapeurs sèches aromatiques, mereurielles, sulfureuses, etc., sous forme de bains par encaissement, afin d'agir sur tout le eorps à la fois.

Une femme d'environ quarante ans, avait le bras gauehe atrophié, réduit tout au plus au tiers de son volume, exéeutant des mouvemens très bornés, et absolument privé du sentiment; la peau qui le recouvrait était sèche et rugueuse. Une tumeur lymphatique de l'artieulation scapulo-humérale très volumineuse, et de cause traumatique qui l'avait occasionnée, était entièrement dissipée depuis plusieurs mois, et l'atrophie, loin de diminuer, faisait tous les jours de nouveaux progrès sous l'influence des remèdes qu'on employait pour la combattre. Les douches

aromatiques furent dirigées le long du trajet du nerf brachial; à la cinquième, la malade ressentit un fourmillement, une sorte de crampe dans la main et l'avant-bras; la sensibilité se développa successivement; bientôt elle put exercer tous les mouvemens avec facilité; la force revint dans la même proportion, et au bout de trente jours elle fut guérie. Deux mois après ce traitement, le bras avait repris sa grosseur naturelle.

A la suite d'une névralgie sciatique du côté droit, M.me D***, jeune femme de vingt-sept ans, d'un tempérament nerveux-sanguin et d'une forte constitution, éprouva un amaigrissement considérable du membre correspondant, qui le réduisit bientôt dans un état de véritable atrophie. Il exécutait néanmoins ses mouvemens, quoique avec difficulté, mais la sensibilité était devenue extrêmement obtuse. La cuisse avait perdu trois pouces dans sa circonférence, et la jambe deux. La peau était sèche, brune, et comme collée aux muscles qu'elle recouvrait, desquels, dans certains endroits, on ne pouvait la détacher. Des douches aromatiques et hydro-sulfurées, administrées le long du trajet du nerf sciatique, suivies de frictions sur tout le membre et continuées pendant vingt-quatre à trente jours, guérirent entièrement M.me D***, dont, quelques mois après, la cuisse et la jambe avaient repris le même volume que celles du côté opposé.

DES FUMIGATIONS MERCURIELLES.

Si le mercure guérit les maladies vénériennes par une propriété qui nous est inconnue, il est indubitable que quelques-unes cèdent à l'usage, sagement combiné, de sudorifiques qui n'agissent point comme spécifiques, mais bien en provoquant la sueur. Pour déterminer cet effet, aucun moyen ne peut être comparé aux bains de vapeurs, à l'usage desquels Timony attribue la rareté de ces affections et la bénignité de leurs symptômes dans l'Orient.

On les emploie dans le traitement de ces maladies comme auxiliaires, ou comme principal remède.

Dans le premier cas, on peut les administrer seuls comme préparatoires, ou bien concurremment avec le mercure à l'intérieur. J'ai vu plusieurs fois ce dernier agir avec beaucoup d'efficacité et de promptitude, après ou pendant l'administration des bains de vapeurs, dans des maladies anciennes qui avaient jusqu'alors opiniâtrément résisté à son usage. A la suite de certains traitemens anti-siphilitiques dans lesquels, après

avoir administré une quantité plus que suffisante de mercure par les méthodes usitées, les symptômes existaient eneore, s'étaient pour ainsi dire loealisés, et même, où le prineipe vénérien semblait n'être pas eneore éteint, j'ai employé les bains de vapeurs ordinaires avec un succès remarquable; et sans autre seeours, je suis bientôt parvenu à rendre les malades à la santé. Ils diminuent constamment la violence de la maladie, en régularisent la marche et en abrègent la durée.

Lorsqu'on les emploie comme moyen principal ou unique remède, on administre alors les fumigations mercurielles. L'expérience, qui seule a le droit de réelamer contre les méthodes thérapeutiques, ou de décider en leur faveur, a depuis long-temps constaté les avantages du mercure en vapeurs dans le traitement de la siphilis.

Dès l'apparition de la vérole en Europe, sur la fin du cinquième siècle, on lui opposa les parfums ordinaires, dont l'usage était alors généralement répandu. Mais le peu de succès qu'on en obtint et l'analogie qu'on crut remarquer entre cette maladie et quelques affections cutanées qu'on guérissait par les fumigations mercurielles, conduisirent à diriger contre elle le même moyen, qui devint ainsi la première méthode anti-siphilitique. On n'en aurait probablement jamais connu d'autres, si dès ces temps

reculés on eût eu, comme aujourd'hui, des appareils fumigatoires qui ne laissent rien à désirer. Mais, des divers procédés qu'on employait alors et qui consistaient à placer le malade sous une sorte de tente ou dans une étuve, et à jeter sur un réchaud rempli de charbons ardens la matière de la fumigation, résultaient tant et de si graves inconvéniens, qu'on fut obligé de substituer à cette méthode celle par les frictions, qui furent pratiquées, dans le principe, d'une manière si défectueuse qu'elles n'exposaient pas à de moindres dangers.

On chercha ailleurs un autre spécifique contre la maladie vénérienne, et l'on crut l'avoir trouvé dans les bois sudorifiques. Mais l'expérience les plaça bientôt au simple rang d'auxiliaires qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour, bien que l'on doive à leur action seule des cures très remarquables. Il fallut revenir à l'usage du mercure qu'on essaya d'administrer à l'intérieur, et l'on eut une troisième méthode anti-siphilique bien plus dangereuse encore que les deux premières.

Les frictions furent enfin administrées plus méthodiquement, et par conséquent, avec plus de succès, tandis qu'on fit de vains efforts pour perfectionner le mode d'administration des vapeurs mercurielles dont on appréciait cependant trop les avantages pour les abandonner tout-à-fait. Aussi, pendant le long espace de trois siècles,

est-on revenu un grand nombre de fois à leur usage, que le défaut de soin que l'on apportait à leur emploi et la défectuosité des machines fumigatoires, forçaient bientôt d'abandonner encore.

Sur la fin du dernier siècle, elles furent employées avec le plus grand succès par Lallouette, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, qui a publié, dans un ouvrage imprimé par ordre du Roi, une foule d'observations de maladies vénériennes, rebelles à tous les autres moyens et guéries par cette méthode. Il y a joint d'excellens préceptes, et les meilleures règles qu'on ait encore prescrites sur son usage. Lallouette a dû ses prodigieux succès, non à son appareil qui, bien que supérieur à ceux des anciens, était encore très imparfait, mais aux soins, aux attentions qu'il apportait à l'administration des vapeurs qu'il dirigeait lui-même, et aux préparations dont il les dégageait, qui n'avaient aucuns des inconvéniens de celles qu'on employait jusqu'alors.

Quels succès ne devons-nous pas obtenir des vapeurs mercurielles, dans le traitement des maladies vénériennes, aujourd'hui que nous possédons, pour les administrer, des moyens aussi surs que commodes, et que l'expérience d'autrui, jointe à celle que nous avons acquise pendant un certain nombre d'années, nous a enfin tracé la

meilleure marche à suivre dans leur emploi?

Les fumigations mercurielles provoquent avec une extrême facilité les deux effets sans lesquels on ne peut guérir la vérole : l'absorption du mercure et la sueur. Elles ne nécessitent, ni n'excluent pas, au moins le plus souvent, l'emploi des moyens auxiliaires. On peut en faire usage, avec la plus grande innocuité, dans toutes les saisons de l'année, sans exiger aucune précaution, aucun soin particulier, hors le temps destiné à leur administration. Loin d'affaiblir le malade, ses forces s'accroissent sous l'influenee de la méthode fumigatoire, qu'on peut employer sans interruption jusqu'à extinction parfaite de tous les symptômes. Cette méthode est la seule à laquelle on puisse recourir sans danger, chez les femmes enceintes, les nourrices et les enfans. Elle offre encore aux malades la facilité de dérober à tout le monde la connaissance de leur position, tandis que par les autres traitemens, ils sont toujours obligés de mettre un plus ou moins grand nombre de personnes dans leur confidence. Que d'inconvéniens, que de troubles, que de divisions dans les familles on peut éviter par l'emploi des fumigations mercurielles!

S'il existe un préservatif contre la vérole, c'est dans les fumigations mercurielles qu'on doit le trouver. Mais, si je n'ai point un nombre suffisant d'observations pour constater cette propriété du

mercure en vapeurs, que le raisonnement ne peut se dispenser d'admettre, je suis bien convaincu que son usage, immédiatement ou bientôt après l'infection, doit en annuller les effets; ear comment présumer que dans la plus grande divisibilité possible, dans l'état le plus favorable à l'absorption, et appliqué à la fois à toute l'étendue de la peau; eomment présumer, dis-je, que son action ne soit pas suffisante pour s'opposer aux progrès de la eontagion, et même pour détruire le principe du mal qui n'a point eneore jeté de profondes racines?

Je pense donc qu'on s'opposera non-seulement au développement de la maladie, mais eneore qu'on en tarira la source par l'usage de quelques fumigations mereurielles après l'infeetion.

Il serait eneore à propos d'y reeourir après ees rapprochemens suspects, à la suite desquels on ne peut se défendre d'un sentiment de crainte et d'inquiétude, quelquefois plus pénible que le mal qu'on appréhende.

De toutes les préparations mercurielles qui peuvent servir de matière à la fumigation, c'est du einabre et de la poudre argileuse de Lallouette dont je me sers le plus souvent; la première à la dose d'un ou deux gros, et la deuxième à eelle de deux ou trois, mais vaporisées en trois ou quatre fois. Je ne les emploie pas indifférement dans tous les eas, comme j'aurai oeeasion de

le faire remarquer. On peut également administrer les divers oxides mercuriels, le calomélas et même le sublimé corrosif sous forme de vapeurs. Mais, avec ce que les uns n'ont aucun avantage sur le cinabre et la pourdre argileuse, le dernier exigerait trop de précautions de la part des servans, exposerait les malades à certains accidens qu'il ne serait pas toujours possible d'éviter, et il ne se vaporise qu'à une très forte chaleur.

Relativement à leur température, à la durée de leur action, à l'étendue des parties qui y sont soumises, aux conditions dans lesquelles doivent se trouver les personnes qui en font usage, on doit appliquer aux fumigations mercurielles les règles et les préceptes établis pour les fumigations en général.

Quoique les fumigations mercurielles suffisent seules pour guérir la plupart des maladies vénériennes, même celles qui auraient résisté à d'autres méthodes, on peut néanmoins leur associer quelquefois l'usage du mercure sous d'autres formes, telles qu'en lavemens, en frictions et même à l'intérieur. On emploie aussi concurremment avec elles, les boissons ordinaires, les sudorifiques, les bains d'eau, les bains et les douches de vapeurs humides, et autres moyens auxiliaires, suivant les circonstances individuelles, l'espèce de symptôme, l'ancienneté de la maladie et ses diverses complications.

Parallèle entre les fumigations mercurielles et les autres méthodes anti-siphilitiques.

Comme il me serait impossible de réunir dans ce paragraphe tous les avantages qu'offre cette méthode, sans m'exposer à de nombreuses répétitions, je me bornerai, afin d'établir sa grande supériorité sur les deux autres, à les comparer entre elles.

Immédiatement après la fumigation, le malade peut, sans aucun risque, se livrer à ses occupations ordinaires. Les froids de l'hiver, les chaleurs de l'été n'apportent aucun obstacle à sa guérison; il peut impunément s'exposer à l'action de l'air, ce qui occasionnerait des accidens graves pendant le cours du traitement par les frictions. La douce température à laquelle s'administre la fumigation place la peau dans les conditions les plus favorables à l'absorption; le mercure, sous forme de vapeurs et sans aucun mélange qui puisse altérer son action, se répand également sur toute la surface du corps, et s'introduit par tous les pores cutanés à la fois, pénètre facilement dans les vaisseaux lymphatiques et de là dans toute la masse du sang. Sur la fin de la fumigation, en élevant la température, on provoque une sueur plus ou moins abondante; tandis que par les frictions, la peau exposée à

l'action de l'air, est toujours plus ou moins contractée, les pores se resserrent, le mercure est uni à un corps gras, ce qui nuit toujours plus ou moins à l'absorption dont une partie très limitée de la peau est chargée. Ce tissu s'irrite souvent; de là : des érysipèles, certaines éruptions ou autres accidens plus ou moins graves; aussi se garde-t-on bien de frictionner les parties les plus sensibles, telles que le cou, la poitrine et le ventre. Si les bains liquides sont jugés indispensables, le malade peut le même jour se baigner et prendre la fumigation, ce qui ne peut se faire dans la méthode par les frictions, car, alors, l'onguent dont la peau est enduite s'oppose à l'effet du bain. Le mercure en frictions détermine fréquemment d'abondantes et dangereuses salivations; maïs, administré sous forme de vapeurs, cet accident a très rarement lieu, ce que l'on doit attribuer, non-seulement à la sueur plus ou moins abondante que l'on provoque à volonté après chaque fumigation en élevant la température à laquelle se trouve le malade, mais encore à la dérivation qu'ils opèrent. Je n'ai vu que trois fois la salivation survenir pendant l'usage des fumigations mercurielles, elle fut de très courte durée et céda bientôt à l'action sudorifique et révulsive des bains de vapeurs ordinaires.

Je pourrais me dispenser de parler des inconvéniens attachés à l'administration intérieure du

mercure, car personne n'ignore à combien de dangers cette méthode expose les malades, ceux même qui sont dirigés par des médecins habiles. Que d'accidens graves n'occasionne-t-elle pas tous les jours entre des mains inexpérimentées, et surtout employée par ces charlatans déhontés qui, par le plus déplorable abus, se livrent publiquement au traitement des maladies vénériennes, au mépris des lois et sous les yeux de l'autorité qui semble les tolérer par son silence, et ont ainsi usurpé cette partie du domaine de l'art.

Les diverses préparations mercurielles, et notamment le sublimé, déterminent souvent, quelque soin qu'on apporte à leur administration, un développement remarquable de la sensibilité de l'estomac, inflammation, resserrement, contraction, engorgement du pylore, et une foule d'accidens dont je parlerai à la fin de cet article, et qui se manifestent si souvent à la suite des traitemens anti-siphilitiques ordinaires. Quelle foule de désordres l'ouverture des corps ne nous découvre-t-elle pas sur les cadavres de personnes qui y succombent !

A juger de l'effet du sublimé dans l'estomac, même très étendu, par l'action qu'il exerce sur les parties extérieures qu'il corrode et détruit promptement, quel est le praticien prudent qui ne l'administrera pas avec des craintes fondées? Les autres préparations mercurielles sont moins

dangereuses il est vrai, mais elles ne laissent pas de produire souvent des accidens fâcheux, soit par leur action irritante, par l'imprudence des malades, ou l'impéritie de ceux qui en dirigent l'emploi. Elles ont encore le grand inconvénient de pallier la maladie, d'ébaucher le traitement, et conséquemment de laisser le malade dans une fausse sécurité sur son état; de là ces véroles masquées qui dégénèrent en d'autres maladies souvent incurables et que l'on ne connaît que depuis l'usage du mercure à l'intérieur.

DE LA SIPHILIS.

La siphilis ne se manifeste pas toujours de la même manière chez tous les individus; il y a peu de maladies qui se présentent sous des formes aussi variées. Quelquefois elle n'attaque qu'un seul tissu de l'économie, la peau, les glandes, les muqueuses, les os; ou bien elle se porte à la fois sur plusieurs, et souvent elle envahit tout le système.

Les maladies vénériennes peuvent être divisées en quatre classes: 1.° récentes, 2.° anciennes ou confirmées, 3.° compliquées, et 4.° enfin dégénérées. Les premières se bornent le plus souvent à des écoulemens, des ulcérations, des bubons, etc.; et si elles sont convenablement traitées, elles guérissent presque toujours. Les deuxièmes sont le résultat d'un mauvais traitement

ou des progrès du mal auquel on n'aura opposé aucun remède. Elles sont susceptibles de guérir par l'usage méthodique des moyens appropriés. Les troisièmes exigent des soins relatifs à leurs complications; elles permettent quelquefois d'employer les remèdes qui conviennent à la siphilis concurremment avec ceux qu'exigent la maladie coexistante. D'autres fois cette dernière réclame des secours particuliers et oblige d'ajourner l'usage du mercure. Les quatrièmes résistent le plus souvent aux traitemens les mieux combinés; elles ont changé de nature et n'ont quelquefois plus le caractère des maladies siphilitiques, principalement les véroles de naissance.

Maladies vénériennes récentes.

On doit s'abstenir du mercure sous quelque forme que ce soit, au moins pendant la période d'acuité, dans toutes celles qui sont de véritables inflammations, telles que la gonorrhée, les bubons primitifs, le testicule vénérien. Dans ces cas, les vapeurs humides simples, émollientes ou sédatives, sont employées avec avantage, comme j'ai eu occasion de l'indiquer en parlant des phlegmasies. Mais lorsque l'inflammation est passée et que l'emploi du spécifique est jugé indispensable, alors, après avoir préparé le malade, on le soumet à l'usage des fumigations de la poudre

argileuse, unie à la vapeur humide simple ou composée, qui calme, adoucit la peau et ne s'oppose point à l'absorption du mercure. Il est rare dans ce cas qu'on soit obligé de porter le nombre des fumigations au-delà de douze ou quinze.

Il ne faut cependant pas trop appréhender l'action irritante des fumigations mercurielles dans les phlegmasies vénériennes aiguës; j'ai été plusieurs fois obligé de les employer dans ces cas, sans le moindre inconvénient et toujours avec succès.

Gonorrhée, Bubon inflammatoire.

M. A***, jeune homme de vingt-deux ans, d'un tempérament éminemment sanguin, et qui l'année précédente avait été guéri, par les fumigations mercurielles, d'une siphilis ancienne contre laquelle avaient échoué les autres méthodes, revenait de Paris, affecté d'une gonorrhée très aiguë et d'un bubon inguinal enflammé qui lui faisait éprouver les plus vives douleurs et dans lequel une fluctuation manifeste indiquait la présence du pus. Il y avait déjà trois jours qu'il faisait usage des bains de vapeurs de cinabre, lorsque j'eus occasion de le voir; je lui proposai de suspendre pour quelques jours ce traitement auquel il devait se préparer par l'usage des boissons rafraîchissantes, des bains liquides, des calmans, de la diète, etc. Il m'observa qu'il se trou-

vait déjà mieux, et que d'ailleurs il était déterminé à n'employer aucun autre moyen. Je le décidai néanmoins à faire mordre douze sangsues sur ce bubon, et profitant de la disposition où il se trouvait, je les fis appliquer de suite. Le lendemain, l'engorgement inflammatoire était sensiblement diminué et la fluctuation à peine sensible. Au bout de huit jours, les élancemens avaient cessé, le bubon ne consistait plus que dans une petite tumeur indolente sans adhérence à la peau ni le moindre empâtement du tissu cellulaire; la verge n'était plus dans cet état d'irritation et de turgescence phlegmasique; l'écoulement qui avait été très abondant, tachait à peine le linge; l'émission des urines était facile et ne provoquait plus de douleur ni la plus légère sensation. M. A*** a pris quatorze fumigations mercurielles; je l'ai vu environ quinze mois après ce traitement, il avait joui jusqu'alors de la meilleure santé.

Après l'entière extinction de la siphilis, la maladie passe quelquefois à l'état chronique, c'est-à-dire qu'un léger écoulement persiste; qu'au bubon, s'il n'a point suppuré, succède une tumeur indolente, ou que le testicule reste engorgé. Ces accidens, qui rentrent dans les affections catarrales ou lymphatiques dont j'ai parlé, sont extrêmement rares, comme on doit le concevoir aisément, lorsque ces maladies ont été traitées pas la méthode fumigatoire.

Ophtalmies vénériennes.

J'ai employé avec beaucoup de succès les fumigations mercurielles dans plusieurs ophtalmies vénériennes occasionnées par la suppression d'une gonorrhée ou survenues pendant le cours d'un traitement. Je soumets alors tout le corps à l'action de la vapeur, en laissant cependant au malade la faculté de respirer l'air extérieur, en s'approchant de temps en temps de l'ouverture que présente la portion de l'appareil qui recouvre la tête. Dans les premières, l'écoulement a disparu, et l'ophtalmie s'est dissipée au bout de peu de jours; les secondes ont suivi la marche des autres symptômes, qui diminuent graduellement et disparaissent tout-à-fait au bout d'un temps plus ou moins long.

Chancres primitifs.

Les chancres primitifs guérissent avec beaucoup de promptitude sous l'influence des fumigations mercurielles humides, dont il est prudent de continuer l'usage pendant quelques jours encore après leur entière disparition.

Dans les affections vénériennes primitives, on remarque constamment un état d'éréthisme, une sorte de disposition inflammatoire, qui exigent le

plus souvent l'emploi des boissons délayantes, des bains d'eau tiède, quelquefois l'application des sangsues et même la saignée générale; on ne pourrait employer le mercure en friction ou à l'intérieur sans s'exposer à augmenter l'irritation et conséquemment à exaspérer le mal, tandis qu'en fumigation, et surtout uni aux vapeurs émollientes ou sédatives, telles que celles de mauves, de sureau, de morelles, etc., on obviera à ces inconvéniens, et l'on est toujours sûr d'obtenir une prompte et parfaite guérison.

Maladies vénériennes anciennes.

On désigne sous le nom de symptômes vénériens, anciens ou consécutifs, ceux qui se sont manifestés plus ou moins long-temps après l'infection, ou qui ont succédé à d'autres; les symptômes primitifs ou récens sont déterminés par l'action immédiate de l'agent morbide sur la peau ou les muqueuses qui en ont éprouvé le contact, tandis que les anciens ou consécutifs sont le résultat de la réaction du modificateur pathologique du dedans au dehors. Ici, il y a infection dans toute l'acception du mot; toutes les parties du corps sont, si je puis m'exprimer ainsi, imprégnées, pénétrées du principe vénérien qui circule avec le sang dans tous les points de l'économie.

Quoique ces symptômes soient très nombreux, je les rapporterai à quatre classes, relatives, moins à leurs caractères physiques qu'aux modifications qu'ils nécessitent dans leur traitement. Je placerai dans la première, les chancres de la bouche, de la gorge, du nez; la seconde comprendra les ulcères de la peau, les rhagades et les pustules; les végétations, telles que porreaux, condylômes, choux-fleurs, verrues, etc., feront l'objet de la troisième, et la quatrième renfermera les douleurs astéocopes, les exostoses ou gonflemens des os.

Chancres de la bouche, de la gorge et des fosses nasales.

Dans les chancres ou ulcères de la bouche, de la gorge ou des fosses nasales, on ne peut que se louer de l'usage des fumigations générales faites avec un oxide mercuriel ou la poudre argileuse. On dispose l'appareil de manière à ce que le malade puisse à volonté respirer l'air extérieur, ou la vapeur qu'il aspire par le nez ou la bouche, suivant que l'ulcère occupe l'une ou l'autre de ces parties; je choisis de préférence ces préparations, parce que les vapeurs qui s'en dégagent n'ont point d'odeur et qu'elles peuvent être respirées sans aucun danger, sans provoquer la toux ni la moindre irritation du poumon. (Voyez l'ob-

servation 58.me, page 267 de mon Essai sur l'atmidiatrique; et le Dictionnaire des sciences, tome 57, pages 540 et 541.)

M. V***, âgé d'environ trente ans, d'un tempérament nerveux et d'une très faible constitution, était, pour la quatrième fois, atteint de siphilis. On opposa avec succès aux deux premières l'usage interne du mercure. Deux ans avant la dernière infection, il fut guéri de la troisième, consistant en des choux-fleurs, des rhagades au fondement et un chancre qui lui enleva une partie du gland, par les frictions qu'une vive irritation et une toux sèche très fréquente forcèrent de préférer à la première méthode, quoique M. V*** eût alors le plus grand intérêt à cacher sa situation à sa famille. Il y avait plus de deux mois qu'il avait plusieurs fois changé de médecin et de mode de traitement, lorsqu'il vint réclamer mes soins dans le courant de septembre 1821.

Le malade était dans un état de maigreur, de détérioration et d'irritabilité extrême; il avait le ventre dur et resserré; l'épigastre et les hypocondres tendus et douloureux; il rejetait tout ce qu'il prenait, excepté les alimens féculans et le laitage pris en très petite quantité à la fois. Il avait de longues et fréquentes insomnies. Outre plusieurs ulcérations siphilitiques sur les cuisses, le pénis et le scrotum, il portait un chancre dans

les narines, qui s'étendait profondément et avait déjà rongé les bords de l'aile droite du nez, une grande partie de la cloison, et du voile du palais où se remarquait, au-dessus de la luette, une ouverture de plusieurs lignes de diamètre. Le nez était rouge, tuméfié, ainsi que les gencives et les amygdales dont la droite était ulcérée.

L'inutilité et même les accidens qui étaient résultés du spécifique employé sous toutes les autres formes, dont on avait été forcé de suspendre et de cesser tout-à-fait l'usage, ne me laissèrent pas le choix de la méthode. Je proposai d'abord les vapeurs humides sédatives à une très douce température, et les boissons délayantes dans l'intention de calmer le malade qui se trouvait dans une sorte d'éréthisme général. Cet effet obtenu au bout de quelques jours, je fis ajouter aux vapeurs de même nature, celle dégagée de la poudre argileuse, et le malade, renfermé dans l'appareil, respirait le gaz qui y était contenu et au besoin l'air atmosphérique. A la sixième fumigation, les ulcérations avaient pris le meilleur aspect et les douleurs étaient totalement dissipées. La peau, qui avant ce traitement était constamment sèche et rude, était devenue douce et moite; le malade avait recouvré le sommeil, il digérait passablement; toutes ses fonctions s'exerçaient avec facilité. Sur la fin de la deuxième semaine, les ulcères de la peau n'existaient plus; celui du nez

et de l'arrière-bouche était en voie de cicatrisation, et au bout d'un mois de traitement M. V*** était parfaitement guéri. Sa constitution s'est manifestement améliorée, et il jouit depuis d'une bien meilleure santé qu'avant sa dernière maladie.

Pustules, Rhagades et Ulcères.

Les pustules, les rhagades et les ulcères de la peau guérissent constamment par l'emploi des fumigations mercurielles. J'ai été à portée d'en traiter un très grand nombre par cette méthode et toujours avec le plus grand succès. Cette classe de symptômes exige souvent, dans la manière d'administrer les vapeurs, des modifications qu'une habitude raisonnée fait aisément reconnaître, mais qu'il est impossible d'indiquer autrement que par des faits.

Un mois après avoir été guéri d'une gonorrhée qui avait été très méthodiquement traitée, M. B***, âgé de soixante ans, et d'une assez forte constitution, fut atteint, sans s'être exposé à une nouvelle infection, d'un très grand nombre de pustules entre les fesses, à la partie supérieure et interne des cuisses, et de plusieurs rhagades à la marge de l'anus. Il a pris quinze fumigations sèches de cinabre; à la huitième, ces symptômes étaient entièrement disparus; il n'a fait usage

d'aucun autre remède, et depuis près de trois ans il jouit de la meilleure santé.

Dans l'année 1820, un médecin distingué, des environs de Lyon, voulut tenter l'usage des vapeurs pour guérir un vaste ulcère frappé de pourriture d'hôpital, qui était depuis long-temps stationnaire, malgré l'emploi des moyens les mieux indiqués. Il s'étendait du haut de la jambe gauche jusque sur le coude-pied, et embrassait au-dessous du mollet presque toute sa circonférence. Le malade, d'environ trente ans, retiré depuis peu du service, d'une constitution en apparence très délicate, d'une maigreur et d'une débilité extrême, venait de subir plusieurs traitemens anti-siphilitiques qui n'avaient apporté à l'état de sa jambe aucun changement, au point que, ne présumant pas que l'ulcère fût entretenu par cette cause, nous ne crûmes pas devoir proposer les vapeurs mercurielles. Nous fîmes doucher l'ulcère avec les vapeurs aromatiques et hydro-sulfurées à une haute température; elles en changèrent bientôt l'aspect, les chairs devinrent plus rouges, s'élevèrent, la pourriture diminua et disparut tout-à-fait; mais la cicatrisation ne s'opérait pas, les bords étaient durs, élevés et comme découpés, ce qui me fit présumer alors qu'il existait sous l'influence d'un principe vénérien. J'employai dès-lors les fumi-

gations de cinabre concurremment avec les douches. L'état de l'ulcère s'améliora sensiblement, les bords s'affaissèrent et quelques points de cicatrice commencèrent à se former. Enhardi par ces succès, j'associai à ces moyens l'usage des boissons sudorifiques et des lavemens mercuriels; le mieux allait toujours croissant. Comme la saison était extrêmement chaude, je conseillai au malade quelques jours de repos. Il alla respirer l'air natal et revint au bout de deux semaines. Je continuai pendant quelque temps encore, et avec quelques modifications peu importantes, le même traitement. Lorsque ce jeune homme quitta mon établissement, où il est resté en tout l'espace de sept semaines, il avait recouvré beaucoup de force et de vigueur; la cicatrisation de l'ulcère était très avancée, elle fut complète quelque temps après. Je l'ai revu l'année suivante, il était dans un état de fraîcheur et d'embonpoint remarquable. Il y a déjà plus de deux ans qu'il jouit de la meilleure santé.

J'ai rapporté cette observation, qui offre d'ailleurs quelque intérêt, pour prouver que l'on peut retirer les plus grands avantages de l'emploi combiné de plusieurs méthodes anti-siphilitiques, avec les autres secours de l'art qui en augmentent l'action ou la rendent plus efficace.

Un jeune homme de vingt-huit à trente ans, d'un tempérament éminemment sanguin, portant sur toute la peau de petits ulcères vénériens indolens, et entre les doigts des mains et des pieds, des gerçures profondes qui avaient résisté à plusieurs traitemens, vint enfin, en 1821, réclamer le secours de la méthode fumigatoire. Après quelques bains de vapeurs sèches de cinabre, les ulcères devinrent plus rouges, légèrement douloureux, et le malade étant dans une sorte de disposition inflammatoire, nous prescrivîmes une saignée du bras; dès le surlendemain, nous reprîmes l'usage des fumigations de cinabre, mais unies à la vapeur humide de mauve et de sureau. Vingt-quatre fumigations, prises dans l'intervalle d'un mois, ont suffi pour guérir ce jeune homme qui depuis s'est marié et n'a pas ressenti la plus légère incommodité.

M. L***, capitaine au 9.me régiment de chasseurs à cheval, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament nerveux et d'une constitution très délicate, ayant eu pendant sa vie un très grand nombre de maladies vénériennes dont il avait été successivement guéri, était affecté d'une dartre siphilitique, de pustules sur diverses parties du corps, et de rhagades au pourtour de l'anus, dont l'une était si profonde qu'elle fut prise pour une fistule, qu'on se proposait d'opérer dans un temps

plus opportun. Le chirurgien-major de ce régiment, homme prudent et instruit, avait vainement employé les moyens les plus appropriés à son état, lorsqu'il crut devoir le soumettre à l'action des vapeurs mercurielles. Il fut apporté dans mon établissement dans le printemps de 1820. M. L*** ne pouvait se soutenir, il était d'une faiblesse extrême, d'une excessive maigreur, d'une irritabilité extraordinaire, et d'une mélancolie, d'une susceptibilité morale, dont il serait difficile de se faire d'idée. Nous le mîmes à l'usage des calmans et des bains de vapeurs sédatives, alternées avec les bains d'eau tiède. Au bout de quelques jours, nous unîmes aux vapeurs sédatives celles de cinabre, et les bains d'eau ne furent plus administrés que deux fois par semaine. Nous continuâmes ce traitement, mais non avec beaucoup d'exactitude, pendant près de deux mois; au bout de ce temps, M. L*** avait repris sa gaîté et sa douceur habituelles; il était parfaitement guéri, et la prétendue fistule entièrement cicatrisée.

Il est à remarquer que les symptômes diminuèrent tous les jours et que les forces s'accroissaient progressivement par l'usage des fumigations, puisque, pendant une interruption de deux semaines nécessitée par des affaires particulières, la maladie resta stationnaire, et continua sa marche vers la guérison dès qu'on eut

repris l'usage des bains de vapeurs, qui furent administrés au nombre de trente-six, y compris les premiers qui n'avaient été employés que comme préparatoires.

Végétations, Excroissances siphilitiques.

On ne peut trop compter sur les avantages du mercure en vapeurs dans le traitement des végétations vénériennes. Après avoir obvié à l'inflammation qui les accompagne souvent, particulièrement les choux-fleurs, et suffisamment préparé le malade, je le soumets, suivant les circonstances individuelles ou maladives, aux fumigations de cinabre ou autres préparations mercurielles, sèches ou humides, de tout le corps ou seulement jusqu'à la ceinture. Les excroissances se flétrissent, se dessèchent, et tombent le plus souvent sans qu'on soit forcé de les cautériser, de les couper, comme cela arrive presque toujours lorsqu'on emploie les autres méthodes. On est cependant quelquefois obligé, pour les faire disparaître, de recourir aux moyens ordinaires, comme je le pratiquai sur une jeune fille dont une masse énorme de choux-fleurs à pédicules isolées recouvrait entièrement la vulve. Les quatre cinquièmes environ tombèrent naturellement; une portion desséchée restait encore, j'en fis la ressection, et je continuai pendant quelques

jours l'usage des fumigations, quoique je fusse fondé à croire que le prineipe siphilitique fût parfaitement détruit. Les petites plaies se eieatrisèrent bientôt, et la jeune fille fut parfaitement guérie.

Entre beaueoup d'autres observations que je pourrais citer, qui toutes constatent irrévoeablement la supériorité de la méthode fumigatoire dans le traitement des maladies vénériennes aneiennes, la suivante, qui a été reeueillie par le docteur Baumers, est une des plus intéressantes; je la rapporterai textuellement.

« M. L***, jeune homme de vingt-quatre ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, était affecté de ehaneres au gland et au prépuce. Quoiqu'il fût doué d'une forte constitution, il se plaignait beaueoup de l'estomac, surtout après les repas; les digestions étaient longues et pénibles. Il avait en outre le front et le nez eouverts de petits boutons furonculeux. Soumis à un traitement anti-siphilitique qui eonsista dans l'usage des frietions mercurielles et de la tisane de salsepareille, il le suivit avec inexactitude, se livrant à de fréquens écarts de régime. Deux bubons se déclarèrent successivement; l'un fut ouvert par la lancette, l'autre s'abeéda spontanément: ils se eicatrisèrent avee beaueoup de lenteur.

« C'est alors que se manifestèrent divers autres

symptômes d'affection siphilitique, tels que : des chancres dans la gorge, des pustules dans plusieurs régions de la peau, une ulcération sur la muqueuse nasale avec odeur extrêmement fétide, carie d'une portion des cartilages du nez, etc. Je prescrivis l'usage du sirop de Cuisinier, avec addition de plusieurs grains de deutochlorure de mercure; le malade en prit quatre à cinq bouteilles; puis j'administrai le rob, mais il passait difficilement, et la saison d'ailleurs étant devenue froide, je le remplaçai par la liqueur de Wan-Swieten dont il prit environ une pinte. Il continuait toujours l'usage de la salsepareille.

« Sous l'influence de cette médication modifiée à diverses reprises, l'état de l'estomac s'était amélioré; les boutons du visage avaient disparu; la petite portion cariée des cartilages s'était exfoliée; tout allait bien : cependant un nouveau symptôme donnait de l'inquiétude, c'était des excroissances dures à la marge de l'anus et des rhagades au fondement, accompagnées de si vives douleurs, que le malade poussait des cris et ne pouvait dormir depuis leur apparition qui datait déjà de quelques jours.

« Les lotions anodines, les pommades opiacées, les médicamens mercuriels sous toutes les formes, tout fut sans succès. Je prescrivis les bains de vapeurs composées avec un mélange d'opium en poudre et de sulfure de mercure. Chose

digne de remarque! dès le premier le malade fut sensiblement soulagé, et au troisième la douleur était entièrement dissipée. Je fis supprimer l'opium, et après l'usage de dix à douze bains de vapeurs de cinabre, les excroissances, qui s'étaient promptement flétries, tombèrent, les rhagades se cicatrisèrent et M. L*** se trouva parfaitement guéri. Il a toujours joui depuis d'une bonne santé.

« *Réflexion*. Est-ce à l'action sédative de l'opium ou à l'influence spécifique du sulfure de mercure qu'il faut attribuer le soulagement prompt qu'a éprouvé le malade dans cette circonstance? peut-être l'a-t-il réellement dû à l'ensemble de ces deux moyens. Toutefois, je me rappelle un cas qui pourrait bien faire attribuer cet effet à l'action du sulfure de mercure. Une dame, qui avait été infectée par son mari, suivait avec beaucoup de régularité le traitement que je lui avais conseillé. Tout-à-coup des crètes de coq et des rhagades se manifestent accompagnées des douleurs les plus violentes, surtout pendant la nuit (c'était aussi pendant la nuit que M. L*** éprouvait les plus vives souffrances), au point que la malade était obligée de quitter son lit, dans lequel elle ne pouvait éprouver un instant de repos, de sortir de chez elle et de se livrer à un grand exercice qui semblait la soulager. Même inutilité de la part des moyens thérapeutiques pris

dans la classe des adoucissans, calmans et narcotiques. Il n'y eut que les fumigations faites avec le sulfure de mercure qui firent cesser, comme par enchantement, cet état d'angoisses. Or, ici l'opium n'ayant point été combiné avec le cinabre, il faut bien convenir que c'est ce dernier qui a agi si efficacement et comme spécifique. »

J'ai recueilli un assez grand nombre de faits qui viennent à l'appui de l'opinion de M. Baumers, mais beaucoup d'autres aussi constatent suffisamment l'action sédative de l'opium réduit en vapeur par le calorique. Je l'ai employé très souvent sous cette forme et toujours avec le même succès, ce qui prouve évidemment que la propriété narcotique et calmante de l'opium ne réside pas uniquement dans un principe fixe, comme les chimistes modernes le prétendent.

C'est particulièrement contre ces deux dernières classes de symptômes vénériens que la méthode par les fumigations a sur les deux autres, et surtout sur celle par les frictions, une grande supériorité. Cette dernière est même impraticable lorsqu'il existe sur les parties où on a coutume de les pratiquer, des ulcères, des pustules ou autres éruptions.

De quelque manière qu'on administre le mercure, il pénètre dans le sang par l'absorption

stomacale, intestinale ou cutanée, pour être porté par ce fluide dans tous les points de l'économie; et les parties qui n'éprouvent aucune altération organique, en reçoivent autant que celles sur lesquelles se manifestent les symptômes vénériens. Il est néanmoins souvent nécessaire que ces dernières soient soumises à l'action plus directe, plus soutenue, plus immédiate du spécifique; aussi pour cela est-on obligé de les recouvrir de poudre, d'emplâtre, d'onguent mercuriels, ou de les laver avec quelque liqueur anti-siphilitique. Mais, avec ce que tous ces moyens répondent rarement à l'attente du médecin, il est souvent très difficile et quelquefois impossible d'en faire usage, comme, par exemple, dans la plupart des cas où quelques excroissances ou ulcérations se sont développées sur les parties génitales, sur celles recouvertes de poils à la marge de l'anus; quand elles occupent une grande étendue de la peau, etc. Sous forme de vapeur, le mercure pénètre aussi et avec beaucoup plus de facilité dans le sang par l'absorption cutanée; mais il offre encore l'inappréciable avantage d'agir immédiatement sur les parties soumises à son contact. Cette atmosphère à laquelle les symptômes extérieurs sont exposés, cette rosée mercurielle qui se répand sur eux, rendent raison de la facilité avec laquelle ils disparaissent, de la promptitude et de la sureté des guérisons opérées par cette méthode.

Douleurs ostéocopes, Exostoses.

Les douleurs ostéocopes, les exostoses ou gonflemens des os, sont les symptômes vénériens les plus opiniâtres. Ils résistent quelquefois pendant très long-temps à tous les moyens les plus sagement combinés. J'ai souvent obtenu, dans le traitement de ces dernières, d'heureux résultats de l'emploi combiné de la douche de vapeurs sédatives, des frictions opiacées, mercurielles, et des fumigations de cinabre. Les douleurs ostéocopes persistent quelquefois fort long-temps après l'entière extinction de la siphilis; aussi faut-il bien se garder, quelque violentes quelles soient, de prolonger l'usage du mercure sous les formes ordinaires au-delà de l'époque où l'on a lieu de présumer qu'on est parvenu à ce but; autrement on risquerait de les accroître encore, tandis qu'elles finissent par diminuer, s'éteignent avec le temps, ou cèdent alors aux moyens appropriés au rhumatisme ordinaire. (Voyez l'Essai sur l'atmidiatrique, observation 57, page 266, et observation 60, page 269.)

Maladies vénériennes compliquées.

La siphilis est souvent accompagnée d'un état inflammatoire qui nécessite l'emploi des anti-

phlogistiques, et oblige d'ajourner celui du mercure ou de le modifier; dans ce cas, outre la saignée, les sangsues, les délayans à l'intérieur, les bains de vapeurs humides, simples ou émollientes, ne peuvent qu'être très utilement associés aux fumigations mercurielles. Cette addition suffit le plus souvent pour calmer l'inflammation lorsqu'elle n'est pas très intense.

Lorsque les dartres coexistent avec les maladies vénériennes, on trouve dans les fumigations de cinabre le remède le plus efficace qu'on puisse opposer à cette double affection puisque le cinabre est un composé de soufre et de mercure, deux spécifiques, l'un des affections cutanées et l'autre de la siphilis. (Voyez la 59.me observation, Essai sur l'atmidiatrique.)

Dans ses complications avec le scrofule, avec le rhumatisme, les vapeurs mercurielles aromatiques remplissent l'indication que présente chacune d'elles.

Les maladies vénériennes peuvent exister concurremment avec toutes les maladies chroniques. Les remèdes qu'exigent la plupart de ces complications peuvent être employés sans que les fumigations nuisent de la moindre manière à leurs effets. Elles sont le plus souvent, dans ce cas, un puissant auxiliaire et quelquefois même le moyen qui contribue le plus puissamment à la guérison.

Maladies vénériennes dégénérées.

Il arrive trop souvent que, par suite du retard qu'apportent les malades à réclamer les secours de l'art, soit par négligence, ou dans la crainte de divulguer une maladie qu'ils ont intérêt de cacher, ou encore par suite d'un mauvais traitement, la siphilis change de caractère et de forme, et devient absolument méconnaissable même à l'œil le plus exercé. Cet inconvénient a également lieu à la suite de traitemens méthodiques qu'on n'a point continués assez longtemps, croyant le principe du mal éteint ou absolument détruit. Alors, certaines éruptions sont prises pour des dartres; les douleurs ostéocopes pour des rhumatismes; les palpitations, les syncopes, les langueurs, et autres indispositions, pour des affections nerveuses; les ulcères, les écoulemens, les tumeurs anomales, les engorgemens des viscères, le scrofule, les fièvres de différens types occasionnées par l'infection vénérienne, sont attribués à d'autres causes, et les malades végètent accablés de misères et d'infirmités jusqu'à ce que la mort, toujours trop lente à venir, termine enfin leurs souffrances.

« La maladie vénérienne se masque aussi quelquefois sous la forme de gonflemens, de douleurs artritiques : cette maladie que Timony appelle

goutte vérolique, a été traitée avec succès chez les Orientaux, par ce médecin, au moyen des bains de vapeurs et de quelques préparations mercurielles. » (Dictionnaire des sciences médicales, article *bain.*) J'ai rapporté deux observations de goutte siphilitique, tom. 1.er, page 406.

Pourquoi, dans ces cas divers, ne pas recourir aux vapeurs qui conviennent à la plupart de ces maladies et ne peuvent nuire dans aucune, supposé qu'elles ne fussent pas d'origine vénérienne? et, pour peu qu'on soupçonne cette cause, pourquoi ne pas soumettre le malade à l'action des fumigations mercurielles, qui ne peuvent jamais avoir de fâcheux résultats, dont les nombreux avantages expliquent les succès que nous obtenons tous les jours, et justifient le choix que tous les bons esprits commencent à faire de cette salutaire méthode?

Maladies occasionnées par le mercure administré a l'intérieur.

Le mercure administré à l'intérieur, par des personnes inexpérimentées, même par des médecins habiles, et notamment certaines de ses préparations, détermine souvent une foule d'accidens plus ou moins graves, et qui résistent quelquefois aux secours de l'art les plus sagement combinés. L'estomac, qui en reçoit l'action

immédiate, est aussi le premier qui en éprouve les funestes effets. Ils se manifestent par des dégoûts, des indigestions fréquentes, des douleurs épigastriques, des coliques, des diarrhées, des vomissemens, et tous les symptômes d'une inflammation de l'appareil digestif. Viennent ensuite les douleurs de tête souvent intolérables, les paralysies, les tremblemens, et quelquefois, la toux, la phthisie, la consomption, la fièvre hectique et la mort, si le médecin, dès le principe, n'a pu arrêter la marche toujours rapide de ces phénomènes. Je pense que dans ces cas l'estomac seul est idiopathiquement affecté, et que les désordres subséquens ne sont que le résultat de ses sympathies pathologiques avec tous les organes de l'économie, ainsi que de la réaction du cerveau sur tout le système.

La méthode fumigatoire, si commode, si avantageuse dans le traitement des maladies vénériennes, est encore la plus rationnelle qu'on puisse opposer à celles occasionnées par l'action du mercure à l'intérieur. En effet, quelle indication doit-on se proposer dans l'inflammation de l'estomac? diminuer la quantité du sang qu'elle appelle sur cet organe, et calmer, détourner, annuller l'irritation qui l'entretient. Après avoir satisfait à la première par les moyens ordinaires, rien ne remplit mieux la seconde que les bains de vapeurs. Ils agissent alors comme révulsifs, chan-

gent la direction vicieuse des mouvemens, régularisent, attirent au dehors les forces vitales dont l'excès sur l'estomac détermine tous les accidens que je viens de signaler. Et, à supposer que la cause matérielle, le mercure, coulant avec le sang, se fût déposé sur quelque organe dans les fonctions duquel il occasionnât quelque trouble par sa masse ou son action particulière, comme certains médecins l'ont pensé, quel moyen plus convenable que les vapeurs pour le rappeler au dehors par la voie de l'exhalation cutanée?

D'un certain nombre d'observations de maladies occasionnées par l'administration du mercure à l'intérieur, et guéries par la méthode fumigatoire, je n'en rapporterai qu'une, des plus intéressantes, qui m'a été communiquée par le docteur Montain le jeune.

« M. G***, âgé de cinquante ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, affecté d'une siphilis caractérisée par des chancres et des engorgemens inguinaux, se mit aveuglément entre les mains d'un ignorant empirique. Après deux mois d'un traitement occulte, M. G*** n'avait plus d'ulcérations, ni d'engorgemens glanduleux, mais presque toutes ses fonctions étaient troublées, et une nouvelle scène de crainte et de douleurs commençait à le tourmenter.

« L'empirique n'abandonnait point sa victime,

et continuait à l'abreuver de ses funestes arcanes qu'il lui fournissait clandestinement ; tous les symptômes alarmans continuèrent à augmenter, et ils devinrent tels qu'ils éveillèrent la sollicitude de ses amis et lui desillèrent les yeux. Je fus appelé, et je trouvai M. G*** dans l'état le plus déplorable ; mes informations et l'examen de quelques débris de médicamens me prouvèrent que le deuto-chlorure de mercure avait été largement et inconsidérément administré. M. G*** avait une gastro-entérite des plus violentes, vomissemens, épigastralgie, déjection fréquente, etc. ; la tête était douloureuse, la nutrition pervertie, les muscules dans un état adynamique, le bras droit paralysé et le gauche extrêmement faible et douloureux ; le voile du palais rouge et aphteux, le système osseux affecté dans plusieurs points ; exostose au tibia droit, à l'os de la pommette gauche et aux deux bosses pariétales ; enfin, pour achever ce triste tableau, une tumeur fongueuse se développa rapidement sur une des bourses et parvint au volume de deux poings. Jamais je n'ai vu tant d'organes affectés ; jamais les fonctions de la vie ne m'ont paru plus perverties.

« Je consultai, avec plusieurs de mes confrères, les docteurs Répiquet et Amar. Ils furent persuadés, comme moi, que cet état pathologique était le résultat de l'emploi inconsidéré du mer-

cure à l'intérieur. Le malade nous parut sans ressource. Cependant quelques moyens anti-phlogistiques et un régime approprié ralentirent d'abord la marche insidieuse de cette maladie; mais elle reprit bientôt toute sa violence et ne tarda pas à faire de rapides progrès. Des abcès se manifestèrent sur les os affectés; la digestion était impossible; les membres supérieurs presque paralysés, etc. Alors je conseillai à M. G*** les bains de vapeurs d'après les procédés de notre confrère le docteur Rapou, soit pour produire une vaste révulsion, soit pour provoquer la transpiration depuis long-temps ou pervertie ou supprimée. Je fis d'abord administrer les bains par encaissement de vapeurs émollientes, qui produisirent un soulagement marqué; puis je passai à l'usage des fumigations sulfureuses. Les fonctions de la peau se rétablirent, l'estomac commença à digérer, la gastro-entérite se dissipa, les membres supérieurs prirent plus de souplesse, les caries des os se nécrosèrent, et cette importante médication permit bientôt l'emploi des fumigations mercurielles, et, enfin, par un traitement continué pendant un mois environ, après l'exfoliation de deux larges lames des pariétaux et d'une portion de l'os de la pommette, M. G*** a repris l'usage de tous ses membres, de ses fonctions digestives, et jouit depuis quatre ans de la meilleure santé.

Cette observation, qui n'a pas besoin de commentaire, prouve suffisamment qu'on ne saurait trop présumer de la méthode fumigatoire, qui offrira désormais des secours efficaces, même dans les cas auxquels on opposerait vainement tous les autres moyens de l'art.

Plusieurs médecins ont exprimé le vœu d'éteindre tout-à-fait la vérole en Europe, mais par quel moyen pouvait-on espérer de rendre à l'humanité cet important service? On pourrait réaliser aujourd'hui ce rêve philantropique, dont mon imagination s'est plusieurs fois occupée, en élevant dans chaque ville des établissemens, où les pauvres comme les riches fussent admis à recevoir les bienfaits des fumigations mercurielles; de même que dans les hôpitaux, les prisons, les casernes, les vaisseaux, et dans tous les lieux où il existe un grand rassemblement d'individus. Le gouvernement se dédommagerait pleinement de ses frais en rendant à la société des hommes industrieux, à l'état des citoyens, et à la postérité une génération saine.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES A CORRIGER

DANS

L'ARTICLE *VAPEURS* (*BAINS DE*)

DU

DICTIONNAIRE DES SCIENCES MÉDICALES,

TOME 56.

Pages.	Lignes.	
516,	23,	présenté, *lisez :* pressenti.
526,	4,	lescarrisation, *lisez :* l'escarrification.
527,	11,	commotrices, *lisez :* locommotrices.
527,	46,	assoupissent, *lisez :* assouplissent.
528,	12,	paysans, *lisez :* Persans.
536,	31,	concavité, *lisez :* convexité.
542,	11,	Somès, *lisez :* Somis.
542,	40,	suppuration, *lisez :* transpiration.
546,	14,	Somès, *lisez :* Somis.
355,	21,	ce, *lisez :* le.
560,	15,	face, *lisez :* fosse.
561,	44,	engorgé, *lisez :* engagé.
565,	33,	liaison, *lisez :* cloison.
566,	11,	diversité, *lisez :* divisibilité.
566,	19,	la scarification, *lisez :* l'escarrification.
572,	6,	de supérieur, *lisez :* de la supérieure.
572,	32,	le malade en recueillait, *lisez :* le malade, et en recueillait.
573,	17 et 18,	une petite quille, *lis. :* une grille.
573,	41,	scellure, *lisez :* fêlure.
574,	26,	partir, *lisez :* sortir.
574,	36,	la sortir, *lisez :* le sortir.
574,	37,	si l'on, *lisez :* surtout si l'on.
575,	27,	anti-scorbutiques, *lisez :* anti-siphilitiques.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

DE L'OBJET DE LA MÉTHODE FUMIGATOIRE.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES A CORRIGER
DANS CE SECOND VOLUME.

Pag. 17, lig. 25, occasionné, *lisez :* occasionnés.
—— 19, — 9, et je, *lisez :* et que je.
—— 32, — 1, aboutissement, *lisez :* aboutissant.
—— 74, — 14, rugeuse, *lisez :* rugueuse.
—— 80, — 27, rugeuse, *lisez :* rugueuse.
—— 88, — 19, ma, *lisez :* m'a.
—— 119, — 20, devant en arrière, *lisez :* d'avant en arrière.
—— 143, — 1, que les autres les personnes, celles d'une constitution, etc. *lisez :* que les autres, les personnes d'une constitution, etc.
—— 150, — 28, des poumons, *lisez :* du poumon.
—— 293, — 13, intesninale, *lisez :* intestinale.
—— 399, — 11, astéocopes, *lisez :* ostéocopes.
—— 357, — 4, troubles, de digestion, *lisez :* troubles des digestions.
—— 367, — 25, chirurgien chef, *lisez :* chirurgien en chef.

Date Due

